

Nouvelle série N° 168

2019



REVUE D'ÉTUDES D'OC

REVISTO D'ESTÙDI D'O — REVISTA D'ESTUDIS D'OC

70^e Anniversaire de la revue

**CENTRE DE RECHERCHE PREFICS-CERESIF
UNIVERSITÉ RENNES 2**

(tranche)

REVUE D'ÉTUDES D'OC

N° 168

2019

REVUE D'ÉTUDES d'OC
Revisto d'Estudi d'O – Revista d'Estudis d'Oc
Anciennement *La France Latine*

Revue du Laboratoire PREFICS EA 7469
gérée par l'*Union des Amis de la France Latine*
Association régie par la loi de 1901

Pierre VERGNES
et Jean SASTRE
fondateurs

SIÈGE SOCIAL

REVUE D'ÉTUDES D'OC
(à l'attention de Philippe Blanchet)
Université Rennes 2 – UFR ALC
C.S 24307
35043 RENNES CEDEX

(Adresse e-mail : philippe.blanchet@univ-rennes2.fr)

Prière d'envoyer à cette adresse toute correspondance concernant les adhésions à l'association, la rédaction, les manuscrits et services de presse.

Les opinions soutenues dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement : 25 € par an

Abonnement de soutien : à partir de 30 € par an

Rédiger les chèques à l'ordre de : *Union des Amis de la France Latine CCP Paris 10 136-33 F.*

© *Revue d'études d'oc - France Latine* 2019. Tous droits de reproduction, même partielle, réservés pour tous pays.

AVANT-PROPOS

Nous fêtons cette année le 70^e anniversaire de la revue. C'est l'occasion de rendre hommage à nos prédécesseurs, particulièrement à Suzanne Thiolier-Méjean. Grâce à leur énergie, à leur courage et à leur ténacité, elle atteint cet âge respectable. C'est aussi l'occasion de remercier chaleureusement les auteurs des articles qui ont fait sa pérennité et sa réputation. Réputation qui s'étend maintenant bien au-delà des frontières de la France. Nous saluons particulièrement les efforts des auteurs étrangers qui écrivent en français. Nos remerciements chaleureux vont aussi aux lecteurs dont la fidélité nous encourage chaque année à en préparer la publication. Leur intérêt nous permet de participer ainsi à la diffusion d'une culture d'autant plus précieuse qu'elle revient de loin.

Pour cet anniversaire, nous avons souhaité publier des textes un peu différents : les récits de ce qui a amené les spécialistes à étudier l'occitan. Ils reflètent la diversité des expériences personnelles et l'engagement de ceux qui participent par leurs travaux au rayonnement d'une langue et d'une littérature dont la richesse a longtemps été mise sous le boisseau. Qu'ils en soient remerciés.

Nous avons aussi, hélas, à déplorer le décès de l'un des plus fidèles collaborateurs de la revue, Cyril Hershon. Nous présentons nos sincères condoléances à sa femme Helen, à ses enfants Larry, Daniel et Judi, et à ses petits-enfants. Malgré sa longue maladie, il aura travaillé jusqu'à la fin, avec un courage impressionnant, refusant d'écrire en anglais comme que je le lui avais proposé plusieurs fois. Profondément francophile, il ne manquait pas

d'exprimer son regret de ne plus pouvoir se rendre dans le Midi de la France et participer aux congrès. Son dernier article, qu'il n'a pu relire, a été revu par Suzanne Thiolier-Méjean. L'article décrit, à travers les poésies de troubadours, les relations tumultueuses des rois de la dynastie des Plantagenêt avec le royaume de France et les seigneurs méridionaux. Faites tour à tour d'accords, de trahisons, de conflits et de réconciliations, elles ont profondément marqué les politiques des deux royaumes. Les nombreux textes qui ont été étudiés, révèlent les prises de position des poètes en faveur de l'un ou l'autre des protagonistes. Cyril Hershon a décrit un aspect peu connu des poésies de troubadours, que sa grande érudition a permis de regrouper et de mettre en valeur.

Viviane Cunha a travaillé sur la légende de Sancie de Navarre, soumise à l'ordalie, après avoir accouché d'un enfant mort-né. Elle réchappera miraculeusement de ce supplice. Viviane Cunha a évoqué la question du miracle, la législation ecclésiale contre l'avortement, les divers types d'ordalie et le lieu de propagation de la légende. Ces différents thèmes sont exposés avec la clarté qu'on connaît à l'auteur.

Mon article est consacré à l'utilisation des arts du langage contre les païens et les hérétiques. Les théologiens médiévaux ont développé ces arts en s'inspirant des philosophes grecs et latins dont ils ont repris les traditions, notamment dans l'élaboration de la scolastique. Cependant, malgré les efforts des prédicateurs, les résistances de leurs adversaires, eux aussi formés aux arts du langage, ont été fortes et déterminées dès les premiers siècles de l'Église.

Brigitte Saouma

IN MEMORIAM**CYRIL HERSHON****(1937-2019)**

Cyril Patrick Hershon, qui fut professeur de philologie romane à la West of England University ainsi qu'un fin connaisseur de la littérature judéo-comtadine, nous a quittés après avoir lutté si courageusement contre la maladie que nous espérions encore en une longue rémission.

Après avoir suivi ses études en langue et littérature française, il soutint, en 1962, un mémoire sur le troubadour Joan Estève de Béziers. Un doctorat en éducation lui ouvrit la voie de l'enseignement que vint enrichir, en 1991, un congé sabbatique passé à l'université de Montpellier. Devenu maître de conférences, puis chercheur à l'université de West of England, il fut Associate Fellow du Hilton-Shepherd Mediaeval Centre de l'université de Birmingham. En témoignage de son attachement au français et à la langue d'oc, il avait été fait, en 2004, chevalier des Palmes académiques et était devenu, en 2014, *sòci* du Félibrige

Cyril Hershon a collaboré durant de longues années à notre revue et nous a permis de publier ainsi quelques textes majeurs. Dès 2002, il participa à *La France latine*, grâce à l'entremise de Peter Ricketts et à notre intérêt commun pour les textes judéo-comtadins ; et ce fut justement dans le n° 134, dont le thème était *Langue et littérature judéo-provençales*, que commença la

collaboration de Cyril Hershon, avec son article sur « Les savants du Comtat Venaissin. XIII^e-XIV^e siècles » (p. 7-26).

Nous nous rencontrâmes pour la première fois lors du colloque *Le plurilinguisme au Moyen Âge*, organisé en 2005 à la Sorbonne avec mon amie Claire Kappler ; nous n'avons pas cessé depuis lors d'être en contact.

Auteur de neuf ouvrages, dont le dernier, paru en 2018, est *L'Elucidari de las proprietaz de totas res naturals*, il fut un chercheur érudit et modeste qui avait la passion des textes et aussi l'amour du théâtre, qu'il servit tout au long de sa vie en tant que metteur en scène ou producteur.

Il fut le collaborateur et l'ami fidèle de Peter Ricketts, et la disparition de ces deux éminents chercheurs, dont les travaux se complétaient si bien, éditeurs emblématiques du *Breviari d'Amor*, porte un coup rude à nos études.

Toute nos pensées vont à son épouse Helen, à ses enfants et petits-enfants en y associant le souvenir de Peter Ricketts.

Suzanne Thiolier-Méjean

Cyril P. Hershon

Nous remercions Helen Hershon de nous avoir fourni les informations biographiques et bibliographiques concernant son mari.

Activités scientifiques

Licence de Français, Liverpool, 1937.

Maîtrise en Langue et Littérature françaises (Johan Estève de Béziers), University of Birmingham, 1962.

Doctor of Education: University of Sheffield, 1973.

Professeur de lycée, 1959-1978

Responsable d'un internat : Clifton College Bristol, 1979-1986.

Premier professeur de langues étrangères, 1986-1992.

Congé sabbatique à l'université de Montpellier, 1991.

Chercheur et Maître de conférence : University of the West of England (UWE), Bristol, 1992-2001.

Chercheur honoraire : University of the West of England, Bristol, 2001-2010.

Associate Fellow, Hilton-Sheperd Mediaeval Centre, Birmingham University.

Édition et publication de textes dans la 3^e tranche de la Concordance de l'Occitan Médiéval (COM), dirigée par Peter T. Ricketts, Birmingham University.

Member of the Court of the University of Bath 1979-1992.

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, 2004.

Membre et chercheur de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Béziers.

Chercheur aux Archives municipales et aux Archives départementales de Montpellier.

Soci du Felibridge.

Revue d'Études d'Oc : membre du comité scientifique

Jane Austen Society (UK) : membre.

The PG Wodehouse Society (UK) : membre et contributeur à son journal.

Bibliographie

1960 « El gai Saber » *Mermaid*, XXVI-2, Birmingham University, 32-36.

1990 *The Castel of Cary*, Bristol, Palavas Press.

- « Johan Estève de Béziers: solutions », *Revue des Langues Romanes* XCVI-2, 391-416.

1997 « The Jews of Mediaeval Languedoc : the Interplay of Literature», *Tenso Bulletin of the Société Guilhem IX*, vol. 12, n° 2, 89-111.

1998 (avec Peter Ricketts) *Le Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud*, vol. III, University of London, Royal Holloway.

- « Les Juifs de Béziers au moyen âge », *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 9^e série, vol. II, 11-26.

1999 *Faith and Controversy : the Jews of Mediaeval Languedoc*, Birmingham University, AIEO, 418.

- « Isaac de Lattes et le *Kiryat Sefer* étude d'une source historique occitane », *Revue des Langues Romanes*, CIII-1, 27-53.

- (avec Peter Ricketts) « Les textes hébraïques du *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud » *Revue des Langues Romanes*, CIII-1, 55-97.

2000 « Guilhem de Béziers or Augier Novella? A question of identity », Faculty of Languages and European Studies, *Research and Consultancy Bulletin* UWE, Bristol, issue 18, 21-32.

2001 «Pistoleta – a troubadour from Béziers?», Faculty of Language and European Studies, *Research and Consultancy Bulletin* UWE, Bristol, issue 20, 36-44.

2002 *Les troubadours de Béziers*, Société archéologique de Béziers.

- « Les savants du Comtat Venaissin XIII^e – XIV^e siècles » *La France Latine, Revue d'Études d'Oc*, 134, 7-26.

2003 « Philologie de l'ancien occitan : éditions, études et grammaire – Pistoleta » Édition complète, *Revue des Langues Romanes*, CVII-2, 247-341.

- « Rapports entre les Juifs de Béziers et les autorités ecclésiastiques et civiles », *Biterris Béziers et son rayonnement culturel au Moyen Âge, XII^e rencontres de Béziers*, Gérard Gouiran/Carlos Heusch (éds), Béziers, Presses universitaires de Perpignan, 49-60.

2004 (avec Peter Ricketts) « Trois opuscules religieux en occitan médiéval (Ms Oxford Bibl. Bodléienne, Douce 162) édition critique» *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 138, 193-250.

2005 (avec Peter Ricketts) *Le Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud*, vol. IV, AIEO, Turnhout, Brepols.

- «”How to Gain Salvation”, a critical édition of item in BN fr. 1852» *Romance Philology*, California, University of Berkeley, vol. 58, p. 203-224.

- « Johan de Caulibus *Contemplatio Vitae et et Miraculorum Jesu Christi* (version occitane) » *La France Latine Revue d'Études d'Oc* 140, 175-331.
- « Matfre Ermengaud et le droit à Béziers » *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, X^e série, vol. 1, 2004-2005, 29-39.

2006 « Matfre Ermengaud an exercise in biography » *Études de Langue et de Littérature Médiévales offertes à Peter T. Ricketts à l'occasion de son 70^e anniversaire*, Dominique Billy/Ann Buckley (éds), Turnhout, Brepols, 447-459. Édition de toutes les contributions en anglais.

- « Les troubadours qui chantèrent Béziers », *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, X^e série, vol. III, 2006-2007, 21-32.

2007 (avec Peter Ricketts) « La tradition occitane de l'évangile de Gamaliel éditions et commentaire », *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 144, 133-327.

- (avec Peter Ricketts) « Le cartulaire de Saint-Salvadou et de Lunac : édition critique » *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 144, 7-132.

2008 (avec Peter Ricketts) *La vida de sant Honorat*, Turnhout, Brepols.

- « Georges Passerat, *La croisade des Pastoureaux* » compte-rendu, *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 146, 247-249.
- « Sédition et complot à Béziers au XIV^e siècle, vus de Montpellier et à Béziers d'après la chronique de Mascaro » *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, X^e série, vol. V, 2008-2009, 7-15.

- 2009** « Les Ibn Tibbon, dynastie de traducteurs », *Le plurilinguisme au moyen âge Orient-Occident* Claire Kappler/Suzanne Thiolier-Méjean (éds), Paris, L'Harmattan, 123-132.
- (avec Peter Ricketts) « Las Merevilhas de la terra de Ybernia » *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 148, 233-297.
- 2010** « Le chansonnier de Béziers, édition semi-diplomatique » 1^e partie, *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 150, 7-298.
- (avec Peter Ricketts) « Les fortunes du *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud », *Hommage de la Société archéologique de Béziers à ses fondateurs*, XXI^e Cahier de la Société archéologique de Béziers, 76-84.
- 2011** « Le chansonnier de Béziers suite et fin » *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 152, 7-184.
- « Le chansonnier de Béziers », *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2010-2011, 14-21.
- 2014** « Arnaud de Tintinhac édition, traduction et notes » *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 158, 173-198.
- 2015** « Ramon Llull *Llibre de Evast e Blaquerna* édition critique» *Revue d'Études d'Oc*, 160-bis, 160-427.
- 2016** « Le premier Ancien Testament occitan (BN fr. 2426) » *Revue d'Études d'Oc*, 162, 7-365.
- 2017** « Les filles ou femmes de mauvaise vie » *Revue d'Études d'Oc*, 164, 61-95.

2018 (avec Peter Ricketts, Lola Badia, Sharon G. Scinicariello, Kaoru Tanikawa) *Elucidari De las proprietaz de totas res naturals*, Cahiers de Carrefour Ventadour.

- « Trois petits traités d'Albert le Grand » *Revue d'Études d'Oc*, 166, 9-66.

2019 « Les anglais aux yeux des troubadours (1133-1272) », *Revue d'Études d'Oc*, 168, 52-196.

Sous presse

- Compte-rendu des *Mélanges offerts à Xavier Ravier, Romance Philology*, California, University of Berkeley.
- Brunel 157 (12 traités religieux, COM 3 (CD Rom)).
- Volume 1 of the *Breviari d'Amor*.

RÉCITS DE VIE

Réminiscences

Et d'abord la naissance de la revue

La France latine vit le jour il y a soixante-dix ans, sous la forme d'un journal mensuel dû à l'énergie passionnée de son fondateur, Pierre Vergnes.

Personnage haut en couleurs, il m'a laissé, comme à tous ceux qui l'ont connu, un très vif souvenir. Dans les années 54, mes parents lui confierent deux pièces de notre appartement parisien doté du téléphone, afin qu'il puisse démarcher plus facilement les commerçants, dont les encarts publicitaires faisaient vivre ce qui était alors un journal de grand format. Son enthousiasme et son entregent ne cessaient de m'étonner.

La personnalité et l'histoire de Pierre Vergnes, celle d'un petit berger auvergnat devenu écrivain, poète et journaliste, ne manquaient pas de fasciner ceux qui l'approchaient. Quant au titre du journal, il correspondait parfaitement, dans mon souvenir, aux aspirations de son directeur au lendemain de l'occupation allemande : relier la culture méridionale à ses nobles origines latines et romaines. Plus tard, en 1964, afin de concrétiser cette idée, le symbole de la louve allaitant Remus et Romulus était choisi pour illustrer la couverture de ce qui était devenu une revue trimestrielle.

La France latine a donc accompagné mon adolescence, puisque j'avais alors entre 10 et 15 ans ; mais l'aventure ne s'est pas arrêtée là. À la mort de Pierre Vergnes, survenue en 1956, Jean Bonnafous a repris cette revue comme rédacteur-en-chef, mon père, René Méjean, en étant secrétaire avec André Goutorbe-Clamens. Leur succédèrent Jean Sastre et Marcel Decremps. À partir du n° 29 de la nouvelle série, daté de janvier-mars 1967, mon père en devint directeur jusqu'à sa disparition en 1986, et le rédacteur-en-chef en était Marcel Decremps, son ami fidèle, si cultivé et dévoué. D'avoir été de si près et si longtemps au contact des amis de la revue me laissait comme une obligation envers elle.

Au cours des années, *La France latine*, devenue une revue trimestrielle ouverte à la poésie et aux arts, continuait son existence. Son format de poche devait s'agrandir, sa couverture grise jaunir un peu, et, surtout, son contenu prendre une tournure plus universitaire. Après la disparition de mon père, je repris, à partir de 1987 et du n° 105, la destinée de la revue que je localisai à l'Institut de Langue et Littérature provençales (ILLO) ; ce fut d'abord avec l'aide de Georges Bonifassi, chargé de cours à l'ILLO, trop tôt disparu, puis, à partir de 1999, avec celle de Philippe Blanchet qui, à partir de 2005 et du n° 140, accueillit la revue à l'université de Rennes 2. En 2015, c'est Brigitte Saouma, dont on connaît les travaux sur saint Bernard et les troubadours, qui devait me succéder.

Une formation très poétique

C'est donc un ensemble de circonstances familiales et de rencontres qui ont provoqué mon intérêt pour la langue d'oc que parlaient tous mes aïeux cévenols. Déjà, durant l'immédiate après-guerre, mon père menait son activité poétique, d'abord en français avec la publication d'un recueil, *Pastorale*, et sa contribution à *La Revue parlée*, rendez-vous mensuel des poètes parmi lesquels Emmanuel Lochac, Guillevic, Fombeurre, Jean Royère, et tant d'autres. Puis, fidèle à ses origines méridionales, il choisit la langue d'oc pour poursuivre son œuvre, guidé en cela par son amitié pour Sully-André Peyre et René Jouveau.

Cette présence de la poésie provençale, à travers les œuvres mais plus encore grâce à des liens amicaux, devait déterminer mon propre destin professionnel, puisque je savais, dès l'adolescence, que j'étudierais la poésie des troubadours. Mon attirance est née d'abord de la lecture de *Pastorale*, qui non seulement portait en exergue un vers de Bernart de Ventadour, mais présentait en troubadour des temps modernes un humble vendeur de tapis, nostalgique d'un Orient disparu, chantant son amour à la dactylo esclave de sa machine, héros dérisoires d'un monde mécanique. Ce fut ensuite la découverte d'Ezra Pound, de son *ABC of reading*, puis des foisonnantes *Cantos*.

Le destin voulait que Saint-Rémy-de-Provence, alors épargné par les touristes, fût notre point de ralliement durant tous nos étés. Nous y retrouvions l'écrivain Marie Mauron ainsi qu'un grand ami de mon père, le poète Marcel Bonnet « emé sa Bouneto », comme il disait pour présenter son épouse, sans oublier la famille Balp, de fins connaisseurs des traditions provençales. Nous y

rencontrions aussi parfois le professeur Jean Boutière, directeur de l’Institut d’Études provençales à la Sorbonne depuis 1948, venu se reposer en famille ; je lui dois véritablement l’orientation de ma carrière. C’est par sa volonté, avec l’aide de Jean Bourciez et de Pierre Fouché que fut créé, en Avignon et en 1955, le *1^{er} Congrès de Langue et Littérature du Midi de la France*. Avec mes parents, je pus assister, alors âgée de 14 ans, à quelques séances bien choisies et au banquet final ! Le succès de ces congrès fut tel que l’idée en fut reprise par d’autres équipes et qu’ils continuent d’exister.

Un physique très méridional me valait d’être habillée et coiffée en Arlésienne lors de la fête patronale saint-rémoise, dont le défilé en « Carreto ramado » était le clou ; et Jean Boutière, non content de photographier mon costume afin d’illustrer un de ses cours, me fit promettre de venir le voir à Paris, où nous étions voisins, pour l’orientation de mes études.

Dès lors la voie était tracée ; ayant passé le concours des IPES, je préparai, à partir de 1960 et sous sa houlette, les certificats de licence consacrés aux langues romanes ainsi qu’à la littérature d’oc, puis une maîtrise et enfin une thèse sur la poésie satirique et morale chez les troubadours. Charles Rostaing, lui aussi un ami de longue date de mon père, devait succéder à Jean Boutière, mort prématurément en 1967, et prendre à son tour la direction de ma thèse. En 1969, je devins l’assistante de Charles Rostaing, qui me fut une aide précieuse et auquel je succérai en 1975. J’eus alors à cœur de maintenir et de développer l’enseignement de la langue et de la littérature d’Oc en un milieu encore très jacobin, peu féministe, et les luttes furent nombreuses pour maintenir l’enseignement, conserver puis agrandir les locaux de l’ILLO devenu le CEROC (Centre d’Enseignement et de Recherche

d’Oc), sis au 4^e étage du 16, rue de la Sorbonne ; il fallut attendre 2002 pour qu’un poste de maître de conférences soit créé, ce qui permit à Geneviève Brunel-Lobrichon de me rejoindre. Un couple ami, Vicenz et Carmen Armendares, m’aida pendant plusieurs années à maintenir ouverte la très riche bibliothèque du grand romaniste Istvan Frank, qui, sans leur aide bénévole, serait restée fermée faute de crédits, ou, pire, livrée au pillage. Je créai aussi, aux Presses de Paris-IV, une collection qui comptait onze ouvrages lors de mon départ en retraite, le dernier étant l’édition des *Légendes de l’Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem* (textes latin, d’oc et d’oïl) par Antoine Calvet, et paru en 2000.

Élève-professeur à la Sorbonne depuis 1960, je ne devais quitter l’*alma mater* qu’en 2002, soit quarante-deux ans plus tard !

Suzanne Thiolier-Méjean

Un còp era

Un còp era... Il était une fois... une enfant de paysans du Cantal qui entendait deux langues à « la maison », sans avoir aucunement conscience qu'il y avait là deux langues. Il y avait le « patois », la langue exclusive de ses parents entre eux, avec les voisins du village, avec la famille, avec la tante institutrice qui passait les vacances à la ferme et les grands-parents qui vivaient sous le même toit. Et il y avait le français qu'on lui parlait exclusivement, ainsi qu'à ses frères et sœurs. Bien évidemment, aucun des propos qui se tenaient dans l'autre langue ne lui échappait, mais on ne lui donna jamais l'occasion de la parler... Les siens ne voulaient pas être responsables envers elle des humiliations qu'ils avaient eux-mêmes endurées à leur entrée à l'école (privée catholique semble-t-il utile de préciser, car la chasse au « patois » n'appartenait pas qu'à l'école publique)...

Elle aurait pu, la petite fille, comme tous les petits Cantalous nés après 1955, se contenter de ce français, ne jamais parler l'autre langue et assister, dans l'inconscience la plus totale, à sa mort lente, dans un espace public qu'elle en avait pourtant connu saturé.

Et puis il y a eu LA rencontre, une de ces rencontres qui ont marqué ma vie. Lycée public de Saint-Flour, année scolaire 1970-1971 on nous annonce l'ouverture d'un club d'occitan. Bonne élève – bien que volontiers frondeuse – je me jetais sur tous les apprentissages qui nous étaient proposés en plus des matières obligatoires.

Et là, révélation : le « patois » de la maison était une langue, il y avait une littérature, écrite et orale (notre prof nous encourageait

au collectage des contes, dont ceux de Marie Chevalier, de Ruynes-en-Margeride, édités ensuite par l'IEO). Et puis nous étions juste après 1968, en pleine éclosion des luttes du Larzac, de la *Nòva Cançon Occitana*, du *Teatre de la Carrièra*. Notre prof militant, un brin provocateur, qui venait au lycée chaussé de sabots bruyants, entraîne son cours d'occitan dans la création d'une troupe de théâtre. Claude Alranq, animateur principal du *Teatre de la Carrièra*, vient passer une semaine au lycée. Cours banalisés. Semaine intense d'écriture collective, d'exercices théâtraux. Et nos tournées ensuite dans les villages alentours, avec la pièce « Demorar » qui racontait, de manière très manichéenne, le dilemme d'un jeune fils de paysans entre l'exil parisien (à visser des boulons chez Renault) et le montage d'un GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun).

À partir de là l'occitan, l'autre langue a fait partie de ma vie, mais dans une schizophrénie où je ne pouvais la parler qu'à d'autres que les miens dont c'était pourtant la langue naturelle : ils me l'avaient refusée par amour, comme je l'ai entendu dire récemment par Yves Rouquette. Comment leur renvoyer à la figure ce que, intuitivement, je ressentais comme une erreur faite par eux au nom de cet amour qu'ils me portaient ? Pouvaient-ils deviner que c'était justement ce jeu d'enfant entre deux langues qui me ferait devenir professeur ? Qui me donnerait l'aisance pour en apprendre d'autres ? pour apprendre la relativité des choses et le respect de l'altérité ?

Automne 1973. Toujours frondeuse, au moment d'entreprendre des études, je refuse Clermont-Ferrand, trop près des miens au moment où je revendiquais ma liberté, et je choisis Montpellier où je savais rencontrer Robert Lafont. Nouvelle rencontre. Découverte de l'amplitude de la littérature d'oc, que Robert

Lafont déroulait devant nous, découverte de Mistral dont il connaissait des pans entiers par cœur et qu'il nous apprit à lire, de Max Rouquette et d'autres écrivains contemporains, des « baroques » des XVI^e-XVII^e siècles, pendant que Charles Camproux, dont c'était la dernière année à l'Université, nous amenait sur les traces des troubadours. L'ampleur de la langue des miens à travers l'espace et le temps...

Les études devaient me mener naturellement au métier de prof dont je rêvais depuis toute petite (le modèle de la tante institutrice...). prof de lettres évidemment. Il n'y avait pas encore de CAPES d'occitan, ni d'ailleurs de licence. Et nous savions à l'époque que le CAPES entraînait un exil douloureux : Paris, la Lorraine ou le Nord... Pour moi, la Lorraine sidérurgique, celle qu'on était alors en train peu à peu de détruire, mais qui avait encore cette mémoire ouvrière, cette culture multiple où s'entendaient plusieurs langues : italien, portugais, francique... Une Lorraine qui se révéla accueillante, chaleureuse. Construction de projets pédagogiques « Dialogue de deux régions Lorraine/Languedoc » : contre les stéréotypes, la connaissance de l'autre. Voyage de 80 petits Lorrains à Mèze, au bord de l'étang de Thau, découverte du pastis « maison » qui heurtait leur sens de l'Ordre mais les avait cependant rendus fort joyeux, rencontre avec le leader viticole Janot Huillet et sa faconde, racontant ses combats dans les vignes. Et mes petits Lorrains de dire : « Quand même, Madame, le stéréotype du méridional, y a un peu de ça chez votre copain, non ? »

Retour au pays. Lycée Camargue de Nîmes. Enfin j'allais pouvoir aussi enseigner l'occitan. Il n'y avait pas de cours, Qu'à cela ne tienne, j'en ai ouvert un. Le proviseur ne sachant pas s'il pourrait me payer, je lui ai dit que j'en faisais mon affaire. Bagarre

syndicale. Fin décembre j'apprenais que les deux heures seraient payées. Nous sommes passés peu à peu de 2 heures à 6 heures et à 120 élèves. Projets pédagogiques toujours. L'interdisciplinarité, j'y ai toujours cru et je l'ai toujours pratiquée.

Et puis la fac où je suis maintenant et où je devrais finir ma carrière.

Marie-Jeanne Verny

Tous les chemins mènent au provençal médiéval

J'ai le souvenir qu'enfant, ma grand-mère me lisait, avec un accent bien français, tous les samedis, un poème de Mistral ou d'un autre félibre qu'elle trouvait dans un journal arlésien. Mon père intervenait alors et reprenait la lecture avec une prononciation plus « provençale ». Bien des années plus tard, lors de mes études de lettres à la faculté d'Aix-en-Provence, je découvris la littérature médiévale d'oïl et je commençai alors à apprécier cette période. Encore quelques années, et Jean-Claude Bouvier, l'un de mes professeurs, préfaça *Lou Tresor dóu Felibrige*, publié aux éditions Edisud. Je cherchais à cette époque un sujet de thèse qui allie le Moyen Âge et, pourquoi pas, la région provençale, voire arlésienne. Et c'est avec un grand enthousiasme que je demandai à monsieur Bouvier, assez étonné, s'il accepterait de diriger une thèse que j'avais décidé de consacrer aux textes non littéraires médiévaux arlésiens en langue vernaculaire, cumulant ainsi, pensais-je, mes deux thèmes de prédilection. Certes, j'avais quelque peu oublié que ces derniers n'étaient pour la plupart pas transcrits, encore moins publiés ! Heureusement cependant, quelques érudits locaux du XVIII^e siècle en avaient recopiés quelques-uns. J'appris donc des rudiments de paléographie, et me lançai dans une entreprise laborieuse, mais qui m'a permis de découvrir des gens passionnés, et passionnants, de les côtoyer, de discuter, d'apprendre beaucoup à leur contact.

Je n'étais pas la seule à la faculté d'Aix à passer des heures aux Archives, communales ou départementales, à déchiffrer ces vieux documents, et bientôt nous nous retrouvâmes régulièrement, les docteurs Payan (lui devait décéder assez rapidement, mais Maud

Payan continua par la suite le travail initié par son mari sur le livre de raison de Jacques de la Roque, sujet de sa thèse) et Pierre Paul, qui travaillait sur les archives de Châteaurenard. Naquit alors le projet de publier sous l'égide de Jacques Monfrin tous ces documents médiévaux dont la plupart étaient totalement inconnus, mais dans lesquels résidaient plus ou moins l'histoire d'Aix, d'Arles et de Châteaurenard. Malheureusement, le projet ne put aboutir, et certains de ces textes furent édités par la *Revue de Langue d'oc*.

Une autre aventure fut celle de la copie en rhodanien du XIV^e siècle conservée aux Archives Communales d'Arles des statuts de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, que j'eus la possibilité de transcrire et de publier avec le professeur Ricardo Cierbide. Là aussi, la rencontre avec R. Cierbide et son épouse, lors d'un colloque de l'AIEO à Toulouse, fut le début d'une amitié en même temps que d'une collaboration intellectuelle dont je retirais tout le profit, tant était forte leur personnalité. C'est d'ailleurs à l'occasion de ces colloques que je fis la connaissance de gens à la culture immense et qui partageaient volontiers leur savoir, au grand plaisir de tous.

À Aix-en-Provence toujours, j'eus l'occasion de rencontrer Claude Mauron, grâce à qui, entre autres, j'ai pu enseigner la langue et la littérature d'oc médiévale à la faculté. Ce furent des années fort agréables, car les étudiants étaient bien souvent, pour la plupart, intéressés par cette période, cette langue, et surtout cette littérature dont ils avaient entendu parler, mais qu'ils connaissaient assez mal. Cela donna lieu à des échanges, aussi bien avec les étudiants du programme Erasmus qu'avec les autres.

C'est ainsi que, grâce au provençal médiéval, j'ai pu aller à la rencontre du passé de ma ville, et de ma région, mais aussi à celle

de personnes, nombreuses, qui partagent bien souvent le plaisir de la culture mais aussi celui de la quête, et de la recherche.

Marie Rose Bonnet.

Mon initiation à la culture d'oc

Toutes les langues romanes ont été l'objet de mes recherches en tant que professeur de philologie romane à l'Université Fédérale de Minas Gerais, à Belo Horizonte, au Brésil. En plus des langues officielles, les langues régionales ont toujours été ma passion. J'ai choisi l'occitan pour plusieurs raisons.

C'est la langue des troubadours, qui est constamment le sujet de mes cours à la faculté. De cette façon j'ai découvert les *trobairitz* dans le livre de Pierre Bec *Les chants d'amour des femmes troubadours* ; et surtout dans celui de Meg Bogin - *The Women Troubadours* – qui a publié une œuvre en anglais sur les *trobairitz*. L'expérience des chansons de *trobairitz* m'a amenée à écrire une thèse sur elles. J'ai donc décidé de faire une étude comparative des chansons de femmes de la Romania : les *trobairitz*, les chansons de toile (du nord-est de la France) et les chansons d'ami galiciennes-portugaises.

Grâce à un congé de la part de mon université et à une bourse de la CAPES (un organisme du gouvernement brésilien pour la recherche). J'ai passé 4 ans à Poitiers, où j'ai soutenu ma thèse de doctorat au Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale : *Les voix de femmes dans l'univers roman médiéval*, publiée par l'ANRT, 2005.

Pendant les années passées à Poitiers j'ai rencontré Liliane Jagueneau. Maître de conférences à la Faculté de Lettres et de Langues, à l'université de Poitiers. Elle enseignait la linguistique française et s'occupait des langues régionales : l'occitan et le poitevin saintongeais, qu'elle soutenait avec ferveur. J'ai suivi ses cours d'occitan moderne, où j'ai rencontré les écrivaines Marcela

Delpastre, Louisa Paulin et d'autres écrivains occitans. Liliane – en tant que présidente de l'I.E.O. de la Vienne, dont je suis membre – organisait des conférences avec des spécialistes en langue et littérature occitane tels que Pierre Bec, Yves Lavalade, l'écrivain Jean-Claude Forêt, et d'autres. Il y avait aussi, annuellement, une présentation de l'événement *Ecrivains Présents* (de littérature occitane). Je découvrais ainsi les merveilles de l'occitan moderne du point de vue linguistique et littéraire. Je cite ici quelques travaux de Liliane sur l'occitan : *L'occitan parlé à Lespignan (Hérault)*, *la langue des viticulteurs* (1976), *L'Ega blanca et autres racontes de maquinhons* (1978), *Edition de textes oraux occitans* (1979), pour ne citer que ses premières études, puisqu'elle a une production énorme centrée sur le poitevin saintongeais.

En évoquant Liliane Jagueneau, qui a relu toute ma thèse, je voulais lui rendre un hommage *in memorian* car elle a quitté trop tôt cette vie.

Pendant les années passées en France j'ai eu des contacts avec la bibliothèque du CEROC et de la Sorbonne, où j'ai eu le plaisir de rencontrer Madame Suzanne Thiolier-Méjean et ses ouvrages, qui m'ont orientée vers d'autres chemins de la langue occitane. Je me rappelle particulièrement une invitation à participer au colloque sur le multilinguisme au Moyen Âge, au cours duquel j'ai présenté une étude sur les troubadours galiciens et Raimbaut de Vaqueiras.

La revue *La France Latine*, publiée auparavant par le CEROC, et maintenant par l'Université Rennes 2 sous le nom de *Revue D'Etudes D'Oc* a été un instrument important en tant que source bibliographique, pour mes recherches et aussi pour en publier le résultat.

Mon premier contact avec d'autres occitanistes hors de la France était au Congrès de l'A.I.E.O. tenu à Vienne. J'y ai présenté un travail sur la Comtesse de Die, et j'y ai rencontré Angelica Rieger et Saverio Guida travaillant eux aussi sur les *trobairitz*. Ensuite j'ai participé aux congrès de l'A.I.E.O. à Messine, à Bordeaux, à Aix-la-Chapelle, à Béziers. À chaque fois je nouais des contacts productifs et encourageants avec des spécialistes de l'occitan.

Viviane Cunha

La scoperta della letteratura provenzale

Il mio primo incontro con la letteratura provenzale medievale risale a diversi anni fa, durante il corso di Filologia romanza tenuto da Aurelio Roncaglia nell'aula 1 della Facoltà di Lettere della Sapienza.

Il corso era sulla metrica e dopo un'introduzione sulla disciplina, Roncaglia entrò nel merito della nascita della lirica romanza a partire da quella trobadorica.

Il programma prevedeva la lettura dell'*Antologia della letteratura medievale in lingua d'oc e d'oïl* da lui curato.

Fu una scoperta. Ricordo che all'inizio fui stupita e disorientata. Il linguaggio, le immagini, le metafore, i contenuti mi erano in parte familiari avendo studiato la letteratura italiana, ma al tempo stesso stranianti e affascinanti. Fui infatti affascinata dalla levità della canzone sul biancospino e dalla sofferenza che emerge dal canto di penitenza di Guglielmo IX, divertita dalla lirica del gatto rosso, catturata dall'ironia graffiante della pastorella di Marcabruno.

La ricchezza della produzione trobadorica e del gioco intertestuale mi si svelò poi nella sua pienezza quando scoprii nel corso della mia tesi di laurea sul *Partenopeus de Blois*, la questione Carestia di cui Roncaglia fu l'interprete più importante.

Capii allora e apprezzai la bellezza di un linguaggio, quello lirico, che si rivela universale e che dietro di esso si cela la storia, la Storia, e l'ideologia.

Questa scoperta mi trascinò nella realtà del Medioevo, così troppo disprezzato ancora oggi, e da allora non sono più riuscita a

disinteressarmene. Anzi. Più studio il Medioevo, più vi riscontro chiavi interpretative del presente, e quindi del futuro.

Addolora purtroppo che il mondo della cultura spesso faccia proprio il pregiudizio di matrice umanistica, e non consenta alle nuove generazioni di godere pienamente della ricchezza culturale del mondo medievale, soprattutto quello più antico.

Il mio impegno quotidiano nella docenza come nella ricerca è allora quello di cercare di svelare agli occhi ingenui degli studenti il quadro sontuoso della civiltà cortese, nelle sue contraddizioni ma in modo indiscutibile anche nelle sue gioie preziose, perché apprezzino un passato che non passa e che si fa presente ogni giorno.

Lucilla Spetia

De la Catalogne à l'Occitanie

Grandir dans la Barcelone des années soixante ne pouvait que me pousser vers l'occitan. La répression linguistique du franquisme, dont me parlaient mes grands-parents, n'existe plus. Nulle contrainte donc à s'exprimer sur la sphère publique en catalan, que nous parlions exclusivement en famille. Les livres dans cette langue pour enfants, puis, l'âge venant, les ouvrages plus sérieux, étaient nombreux à la maison, où l'on m'a très vite mis dans les mains une grammaire catalane à laquelle il était encore impossible d'accéder en milieu scolaire. Le castillan était, en effet, la langue de l'école et de la plupart des media, mais je n'ai jamais vécu cela en termes de diglossie, de relégation de ma langue maternelle. Au contraire, dans le milieu où j'évoluais habituellement, le catalan était une façon d'affirmer un enracinement ancestral dans notre pays, la Catalogne ; une façon de se l'approprier aussi. C'était la langue du cœur, avec laquelle j'écrivais les poèmes d'adolescence. Elle avait ses plus hautes lettres de noblesse intellectuelle et érudite, ne serait-ce que par les traductions des classiques latins et grecs de la collection bilingue Bernat Metge, souvent consultées. Cela ne m'empêchait pas d'éprouver un grand respect envers la littérature castillane, en particulier du siècle d'or, que m'enseignait un excellent professeur d'origine navarraise : si besoin était, l'éloge de Barcelone par Cervantès correspondait à une ouverture chez les écrivains, absente des milieux politiques. Elle est de mise encore dans les milieux intellectuels et universitaires espagnols, où l'on peut parler sereinement du procès d'indépendance en cours.

Ma famille, surtout du côté de ma mère, était de longue date engagée dans le nationalisme catalan, que ce soit dans un parti

politique de la droite modérée ou dans les institutions municipales de Barcelona ou que ce soit dans l’Omnium Cultural et dans la vie associative, en particulier le Centre excursionista de Catalunya. C'est par ce biais que le lien étroit entre la Catalogne et l'Occitanie m'est très tôt apparu : les randonnées dans les Pyrénées, mais surtout les lectures ou les conversations avec des proches ont été décisifs. Je me souviens d'avoir découvert dans la bibliothèque de mon grand-père la traduction catalane d'un livre de Robert Lafont, peut-être la *Révolution régionaliste* (1967), ainsi que la courte monographie de Rafael Dalmau sur Muret (1960). Cette bataille apparaît dans notre imaginaire comme la fin du rêve de la création d'un État catalano-occitan. Bien entendu, la « réalité » historique sur cet événement, qui ne saurait se prêter à des interprétations uchroniques, est bien plus complexe, et l'un des plus grands bonheurs de ma carrière a été, en 2013, d'avoir prononcé les conclusions au colloque du centenaire qui s'est tenu à quelques encablures du lieu de ce combat décisif. Sans aucun doute mon choix du Moyen Âge se mêle inextricablement à un autre imaginaire qui présente cette période comme celle de l'indépendance catalane et de l'expansion méditerranéenne de la Couronne d'Aragon, telle qu'elle était décrite dans l'*Història de Catalunya* de Ferran Soldevila que j'ai vite fréquentée.

Dans mon enfance aussi, la langue d'oc m'est apparue comme celle des troubadours. Nous passions l'été dans un village de l'arrière-pays de Barcelone, où la famille de Riquer avait également une maison ; c'étaient des amis et, grâce aux travaux de Martí, qu'on voyait peu, et à la gentillesse d'Isabel, j'ai su qu'on pouvait consacrer son existence à l'étude de la riche culture occitane du Moyen Âge. Après avoir fait ma première année d'histoire à l'université de Barcelone, j'ai poursuivi des études à Aix-en-Provence, réalisant deux licences, en histoire et en

linguistique, surtout provençale. Même si la graphie mistralienne, adoptée par certains des professeurs d'Aix, me semblait rendre inutilement difficile la langue, du moins pour un Catalan, et de rompre avec la tradition des textes médiévaux eux-mêmes, j'ai appris alors les méthodes érudites de l'étude de la langue d'oc, celle des troubadours. À l'époque, j'ai eu la chance de fréquenter Gérard Gouiran qui finissait sa thèse d'État sur Bertran de Born, mais qui fort modestement suivait les cours avec les autres étudiants ; il m'a beaucoup appris pendant la rédaction de mon livre *La vielle et l'épée* (1989).

Les relations entre la Catalogne et la Provence ont logiquement fait l'objet de mes premiers travaux d'historien, et j'ai passé l'année de ma maîtrise à dénicher en archives les chartes sur le gouvernement du comté par la maison de Barcelone dans les années 1112-1245. Mon élection à l'université de Poitiers m'a placé dans les lieux mêmes des premiers troubadours ; elle m'a permis de poursuivre mes travaux sur eux et, plus généralement, sur l'Aquitaine. Pourtant, réaliser ma carrière en France, alors que l'université de Barcelone n'a pas voulu de moi, m'a contraint à rédiger en français et, de plus en plus, en anglais eu égard à mon domaine actuel de recherches sur l'Empire Plantagenêt et à l'anglophonie prépondérante dans les échanges internationaux. Il n'empêche que les ouvrages en catalan et en occitan, que ce soit d'érudition ou de fiction, continuent de s'entasser sur mon bureau ou sur mon chevet. Leur langue m'émeut toujours. Or, je ne retrouve cette touche affective dans la lecture, dans l'écoute ou dans la pratique d'aucune autre.

Martí AURELL

Souvenirs du CEROC

Dans les années 1983-1987, j'ai été « docteurant » inscrit au CEROC à la Sorbonne en tant que boursier du gouvernement français. Les souvenirs de cette époque me reviennent de temps en temps comme des images apparues dans le kaléidoscope : l'accueil gracieux du professeur Suzanne Thiolier-Méjean, l'atmosphère sympathique des locaux (créée principalement par les assistants Monsieur et Madame Armendares), la bibliothèque précieuse léguée par la veuve d'István Frank ainsi que les amis que je me suis fait là-bas. À un étudiant japonais venu de l'autre sphère du monde, décidé audacieusement à faire des recherches sur la poésie des troubadours (principalement sur Folquet de Marseille), ce milieu était justement propice.

Avant moi, quelques Japonais y avaient étudié auprès de Jean Boutière : entre autres, Noriyoshi Miyake, mon initiateur à l'ancien occitan, Yotaro Takatsuka et Shunichi Niikura. C'était Miyake qui m'avait présenté le professeur Thiolier-Méjean. Pendant mon séjour à Paris, j'ai aussi suivi les cours de Jacques Monfrin (philologie romane) et de Jean Dufour (paléographie et codicologie) à l'EPHE (IV^e section). Ce qui m'a permis de traduire en japonais le grand ouvrage classique de Bernhard Bischoff *Paläographie des römischen Altertums und des abendländischen Mittelalters* (1979, 4e éd., 2009) avec Shoichi Sato (historien médiéviste) pendant que ces enseignements m'aidaient énormément à enseigner les philologies occitane et française à Tokyo.

En été 1994, lors du congrès de l'AIEO tenu à Vittoria (ville basque en Espagne), une « bande » liée au CEROC s'était réunie :

Georges et Florence Bonifassi, Brigitte Saouma, Malte-Ludolf Babin, Hans-Christian Haupt, Antoine Calvet et moi. Le congrès de l'AIEO organisé tous les trois ans est en fait une bonne occasion de nous revoir. C'était un grand honneur pour moi d'avoir été invité par Madame Thiolier au colloque organisé pour marquer le cinquantenaire du CEROC (en décembre 1999). Trois invités venus de loin, Aimo Sakari, Max Pfister et moi, avons pu séjourner dans l'appartement situé à l'étage supérieur (en mansarde) de la Sorbonne. Le premier jour du symposium, à six heures du matin, on m'a réveillé en frappant à la porte de ma chambre en disant « Le petit-déjeuner est prêt ! » C'était Monsieur Sakari. Il était matinal et tellement gentil qu'il l'avait déjà préparé, malgré son âge. Il avait acheté des baguettes à la boulangerie à la rue Saint-André-des-Arts pour nous trois. Nous avons pris ensemble le petit déjeuner dans le salon. Le lendemain matin, c'était naturellement moi beaucoup plus jeune, mais embrouillé par le décalage horaire, qui suis allé chercher la boulangerie à cinq heures du matin autour de la Sorbonne.

István Frank, personnage important pour l'établissement du CEROC, vieil ami de Aimo Sakari (voir son article émouvant sur leur amitié:

« Les débuts parisiens d'István Frank », *La France Latine*, t. 129, 1999, pp. 21-31), nous a laissé bien des études solides et fondamentales pendant sa vie courte et mouvementée. Si le ciel lui avait permis de se consacrer aux études occitanes encore quelques dizaines d'années, il aurait pu nous fournir, outre son *Répertoire métrique de la poésie des troubadours* (1953), un instrument de travail aussi indispensable que celui de Pillet et Carstens. L'index bibliographique, aussi minutieux qu'exhaustif, complément à la *Bibliographie der Troubadours* de Pillet et Carstens, recueillie dans sa *Répertoire métrique* (tome II, pp. 83-

192), m'autorise à l'affirmer. Son article « De l'art d'éditer les textes lyriques », paru dans le *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel*, 1955, t. I, pp. 463-475, n'en reste pas moins encore capital pour l'« ecdotique » des troubadours. Je viens de lire la *Première leçon de philologie* d'Alberto Varvaro (traduite en 2016 par Jean-Pierre Chambon et Jan Greub). Le philologue italien récemment décédé, y a insisté sur la distinction entre les erreurs « conjointes » (des copistes successifs) et les fautes « indifférentes (*adiafores*) » (celles commises indépendamment par des copistes) parmi les fautes communes. Il s'agit d'une position prudente et modérée, un peu comparable à celle de Frank selon moi. Je ne peux oublier une scène charmante : chaque fois que je rédigeais un brouillon de ma thèse, Madame Thiolier venait gentiment le corriger. Un jour, elle m'a rendu un cahier de corrigés couvert de graffitis de diverses couleurs, en s'excusant de ce que sa fille avait fait. Le CEROCC me reste un lieu inoubliable.

Naohiko Seto

Mémoires d'un Béotien

Je ne savais rien de la langue d'oc – *a fortiori* de sa littérature – sinon qu'un folklore dit provençal avait été fort à la mode au tournant du XXe siècle grâce à quelques cénacles d'écrivains, souvent politiques, issus de cette province méditerranéenne dont les œuvres ont laissé dans nos salons parisiens le sillage odorant d'un « accent du Midi » aux saveurs capiteuses, qui venait rehausser les pâleurs chlorotiques de notre admirable langue française.

Première rencontre. Celle d'un camarade d'hypokhâgne à Louis-le-Grand, latiniste féru d'archéologie, qui m'offrit d'entrer dans son itinéraire personnel, à condition de venir un mois d'été piocher sous sa gouverne autour d'une cupule réputée sacrificielle non loin de villages et hameaux écartés de Haute-Corrèze. De l'occitan, il ne m'apprit pas grand-chose encore, et je ne savais pas que l'attrance ressentie pour le pays allait faire d'elle-même le nécessaire. Quelques années plus tard, devenu conseiller littéraire aux éditions du Seuil, j'allais visiter le site de Ventadour que le même amateur impénitent¹ avait entrepris de fouiller avec des scouts. En redescendant de ce piton superbe, je m'enquis d'une maison. Il y en avait deux à vendre et la seconde me plut au point de devenir le paradis rustique de mes étés de citadin. En attendant que déferlent sur nous mai 68 et Soljenitsyne, et que Paris, ses pompes et ses œuvres, me vomissent pour me rendre à la périlleuse liberté où je comptais survivre en écrivain, traducteur, scénariste... Ma seule sécurité tint dès lors pour des

¹ Robert Joudoux avait aussi refondé la revue *Lemouzi*.

années à cette pauvre chaumière de granite, à quelques pas de la haute citadelle poétique.

Je mis quelque temps à apprendre de quelle poésie elle rayonnait sur nous. Par chance et malchance conjuguées, ces années 70 furent aussi les dernières de l'ancien monde paysan où tous, autour de nous, avaient encore des bêtes à soigner, du foin à rentrer et du seigle et des raves, et fréquentaient encore des marchés où les « expéditeurs » en blouse leur tapaient dans la main en sortant des billets, le tout dans une langue dont le chatoiement d'or aussitôt m'apparut comme un trésor, l'occitan.

En dix ans, tout cela, corps et âme, avait disparu, ne laissant même pas, comme à Ventadour, le témoignage de ruines arrogantes contre le ciel mais un silence honteux qu'ourdissaient les fils et les filles autour de leurs pauvres parents réputés dépassés, révolus.

Dans cette apesanteur angoissante, ne restaient en pâture à ma curiosité linguistique que quelques occitanistes militants – pour la plupart étrangers au Limousin – chez qui un certain gauchisme identitaire doublé d'irrédentisme aquitain avait comme succédé à l'âme populaire. Parmi eux, des gens de conviction élargie osèrent adopter et rejoindre l'homme du Nord, catéchumène tardif d'une cause qu'il n'épousait certes pas comme eux, mais doté d'une énergie suffisante pour qu'en 1987 vit le jour ce « carrefour » au nom programmatique, ambitieux d'accueillir tous les nobles courants d'air.

Et en particulier le souvenir vivant des poètes qui, en ce XXe siècle ingrat, avaient poursuivi la création langagière et spirituelle... En particulier donc, notre voisine Marcelle Delpastre, dont j'avais jadis en éditeur échoué à publié les œuvres

courtes au Seuil, et dont à présent Miquela Stenta m'apprenait à prononcer les vers... Je le faisais avant même d'en comprendre les mots, ainsi que j'avais fait auparavant de Nietzsche avec un vieil instituteur rhénan qui tentait, avec une stupéfaction atterrée, de me faire scander *Zarathoustra*.

De sorte que, grâce à la Marcelle, et poussé par la provocation permanente qu'élevait contre le ciel la silhouette déchirante de Ventadour, nous entreprîmes ensemble de tirer de son assouplissement et servir la tradition troubadouresque. A commencer par celle de Bernart. En traduisant de l'allemand l'*Introduction* à la vieille édition de Carl Appel, puis la réédition des *Chansons d'amour* par Moshé Lazar qui, de Berlin à Jérusalem, toutes deux nous faisant mesurer la dimension mondiale des trésors que les romanistes chantaient et disséquaient avec une égale ferveur sous l'égide de l'Association internationale d'Études occitanes (AIEO).

Suivirent plusieurs cycles de fêtes célébrés entre les remparts, puis des colloques internationaux sur les grands troubadours en leur lieu ou berceau baptisés « trobadas », puis les publications de plus en plus diverses et, sur place, la fondation et refondation contre vents et marées politiques et anti-culturelles, d'une librairie baptisée Bouquinerie, apte à diffuser nos travaux et rester sentinelle d'intelligence pour les gens de notre terroir. Une illusion tenace s'est entre-temps évanouie (mais gare à sa renaissance par nous ou d'autres teigneux !) celle de réussir à développer du même pas l'aventure artistique et savante et l'aménagement du site de Ventadour à l'intention du visiteur populaire comme manifeste culturel, historique, et paysager de l'art d'aimer par le chant poétique et la beauté du geste.

Heureux depuis un an d'avoir passé la présidence de ce carrefour des quatre vents au poète occitan né à deux pas, Jean-Pierre Lacombe, secondé d'une équipe où rayonne le talent du musicien chanteur Olivier Payrat, au sein d'une mouvance passionnée et fidèle dont nous tentons d'accueillir les désirs autant que les performances, nous désirons encore aborder, si Dieu le veut, quelques audacieuses traversées comme l'anthologie du grand Martin de Riquer ou de raretés encyclopédiques comme l'*'Elucidari* qui fut le B-A BA du prince Gaston Phébus, ou encore l'œuvre diverse et audacieuse que tient à nous confier, trouvaille après trouvaille, notre chère florentine Lucia Lazzerini.

Reste à savoir ce que cette ouverture à l'occitan proche et lointain a pu apporter au Béotien qui en fut l'un des acteurs ; certes tout l'enrichissement d'une palette de savoir aimer et de savoir dire qui a profondément fécondé l'Occident, et que la France rechigne jusqu'ici à incorporer à son trésor. Ce chauvinisme, accentué des dérives d'un républicanisme parigot-centré est si contraire à l'esprit de notre tradition – au moins jusqu'à François 1^{er} - qu'il devra présenter des excuses à l'intelligence. Doit-on rayer de nos mémoires la Renaissance italienne ? Continuer à produire comme l'a fait justement le Seuil l'année de mon départ, une anthologie des troubadours sans un mot d'occitan, alors que l'admirable essai d'Henri-Irénée Marrou était dans la même collection ? Faut-il qu'un professeur au Collège de France comme Michel Zink prenne sa retraite pour commencer à publier les œuvres que lui dictait sa ferveur (bien cachée) pour la lyrique occitane ? Quand l'immense poète américain William Merwin, que j'ai l'honneur d'aimer et traduire en français, considère la lyrique d'oc que lui a conseillée Ezra Pound comme fondatrice de sa propre vocation ... de quoi donc nos magistères ont-il si peur ? Pourquoi ne sont-ils pas au premier rang des promoteurs d'un enseignement universel

en terre d'oc de la langue natale ? Leurs manières étriquées sont tout juste capables d'entretenir ou susciter au Sud des clans d'occitanistes tout aussi rétrécis, calotins rassottés qui réduisent Rouquette et Manciet à des dimensions localistes, alors qu'ils sont les frères de Servantès, Dante, Hugo et Claudel.

Gens d'Athènes, aurait dit saint Paul, détendez-vous, ce sont les mêmes dieux que vous aimez sous d'autres noms et la même déesse tutélaire, Athéna, sainte parèdre de la Vierge, notre Sophia éternelle qui vous inspire et protège. Qu'un Béotien le dise est un signe qu'il voudrait, au moins à votre égard, encourageant.

Luc de Goustine

Un provençal aux multiples facettes

Pourquoi dire d'oc en langue d'oui ? L'héritage familial, composé de racines occitanes côté Provence (dont une longue lignée cannoise) et côté Nissa (de l'arrière-pays), se doubla très tôt d'une atmosphère culturelle, selon divers registres, du folklorique au poétique, du religieux au politique, du musical au culinaire, paradoxalement dans un contexte de hussards de la République (ç'aurait pu être des adeptes du *sinhal*), et, non moins paradoxalement, entretenue et sans cesse ravivée surtout du côté paternel, pourtant d'ascendance italo-suisse. Le tout, mêlé à diverses circonstances ponctuelles, créa des attachements épars autant que variés où, pêle-mêle, s'empilaient les Noëls de Saboly, des proverbes ou expressions de ma grand-mère de Fayence, les recettes de *tourta de blea* ou de *fassum grassenc*, et bien sûr l'omniprésente, l'omnipotente, l'obsédante référence Mistral, mais aussi, un peu en marge, l'archéologie de la Provence romaine, et encore la recherche des traces grecques sur le territoire côtier comme dans le vocabulaire des pêcheurs.

Se développa alors une sensibilité occitane, qui, cultivée dès la prime enfance (chants et poèmes notamment – et un bien-aimé parrain félibre fort libre), fut confortée à l'adolescence, sous la férule de Mestre Coumpan – le premier des *Berlugans* –, par quelques cours de nissart, ce parlà rugous », cette « lenga dei baus e dei valada », comme il disait. C'est à cette époque que, décidément porté par un tropisme d'Occitan extrême-oriental, j'écrivis mes premières notations, restées inédites, mais promesse et prémisses d'un livre toujours encore futur, sur une réalité d'oc : il s'agissait alors de brèves considérations sur les fruits dans les arbres peints par Ludovic Brea, mis en rapport avec quelques oranges que j'apercevais au bord de la route de la côte, quand il

s'y trouvait encore des orangers. En attendant l'improbable ouvrage, je fis part, bien plus tard, de quelques-unes de mes idées obsessionnelles dans deux publications sur ces peintures².

Pour le reste chaque occasion fit le larron : pour un colloque tourangeau sur « l'idée latine », je m'attachai à une étude sur les racines gréco-latines de la Provence telles qu'on pouvait les fantasmer plus que les prouver³, avant, deux décennies plus tard, d'en tirer des conséquences comparatives entre Mistral et Maury⁴; d'une étude sur l'équitation et des représentations poétiques qui lui sont attachées, j'extrayais trois articles autour du Gascon Guilem Ader⁵; puis, plus récemment, je tentai une analyse

² ¹ « Une petite musique nissarde en peinture » in Guy Latry (éd.), *La voix occitane, Actes du VIIIe Congrès de l'Association internationale d'Etudes Occitanes, 12-17 octobre (sic) 2005*, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2009, pp. 631-642, « *Folla dansa, mortala grevansa* Albarn c. 1485 », in Joan-Frances Courouau, Frances Pic e Clara Torreilles (ed.) *Amb un fil d'Amistat. Miscellaneus oferts a Felip GARDY per sos collegas, sos discipols e sos amics*, C.E.L.O., Toulouse, pp. 355-366.

³ « Carle Maury, un helléno-latin ? Genèse d'un paralogisme », communication au colloque *L'idée latine autour de 1900*, Azay-le-Ferron, 13 septembre 1991.

⁴ 2014 « L'être-provençal, philhellène et gallo-grec (Mistral et Maury)? », communication au colloque *Lire Frédéric Mistral en 2014 : thèmes, formes et langue d'une littérature*, Université Paul-Valéry Montpellier 3 / Béziers, CIRDOC, 20-21 novembre, in Jean-Yves Casanova, Jean-François Courouau, Philippe Martel (éds), *Sus la mar de l'istóri, Lectures et réceptions de l'œuvre de Frédéric Mistral*, « Etudes et textes occitans », Classiques Garnier, 2018, pp. 215-233.

⁵ « Descriure é lous heits é la gouerre », colloque Guilhem Ader, Lombez, 15 septembre 1991. In Philippe Gardy (éd.), *Guilhem Ader (1567?-1638), actes du colloque de Lombez*, Centre international de Documentation occitane, Béziers, 1992, pp. 103-118; « Le cheval-léger gascon et son roussin : *Adrestats aus coumbats e mestié de la gouerre* », communication au colloque international Le cheval et la guerre, Palais Farnèse, Piacenza, 24 septembre 1999. In Daniel Roche (dir.), *Le Cheval et la Guerre du XVe au XXe siècle*, Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, Paris, 2002, pp. 221-

sémiotique des choix des félibres au moment de la *declaracioun di jóuini felibre federalisto*, en 1892⁶. Etc.

Mais le passage à l'écriture d'oc – ou même à la focalisation sur la seule culture occitane – n'aura jamais lieu, pour autant qu'entre les directions privilégiées par une vie et telle ou telle aspiration se creusent des écarts imprévisibles et pas toujours déjoués, qu'entre ma « carrière » universitaire et l'occitanisme, disons,

assatz hi a pas e camis

Car trop son nostras terras lonh.

Jamais, pourtant, *trobadors* ni *trobairitz* ne me quittèrent depuis le temps lointain où j'ai découvert Jaufre Rudel, non plus que le grand événement de l'an 1492 qui est pour moi, insinuerai-je par quelque provocation, la publication du premier livre en nissart, le *Compendion de lo abaco* de Frances Pellos : régulièrement ils m'ont permis, fût-ce par une simple citation ici ou là, d'alimenter de nouvelles réflexions à partir d'anciens penseurs.

Michel Costantini

231; « *Lou gaujous passetemps*. Du cheval de guerre aux ‘joyeux passe-temps’ équestres du gentilhomme gascon », communication au colloque Le cheval et les loisirs, Paris, septembre. In Daniel Roche (dir.), *A cheval ! Ecuyers, amazones et cavaliers*, Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, Paris, 2007, pp. 84-93.

⁶ « La bifurcation : félibres fédéralistes et régionalistes », XIIe Congrès de l'Association Internationale d'Études Occitanes, *Fidélités et dissidences*, Albi, 10-15 juillet 2017. A paraître sous le titre « *Fan de brut* : bifurcation chez les félibres ».

De Paris à Foix

Né à Paris, c'est en Ariège, où je vais régulièrement passer mes vacances, depuis toujours, dans notre maison de famille, que j'ai commencé à m'intéresser à la culture occitane.

Si l'occitan n'était pas la langue de mon milieu familial, il en restait cependant quelques traces dans le français parlé par mes parents et grands-parents, ces derniers, surtout, ayant vécu à une époque où la population ariégeoise était encore majoritairement occitanophone (à Foix, par exemple, l'occitan était bien plus employé que le français jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale).

A ce titre, je me souviens d'expressions reprises souvent par ma grand-mère paternelle, et qui me reviennent spontanément : « *Quand parlan del lop, de la mata sòrt* », « *Tota oèlha que belega pèrd un mossèc* », « *A Varilhas son las polidas filhas, mès a Dalon, la flor* », « *Arcana del maitin tira le lauraire de per la laura, arcana del ser fa mal a res* », etc..

En outre, il était coutume de parler occitan au chien (classique...) : « *Defòra !* », « *Colca-te !* », « *Ven ací !* » : mes premiers mots d'occitan. Je pensais que c'était du français réservé à un usage particulier ...

De plus, j'allais jouer avec les enfants de la ferme située à côté de chez moi. Là, l'occitan était pratiquement la seule langue utilisée. J'ai encore en mémoire ces jours de moisson qui se finissaient par un repas autour d'une grande table au cours duquel résonnait l'occitan, plus particulièrement ce languedocien méridional fuxéen, que j'ai bien à l'oreille, et dont l'une des caractéristiques

est l'emploi du « l interdental » ([ld] ou[ldz] : *oèlda, pescaldons, aguda, Montgadard*, pour *oèlha, pescalh(j)ons, Montgalhard*), assimilable au « d cacuminal » calabrais, sarde ou corse ([a *gaddina*]) : un substrat identique ? Je sais que ces sonorités m'avaient marqué.

Mon intérêt pour l'occitan fut donc précoce.

Autre souvenir : une émission de la télévision régionale présentant Mans de Breish en train de chanter au pied des tours de Carcassonne : « *Coma d'ausèls dins la plana se lèvan las votz occitanas, se pausaràn pas de longa, morís pas atal una lenga...* »

Puis, deux découvertes, par l'intermédiaire d'un ami qui faisait ses études à Toulouse :

Tout d'abord, les premiers chanteurs occitans : c'était le temps de la « nouvelle chanson occitane ». J'écoutais ainsi, en boucle dirais-je, Mans de Breish, Marti, essentiellement, Broglia, Delbeau, Patric, Los de Nadau, Los caminaires d'Oc, Joan-Pau Verdier, Mauris, Daumas, Guy Bonet, etc., des Catalans aussi : Raimon, Lluis Llach, Pi de la Serra, Jordi Barre. Je connaissais les paroles par cœur et m'initiai ainsi à la variété dialectale de l'occitan.

Ensuite, une annonce dans un journal occitan, *Lucha occitana*, pour un cours d'occitan à Paris où je me précipitai. C'était le cours de Marcel Baïche, qui avait lieu tous les mercredi après-midi au lycée Lavoisier. Je découvris avec un grand bonheur la littérature d'Oc. Le professeur nous faisait étudier des textes tirés, en particulier, du cours du Collègi d'Occitània. Mon premier auteur occitan : Charles Camproux : « *Ieu soi un pastre de montanha e me care mai qu'un rei. Agachatz aquel bòsc amb sos*

carrals solombroses, los arbres penjan la tèsta de caire e se parlan [...]».

A 15 ans, je lus *Mirèio*, dans l'édition de Garnier-Flammarion, une révélation (« *J'aurais pu fixer le jour où cette poésie a fait irruption dans ma vie, le jour où j'ai découvert que la langue des paysans, que je savais sans avoir jamais eu besoin de l'apprendre, était aussi la langue des poètes* » écrivait André Chamson), commençai à puiser abondamment dans le Trésor du Félibrige, le dictionnaire d'Alibert, également (réduction languedocienne du précédent), et m'imprégnai des écrits de Pierre Bec sur la linguistique d'Oc (auteur du remarquable *Que sais-je* sur la langue occitane, entre autres).

Le premier livre occitan que je me procurai, à la librairie de Foix, où l'on trouvait également les derniers disques occitan sortis, fut le *Vocabulari occitan* d'André Lagarde. Je me plongeai dans les *Eléments de grammaire du dialecte de Foix* de Paul Sicre (1909) que j'eus la grande joie d'exhumer d'un tiroir oublié de la maison familiale. Enfin, je commandai directement à leur auteur, Roger Barthe, que mon professeur d'occitan connaissait, les lexiques *occitan-français* et *français-occitan*.

Grâce au professeur Baïche, j'adhérai aux Amis de la langue d'Oc à Paris, dont je suivis toutes les réunions, le samedi après-midi : excellente formation à la culture d'Oc. J'assisai au Félibrées de Sceaux et pris naturellement contact avec le Félibrige.

Je rejoignis aussi l'IEO-Paris, alors assez actif, puis même, un temps, le mouvement Lucha occitana, en concurrence avec VVAP qui venait de se créer. Mais ceci est une autre histoire...

Les cours d'occitan, d'une part, les chansons occitanes, d'autre part, me permirent d'acquérir un vocabulaire de base et de

commencer à parler un peu la langue. Je me perfectionnai ensuite pendant les vacances, en pratiquant avec les « locuteurs naturels » de ma connaissance, un peu surpris de voir un « parisien » qui voulait parler « patois » (*« Pourquoi ? Quelle idée ? Cela empêche de parler français correctement... Quand j'étais jeune, à l'école, on nous interdisait de le parler, et maintenant on le réapprend ?! [...] »*, etc, etc...). Il faut dire que l'emploi du « patois » était pour nombre d'entre eux (certains, rares, avaient conscience de parler une langue comme les autres) réservé au monde paysan et l'occitan réduit ainsi à n'être plus qu'un argot de métier (c'est bien souvent le cas, je crois, des langues minorisées, dont le territoire se rétrécit de plus en plus, transformées de la sorte, après une longue agonie, en « sociolectes » avant leur disparition définitive). C'était la langue du travail de la terre. Parler occitan signifiait donc s'affirmer en tant que paysan et en être fier. Si je voulais parler patois, c'est que je m'intéressais à l'agriculture et à l'élevage... Nulle conscience occitane ou « nationalitaire » bien sûr.

Il y avait aussi une question de milieu social : parler patois, langue de la paysannerie donc, signifiait sortir de mon milieu, ce qui n'était pas forcément très compréhensible...

J'eus quelques relations avec le félibrige ariégeois que mes grands-parents paternels, qui lisaient épisodiquement « *Era bouts dera mountagno* » fréquentaient un peu. La rencontre avec une représentante fuxéenne de ce félibrige fut plutôt décevante. Pour elle, le « patois » s'apprenait « *al popat* » et ne pouvait s'étudier. Si l'on n'avait pas eu l'heur de le pratiquer de naissance, on ne le parlerait jamais correctement... En outre, ces félibres d'Ariège ne cessaient de se lamenter sur la fin de la paysannerie, une paysannerie idéalisée, seule et unique gardienne, selon eux, du

« vrai patois », cantonnant donc la langue dans un réduit duquel elle ne pourrait jamais sortir et cloisonnant ainsi strictement son usage. Ne parlons pas de graphie : lorsque je dis, naïvement, que je suivais des cours d'occitan à Paris, on me fit parvenir un prospectus pour souscrire au livre de Louis Bayle, « *Procès de l'occitanisme* »... Plus ouvert me parut Adelin Moulis, majoral ariégeois, qui connaissait fort bien la graphie classique et comprenait que l'on pût l'employer. Il me dédicaça un de ses livres. Cinquante ans plus tôt, il avait fait de même avec mon grand-père !

Plus tard, j'enseignai l'occitan dans le cadre associatif, à l'IEO-Paris, où un président me reprocha, dans son jargon occitaniste théorique, de « *parlar la lenga del campèstre* », bref de parler patois (!...), et d'ajouter, sentencieux, avec ce même accent français : « *cal pas parlar occitan al gos, mas a l'ordenador !* ». Je lui répondis qu'il fallait « *parlar occitan al gos e a l'ordenador* » ou « *a l'ordenador e al gos* », que la langue devait être employée dans tous les domaines, domaines dont certains, perdus, restaient à reconquérir et d'autres, nouveaux, à explorer. Si un processus de normalisation de la langue est certes nécessaire, il convient auparavant de bien connaître celle-ci et de ne négliger aucun de ses aspects.

J'enseignai également quelque temps l'occitan à l'Université Paris-VIII- Vincennes Saint-Denis.

Jean-François Costes

Pourquoi L'occitan?

Je parle l'occitan, dans sa variété vivaro-alpine, qui est parlée dans le sud des Alpes françaises, la Drôme, l'Ardèche, ainsi que dans douze hautes vallées alpines du Piémont italien.

Mes deux parents, originaires de la région de Gap, parlaient cette langue dans leurs familles, celle de mon père au sud de Gap, et celle de ma mère au nord, dans le Champsaur. Pour mon père, qui avait une clientèle paysanne dans la région de Gap, l'occitan était la langue dans laquelle il conversait autour d'un verre de vin, une fois le marché conclu. Pour ma mère, c'était une langue plus privée, qu'elle utilisait en famille, mais de façon non systématique. L'occitan lui échappait, pour ainsi dire, ce qui l'amusait beaucoup. Je pense que grâce à ma mère, j'ai pu mesurer très tôt la charge affective très particulière liée à l'usage de cette langue. Grâce à mon père – il m'arrivait plus d'une fois d'être présent au café où se concluait le marché, et de me voir offrir un diabolo grenadine par tous ces hommes sérieux qui se détendaient un peu avant de retourner à la ferme – j'ai pris conscience que oui, l'occitan – le patois comme disait tout le monde autour de moi, est une langue apte à traiter des affaires sérieuses, et pas simplement une langue de l'affect intime.

Agé d'une dizaine d'année, j'ai commencé à passer les vacances d'été dans une ferme dont mon père connaissait les propriétaires. J'étais « commis », jeune employé agricole, chargé de la garde d'un troupeau d'une quinzaine de vaches dont le lait, placé dans des bidons de cinquante litres, était récolté chaque matin pour être transformé en poudre de lait dans l'usine d'une grande

multinationale. Dans cette ferme, l'occitan était la langue de travail, et j'ai dû très vite transformer la connaissance passive que j'avais de la langue en une connaissance active.

Toutefois, ce n'est que quelques années plus tard que j'ai pu relier cette connaissance d'une langue que l'on pouvait sans difficulté utiliser pour commander dans les cafés gapençais avec une connaissance synthétique sur ce qu'est la langue d'oc. Une première découverte fut la lecture, dans un ouvrage de grande vulgarisation – belge, bénis soient les Belges qui ne souffrent pas des œillères que la République française impose à ses enfants – d'un article sur la littérature médiévale en occitan. Les troubadours, ce n'était donc pas ces amuseurs un peu ridicules déclamant leurs vers et leurs chansons sous les fenêtres des dames, mais de grands et souvent très savants poètes, qui ont élaboré un univers poétique dont l'influence a touché toute l'Europe ? De fil en aiguille, j'en arrivais à la lecture d'Ezra Pound sur les littératures romanes, ouvrage d'un charme extraordinaire, même si j'imagine il est, de nos jours, quelque peu hors des canons de la recherche dans le domaine.

Ensuite, le choc de la nouvelle chanson occitane des années 1970-1980. Voilà des gens qui parlent de questions qui m'intéressent, qui chantent des poèmes superbes, et tout cela dans la langue d'oc. Et, lorsque j'ai l'occasion de fréquenter des milieux occitanistes, la pertinence du slogan « l'unité dans la diversité » de la langue occitane : languedociens, provençaux, limousins, ces gens là parlent certes différemment, mais je les comprends et ils me comprennent.

Est-ce que j'utilise cette langue autour de moi ? Oui, dans la mesure où je peux le faire, vivant dans la région parisienne. Issu d'une fratrie de trois enfants, je mesure dans ma propre famille la difficulté, pour ne pas dire la vanité, des enquêtes tentant de mesurer la pratique de nos langues si longtemps minorées pour ne pas dire niées. Dans une famille de cinq personnes, combien parlaient ? Mon père, certainement. Ma mère, à l'occasion. Les deux, une compétence parfaite. Les enfants ? Je sais que je peux parler avec mon frère et ma sœur, et qu'ils me comprennent. Parlent-ils ? Pas spontanément. Peuvent-ils parler ? Oui, mais pas sans être sollicités. Alors, pourcentage ?

Est-ce important pour moi de transmettre cette langue ? Oui, et cela d'autant plus que c'est une langue malmenée, et que de plus mon dialecte n'est pas le plus "grand" des dialectes occitans. Je pense que transmettre cette langue est un acte primordial pour ne pas renier mes ancêtres qui l'ont parlée depuis plus de mille ans, même si eux n'avaient pas conscience de la richesse dont ils étaient dépositaires. Je me réjouis de voir de jeunes enfants qui parlent, et je regrette d'autant plus le gâchis qui fait que, habitant dans mon enfance près du cours Frédéric Mistral, je n'avais aucune idée de qui était ce personnage, ignorant qu'il était un grand poète dans ma langue, un grand lexicologue, et qu'il avait obtenu le prix Nobel de littérature en 1904. Mais dans le contexte français un oiseau inclassable : un grand poète français ? Non, il n'écrivait pas en français. Un grand poète étranger, alors ? Non, il était citoyen français. Donc pas de place pour ces hurluberlus. Pas de place du reste pour la littérature des troubadours, dont la langue – ah bon, ce n'est pas du français ? - est si proche de la langue moderne. On se désole en lisant ce que Koschwitz, un

grand linguiste allemand, enseignant à l'université de ce qui est aujourd'hui Wroclaw, en Pologne, et était à l'époque Breslau, écrivait en 1894 dans un petit ouvrage destiné à ses étudiants – ouvrage écrit en français – sur la langue des écrivains provençaux disciples et successeurs de Mistral : « J'ai cru superflu de mettre en tête de la grammaire une histoire de la langue provençale¹ : les faits importants sont universellement connus (au moins en dehors de la France). » Tout est dit. Lorsque, tout récemment, disparaissent trois des grands écrivains en langue d'oc du XX^e siècle, Robert Lafont, Bernard Manciet, et Max Rouquette, ne se sent-on pas obligé en France de souligner que, tout d'abord, ils maîtrisaient parfaitement le français, et si possible, que d'autre part, ils n'avaient aucune sympathie pour le régionalisme. Excusez-les donc, ils écrivaient dans leur langue, mais ils auraient aussi bien pu le faire en français ! C'est ce qu'en leur temps déjà de bonnes âmes écrivaient à propos de Mistral.

Est-il possible que rien n'ait changé depuis ? L'ignorance de tant d'adversaires des langues « régionales » est-elle toujours aussi grande, même si (je ne dis pas « surtout si ») ce sont des académiciens ?

Gérard Ligozat

¹ À l'époque, « langue provençale » désigne la langue d'oc, ou occitan.

Un îlot méridional à la Sorbonne

Lorsque je suis arrivée au CEROC, j'ai été frappée par l'atmosphère agréable qui y régnait. Nous étions un petit groupe d'étudiants passionnés. On y parlait de langue d'oc, d'occitan, on s'exerçait à la lecture de manuscrits, à la traduction de textes, on étudiait la langue et la littérature, sous la houlette de Suzanne Thiolier-Méjean, dans une ambiance à la fois studieuse et détendue. Carmen et Vincenz Armendares s'occupaient de la bibliothèque. Leur disponibilité était telle qu'il leur arrivait souvent de rester après l'heure de fermeture pour discuter de tel ou tel problème surgi dans nos recherches. Parfois nous arrivions avec des bries de références, un peu anxieux. Vincenz Armendares, bien avant le SUDOC, nous trouvait la référence exacte et nous indiquait dans quelle bibliothèque trouver l'ouvrage quand il n'était pas au CEROC. Ses connaissances dans le domaine occitan étaient encyclopédiques, mais sa discréetion et son humilité étaient telles qu'il n'en révélait l'étendue que lorsque nous le consultions. Ses conseils, toujours judicieux, nous aidaient à progresser dans nos recherches bibliographiques. Les livres demandés étaient sortis à l'avance, car une grande partie des ouvrages se trouvait dans la salle de cours, régulièrement occupée. Nous nous retrouvions alors dans une petite pièce voisine. Seuls les quelques visiteurs qui s'annonçaient par le craquement des lames de parquet du couloir, brisaient le silence qui s'installait. Le dévouement, la patience, les multiples compétences de Carmen et Vincenz Armendares ont fait de ce lieu un endroit chaleureux et stimulant dans lequel nous aimions travailler et nous retrouver.

Brigitte Saouma

LES ANGLAIS AUX YEUX DES TROUBADOURS (1133-1272)

Préambule.

Le monde des Plantagenêts est rempli de mythes et de légendes. Ainsi, le terme Plantagenêt fut adopté par Geoffroi IV d'Anjou (1113-51), père d'Henri II. C'est lui qui portait sur son chapeau la petite branche de genêt, dont il fit un surnom. La raison de son admiration pour la plante, c'est qu'il l'avait fait planter pour améliorer ses fourrés de chasse. Pourtant, le terme Plantagenêt ne fut pas en usage avant Richard III pendant les années 1460 pour des raisons de propagande – pour souligner leur supériorité sur la maison de Lancaster. Shakespeare et d'autres ont employé ce nom pour les rois. C'est un fait que la maison royale descendant de Geoffroi d'Anjou, est la dynastie la plus longue du trône anglais, puisqu'ils l'occupèrent durant une période de 331 ans. Après la mort d'Henri III, l'Angleterre figura moins chez les troubadours, car leur temps était passé. Non qu'il n'y ait eu aucun troubadour pour le faire, mais, à l'exception de Giraut Riquier, peu d'entre eux se sont distingués dans cette entreprise. Heureusement, nous avons l'excellente étude de Paul Meyer sur les derniers troubadours ; mais il précise que nos connaissances sont rendues confuses par les fausses gloses de Jean de Nostredame. Tout ce qui touchait aux matières paroissiales et aux affaires internationales les intéressait moins. Même Giraut Riquier se borna à son protecteur et aux politiques domestiques.

Ce serait un travail presque impossible que de citer tout le *corpus* des troubadours qui chantèrent le pays – la plupart des allusions n'ont pas grande signification – et, pour cette raison, j'ai choisi avec soin les citations. Les preuves fournies par les troubadours sont importantes, parce qu'elles viennent du cœur et sont plus authentiques, l'histoire écrite par les Français étant tout à fait différente de celle qu'on lit dans les documents anglais. C'est un peu comme la question souvent

posée : doit- on dire la Manche ou The English Channel ? Nicholas Vincent a remarqué :

English historians of the Plantagenets are blessed with the most abundant administrative records in mediaeval Europe. This very richness, however, has produced problems of its own. Just as the consumer of too many rich dinners risks sclerosis of the arteries, so the mind-set of the English historian can become clogged with an excess of useful facts¹.

[Les historiens anglais des Plantagenêts sont dotés des plus abondantes archives administratives de l'Europe médiévale. Cette richesse même, cependant, a produit ses propres problèmes. Tout comme le consommateur de trop de riches dîners court le risque de la sclérose des artères, ainsi la façon de penser de l'historien anglais peut être paralysée par un excès de faits utiles].

Étant donné cette pléthore d'archives anglaises, il m'a fallu parfois citer des documents anglais pour mettre en relief les événements et pour permettre au lecteur de comparer. Pour le texte des troubadours j'ai adhéré à la version acceptée par la *COM 2 (Concordance de l'Occitan Médiéval)*, *Les Troubadours et les textes narratifs en vers*, dirigée par feu mon collaborateur, Peter Ricketts. Lui et moi avons édité un grand nombre de textes en prose que notre collègue Dominique Billy est en train de préparer pour produire la *COM 3*. Celle-ci offrira peut-être d'autres vues sur les Anglais.

La question entière de l'influence technique des troubadours méridionaux sur les poètes du moyen-anglais a été traitée en détail par H. J. Chaytor et Jean Audiau, mais la destruction de la société troubadouresque pose des problèmes pour les historiens de cette littérature. Pourquoi cette poésie a-t-elle pu continuer ? Nous avons des manuscrits qui contiennent ou des imitations ou des traductions des vers occitans, et la tradition fut encouragée à la cour de la femme séparée d'Henri II, Aliénor d'Aquitaine et à celle de sa fille Marie de Champagne. Les régions du Nord adoptèrent cette mode, et elle fit

¹ Aurell, 2001 : 212.

apparaître des poètes tels que Blondel de Nesle (serviteur loyal de Richard Cœur de Lion), Conon de Béthune, Gace Brûlé, Jacques d'Amiens et le Châtelain de Coucy. Thibaut IV de Champagne écrivit des vers sur le modèle de ceux des troubadours. C'est par eux que tout d'abord les Anglais vinrent à connaître la poésie française ; plus tard, ils surent lire l'occitan des troubadours et apprirent ce qu'ils pensaient d'eux.

Introduction

Quand Stephen Clarke a écrit son œuvre amusante *Thousand Years of Annoying the French* (*Mille ans de mésentente cordiale L'histoire anglo-française revue par un rosbif*), on n'ose dire qu'il a plaisanté :

William Faulkner was talking about the Southern U.S.A. when he said that « The past is never dead. In fact it's not even past ». But exactly the same thing can be said about the French and the Brits ; no matter what we try to do in the present, the past will always march up and slap us in the face.

[William Faulkner parlait des États-Unis du Sud quand il a dit que : « Le passé n'est jamais mort. En effet il n'est pas même passé ». Mais on pourrait dire exactement la même chose des Français et des Britanniques ; peu importe ce que nous essayons de faire au présent, le passé arrivera en marche pour nous donner une tape sur la figure].

C'est une longue histoire de disputes, de guerres et de plaintes. C'est également au XIX^e siècle qu'Hippolyte Taine écrivit à propos des Anglais :

Mettez la civilisation en moins sur ce sol ; il ne restera aux habitants que la guerre, la chasse, la mangeaille et l'ivrognerie. L'amour riant, les doux songes poétiques, les arts, la fine et agile pensée sont pour les heureuses plages de la Méditerranée².

Pour les méridionaux du Moyen Âge, il manquait au Nord la vraie civilisation, et les Anglais étaient des barbares et des Béotiens. Ils

² *Histoire de la Littérature Anglaise*, vol . I: 5.

créèrent les *Ensenhamens*, de longs poèmes didactiques qui enseignaient la bonne vie gracieuse pour gagner l'amour des dames. Tels étaient *l'ensenhamen de la jeune fille*, *l'Ensenhamen de la dame, de l'écuyer, du jongleur, de l'honneur*; et des troubadours bien connus y participèrent, tels Arnaut de Mareuil, At de Mons et le Gascon Arnaut Guilhem de Marsan. Peire de Corbiac (ou Corbian), l'oncle du troubadour Aimeric de Belenoï, et qui écrivait vers 1250, inventa même une histoire anthropologique pour les Britanniques dans laquelle, sans penser à la chronologie, il transposa les légendes. Écrivant dans la langue vernaculaire, il joua la difficulté en employant une seule rime.

Las estoiras englezas sai ben perfiechanens,
de Bruto, lo Troyan, con afortidamens
arribet en Bretanha ab granz navejamens,
puois venc en Englaterra per far apoblamens ;
lai venquet Cornillieu, lo jaians, veramens.
Cant ac la terra preza, ses contradisemens,
fo partida per sortz en mainz deguisamens.
De Merlin lo salvatge con dis escuramens
de totz los reis engles los profetisamens
de la mort d'Artus sai per que n'es duptamens
Galvan, so nebot, los aventuramens
de Tristan et d'Ysolt los enamoramens
e del cleric lauzengier, per quals lauzengamens
de leis e del rei Marc parti·ls maridamens³.

[Je sais parfaitement les histoires anglaises
de Brutus le Troyen, [qui] avec énergie arriva
en Bretagne avec de grands vaisseaux,
puis en Angleterre pour s'établir ;
là il vainquit Cornouailles, le géant, vraiment.

Quand il eut pris la terre, sans contredit,
elle fut tirée au sort en maintes manières.
(Je sais) de Merlin le sauvage, comment il dit de façon obscure
les prophéties de tous les rois anglais,
de la mort d'Arthur je sais pourquoi il n'y a pas de doute,

³ PC 338, 1 : 479-492, *Domna dels angels regina*. Voir A. Jeanroy et G. Bertoni, « Le Thezaur de Peire de Corbian », in *Annales du Midi*, 1911, n° 23-92, p. 467.

des aventures de Gauvain, son neveu,
de Tristan et Yseult les amants
et du clerc flatteur par les tromperies qu'il dit d'eux
et du Roi Marc, qui les sépara du mariage].

Malgré leurs différences, une majorité de touristes traverse régulièrement la Manche (The English Channel)⁴; ils achètent des maisons et deviennent de bons citoyens de la République. Au Moyen Âge, étant donné que les Normands firent la conquête de l'Angleterre, que nous avons tous parlé le français, et que les Anglais gouvernèrent maintes provinces françaises, les différends ont prévalu.

Enfin, le rapport de la noblesse à la royauté varie selon les régions : la docilité et le service en Angleterre ou en Normandie contrastent avec l'insurrection au quotidien de l'Aquitaine⁵.

À partir de 1190, la scène devint compliquée et dangereuse avec l'arrivée des rois capétiens, car ils avaient été maîtres des possessions anglaises en France.

Le français devint la langue du commerce aux XIII^e et XIV^e siècles (on voit cela dans les archives des guildes). Sous Richard, les prêtres prêchèrent dans cette langue. Quant aux rois angevins, ils montrèrent une préférence pour la langue d'oïl dans les affaires du gouvernement, au détriment de l'anglo-saxon qu'Henri II ne maîtrisa jamais. Richard, cependant, favorisait la langue d'oc qu'il pratiquait lui-même dans sa propre poésie. On a remarqué que les Anglais avaient une fascination pour l'anglo-normand⁶. Une curiosité existe dans les lois maritimes de l'île d'Oléron : elles ne furent pas traduites en français avant le XVI^e siècle. Après la perte de la Normandie, les rois Jean et Philippe Auguste se mirent d'accord sur le fait qu'aucun vassal n'aurait le droit de retenir des terres dans les deux pays ; ainsi le français devint une langue étrangère. Quand on conféra le titre de chevalier à Édouard II

⁴ L'auteur de *La Vida de Saint-Honorat*, Raymond Feraud, avéra que la renommée du saint se répandit: *de la mar d'Englaterra tro al solleyll levant*.

⁵ Aurell, 2001 : Résumé: 9.

⁶ *Ibid.* : 87.

en 1306, beaucoup de troubadours qui y assistèrent et reçurent la même accolade, étaient des Français portant des noms anglais⁷.

Ces faits, me semble-t-il, donnèrent carte blanche aux troubadours pour lancer leurs attaques ou leurs louanges littéraires sur les Anglais. Parce qu'ils étaient des habitués de la cour, ils n'hésitaient pas à s'adresser directement aux rois.

[Les longues chansons] rappellent les courts *sirventes* ou chansons engagées en langue d'oc, par lesquels les troubadours méridionaux encensent ou critiquent les Plantagenêts et leur activité politique. Écrits à chaud pour servir une propagande face à un événement déterminé, ces poèmes tranchent sur la littérature de fiction⁸.

Le *sirventes* semble avoir été inventé dans ce but. Fondamentalement, le poème était une chanson d'amour dans laquelle le troubadour se servait de son amour pour mettre en relief ses pensées politiques. Très souvent – et Bertran de Born favorisa cette méthode – le poème commençait sur une note pastorale, de sorte que le contenu politique venait comme un contraste. Très souvent aussi, la topographie se révélait avec une liste éclectique de lieux, choisis selon les exigences de la métrique. L'Italien Sordel (1224-69) nous fournit un exemple de ce processus. Sa dame provençale, qu'il appela *Dolza Enemia*, semble avoir été aussi fidèle que lui-même.

Vostra dompna, segon lo meu semblan,

vos contrafatz, bel amic En Sordel;

car vos annatz Provenza conquistan,

Englaterra e França e Lunel

e Lemozi, Alvergn'e Vianes

⁷ La cérémonie où le Prince Édouard reçut aussi Algais. Le duché de Gascogne est décrit par Powicke, 1987 : 314-15.

⁸ Aurell, 2003 : 23.

e Borgoig' e totz los autres paes
 e d'Espagna los plans e·l pois e·l mon.
 de conquerre tot or vos er de fron !⁹.

Votre dame, comme il me semble, vous imite,
 mon bel ami Sordel ; car vous êtes en train de
 conquérir Provence, Angleterre et France et
 Lunel et Limoges, Auvergne et Vianes et
 Bourgogne et tous les autre pays
 et et les plaines les collines et les monts d'Espagne,
 de conquérir tout, vous aurez l'audace !

Une de ces belles fictions, qui montre les Anglais sous un bon jour, est l'histoire racontée dans le *Breviari* par Matfre Ermengaud (mort après 1332), d'un pauvre pèlerin de Saint-Jean qui demanda l'aumône à un chevalier anglais qui avait voyagé outre-mer. Celui-ci, n'ayant pas de quoi lui donner et peu désireux de lui refuser, lui donna sa bague d'or (*que valia mout grans deniers*). De retour en Angleterre, il chercha le pèlerin qui lui dit :

« Al Rei engles l'anell rendras,
 e de part de me li diras
 que cell a cui e per cui det
 lo sieu anell, aquell lo·i ret ».

Sanhs Johans, doncx, li venc aqui
 en figura de peleri¹⁰.

⁹ PC 265 (Joan d'Aubusson), 3 : 1-8, *Vostra domna, segon lo meu semblan*. Voir Adolf Kolsen, in *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 58, 1938, p. 99.

[« Tu rendras la bague au Roi anglais
et de ma part tu lui diras
que celui à qui et par qui il donna
son anneau, celui-là le lui a rendu ».

Saint Jean donc vint à lui sous l'aspect d'un pèlerin].

Pour la plupart, les récits héroïques furent trouvés dans le Nord écrits par des trouvères ou d'autres ; par exemple, le trouvère Ambroise raconta les exploits militaires en Terre sainte, exploit dont il a été lui-même le témoin oculaire. Jordan Fantosme, originaire de Northumbrie, se servant de l'anglo-normand, décrivit les batailles entre l'Angleterre et l'Écosse en 1173 et 1174, dans ce qui était effectivement un panégyrique d'Henri II et de Richard. On note aussi la célèbre chanson de William Marshal, régent d'Angleterre, rédigée par son trouvère Jean d'Ely. Toutes ces œuvres trouvaient leur équivalent dans le Midi et avaient très souvent l'avantage d'être encore plus proches de leur sujet.

Tout en tenant compte du fait que les troubadours étaient à la recherche de mécènes, leurs reproches sentent la hardiesse. L'aphorisme de Napoléon, selon lequel l'Angleterre « est une nation de boutiquiers », s'était déjà réalisé dans *Guillaume d'Angleterre*, roman courtois du XIII^e siècle de quelques 3.000 octosyllabes, tout comme *Le Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud de Béziers. Bien que le début du livre présente l'auteur comme étant Chrétien, il n'est pas certain du tout que ce soit Chrétien de Troyes. En plus, les deux manuscrits qui proviennent du Centre-Est de la France n'ont pas de lien avec l'Angleterre. C'est en effet une version sécularisée de la légende de saint Eustache : le roi Guillaume essaie de retrouver son

¹⁰ Ricketts et Hershon, 2004, vol. IV: 26873-26878.

royaume et sa famille, mais devient un riche marchand en fourrures, fanatique de la chasse. Ce que ce texte semble montrer, c'est que les Anglais ne sont préoccupés que de commerce.

L'attention des troubadours est concentrée sur Richard Cœur de Lion, baptisé Oui-et-Non par Bertran de Born, et sur Geoffroi que Bertran appela *Rassa* (« extorsion »), et le cadet Jean, connu sous le senhal de Jean sans Terre, ainsi que dans une certaine mesure sur son père, Henri II. Bertran livra une description de Geoffroi où son ironie sur ses ambitions s'exprime par le terme de *chastiador*.

Rassa, als rics es orgoillosa
et a gran sen a lei de tosa,
qui non vol Peitieus ni Tolosa
ni Bretaigna ni Serragosa.
Anz es de pretz tant enveiosa
q'alz pros paubres es amorosa.
Pois m'a pres per chastiador
prec la qu'il tengua car s'amor,
et am mais un pro vavassor
q'un comt'o duc galiador
que la tengues a deshonor¹¹.

[Rassa, elle est orgueilleuse envers les riches
et a grand bon sens comme une jeune fille,
elle qui ne veut ni Poitiers ni Toulouse,
ni Bretagne ni Saragosse.
Plutôt elle est si désireuse de mérite qu'elle est
amoureuse des preux pauvres.
Puisqu'elle m'a pris pour la conseiller,
je la prie de tenir cher son amour,
et de préférer un preux vavasseur
à un comte ou un duc trompeur
qui la traiterait de façon déshonorante].

En outre, le Jeune Roi, Henri, frère aîné de Richard, attira l'attention de plusieurs troubadours. Le sobriquet de Richard était bien connu, et le limousin Gaucelm Faidit (fl. 1172-1203) dédia avec esprit

¹¹ PC 80, 37 : 12-22, *Rassa, tant creis e mont'e poia*. Voir l'éd. de Gérard Gouiran, *L'Amour et la guerre*, t. I, p. 20.

sa chanson Richard, en ce temps comte de Poitiers, dans laquelle il le blâme pour avoir maltraité sa dame.

Al seignor cui Peitieus es,
man qe no·il pes
s'es per mi us nons auzitz
qe val cent hocs afortitz¹².

[Au seigneur à qui est Poitiers,
je mande qu'il ne lui déplaise point
si par moi vous avez entendu un non
qui vaut cent oui assurés].

Bien qu'Henri naquit en France, et que sa femme Aliénor fût française, le lieu de naissance du jeune Henri était Londres, tandis que Richard, Geoffroi et Jean naquirent à Oxford neuf ans après celui-ci. Richard avait ses admirateurs, très souvent pour s'être rebellé contre le trône anglais. Il y a aussi la longue tradition de critique du faible Henri III, désigné comme une vraie lavette. Il reste, cependant, une lueur d'espoir : les dames anglaises étaient admirées ; le poète de *l'Ensenhamen de la jeune fille*¹³ en fit une plaisanterie. Si, à table, quelqu'un vous demandait de comparer des dames, il fallait faire preuve de tact.

« Cals donatz son pus belas,
o Gascas o Englezas
ni cals son pus cortezas,
pus lials ni pus bonas ?».

E s'il vos ditz : « Guasconas »,
respondetz ses temor :
« Senher, sal vostr'onor,

¹² PC 167, 43 : 67-70, *No m'alegra chans ni critz*. Voir éd. J. Mouzat, Paris, 1965, p. 396.

¹³ EDO 142 : 165-177.

las donas d'Englaterra

son gensor d'autre terra ».

E s'il vos ditz : « Engleza »,

respondetz : « Si no·us penza,

senher, genser es Guasca »,

e metre l'etz en basca ...¹⁴.

« Quelles dames sont plus belles,

les Gasconnes ou les Anglaises,

et lesquelles sont plus courtoises,

plus loyales et meilleures ? ».

Et s'il vous dit « les Gasconnes »,

répondez : « Seigneur, sauf votre respect,

les dames d'Angleterre

sont plus gracieuses que dans nulle autre terre ».

Et s'il vous dit : « les Anglaises »,

répondez : « Si cela ne vous gêne pas,

seigneur, la Gasconne est plus gracieuse »,

et vous le mettez dans l'embarras ...].

La beauté des Anglaises apparaît chez Nostradamus¹⁵ et dans les vers attribués (improbablement) à l'empereur Frédéric II qui exprimait ses préférences (Chaytor : 32).

Plas my cavallier Frances,

E la donna Catallana,

¹⁴ EDD,142: 165-76.

¹⁵ Chabaneau et Anglade, 1913 : 20 et notes: 301.

e l'onrar del Gynoës
 e la cour de Kastellana,
 lou cantar Provensalles,
 e la danza Trivyzana,
 e lou corps Aragonnes
 e la perla Julliana,
 las mans e kara d'Angles
 e lou donzel de Thuscana.

[Me plaisent le chevalier français
 et la dame catalane
 et l'honneur du Génois
 et la cour de Castille,
 et la chanson provençale,
 et la danse de Trévise,
 et le corps aragonais
 et la perle julienne,
 les mains et le visage anglais
 et le damoiseau de Toscane].

Dans le domaine du commerce, la laine anglaise devint très populaire au Moyen Âge et même les Jacobins abandonnèrent leur haire pour porter les douces tuniques fabriquées dans cette laine. Peire Cardenal (c.1180-c.1280), anticlérical, reconnut cette mode :

Esperitals non es la leur paubreza :
 gardan lo lor prenon so que mieus es.

Per mols gonels testcutz de l'an'engleza
 laisson selis, car trop aspres lur es¹⁶.

[Leur pauvreté n'est pas spirituelle :
 gardant la leur ils prennent ce qui est à moi.
 Ils laissent leur cilice
 pour de douces tuniques tissées de laine anglaise,
 car il leur est trop rêche].

D'ailleurs on présume que la monnaie anglaise était courante dans le Midi pour payer les tissus et d'autres biens anglais. Cet argent servait très souvent d'indemnités de guerre. Bertran de Born parla d'*esterlis e tornes* :

Gerra fai de vilan cortes,
 per qe·m plai gerra ben facha
 e·m plai qan treg'es facha
 dels esterlins e tornes camjan..¹⁷.

[La guerre fait d'un vilain, un homme courtois
 et la guerre bien faite me plaît,
 et il me plaît quand la trêve est faite
 en échangeant du sterling et des tournois ...].

C'est l'Anglais Richard, cependant, qui attire le plus l'attention : quelques trente et un ans après sa mort, il restait célèbre pour ses

¹⁶ PC 335, 1 : 33-36, *Ab votz d'angel, lengu'esperta, non bleza*. Voir éd. S. Vatteroni, p. 145.

¹⁷ PC 80, 22: 13-17, *Guerr' e pantais*. Voir l'éd. G. Gouiran,t. II, p. 827.

prouesses militaires, comme Bertran d'Alamanon (c.1200-66) l'écrivit :

Aissi cum selh que a cor e talen
e far los faitz que·l Reis Richartz fazia¹⁸.

[Tout comme celui qui a le courage et le désir
de faire les faits que le Roi Richard faisait].

Ce qu'il y a d'anormal, c'est que Richard roi d'Angleterre ne se trouva que deux fois dans le pays : après la mort de son père, il fit un séjour de six mois en 1180, et un autre de six semaines en 1194. Il ne savait pas l'anglais, ne parlant que le français et l'occitan. Ces faits ont mené plus d'un historien à le décrire comme Français plutôt qu'Anglais ; pourtant, la mort de Richard inspira les poètes qui le pleurèrent. Douze ans après le décès de Richard, le Gascon Guiraut de Calanson (fl. 1202-1212), composant un *planh* sur la mort de Fernando, fils d'Alphonse VIII de Castille et d'Éléonore d'Angleterre, se répandit en louanges sur les trois frères, omettant Jean Sans Terre encore jeune.

Don cujav'on qu'en elh fos esmendatz
lo Joves Reys, e·N Richartz lo prezatz,
e·l coms Jaufres, tug li trei valen fraire¹⁹.

[D'où il semblait qu'avec lui fussent dédommagés
le Jeune Roi et seigneur Richard le valeureux
et le comte Geoffroi, tous les trois de vaillants frères].

¹⁸ PC 76, 22: 31-32, *Un sirventes farai ses alegratge*. Voir éd. J.-J. Salverda de Grave, p. 3.

¹⁹ PC 243, 6: 25-27, *Belhs Senher Dieus, que pot esser sufritz*. Voir éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, t. II, p. 1086.

Dans le même poème il admet que les Anglais se lamentent de la mort de Richard avec de *grans critz*. Son frère, Geoffroi, devint la cible de l'ironie de Bertran de Born à cause de sa timidité dans les activités belliqueuses : est-ce pour cela qu'il lui aurait donné un sobriquet féminin ?²⁰.

Les frères et leur père se trouvent plusieurs fois dans l'*Ensenhamen du jongleur*, principalement pour être comparés à d'autres chevaliers aux pauvres qualités, bien que le troubadour eût ses doutes concernant Geoffroi.

E ja non er hom de pretz clars
 ni bos, ses aquestz que yeu dic.
 En aquestz .iii. feiron N'Enric,
 un rei d'Engleterra pujar ;
 c'auzist a ton paire nomnar
 - segon que tu mezeis m'as dit -
 e sos filhs .iii. que no·y oblit,
 N'Enric, ni·N Richart ni·N Jaufre,
 car en lor ac .ii. tans de be
 c'om non porta d'un an dar
 josta lui vic en cort venir
 e domneys e guerras menar.
 Et ac sazon sel que saup far
 noblezas ni valors ni sens²¹.

[Et désormais il n'y aura pas un homme de vrai et bon mérite, sans ceux que je mentionne.

Entre ces trois ils feront s'élever seigneur Henri,
 un roi d'Angleterre, c'est ainsi que tu as entendu ton père
 le nommer – selon ce que toi-même m'as dit –
 et ses trois fils qu'on n'oublie pas,
 les seigneurs Henri, Richard et Geoffroi.
 car en deux d'entre eux il y a plus de bien
 qu'on n'en produit en un an,
 auprès de lui on vit venir à la cour
 actions galantes et guerrières
 Et ce fut le temps de celui qui sut faire preuve
 de nobles actions, de valeur et d'intelligence].

²⁰ Voir supra, note 11, *Rassa, tant creis e mont'e poia*.

²¹ EDJ 270-283.

Malgré des sentiments négatifs, se reflétait dans la littérature une certaine admiration pour les Angevins. Quand se présentait une occasion de critiquer les Anglais, les poètes français en profitaient, et Jean leur donna bien des occasions de le faire ; mais qui savait les lire ? Dans les villages, ce qui divisait les classes était principalement la langue, car les paysans parlaient anglais. De leur côté les Français les attaquaient. Peire d'Alvernha (fl. 1149-1168), confrère de Bernart de Ventadour (fl. 1147-1170), employa l'insulte courante en les appelant *aquelhs Engles coutz* (ces Anglais coués)

D'après la légende, des habitants du Dorset ayant insulté saint Augustin, apôtre d'Angleterre, en attachant des queues de poisson à ses vêtements, il les voua au diable et, comme ce dernier, les Anglais sont depuis lors affublés d'une queue diabolique, d'où leur surnom de *caudati*²².

Le concept de la « perfide Albion »²³ resta un facteur constant dans la bouche des Français. Même Michelet au XIX^e siècle parlait de l'Empire anglais à propos des ambitions britanniques ; Henri II inspira la révolte :

Augustin Thierry (1795-1856) voit, de même, dans les révoltes de l'aristocratie aquitaine contre ce roi un mouvement patriotique de rejet de l'envahisseur anglais, une résistance à l'étranger dont le meneur héroïque est le troubadour Bertran de Born. Couronnés à Westminster, l'Angevin et ses fils incarnent bien la perfide Albion²⁴.

Bien des siècles après les troubadours, cette idée de perfidie amena Bossuet à constater que « l'Angleterre, ah ! la perfide Angleterre, que

²² Cité par Thiolier-Méjean, 2008 : 230 n., PC 323, 8 : 34. Le mot signifie « munis d'une queue », mais Raynouard qui semblait ignorer la légende donne « cocu ». II : 432.

²³ La phrase est attribuée à Augustin marquis de Ximénèz (1725-1817) dans ses *Poésies révolutionnaires et contre-revolutionnaires* : « Attaquons dans ses eaux la perfide Albion ! »

²⁴ Aurell, 2003: 16-17.

le rempart de ses mers rendait inaccessible aux Romains, la foi du Sauveur est abordée »²⁵.

Pourtant ce sont les actes de Richard Cœur de Lion qui soulevèrent l’opinion française contre lui. Il n’est pas dans notre intention de suivre de trop près la carrière de ce géant – je laisse cela aux historiens – mais il y a des événements qui illustrent ce que nous allons dire de lui. Sa vie fut une lutte constante, contre son père, ses deux frères, le comte de Toulouse, le roi de France et finalement contre les païens en Palestine. Sans scrupules, il avait même été accusé, faussement, d’avoir fait périr son propre père:

Le nouveau roi s’était montré sans pitié pour ses ennemis. Rarement vit-on en Angleterre autant de gibets et de bûchers. Richard I^{er} extermina les Juifs. D’abord, il les faisait brûler – plusieurs centaines de femmes juives périrent sur le bûcher – après quoi, il s’appropriait leurs biens²⁶.

Il se vantait d’une origine diabolique, comme les autres rois Plantagenêts et se proclamait, afin de provoquer les gens, « fils de la démone ». Au Moyen Âge, la maternelle et diabolique Mélusine était la mère imaginaire des rois. Giraud de Barri (1146-1223), qui avait des préjugés contre les Plantagenêts, rapporta la parole de Richard : « C’est l’usage dans notre famille que les fils haïssent le père ; du diable nous venons et nous retournons au diable »²⁷. Mais, malgré tout cela, on retint de lui une réputation à admirer. Son image de hardiesse et de courage dissimulait le fait qu’il était méthodique dans sa planification. Gillingham affirme que son impétuosité cachait sa préméditation :

Richard was very far from being the impetuous leader of romantic legend. Rather, his usual approach was methodical and carefully prepared²⁸.

²⁵ J.-B. Bossuet, « Premier sermon sur la fête de la circoncision de Notre-Seigneur ». *Œuvres de Bossuet*, vol. 11, 1816, p. 460.

²⁶ Decaux, 1980 : 60.

²⁷ Instruction du Prince : III, 27.

²⁸ *Richard I and the Science of War in the Middle Ages*, cité par Aurell, 2001 : 19, n. 49. Robin fut cité dans les *Pipe Rolls* du Yorkshire en 1230 et dans *Piers the*

[Richard était très loin d'être le chef impétueux de la légende romanesque. Son approche habituelle était plutôt méthodique et préparée avec soin].

Pour les Anglais l'image de Richard s'entrelaçait avec la légende de Robin des Bois, héros et adversaire des Normands, défenseur des pauvres contre les riches, d'une grande adresse à l'arc. Il existe une vaste littérature sur Robin: un cycle de ballades à partir du XIII^e siècle dont le plus connu est *Robin Hood and Guy of Gisborne*. Des récits en vers apparaissent en 1632, 1670 et en prose en 1678. Sir Walter Scott lui donne le rôle de l'allié de Richard au siège de Torquilstone dans *Ivanhoe*. En réalité l'aspect plus proche de ce Robin imaginaire était le Richard chasseur dans la Forêt de Sherwood. En Angleterre on le célébra par de nombreuses ballades. Quelques-unes de ces ballades auraient été chantées par le jongleur imaginé de Robin, Alan-a-Dale. La raison d'être de Robin était que le pays était en proie aux mauvaises machinations du Roi Jean l'usurpateur et que lui et ses joyeux compagnons n'avaient qu'à attendre le retour du bon Roi Richard. Lorsque celui-ci arriva vers la fin du récit, que fit-il? Il retourna immédiatement en France.

Les grands partisans modernes des troubadours en Angleterre, Chaytor et Audiau, se sont concentrés sur l'influence des troubadours occitans sur l'œuvre des poètes anglais, tandis qu'ici nous étudions leurs jugements sur les Anglais. Il est vrai que la connaissance de l'art troubadouresque gagna ce pays par quatre moyens, si l'on ose simplifier la situation :

- Les bateaux de commerce portèrent des manuscrits.
- Les marchands riches les obtinrent comme un signe de prestige.
- Les courtiers de Poitiers et les écrivains anglais avaient l'occasion de s'assimiler aux troubadours.
- Aux croisades, les croisés écoutèrent les chansons et parlèrent librement avec des personnes de toutes les nations.

plowman. Pourtant c'est une figure définie dans la *Chronique d'Écosse* d'Andrew of Wyntoun (c. 1420).

Il est vrai que la poésie anglaise devait beaucoup à l'art troubadouresque mais elle développa son propre style. Il est à noter que Jeanroy, qui étudia la poésie italienne, allemande et portugaise. ne fit aucun cas de l'anglaise.

La bourgeoisie anglaise devenait plus instruite et obtint des manuscrits qui arrivaient du Continent. Plusieurs troubadours occitans traversèrent la Manche pour diverses raisons. Il est bien certain que Marcabru arriva à la cour anglaise sous la protection de Mathilde, femme d'Henri I^{er} (1100-35): *Bien le conuit le rois Henri qu'assez l'ot en sa cort* [Il connut bien le Roi Henri, car il l'avait vu dans sa cour.] Mais cela peut être une hypothèse recueillie dans le *Roman de Joufroy*. Les Poitevins attaqués par le comte de Toulouse, cherchèrent partout leur chef. Peut-être était-il en Angleterre? On dit que Marcabru fut envoyé à Londres dans ce but.

Au XIII^e siècle le guerrier et troubadour Savaric de Mauléon (avant 1180-1231), employé par Jean sans Terre, avait tant de relations avec la cour anglaise que Jean de Nostredame (montrant ses qualités de fiction comme d'habitude) le qualifia d'Anglais. En 1213 il combattit pour Philippe-Auguste et enleva la Rochelle des mains des Anglais. Bien qu'emprisonné par le roi Jean à Cardiff, il devint l'un des préférés de ce monarque avec qui il vint en Angleterre en 1215. Il se fit gouverneur de Bristol et participa à diverses batailles et, en marchant vers Londres, fut blessé. Comme récompense de ses efforts il reçut les manoirs de Peterfield et de Maple Durham. Il assista au couronnement d'Henri III à Gloucester. Il écrivit sans doute des poésies sur les rois anglais, mais comme nous n'avons que trois de ses pièces, il n'y a nul témoignage à ce propos. Audiau pensait que la diffusion du *gai saber* en Angleterre devait plus à Henri III et sa femme Éléonore²⁹.

²⁹ Audiau, 1927 : 31.

Mais, comme nous l'avons dit, c'est toujours Richard qui attira l'attention des troubadours. Troubadour lui-même, il en favorisa plusieurs : Bertran de Born, son mauvais esprit, le Moine de Montaudon (1155-1220), Folquet de Marseille (1178-1231) et Peire Vidal (fl. 1183-1204), le mentionnèrent dans leurs chansons, tandis qu'il avait des relations avec Giraut de Bornelh (fl. 1160-1200), Gaucelm Faidit (fl. 1172-1203) et probablement Arnaut Daniel (fl. 1180-1200)³⁰. Guiraut le suivit à la troisième Croisade et Gaucelm composa la meilleure de ses œuvres sur la mort du Roi.

Gaucelms Faiditz c'amor chanta tan be,

lo rey valen Richart, rei dels Engles,

ploranz mielz chanta qe jamais alre³¹.

[Gaucelm Faidit, qui composa de si beaux chants d'amour,

tout en pleurant le vaillant roi Richard, roi des Anglais,

fit la meilleure chanson qu'il avait jamais faite].

Henri II (1133-89)

Dès sa naissance, Henri II s'était trouvé porté par une popularité singulière, sans avoir rien fait pour la mériter. Son grand-père, Henri Beauclerc, était Normand, sa grand-mère saxonne, son père Angevin. Il réunissait en lui toutes les lignées³².

³⁰ La *razo* en tête d'une *canso* (PC 29, 2) raconte une anecdote dans laquelle le roi demande à Arnaut Daniel et à un jongleur de composer une chanson en concurrence. Le jongleur entend celle d'Arnaut et la retient et la chante devant le roi comme la sienne. Mais le roi découvre la ruse et à la fin récompense les deux.

³¹ *Léandréide*, cité par Audiau, 1927 : 29, n. 6.

³² Michelet, 1964, vol. II, livre 5 : 160.

³³ Trevelyan, 1964 : 141.

³⁴ Poole, 1993 : 162.

Pour l'homme du commun le nom d'Henri n'est connu que comme celui du roi qui fut responsable de la mort de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry.

Henry II was as little of an Englishman as the Norman or the Dutch William. There are advantages as well as disadvantages in having a King who is a foreigner : he may see the wood more clearly for not having been born among the trees. The Angevin brought to bear on English problems not only his fierce and tireless energy and imperious will, but a clerky mind trained in the best European learning of his day ...³³.

[Henri II était aussi peu Anglais que le Guillaume normand ou le hollandais. Il y a des avantages ainsi que des inconvénients lorsqu'on a un roi étranger : il peut voir le bois plus clairement parce qu'il n'était pas né entre les arbres. L'Angevin mit toute son énergie inlassable et sa volonté impérieuse à résoudre des problèmes anglais, mais avec un esprit de clerc bien éduqué dans la meilleure érudition européenne de son temps...].

Né en 1133, il devint duc de Normandie en 1150. Son père mourut un an plus tard. En 1152 il épousa Aliénor de Guyenne, duchesse d'Aquitaine, femme divorcée de Louis VII et, suivant Étienne l'usurpateur, il devint roi d'Angleterre en 1154³⁴. Pour Henri, l'Angleterre était seulement la plus grande de ses provinces. Tous les rois anglais avaient des problèmes pour maintenir la paix entre leurs sujets français. Pour garantir leur fidélité, ils avaient recours au fief-rente, un versement annuel d'argent donné aux châtelains et aux chevaliers en échange de leur fidélité. Ce n'était pas une politique efficace !

Par la suite, ce procédé devient tellement courant que les rois d'Angleterre et de France se livrèrent à de véritables enchères pour acheter, par son biais, l'alliance des vicomtes et des plus puissants sires poitevins³⁵.

Martin Aurell, dans sa contribution à la table ronde tenue à Poitiers³³⁶, a discuté la nature de la conduite incertaine des habitants de l'empire anglais en France, telle qu'elle apparaît chez les

³⁵ Aurell, 2001 : 25.

³⁶ Aurell, 2001 : 9-64, étude très valable des Plantagenêts.

chroniqueurs anglo-normands. L’Aquitaine était un foyer d’« insoumission, rébellion, hostilité à la royauté ; peuplée d’une noblesse belliqueuse et séditieuse », que le roi peine à pacifier, surtout parce que « la fidélité poitevine est inexistante ».

Giraud de Barri³⁷ appelle la région une « terre irréductible », et les nobles gascons sont qualifiés par Richard de Devizes³⁸ de « brigands méprisables » et de « tyrans indomptables ». Pour Benoît de Sainte Maure, « de père en fils les Poitevins sont peu vaillants aux armes, peu hardis et peu entreprenants ; ils sont plus avares, frivoles, déloyaux et mensongers que les autres peuples »³⁹. Même à la cour de Jean sans Terre, le mot « Poitevin » est synonyme des termes précédents. Pourtant, quand nous suivons la carrière des Plantagenêt, il devient évident que les fils d’Henri II étaient eux-mêmes indignes de confiance.

Dans le cas d’Henri, nous parlons donc d’un roi né en France et qui continua à faire la guerre dans ce pays toute sa vie. Son successeur posa le même problème. Richard, quoique né à Oxford, passa la plus grande partie de son temps outre-mer et ne parlait pas anglais. Seul Jean sans Terre, Oxfordien aussi, une fois roi, resta dans sa terre, bien qu’il fût encouragé à prendre la croix, créant la ligne anglo-normande des Plantagenêts. Il était en général contre le pape à une époque où il y avait à Rome le seul pape anglais, Nicholas Breakspeare (Adrien IV)⁴⁰.

Henri était seigneur de Touraine par son père, de Normandie et du Maine par sa mère, de Guyenne, Poitou, Auvergne, Périgord, Angoumois et du Limousin par sa femme ; en d’autres termes, il était maître des provinces les plus riches et les plus fertiles. De plus, il

³⁷ C'est l'un des propagateurs de la notion d'une malédiction pesant sur les Plantagenêts.

³⁸ Richard de Devizes, *Chronicon Richardi Divisensis de tempore Richardi Primi*, (éd. et trad. Appleby, J.T., London, 1963).

³⁹ Sainte Maure écrivit la *Chronique des ducs de Normandie*.

⁴⁰ En 1185, encore jeune, il gouverna l’Irlande pendant huit mois : ce fut un désastre total, car il n’avait aucune expérience de l’administration. Au bout de ce temps, Henri le rappela et confia la tâche à Jean de Courcy. Adrien IV fut pape de 1154 à 1159.

soumit l’Irlande, l’Écosse et le Pays de Galles. Couronné à l’âge de 21 ans en 1154, il eut bientôt beaucoup d’expérience dans les affaires politiques. Surnommé le Lion, il était de taille moyenne, de forte carrure, des cheveux tirant sur le roux coupés court, un visage aux taches de rousseur, les yeux vifs, gris, ardents et injectés de sang dans ses colères ; il suivait un programme d’exercices pour contrôler son embonpoint. Il n’était jamais oisif et voyageait constamment. On doute de sa piété, car il avait la réputation de passer son temps à l’église à dessiner ou à chuchoter à ses nobles. Il semble qu’il ne s’asseyait que quand il mangeait ou qu’il se trouvait à cheval, ce qu’il faisait trop souvent, à la chasse. En 1182, vers Noël, Bertran de Born se trouvait à la cour normande du roi qu’il décrivit comme « triste à périr ». On ne pouvait qualifier le scénario d’hilarant mais, pour lui, la tristesse fut un peu adoucie quand Richard lui présenta sa sœur. Elle le fit asseoir près d’elle sur un tapis impérial. Bertran écrivait d’Argentan où il y avait évidemment tant d’Anglais Cependant, il était peu commun de trouver un troubadour à la cour normande.

Ja mais non er cortz complia

on hom non gab ni non ria :

cortz ses dos

non es mas parcs de baros.

Et agra·m mort ses faillia

l’enois e la vilania

d’Argentos,

ma·l gentils cors amoros

e la doussa cara pia

e la bona compaignia

e·l respos

de la Saisa·m defendia⁴¹.

[Une cour où l'on ne rit ni plaisante n'est jamais

Une cour accomplie ;

une cour sans cadeaux n'est rien de plus

qu'un parc de barons.

Et l'ennui et la grossièreté

d'Argentan m'auraient tué sans faute,

mais la noble et aimable personne

et le doux visage sympathique et la bonne

compagnie et la conversation de la Saxonne m'ont protégé].

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'état dépressif d'Henri. Souvent dans sa vie il était souffrant et était sujet à des rages incroyables : quand Guillaume (le Lion de Justice) se trouva sur trône d'Écosse en 1165, et qu'il eut le désir de reconquérir le Northumberland, Henri se mit en colère. Quand un courtier parla favorablement du roi d'Écosse :

Henri flew into a passion, tore off his clothes, stripped the coverings from his bed, and began to gnaw the straw from the mattress in the fierceness of his rage⁴².

[Henri entra dans une colère noire, arracha ses vêtements, enleva les couvertures de son lit et se mit à ronger la paille du matelas dans la férocité de sa rage].

Ceci n'est qu'un exemple dans le règne d'Henri, rempli pour la plus grande part, des problèmes posés dans ses domaines. Premièrement, de ses quatre fils les trois aînés étaient perpétuellement en guerre, soit

⁴¹ PC 80, 9 : 49-60, *Casutz sui de mal en pena*. Voir éd. G. Gouiran, t. I, p. 60. Argentan se trouve sur l'Orne, arrondissement de l'Orne.

⁴² Poole, 1986 : 276.

entre eux, soit contre leur père. Deuxièmement, sa femme Aliénor lui causa bien des ennuis et il la traita injustement, bien qu'elle eût ses bons moments. Au début, ils eurent deux enfants, Guillaume et Henri, mais le premier mourut et, pour protéger la succession, le roi fit couronner Henri, âgé d'un mois. Dès ce moment, il porta le nom de Jeune Roi. Pour éviter de demander à Becket d'y officier, le père nomma l'archevêque d'York pour la cérémonie à Westminster, en 1170. Richard refusa l'hommage à son frère. Un mariage fut arrangé avec Marguerite, fille de Louis VII, malgré le fait qu'Henri avait trois ans et la mariée quelques mois. Mais Louis était furieux d'avoir à rendre tout le Vexin en gage d'une partie de l'accord de paix.

Henri II semble avoir engendré trois enfants assoiffés de terres et jaloux l'un de l'autre. Le Jeune Roi Henri surtout était mécontent de son sort :

- Son titre de Jeune Roi ne lui valait ni pouvoir, ni revenus.
- Il était jaloux de Richard et de sa position en Aquitaine.
- Il avait des vues sur les terres de son père en Normandie, Angleterre et Anjou.

Henri, par son goût immoderé pour le tournoi, était ce qu'on appelle aujourd'hui un « playboy », très souvent placé sous les auspices de Philippe d'Alsace. William Marshal, ayant découvert sa liaison avec sa femme, ils se séparèrent définitivement. Sa générosité envers les jeunes chevaliers était une épée à double tranchant : si elle se manifestait par des repas et des armes, ils furent aussi très nombreux à périr dans les tournois ou sur le champ de bataille. Sa propre mort, disait-on, mit fin à la chevalerie. On a tenté de l'excuser en raison de sa jeunesse, mais ses actes, surtout contre son père, n'expliquent pas son intention d'envahir l'Angleterre avec un autre monarque impétueux, le roi d'Écosse.

Bertran de Born ne pardonnait pas à Richard d'avoir aidé son propre frère Constantin, dont la *vida* dit : *non era hom que s'entrameses molt de valor ni d'onor* [Il n'était pas un homme à s'occuper de valeur ni d'honneur]⁴³, et à qui Bertran en voulait toujours. Bertran se rangea du côté du Jeune Roi qu'il appela Marinier, ce qui ne l'empêcha pas de se réconcilier avec Richard. Dans l'ensemble, il préféra le Jeune Roi pour sa générosité sans parler de sa malléabilité contrastant avec le caractère irascible et violent de Richard. Dans une chanson adressée à *Rassa* (Geoffroi) pour le mettre en garde contre sa bien-aimée, il se tourne vers le Jeune Roi qui se rebelle.

Mariniers, vos avetz honor,

e nos avem camiat senhor
bo gerrier per torneiador⁴⁴.

[Marinier, vous avez de l'honneur,
et nous avons changé
un seigneur bon guerrier pour un champion de tournois].

L'archevêque de Cantorbéry compara la cour d'Henri II à une école quotidienne, car on y entendait une conversation et une discussion constantes entre les meilleurs savants. Parmi les professeurs du roi se trouvaient Jean de Salisbury (c.1115-1180) et Guillaume de Conches : « Le niveau de ses précepteurs prouve qu'Henri II enfant a reçu une éducation intellectuelle poussée »⁴⁵. Très jeune, il fut enseigné par l'archevêque de Cantorbéry Pierre de Blois (c.1130-1212), qui loua ses efforts, ce qu'il ne pouvait pas dire de son autre élève, Guillaume II de Sicile. Pierre était fort sérieux, n'approuvait pas les troubadours, et tança l'un des poètes pour ses travaux puérils. Pour lui, le goût des

⁴³ *Razo* de PC 80, 44, Boutière et Schutz, 1950 : 46.

⁴⁴ PC 80, 37, *Rassa, tant creis e mont'e poia*. Voir éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, t. II, p. 726.

⁴⁵ Aurell, 2003 : 109.

lettres prédisposait aux divertissements poétiques de la cour. Comme secrétaire d'Henri II, et même après la mort de celui-ci et celle d'Aliénor d'Aquitaine, il eut beaucoup d'occasions d'influencer les idées royales. En revanche, Becket, étudiant de l'École de Chartres et de la Sorbonne, encouragea le Jeune Roi à suivre les troubadours, prônant en même temps la vie religieuse et mondaine. Pour illustrer ce dernier trait, on se rappelle qu'il combattit à côté d'Henri au siège de Toulouse, tandis qu'en août 1158, à Blaye, ils firent face ensemble à Raimon Béranger IV. Tout en assumant la responsabilité de tuteur du roi, Pierre de Blois, pleinement conscient des ambitions du Jeune Roi, lui écrivit deux lettres en 1174. L'une, personnelle, le pria de ne pas faire la guerre contre son père, l'autre, officielle, le menaça d'excommunication. Mais comme il mourut peu après, ces lettres n'ont pas été prises en considération. Son collègue, l'archidiacre de Bath, résuma la vie et la mort du Jeune Roi ainsi : « *fallax enim est hic mundus, vita brevis, finis dubius, exitus horribilis, judex terribilis, poena infinibilis* » ; tandis que Wendover décrit ainsi son sort : coupé comme un fil et avec lui les espoirs de bien des gens. Parmi ceux qui avaient de tels espoirs étaient Bertran de Born et le roi de France⁴⁶. Du côté des Anglais, peu de gens regrettaiennt sa mort.

Le fils allongé de tout son long, tout le monde retourne au père. Tous sont fous de joie, tous se réjouissent. Le père seul pleure son fils. Pourquoi, ô père glorieux, le pleures-tu ? Il n'était pas ton fils pour commettre de telles violences envers ton affection paternelle. Cette défense de ta personne a apporté de la sécurité pour les pères et a freiné l'audace des parricides⁴⁷.

La mort du Jeune Roi laissa la ligue des barons révoltés sans chef, et Richard exigea les meilleurs termes pour lui. Il en voulait particulièrement à Bertran : il ravagea ses terres, prit son château d'Hautefort et le rendit à son frère Constantin que Bertran avait chassé

⁴⁶ Barlow, *op. cit.*, 28. Les détails horribles de la mort du Jeune Roi se trouvent dans Roger de Hoveden, 1997 : II, 26-7.

⁴⁷ Hoveden, 1997 : II, 27.

de la propriété. Bertran alla se plaindre auprès d'Aimar de Limoges, Talairan de Périgord et Guilhem de Gordon. Ces deux derniers avaient été dépossédés par Richard. D'ailleurs il les avait écartés d'emblée comme «*flacs e nualhos*» [faibles et indolents]. À la longue, cependant, Richard se réconcilia avec le troubadour et ils restèrent en paix.

Quan lo Reis Enrics ac renduda gracia a Bertran de Born e l'ac laisat de la preison e l'ac rendut Autafort e ac dich que be·n devia estre sein[gn]er, e·l Reis Richarts, qe adons era coms de Peiteus, l'ac perdonat so mal talan, el si fo molt alegres e gais e comenset ades a gerejar N'Aseimar, lo vescont de Letmotges, En Talairan, lo seingnor de Monteignac, e·N Amblart, lo fraire del conte de Pereguors ... E·l coms R[ichartz] fez li aïda a tota la sua gen e ordenet qe tuich li [cas]tel li fosson obert⁴⁸.

[Quand le Roi Henri eut pardonné à Bertran de Born et l'eut libéré de prison et lui eut rendu Autafort et dit qu'il devait être bien son seigneur, et le Roi Richard, qui alors était comte de Poitiers, pardonna sa mauvaise intention, il fut très heureux et gai et commença à faire la guerre avec le seigneur Azimar vicomte de Limoges, Talairan, seigneur de Montignac, et le seigneur Amblart, le frère du comte de Périgord ... Et le comte Richard porta secours à tous ses gens et commanda qu'on ouvrît tous les châteaux.]

Dans un *sirventes* Bertran rappela les jours où il avait eu la faveur du roi. La *razo* du poème PC 80, 32 nous informe qu'il ne faut pas se fier aux *vidas* qu'on trouve dans les *razos*; dans le long récit d'une entrevue entre Bertran et le roi Henri, le troubadour affirme que «*lo jorn que·l valens Joves Reis, vostre fillz, morri, eu perdi lo sen e·l saber e la conoissensa*», [le jour où le vaillant Jeune Roi, votre fils est mort, j'ai perdu mon sens et ma connaissance]. Le roi, comme il l'avait fait à la cour, s'évanouit. C'est un fait, cependant, qu'Henri n'était pas au siège d'Hautefort, mais c'est une bonne histoire. Le *sirventes* (PC 80, 32) attaque violemment le roi Alphonse II d'Aragon. Sa haine était due au fait qu'en 1183 l'Espagnol avait aidé Henri

⁴⁸ Boutière et Schutz, 1950 : 58.

contre les barons d'Aquitaine. Par ailleurs, avec Richard Cœur de Lion il se battit à Hautefort. La *razo* contient, certes, des erreurs historiques : « *E·l reis d'Aragon venc en l'ost del rei Enric denan Autafort. E cant Bertrans o saub, si fo molt alegres qu'el reis d'Arragon era en l'ost, per so qu'el era sos amics especials*⁴⁹ », [Et le roi d'Aragon vint à l'armée du roi Henri devant Hautefort. Quand Bernart le sut, il fut très heureux que le roi d'Aragon fût dans l'armée, car il était son grand ami]. Après cela, Bertran est censé lui avoir fourni viande, pain et vin et proposa que ses hommes se rendissent dans une autre partie avec leur machines, là où les remparts avaient été cassés. La longue *razo* fut composée un an après et montre, en quelque sorte, combien Richard était anxieux de reprendre la guerre, trait qu'il partageait avec Bertran et qui explique peut-être le faible qu'on lui prête envers le troubadour. Son acceptation du jugement fait contre Bertran est le sujet d'un autre *sirventes*.

No·m cal d'Autafort

mais far dreich ni tort,

qe·l jutgamen crei

mon seignor lo Rei⁵⁰.

[À propos d'Hautefort, je me soucie peu du droit

et du tort, car j'obéis au jugement de

mon seigneur le roi].

Bertran garda rancune au roi d'Aragon. Dans un autre *sirventes*, il l'accuse de divers crimes, y compris de la prise d'un château qu'il convoitait. Alphonse avait aussi récompensé le jongleur Peire, qui avait tué un Juif et en avait brûlé d'autres. Henri fut vaincu par le comte de Toulouse en Gascogne et une cinquantaine de ses hommes

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ PC, 80, 20 : 49-52, *Ges de far sirventes* ; voir éd. G. Gouiran, t. I, p. 354.

furent capturés. Le roi dut emprunter l'argent de leur rançon au roi Alphonse ; il attaqua le roi sur un plan personnel, écoutant ses ennemis. Nous savons que Bertran composa un *sirventes* destiné aux oreilles de Richard, dans lequel il essaya de trouver des arguments en sa faveur. En même temps il exprimait son goût pour la bataille.

... m'adoussa la votz dels cavaus

e·lh sonet que fan li joglar,

que viulan de trap en tenda,

trombas e corn e graile clar.

Adoncs vuoil un sirventes far,

tal qe·l coms Richartz l'entenda.

Ab lo rei mi vuoill acordar

d'Aragon, e tornar en paus⁵¹.

[... la voix des chevaux me plaît

et les airs que font les jongleurs

en jouant de pavillon en tente,

trompettes, cors et clairons.

Alors je veux faire un *sirventes*

afin que le comte Richard l'entende.

Avec le roi d'Aragon je veux m'accorder et retourner à la paix].

Ailleurs, Bertran affirme son amour pour sa terre d'Hautefort.

E pois lo reis e·l coms Richartz

⁵¹ PC, 80, 35 : 3-10, *Quant vei pels vergiers desplegar*, voir éd. G. Gouiran, t. I, p. 482.

⁵² PC, 80, 20 : 9-14, *Ges de far sirventes no·m tartz*, voir éd. G. Gouiran, p. 352.

m'ant perdonat lor maltalans,
 Jamais N'Azemars ni N'Aichartz
 no·m don tregas, ni·N Talairans
 ni ja d'Autafort
 no·il laissera ort ...⁵².

[Et puisque le roi et le comte Richard ont cessé de m'être hostiles,
 que jamais les seigneurs Azemar ni Aichert ni le seigneur Talairan
 ne m'accordent de trève,
 et jamais d'Hautefort
 je ne voudrais leur laisser un jardin].

À cause de son penchant pour la littérature, Henri II préférait la compagnie des savants et se montrait un linguiste accompli. Depuis sa jeunesse, il avait montré de l'intérêt pour l'érudition, ce qui mena Guillaume de Conches (1080-1145) à dédier son *Moralium dogma philosophorum* à « Henricus », Henri d'Anjou, le future Henri II Plantagênet. Lui-même commanda l'*Histoire des ducs de Normandie*, dont l'auteur était Benoît de Saint-Maure. Requis par le prince, Benoît appliqua très souvent sa technique de romancier à la rédaction de cette histoire, fabriquant des détails là où il lui en manquait. De plus, Henri écrivit son propre traité de fauconnerie, intitulé *Dels auzels cassadors*, qu'on loua beaucoup. Daude de Pradas (fl.1218-1242) le mentionne dans son œuvre sur les oiseaux.

En un libre del rei Enric
 d'Anclaterra, lo pro e·l ric,
 que amet plus ausels e cas
 que non fes anc nuill crestias,

trobei d'azautz esperimens
 on no cove far argumens,
 car non es als mas bona fes,
 que sol valer mais c'autra res⁵³.

[Dans un livre du roi Henri
 d'Angleterre, le preux et le puissant,
 qui aimait les oiseaux et les chiens
 plus qu'aucun autre chrétien,
 je trouvai des expériences convenables
 où il n'est pas nécessaire d'argumenter,
 car ce n'est rien que de la bonne foi,
 qui vaut toujours plus qu'autre chose].

Daude vivant un siècle plus tard, pouvons-nous nous fier à son attribution ? Suzanne Thiolier-Méjean⁵⁴ qualifia le traité d'« ensemble de recettes, sans théories superflues ». Dans ce cas, Henri aurait été l'éditeur d'une *practica*, assemblant des faits déjà connus sur le sujet. Elle continue : « Nous ne saurons jamais si cette attribution est exacte, mais elle rappelle étrangement celle d'un autre traité de fauconnerie composé par Adélard de Bath », le grand scientifique et voyageur. En effet Adélard resta à la cour du jeune Henri à Bristol entre 1242 et 1244, lui dédiant son traité sur l'astrolabe, suivi de celui sur la fauconnerie qu'il dédia aussi à Henri. Soit l'ouvrage donna à Henri l'idée d'écrire son propre traité, soit il fonda le sien sur celui

⁵³ Daude de Pradas, *Dels Auzels Cassadors*, v. 1930-1937. Éd. A. H. Schutz, Columbus, 1945, p. 136.

⁵⁴ Thiolier-Méjean, 2008 : 35-6.

d'Adélard. Son contemporain, Gautier Map (c. 1140-1209), attesta des bonnes connaissances du roi : « C'était un grand connaisseur en chiens et en oiseaux de chasse, et il était passionné de ce vain divertissement »⁵⁵. Gautier était le poète latin le plus admiré de son temps et il ne répugnait pas à exprimer son humour, rapportant que la cour envoyait le roi à la chasse pour traiter en son absence et sans ingérence les affaires de l'État. Bien que décrit comme « le plus remarquable dans l'entourage d'Henri II d'Angleterre », son amitié pour Becket lui attira la disgrâce. Vers 1125, Guillaume de Malmesbury dans un aphorisme diffusé par Jean de Salisbury appela Henri « *rex illiteratus quasi asinus coronatus* », [roi illettré est comme un âne couronné]. Celui qui avait été un roi lettré et cultivé fut remplacé par un administrateur. D'ailleurs le roi ne parlait pas le latin et dès la publication de John Lackland, la langue fut restreinte au monde des clercs. « *Rex facetus* », (roi ornamental) devint une phrase populaire et, autant qu'on le sache, Henri fut le premier à être décrit ainsi.

Selon les écrits du temps, il était difficile de vivre à la cour du roi qui ne tenait pas en place et qui voyageait de lieu en lieu. Quand le roi décidait de partir, il fallait quitter l'endroit avant l'aube, ce qui causait une grande confusion parmi les membres de la cour. Il semble que leurs difficultés ajoutaient à son plaisir. Cherchant un asile, ils avaient de la chance lorsqu'ils trouvaient un taudis qu'ils se disputaient parfois à la pointe de l'épée. Giraldus Cambrensis se fâcha contre le roi pour avoir épuisé les membres de sa cour, même en temps de paix ; il n'y avait pas de paix pour eux ou pour lui. Giraldus attaqua violemment son oppression, son injustice, son immoralité et sa perfidie. L'auteur de la *Vision of the Monk of Eynsham* le dépeignit souffrant les pires tourments de l'Enfer en châtiment de ses péchés et de ses vices. Giraldus commenta le fait que le roi avait montré une vive affection de père à sa progéniture dans son enfance, mais sa conduite plus tard le poussa à bout.

Quoiqu'il fût un soldat compétent, Henri n'était pas tellement attiré par la guerre. En 1144, son père Geoffroi possédait la Normandie mais dut rendre au roi de France, Gisors, qui commandait Le Vexin. En

⁵⁵ Cité par Thiolier-Méjean, 2008 : 37.

1151, saint Louis présenta son beau-frère Eustache (fils aîné du roi Étienne) comme le rival d'Henri en Normandie : le prix de la paix fut la perte du Vexin. Plus tard, la région forma une partie de la dot de la princesse Marguerite, fiancée en 1158 à Henri, le Jeune Roi ; mais elle continua à être un sujet de dispute même pour Richard, et Henri refusa obstinément de la lui remettre. Comme d'habitude, Bertran de Born dit ce qu'il en avait à dire :

S·il reis Felips, reis dels Frances,
a volgut a Richart donar
Gisort, aut loc es aut paes,
Richart l'en deu fort merceiar.
Mas si Felips del mieu cor fos,
Richart no mouria·ls talos
a son dan senes encontrar,
e puois no·l vol laissar ferrar.
Papiol, sias tan cochos,
di·m En Richart qu'il es leos,
e·l reis Felips agnel me par,
q'aisi·s laissa desiritar⁵⁶.

[Si le roi Philippe, roi des Français,
a voulu donner à Richard,
Gisors, puissante forteresse et beau pays,
Richard devrait lui en être reconnaissant ;
mais si Philippe avait la même intention que moi,
Richard ne bougerait pas les talons
pour son malheur sans engager bataille,
et puisqu'il ne le veut pas, qu'il se laisse ferrer.
Papiols, presse-toi
et dis au seigneur Richard qu'il est un lion
et il me semble que le roi Philippe est un agneau
puisqu'il se laisse ainsi déshérité].

Puisque Guillaume le Conquérant avait été duc de Normandie, on aurait pu croire en un rapprochement entre le duché et l'Angleterre ; mais il resta une pomme de discorde entre les deux pays. Les Anglais en étaient les maîtres et, c'est un fait remarquable, le gouvernement du

⁵⁶ PC 80, 45 : 41-52, *Volontiers fera sirventes*. Éd. G. Gouiran, t. II, p. 620. Papiol était le jongleur de Bertran.

duché était entre les mains d'administrateurs anglais : Richard d'Ilchester (l'Échiquier, 1176), Guillaume Fitz Raoul (grand justicier, 1178-1200), Geoffroi de Repton (maire de Caen, 1200). Giraud de Barri commenta :

Les Normands, tout comme les Anglais, ont été opprêssés d'une violente domination et d'une tyrannie insulaire ...

... Comment les têtes de la noblesse, qui ploient sous le joug d'une cruelle tyrannie, pourraient-elles se lever et résister sans les armes libres et le fier courage des Français ? Car il n'y a rien qui excite davantage le cœur de l'homme à la bravoure que la joie de la liberté⁵⁷.

En général les légats pontificaux conseillèrent vivement aux Chrétiens de ne pas se quereller alors que la Terre sainte se trouvait toujours entre les mains des Turcs. L'affaire du Vexin arriva à son point critique pendant le règne de Richard Cœur de Lion. En effet, en 1187, Philippe Auguste rendit la situation encore pire quand il réclama les duchés de Normandie et d'Aquitaine ainsi que le comté de Poitiers. Henri traversa la Manche avec une armée. Cependant, après une conférence inutile à Nonancourt, la rencontre se conclut par la trêve de Châteauroux. Henri II, ayant payé une grande quantité d'*esterlis* aux Champenois afin qu'ils se retirent, avait menacé d'attaquer le premier. Très nerveux, Philippe envoya des prélats pour le prier de ne pas faire la guerre. Quand Henri refusa, Philippe sollicita la paix et lui offrit Gisors. Les barons, selon Bertran, furent très mécontents de cette paix. Dans son *sirventes*, il exprima son écœurement devant la paix et releva que beaucoup de barons partageaient ses sentiments. Mais sa plume était dirigée vers Philippe, qui avait perdu cinq duchés et Gisors avec sa position stratégique. Il critiqua, de la même façon, le roi anglais qui aurait pu aider financièrement Philippe :

Puois Esaudun a tornat deves sei
 lo reis Henrics e mes en son destrei,
 e no cuich ges q'a son home s'autrei,
 si·l fieu d'Angieus li merma una tesa.
 Si·l reis engles li fetz don ni larguesa
 al rei Felip, dreitz es q'el l'en mercei,

⁵⁷ Vid. Aurell, 2001 : 56-57.

q’el fetz liurar la moneda englesa,
q’en Fransa·n son carzit sac e correi⁵⁸.

[Puisque le roi Henri a retourné de son côté
Issoudun et l’a mis sous sa domination,
je ne pense pas qu’il se reconnaisse comme son vassal
si le fief d’Angers lui est diminué d’une toise.
Si le roi anglais fait don ou largesse
au roi Philippe, il est juste qu’il l’en remercie,
car il a livré de la monnaie anglaise
au point qu’en France sacs et ceintures sont devenus plus chers].

Parce que ceci était en contradiction directe avec les désirs de Bertran de Born, il décida de s’adresser à son ami le Jeune Roi Henri, se plaignant du fait que Richard, à ce moment-là, voulait la paix avec le roi de France, occupé qu’il était des affaires de son frère Jean.

Papiol, e tu vai viatz
al Joven Rei,
diras que trop dormir no·m platz.
En Oc-e-No ama mas patz
ab Felip, crei,
que·l frair Joans deseretatz⁵⁹.

[Papiol, vas promptement
au Jeune Roi,
tu lui diras qu’il ne me plaît pas qu’on dorme trop.
Le seigneur Oui-et-Non aime davantage la paix
Avec Philippe, me semble-t-il.
que son frère Jean le déshérité].

Henri ne resta en France que neuf jours, laissant Richard continuer sa vendetta avec Philippe. Après le retour en Angleterre de son père pour trouver des fonds pour la croisade, il entendit que Geoffroi de Lusignan avait traîtreusement tué un de ses amis. En même temps, ses propres barons se révoltèrent, insurrection qu’il dut réprimer. Il chassa Geoffroi de sa province, mais se querella avec Raimon de Toulouse et l’attaqua férolement. À la hâte, Raimon demanda l’aide de Philippe,

⁵⁸ PC 80, 31 : 18-25, *Pois als baros enoia e lor pesa*, voir éd. G. Gouiran, t. II, p. 602.

⁵⁹ PC 80, 11 : 50-55, *Cortz e guerras e joi d’amor*, voir éd. G. Gouiran, t. I, p. 280.

mais Richard, ayant proclamé son désir d'aller en Palestine, ne se concentrait guère sur ce problème. Bertran de Born ne participa pas à cette campagne, mais commenta en vers, le contraste entre les deux hommes. La *razo* commente ainsi :

E·l reis Felips venia a reclam ad aicels que avian faita la patz entre los dos,
e·N Richartz no volia per lor tortz ni dreg far ; don fon ordenatz per lors uns
parlamens, on foron ensembs en la marcha de Torena e de Beiriu. E·l reis Felips
si fetz mains reclams d'En Richart, don amdui vengron a grans paraulas et a
malas, si qu'En Richartz lo desmenti e·l clamet vil recrezen. E si·s desfieron e
si·s partiron mal⁶⁰.

[Et le roi Philippe venait porter plainte contre ceux qui avaient fait la paix entre les deux, et le seigneur Richard ne voulait pas y faire droit à cause de ses torts ; alors, ils convoquèrent une assemblée, où ils furent ensemble dans la marche de Turenne et de Berry. Et le roi Philippe fit maintes réclamations au sujet de seigneur Richard, d'où les deux vinrent à échanger de mauvaises paroles pleines de violence, de sorte que le seigneur Richard le démentit et l'appela vilain et lâche. Ils se défièrent et se séparèrent fâchés].

Bertran écrivit qu'il devrait être heureux que le printemps approche, mais s'il était heureux au départ, il éprouva vite de la colère contre les deux rois : pour lui une guerre sans feu ni sang n'était pas satisfaisante. Il ne pouvait comprendre pourquoi Richard s'était retiré d'une bataille.

Ges d'En Oc-e-Non no·m planc,
q'eu sai be q'en lui non resta
la gerra ni non s'alenta,
c'anc patz ni fis no·il fon genta,
ni hom plus volontiers non traïs
ni non fetz cochas ni assais
ab pauc de gens ni ab gran fais.
Lo reis Felips ama la pais
plus que·l bons om de Tarantais.
En Oc-e-Non vol gerra mais
plus que non fetz uns dels Algais⁶¹.

⁶⁰ *Razo R*, Boutière et Schutz, 1950 : 66.

⁶¹ PC 80, 2 : 43-53, *Al nou doutz termini blanc*. Voir éd. G. Gouiran, t. II, p. 542. On croit que Tarentaise est à identifier avec Moûtiers-en-Tarentaise, en Savoie,

[Du seigneur Oui-et-Non je ne me plains pas,
 car je sais bien qu'avec lui la guerre
 ne retarde pas ni ne se ralentit,
 car jamais la paix ni l'entente ne lui furent agréables,
 jamais homme ne supporta plus volontiers
 ni ne fit mêlée et entreprises
 avec peu de gens et avec une lourde charge.
 Le roi Philippe aime la paix
 plus que le saint homme de Tarentaise.
 Le seigneur Oui-et-Non veut combattre
 plus qu'aucun des Algais].

Bien que Bertran eût comparé les deux hommes en termes de pouvoir, donnant évidemment sa faveur à Richard, il n'hésita pas à couvrir de honte le roi français dont la fille avait été abandonnée pour Bérengère, fille du roi de Navarre. La guerre éclata au milieu de juin 1188. Ce *sirventes* est une attaque très longue, mais il montre la capacité du troubadour à manier la métaphore :

Non prezon re lur ditz ni lur deman ;
 zai en Peiteu enan s'en fan janglos
 qant son ensems En Richars e Bertran.

Es En Richartz chass' ab lebres leos,
 qe no·n reman per plan ni per boissoſ,
 enan los fai dos e dos remaner
 per plan effortz, qar no s'auzon mover.
 E cuja ben penre deserenan
 las grans aiglas ab los esmeirilhos
 et ab buzat metr' austor en soan.
 E·l reis Felip chassa sai ab falcoſ
 los passeretz e·ls menutz auzelos,
 e·il sei home non l'auzon dir lo ver
 qe pauc e pauc si laiſſon jus chazer
 qe·l cons Ricars, que li ha tolguet ugan
 Engolemente, don si fai poderos,

autrefois évêché, monastère. Les Algais étaient quatre frères qui pratiquaient le banditisme. Ils sont mentionnés chez Eble d'Ussel, PC, 129,3 ; Peire Cardenal, PC 335, 48 et *Chanson de la Croisade Contre les Albigeois*, CCA 93, 6, 95, 5 et 115, 29.

e Tholosa, qe il tol sobre desman⁶².

[Ils n'estiment point leur parole ni leur demande,
ici du côté du Poitou, au contraire ils s'en moquent
quand seigneur Richard et Bertran sont ensemble.

Et seigneur Richard chasse des lions avec des lièvres,
de sorte qu'il n'en reste ni en plaine ni dans les bois,
mais, par de grands efforts il les fait rester deux par deux,
de sorte qu'aucun n'ose bouger.

Et il pense désormais attraper
les grandes aigles avec les émerillons
et mépriser des autours avec des busards.

Et le roi Philippe chasse ici des moineaux
et les petits oiseaux avec des faucons,
et ses hommes n'osent dire la vérité
et peu à peu ils se laissent renverser,
puisque le comte Richard lui a ôté cette année
Angoulême dont il s'empare,
et Toulouse qu'il enlève malgré son contre-ordre].

La cour d'Henri était la plus riche d'Europe et, grâce à Aliénor, on y trouvait bien des poètes provençaux. Le troubadour Bernart de Ventadour suivit Henri II et Aliénor, petite-fille du premier troubadour Guillaume IX, et composa en Angleterre. Il y vécut, paraît-il, de décembre 1154 à l'automne 1155, et assista peut-être aux fêtes du couronnement.

Faihz es lo vers tot a randa,
si que motz no·i deschapdolha,
outra la terra normanda,
part la fera mar prionda ;
e si·m sui de midons lonhans,
vas se·m tira com azimans
la bela cui Deus defenda.
Si·l reis engles e·l ducs normans
o vol, eu la veirai abans
que l'iverna nos sobreprenda.

⁶² PC, 80, 40 : 33-35 et 8-21, *S'ieu fos aissi segner ni poderos*. Voir éd. G. Gouiran, t. II, str. V, p. 558 et str. II et III, p. 556.

[Mon poème est parfaitement achevé,
de sorte qu'il ne manque pas un mot,
au-delà la terre normande
outre la mer sauvage et profonde ;
et si je suis loin de ma dame,
la belle, que Dieu la protège,
m'attire come un aimant.
Si le Roi anglais et Duc normand le veut,
je la verrai avant que
l'hiver nous surprenne].

Mais il regrettait fort sa bien-aimée en France, son Aimant:

Pel rei sui engles e normans,
e si no fos Mos Azimans,
restera tro part calenda⁶³.

[à cause du Roi je suis Anglais et Normand,
et si ce n'était pour Mon Aimant,
je resterais ici jusqu'à après Noël.]

Quand Bernart de Ventadour affirma qu'il était en même temps Normand et Anglais, ses sentiments furent repris de l'autre côté de la Manche par le trésorier d'Henri II, Richard Fitznigel, qui écrivit dans son *Dialogue sur l'Échiquier* :

But nowadays, when English and Normans live close together and marry and give in marriage to each other, the nations are so mixed that it can scarcely be decided (I mean in the case of the freemen) who is of English birth an who of Norman... (Fitz Nigel 1983 : 53)

[De nos jours, alors qu'Anglais et Normands vivent si rapprochés et se marient les uns avec les autres, leurs nations sont si mélangées qu'on peut à peine établir, du moins pour les hommes libres, qui est anglais de naissance et qui est normand.]

⁶³ Bernard de Ventadour, PC 70, 26 : 36-45 et 46-48, *Lancan vei per mei la landa*. Éd. M. Lazar, p. 174.

Bernart écrivit qu'il resterait en Angleterre jusqu'à Noël, même s'il voulait être auprès de sa dame en France, ce qui montre qu'il était satisfait de son séjour à la cour d'Henri ; ce dernier passa l'année chez lui et traversa la Manche en janvier 1156, gagnant Rouen le 2 février. Bernart adressa des poèmes à la reine, purement par politesse mais à un âge plus avancé, il fut amoureux d'elle. Le roi avait une réputation de générosité envers les troubadours et le Catalan Raimon Vidal de Besalú (première moitié du XIII^e siècle) chanta des temps où ses confrères étaient les bienvenus.

Et yeu lh'auzi, si com En Enricx,
 us reis d'Englaterra, donava
 cavals e muls, e can cercava
 en Lombardia·l pros marques
 e de terras .II. o .III.,
 on trobava baros assatz,
 adreitz e ben acostumatz
 e donadors vas totas mas⁶⁴.

[Et j'ai entendu comment seigneur Henri,
 un roi d'Angleterre,
 donnait des chevaux et des mulets,
 et quand il visitait en Lombardie le preux marquis
 et dans deux ou trois pays où l'on
 trouvait beaucoup de bons barons,
 justes et bien élevés

⁶⁴ EDJ, 188-195. Raimon Vidal, in *Abril issi 'e mays intrava*. Éd. Hugh Field, t. I, p. 152.

généreux sous tous rapports].

Le poème soutient que, pour la perfection du caractère, on avait besoin de noblesse de sentiment, de mérite et de raison, que le troubadour appliqua à Henri et à ses trois fils. Évidemment, il ne les connaissait pas ou il avait ses raisons de les flatter.

E aquestz .III. feiron N'Enric,
 un rey d'Englaterra, pujar ...
 e sos fils .III. que no·y oblit,
 N'Enric ni·N Richart ni·N Jaufre ;
 car en lor ac .II. tans de be
 c'om non poiria d'un an dir.
 Josta lui vic en cort venir
 e domneys e guerras menar
 e ac sazon sel que saup far
 noblezas ni valors ni sens⁶⁵.

[Et ces trois [raisons] donnèrent la suprématie
 à seigneur Henri, un roi d'Angleterre,
 et ses trois fils que je n'oublie pas,
 Henri, Richard et Geoffroi,
 car ils avaient en eux deux
 fois plus de qualités
 qu'on ne saurait raconter en un an.
 Dans sa cour j'ai vu arriver
 le service des dames et la conduite de la guerre,

⁶⁵ *Ibid.*, 272-283. Éd. Hugh Field, t. I, p. 158.

et il en avait l'occasion celui qui savait faire
actes de noblesse, de mérite et de raison.]

Gaucelm Faidit aussi flatta les frères, s'adressant à Richard. Avec Richard et Geoffroi, il voyagea dans les terres de la langue d'oïl et à Paris, où il apprit le français :

... ni cal foron vostre dui valen fraire,
lo Joves Reis e·l cortes coms Jaufres :
et qui en luoc remanra, de vos tres
ben deu aver aut cor e ferm cossir
de far bos faitz e de socors chauzir⁶⁶.
[... ni quels furent vos deux frères vaillants,
le Jeune Roi et le courtois comte Geoffroi,
et celui qui de vous trois restera en place
doit bien avoir un grand courage et le ferme désir
de faire de bons exploits et de porter secours].

De semblables louanges furent composées par Guiraut de Calanson (fl.1202-12) dans son *planh* pour le jeune roi de Castille, qui avait eu toutes les qualités du roi Arthur. Accumulant les louanges pour le défunt, il le compara à Raimon de Ferrand de Portugal, un des signataires de l'accord entre Ermengarde et Roger de Béziers en 1171, en lui attribuant les qualités de Richard et de ses deux frères. Inquiets des visées expansionnistes du roi de France, le comte de Flandres (Ferrand) et le comte de Boulogne (Renaud de Dammartin) s'allierent avec Jean pendant la seconde moitié de 1213. Ayant renoncé à ses plans, Philippe Auguste entama une campagne contre les Flandres. Quant aux frères anglais, malgré leurs grandes fautes, personne n'a nié leur courage :

... lo Joves Reis e N Richartz, lo prezatz,
 e l com Jaufres, tug li trei valen fraire,
 cui semblava de cors et de faissons,
 e de ricor e de totz bes lo paire⁶⁷.

[Le Jeune Roi et le seigneur Richard, l'estimé,
 et le comte Geoffroi. tous les trois frères vaillants et
 à qui il [Fernando] ressemblait d'apparence et de manières
 et en générosité et [en étant] être père de tous biens].

Parmi les troubadours les trois frères avaient une réputation exceptionnelle. Arnaut de Mareuil (fl.1171-1190) était l'un de ceux qui exagéraient à leur propos :

Juli Cezar conquis la senhoria
 per son esfors de tot lo mon a randa,
 non ges qu'el fos senher ni reis d'Irlanda,
 ni coms d'Angieus, ni duc de Normandia,
 ans fu bas hom, seguon qu'ieu aug retraire⁶⁸.

[Jules-César atteignit la prééminence
 par ses efforts sur le monde entier,
 non pas qu'il fût seigneur ni roi d'Irlande,

⁶⁶ PC 167, 22 : 50-54, *Fortz chausa es que tot lo major dan*. Éd. J. Mouzat, p. 418.

⁶⁷ Guiraut de Calanson, *Belh senher Dieus, quo pot esser sufritz*. Éd. Willy Ernst, in *Romanische Forschungen*, 44 : 2, 1930, v. 26-29, p. 332 ; l'infant Fernando était leur neveu par sa mère Eléonore d'Angleterre.

⁶⁸ PC 30, 5 : 29-33 : *Aissi cum selh que tem qu'amors l'aucia*. Éd. R. C. Johnston, p. 12.

ni comte d'Anjou, ni duc de Normandie,
mais plutôt du bas peuple, à ce que j'ai entendu dire].

On ne doit pas confondre ce Geoffroi de Bretagne avec son demi-frère Geoffroi, fils naturel d'Henri II, qui, bien que querelleur, restait toujours fidèle à son père. Il avait combattu contre les insurgés du Nord de l'Angleterre pendant la rébellion de 1173-1174, et il reçut des louanges du roi qu'on rapporte avoir dit : « Toi seul tu as prouvé être mon véritable fils légitime. Mes autres fils sont vraiment les bâtards ». Depuis 1182, il était chancelier et il fut le seul membre de la famille à être au chevet du lit de mort de son père. Quand Richard devint roi, il le récompensa en lui donnant l'archevêché de York. La présence des poètes à la cour anglaise n'était pas inattendue. On disait que Londres était la ville la plus francophone d'Europe. Il y eut une sorte de rebond, au cours duquel les poètes provençaux, tels que Bernard de Ventadour et Bertran de Born, influencèrent les poètes de la France du Nord qui, à leur tour, influencèrent les poètes anglais. Comme nous l'avons vu, Bernart de Ventadour osa dire « *pel rei sui engles e normans* » [Par le roi je suis anglais et normand]. De la même façon, Gaucelm Faidit constata qu'il reviendrait en France s'il n'était pas retenu par Geoffroi.

Entre-temps, Henri s'associa à Béranger IV et d'autres contre Raimon V de Toulouse, revendiquant le comté de Toulouse par sa femme Aliénor de Poitou. Le 20 août 1158, une ligue se forma à Montpellier avec Henri II, Guilhem de Montpellier, Raimon Trencavel de Béziers et Ermengarde de Narbonne⁶⁹. Le plus grand problème était les disputes entre Raimon Trencavel, vassal de Barcelone, et le comte de Toulouse. Le comte de Barcelone promit d'aider avec toutes ses forces « dans la guerre qu'il allait avoir maintenant avec Raimon comte de Toulouse et de St Gilles, ou dans celle qu'il aurait dans la suite avec sa posterité »⁷⁰. Cela en dépit de sa lettre de 1173 au roi de

⁶⁹ *HGL*, t. IV : 171.

⁷⁰ *HGL*, t. III : 808.

France, lui assurant qu'il n'avait aucune intention de passer des accords avec Henri II. Mais il reprocha à Louis d'avoir permis au comte de Toulouse de se faire le vassal de l'Angleterre. Pour cimenter l'alliance, Richard (Cœur de Lion) allait tenir le duché de Guyenne et épouser une des princesses françaises, mais ce mariage n'eut pas lieu, car Henri recommença les hostilités. Richard, cependant, épousa en effet Berengère, fille du comte de Barcelone. Pons, archevêque de Narbonne, écrivit à Louis le Jeune. Ayant constaté ses ennuis avec les hérétiques, il continua :

Nous avons encore beaucoup d'inquiétude au sujet des mouvements que le Duc de Normandie (c'est ainsi qu'il appelle Henri II que Louis ne voulait pas reconnaître pour roi d'Angleterre) se donne, pour gagner les peuples à force d'argent, et pour s'emparer des extrémités de votre royaume sous prétexte de Toulouse, espérant conserver la tête au moyen de la queue⁷¹.

Alors Henri, s'étant fait couronner pour la troisième fois à Winchester, retourna en Angleterre, mais il envahit les états du Sud à la mi-Carême de l'an 1159 avec une armée de Normands, d'Anglais, d'Aquitains et de divers autres sujets. Barcelone ne rejoignit le roi que vers le début d'août. Louis le Jeune, ayant essayé sans succès de faire la paix entre les combattants, montra son soutien à Toulouse en approvisionnant la population. Il annonça que le juge de ses actions serait le roi et sa cour. La ligue assiégea Toulouse, mais, par respect pour Louis, ne prit pas d'assaut la ville. À la fin d'octobre Henri se retira, laissant des garnisons dans les châteaux qu'il avait pris. C'est à cette campagne que Peire d'Auvergne se réfère dans son *sirventes*, dans lequel il est clairement en empathie avec le jeune comte de Toulouse.

Qu'ab un iovencel valen
avetz lai guerr'e conten,
tal que fier si de sa lansa
que d'aquelhs Engles coütz
ni dels vostres esternutz

⁷¹ *HGL*, t. 4 : 258

non a paor ni duptansa⁷².

[Car vous avez là guerre et
conflits avec un jeune valeureux
qui frappe si fort de sa lance
qu'il n'a point de peur ni de terreur
de ces Anglais munis de queues
ni de vos éternuments].

Il était évident qu'Henri et ses fils ne renonceraient jamais à cette campagne, et en 1162 le Conseil de Toulouse avait appelé Louis VII à lui venir en aide : il avait peur que le roi d'Angleterre se préparât à leur faire la guerre, ce que Louis le Jeune appela *des périls éminents dont ils étaient menacés*⁷³. À la fin, Henri conclut une trêve de courte durée avec le comte de Toulouse, pendant laquelle Richard fit hommage à Louis pour la Guyenne. Beaucoup d'assemblées eurent lieu, mais les Français étaient évidemment frustrés et, dans une lettre à Becket, maintenant archevêque de Cantorbéry, nous lisons : « ...Comme il n'y avait aucun fonds à faire sur les promesses du roi d'Angleterre, il était fort douteux que cette conférence de Tours pût se tenir »⁷⁴. En 1170, Henri entreprit un pèlerinage à Notre-Dame-de-Roquemadour en Quercy, avec un corps d'armée et prêt à combattre, car il savait bien qu'il se trouvait dans le pays de ses ennemis. Il continua d'agir avec circonspection, ne causant aucun dommage dans le Quercy et témoignant beaucoup de bienveillance aux habitants. Trois ans plus tard, le roi se rendit avec Aliénor à Limoges où l'assemblée était pour le roi un moment culminant⁷⁵. Les légats du pape le réconcilièrent avec l'Église, tout en acceptant le serment selon lequel il n'avait ni voulu ni commandé le

⁷² PC 323, 8 : 31-36, *Belh m'es qui a son bon sens*. Éd. A. del Monte, p. 145-146.

⁷³ HDL, t. III : 833.

⁷⁴ HDL, t. IV : 246.

⁷⁵ HGL, t. 4 : 256-7.

⁷⁶ Le meurtre de Becket peut être étudié chez Poole, 1986 : 214, 221, 229, 252 et 309.

⁷⁷ Weir, 1999 : 131. Elle est célébrée dans les *Carmina Burana*.

meurtre de l'archevêque Becket⁷⁶. Les fiançailles du fils d'Henri II, Jean, avec Adélaïde de Savoie lui avait donné une voix dans la politique impériale, et il paraît qu'il avait des visées sur la couronne de l'Empire. Pour renforcer son intérêt, il offrit trois de ses châteaux à Humbert de Maurienne, cadeau contre lequel le jeune Henri protesta. C'est alors qu'il rejoignit son beau-père Louis VII à Paris. Ses frères, Richard et Geoffroi, le suivirent bientôt. Aliénor les aurait retrouvés, mais elle fut rattrapée par les soldats du roi habillée en homme, et elle passa les seize années suivantes dans un emprisonnement respectueux, et en sécurité. En Europe, surtout en Allemagne, on l'admira et un poème en moyen-haut-allemand, chanté par les étudiants, témoignait de sa renommée :

Si le monde était tout à moi,
de la mer jusqu'au Rhin,
je le donnerais tout
s'il était possible que la reine d'Angleterre
fût couchée dans mes bras⁷⁷.

La rébellion dura une année et la guerre avec Louis trois de plus, ce qui laissa Raimon de Toulouse libre de faire ce qu'il désirait. Après la mort d'Henri, Giraldus Cambrensis écrivit à son sujet :

Dieu donna à Henri l'occasion de se mettre à l'épreuve et d'augmenter sa gloire dans les soucis qu'il bravait ; pourtant une fois grandis, ses fils se rebellaient si souvent et le roi lui-même écarta tant le cœur des grands hommes de son royaume, qu'il ne pouvait jamais se sentir sûr ni se reposer heureusement⁷⁸.

Le but principal de la visite à Limoges avait été de présenter l'Aquitaine à Richard, mais, après la mort du Jeune Roi, Henri II proposa à Richard de céder la souveraineté de la province ; mais Richard refusa de le faire, et son père autorisa Jean à envahir le territoire. Geoffroi ayant rejoint Jean, les frères se firent encore une fois la guerre. La situation semblait normale à la famille royale ;

⁷⁸ Thomas Wright, *The historical works of Giraldus Cambrensis*, London, 1894.

Geoffroi, en réponse à l'évêque de Winchester qui lui demanda de se réconcilier avec son père, déclara :

Il nous a été donné par nature, et pour ainsi dire par droit d'héritage de nos ancêtres, qui nous l'ont légué et inculqué, qu'aucun de nous n'aime l'autre, et que toujours le frère combattra le frère, et le fils le père de toutes les forces dont il sera capable. Ne tâchez donc pas de nous priver de nos droits héréditaires, en vous efforçant en vain de chasser le naturel⁷⁹.

Bertran de Born, une fois de plus dans les petits papiers de Richard, lui conseilla de résister et même de revendiquer le trône d'Angleterre, reprochant en même temps à Geoffroi sa mauvaise conduite. Geoffroi de Bretagne, quatrième fils d'Henri II, décrit comme turbulent, bien qu'ils eussent leurs moments d'amitié, inspira la colère de Bertran de Born pour deux raisons : ses visées sur les terres de Richard, et la façon dont il traita une dame (en lui refusant un rendez-vous). Bertran reprocha amèrement à Geoffroi d'avoir abandonné ses alliés d'Aquitaine dans la lutte précédente, et il demeura presque sans espoir concernant l'entreprise actuelle du comte⁸⁰.

Si·l coms Jaufres no s'esloigna,

Peitau aura e Gasconha,

si tot no·is sap dompneiar⁸¹.

[Si le comte Geoffroi ne tarde pas,

il aura le Poitou et la Gascogne,

bien qu'il ne sache pas se conduire avec les dames].

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ PC 80, 39 : 30-34, *Seigner En Coms, a blasmar*. Éd. G. Gouiran, p. 378.

⁸¹ *Ibid.*, v. 49-51. Éd. G. Gouiran, p. 378.

⁸² PC 80, 14 : 19-24, *Eu chan, que·l reys m'en a preguat*. Éd. G. Gouiran, p. 220.

Henri et Geoffroi se retournèrent contre leur père, Bertran les rejoignit et il composa un *sirventes* sur l'ordre du jeune Henri. Il n'était pas, cependant, aveugle au traitement que ses deux fils firent subir au roi.

De mo senhor lo rey annat
conosc que an siey filh peccat
que del sojorn d'Anglaterra
l'an ahoras dos ans lunhat.

Del tot lo·n tenh per enguanat,
mai quan de Johan Ses Terra⁸².

[Je sais que contre mon seigneur, le roi aîné,
ses fils ont péché,
car ils l'ont empêché depuis deux ans
de séjourner en Angleterre.

Je le tiens pour totalement trompé
sauf par Jean sans Terre].

La guerre fratricide persista pendant l'année 1184, jusqu'à ce qu'Henri, au désespoir, fît venir ses fils à Londres et obtint une sorte de paix, par laquelle Richard obtint l'Aquitaine. Louis était responsable du refus des termes avantageux offerts par Henri, mais il était trop incompetent pour réussir la rébellion. Malgré cela, la distribution des richesses par le roi Henri était généreuse : le jeune Henri reçut une grosse somme annuelle, Richard la moitié des revenus du Poitou, et Geoffroi la moitié des revenus de l'héritage de Constance sa fiancée, avec l'espoir de tout recevoir à son mariage. Richard envahit la Bretagne, et Geoffroi demanda le secours de son beau-père, le roi français, pour s'emparer de l'Anjou. Pour le moment,

⁸³ Boutière et Schutz, 1950: 51-2.

Henri le Jeune Roi avait fait la paix avec Richard. Bertran, incroyablement, s'en réjouit, car on se rappelle qu'il avait une affection réelle pour le jeune homme : Richard réprimait sans cesse les insurrections des barons d'Aquitaine, très souvent suscitées par Bertran de Born, mais ses actions rigoureuses firent accepter les traîtrises du Jeune Roi. Celui-ci complota avec Geoffroi pour attaquer Richard, mais le plan n'aboutit à rien avec la mort du jeune prince.

e·N Bertrans li volia meills qu'a homme del mon e lo Reis Joves ad el meills qu'a home del mon, per que lo reis Enrics, sos paire, e·l coms Richartz, sos fraire, volian mal a·N Bertran⁸³.

[Et le seigneur Bertran l'aimait mieux que n'importe quel autre homme, et le Jeune Roi l'aimait mieux que n'importe quel autre homme, de sorte que le roi Henri, son père, et le comte Richard son frère, voulaient du mal à Bertran].

On ne sait pas exactement où commença l'amitié du troubadour avec les trois princes, mais ils firent un long séjour dans son voisinage. Cette proximité avec le prince explique pourquoi il prit position contre le roi Henri, comme nous le voyons dans le *sirventes*. Les historiens relèvent aussi le charme personnel de Bertran, sa passion pour les activités chevaleresques, ainsi que sa réputation comme troubadour.

D'un sirventes no·m cal far loignor ganda,
 tal talan ai qe·l dig' e qe·l'espanda,
 car n'ai raison tant novell' e tant granda
 del Joven Rei q'a fenit sa demanda
 sos frair Richartz, pois sos paire·l comanda ;
 tant es forsatz !⁸⁴.

[Il ne me convient pas de différer plus longtemps uns *sirventes*, tellement j'ai le désir de le dire et de le répandre, car j'ai un motif si nouveau et si grand au sujet du Jeune Roi qui a cessé sa demande sur son frère Richard, car son père l'a commandé ; comme il est contraint !].

⁸³ Boutière et Schutz, 1950: 51-2.

⁸⁴ PC 80, 13 : 1-6, *D'un sirventes no·m cal far loignor granda*. Éd. G. Gouiran, p. 208.

C'est la mort inattendue de Geoffroi à Paris qui mit fin à ses desseins. Il mourut d'une fièvre le 18 août 1186 et fut enseveli à Notre-Dame. Il semble que ce comte ait souffert de la folie des grandeurs, se croyant plus royal que les royaux et complotant avec Philippe II contre son père. Bertran de Born souligna la frustration du comte qui détestait sa position de quatrième dans la famille.

Lo coms Jaufres, cui es Bresilianda,
 volgra fos primiers natz,
 car es cortes, e fos en sa comanda
 regesmes e·l duchatz⁸⁵.

[Le comte Geoffroi, qui possède Brocéliande,
 voudrait être le premier-né,
 car il est courtois, et qu'il eût en son pouvoir
 le royaume et le duché].

Bertran n'était pas le seul à commenter le manque d'égard de Geoffroi envers une dame. Un troubadour, Rainaut de Pons, introduisit le motif dans une *tenso* avec Geoffroi⁸⁶, le sujet étant la préférence entre un amant qui aime sans honneur et un qui a l'honneur. Il termine la discussion ainsi :

« Amics Jaufres, mal sabetz rasonar,

⁸⁵ PC 80, 13 : 33-36, *D'un sirventes no·m cal far loignor granda*. Éd. G. Gouiran, p. 210 ; *Bresilianda* : Brocéliande, un bois en Bretagne, souvent cité dans les légendes arthuriennes, utilisé comme un nom de province.

⁸⁶ PC 414, 1, *Seigner Jaufres, respondetz mi si·us platz*.

⁸⁷ *Ibid.*, éd. R. Harvey et L. Paterson, v. 61-63, p. 1124.

e sembla·m be que pauc sabetz d'amar,
que faz d'onor e d'amor miei partia »⁸⁷.

[Ami Geoffroi, vous raisonnez mal,
et il me semble que vous savez peu de l'amour,
car je me partage également entre l'honneur et l'amour].

Ce n'est pas la première fois qu'on a fait remarquer que le comte Geoffroi ne savait pas traiter courtoisement les femmes. Et pourtant il est toujours désigné comme courtois ; c'est ainsi que Berenguier de Palazol (fl. c.1160) en fit reproche aux médisants.

Aissi finira ma chanso,
e no vuelh pus longa sia,
que pus greu la·n apenia
mo senher e siey companho,
lo coms Jaufres, que Dieus ampar :
quar es adreitz e conoissens,
e fai tans de ricx faitz valens,
lauzengiers no·l pot encolpar..⁸⁸.

[Ainsi ma chanson finira,
et je ne veux pas qu'elle soit plus longue,
car ils l'apprendraient plus difficilement
mon seigneur et ses compagnons,
le comte Geoffroi, que Dieu le protège,
car il est adroit et plein de connaissance,

⁸⁸ PC 47, 10 : 33-40, *S'ieu sabi aver guardo*. Voir éd. M. Beretta Spampinato, p. 141 ; Palazol est aujourd'hui Pallol, près d'Elne (Pyrénées Orientales).

et il fait tant de puissants actes vaillants
que le médisant ne peut pas se plaindre de lui].

Avant 1186, Geoffroi participa dans un *partimen* avec Gaucelm Faidit sur une question d'amour, mais le dialogue du comte de Bretagne est en langue d'oïl, car il semble qu'il ne savait pas composer en occitan. Il s'agit d'un débat sur le sujet suivant : faut-il coucher avec la dame au moment de la rencontre ou de la séparation ? Geoffroi choisit celle-ci, mais à la fin le poète se moque légèrement de lui.

« Jauseume, vos dites folor,
que ma razuns, per droit d'amor,
deit plus que la vostre valeir ».
« Senher Coms, jes non ai paor,
que nuls om que sapcha d'amor
aus vostra razon mantener »⁸⁹.
[« Gaucelm, vous dites une folie,
car, selon le droit d'amour,
mon opinion doit valoir plus que la vôtre ».
« Seigneur Comte, je n'ai guère peur
qu'aucun homme qui s'y connaisse en amour
ose maintenir votre avis »].

Il semble que certains troubadours étaient tiraillés entre le service qu'ils devaient au seigneur et celui de leur dame. Gaucelm Faidit⁹⁰ se servit de cette excuse à la cour de Geoffroi.

E, si non fos mos seigne'·l Coms Jaufres

⁸⁹ PC 167, 30 : 67-72, *Jauseume, quel vos est semblan*. Éd. J. Mouzat, p. 387.

qe·m reten sai en son cortes païs,
ja, per honor ni per ben qe·m vengues
non estera q'ieu ades no la vis —
q'en autra part mos fis cors no merceja.
e·l Coms sap ben q'om non pot ren saber
de fin'amor qui amador guerreja,
ni drutz non deu ad amic dan tener :
per q'ieu non pens q'el m'ausest retener⁹¹.

[Et si ce n'était pas mon seigneur le Comte Geoffroi,
qui me retient ici dans son agréable pays,
ni pour l'honneur, ni pour le bien qui m'en adviennent,
je ne pourrais me retenir d'aller la voir sur-le-champ,
car mon cœur fidèle ne courtise personne d'autre.

Et le Comte sait bien que celui qui contrarie un amoureux
ne peut rien savoir en matière d'amour courtois,
et un amant ne doit pas nuire à un autre amant,
et c'est pourquoi je ne pense pas qu'il ose me retenir].

Mais il se servit encore de ce stratagème pour éviter d'aller à la croisade, et, cette fois, il en attribue la responsabilité à Richard.

E quar estauc, que ades no m'empen
ves Suria, Dieus sap perque m'ave
que ma domna, e·l rey engles, mi te ;

⁹⁰ Voir J. Mouzat, p. 388-389.

⁹¹ PC 167, 40 : 37-45, *Mout m'enojet ogan lo coindetz mes*. Éd. J. Mouzat, p. 288.

l'us per amor, e l'autre per pauc faire
del gran secors que m'avia en coven ...⁹².

[Et puisque je demeure ici, car je ne suis pas encore parti pour la Syrie, Dieu sait pourquoi ceci m'arrive, que ma dame me retienne, et aussi le roi anglais; l'une par amour et l'autre pour faire peu de chose du grand secours qu'il m'avait promis].

Il ne fait aucun doute que le comte Geoffroi, possesseur d'un pays où il retient Gaucelm, est Geoffroi II Plantagenêt, comte de Bretagne de 1169 à 1186. Évidemment, Bertran oubliait facilement sa critique de la flatterie quand il la dispensait lui-même. On pourrait en dire autant de Rainault de Pons qui respectait Geoffroi plus qu'Arthur.

Seingner Jaufres, Artus non atend eu,
c'a tal ai dat e mon cor e ma via
que sembla ben que il azires greu
neguna res qe ages e·m baillia⁹³.

[Seigneur Geoffroi, je n'attends pas Arthur,
car j'ai donné mon cœur et ma vie à tel
qui semble bien haïr gravement
quoi que je fasse, et me gouverne].

Sept mois après la mort inattendue de Geoffroi, sa veuve donna naissance à un fils, le 29 mars 1187, qu'elle nomma Arthur (1187-1202) pour plaire aux Bretons et leurs légendes. On devrait ajouter

⁹² PC 167, 36 : 33-37, *Mas la bella de cui mi mezeis tenh*. Éd. J. Mouzat, p. 454-455.

⁹³ PC 414, 1 : 41-44, *Seigner Jaufre, respondetz si·us platz*. Voir Fr. M. Chambers, "Two Troubadour Lyrics", in *Romance Philology*, 30, 1976-77, p. 134-144.

qu'Arthur est principalement un personnage vénéré par les Anglais. Une ville du Somerset, Glastonbury (où l'on prétend qu'il est enterré), est remplie de souvenirs dans les boutiques et surtout dans l'abbaye. Il est presque certain que le jeune Arthur fut tué par le roi Jean. Peire Vidal commenta cet événement soulignant la joie des Bretons.

Despos Artus an cobrat en Bretanya
 non es razos que mais jois mi sofranha,
 quar qui vos ve ni au
 non pot esser dolens
 per negus marrimens⁹⁴.

[Puisque les Bretons ont retrouvé Arthur,
 il n'y a pas de raison pour que la joie désormais me manque,
 car celui qui vous voit et vous entend
 ne peut souffrir d'aucun chagrin].

Henri II avait constraint Constance, veuve de Geoffroi, à se marier avec Ralph III, comte de Chester, retenant ainsi le lien entre l'Angleterre et la Normandie. Constance, cependant, se sépara de lui et régna en femme indépendante. Elle était en route pour remettre Arthur aux soins de son oncle Richard, quand elle fut capturée par son mari. Les Bretons se battirent pour la secourir, et Richard envahit la province pour sauver Arthur. L'événement fut commenté par Bertran de Born (ou peut-être son fils) dans le *sirventes* qu'il adressa aux barons « *que argens blanda* ».

Ben fe·l reis, qu'es coraios,
 car venc sai entre·ls Bretos.

Mas cel'honors tornara a nien

⁹⁴ PC 364, 24 : 39-43, *Ges pel temps fer e brau*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 248.

s'es tals la fis com fes comensamen.

Guerra vol c'om sanc espanda ...

Q'eu sei fraires aitals dos,

l'us es reis, l'autre coms pros.

Mas ges non ditz vertat aicel que men

ni tort lauzat no son pro ni valen⁹⁵.

[Le roi a bien agit, car il est courageux,
en venant parmi les Bretons.

Mais un tel honneur ne va tourner à rien

si la fin ressemble au début.

La guerre veut qu'on répande le sang...

Car je connais deux frères de cette sorte,
l'un est roi, l'autre un comte preux.

Mais celui qui ment ne dit pas la vérité,

et ceux qui louent le mal ne sont ni preux ni vaillants].

Les Angevins, surtout Henri II, s'approprièrent le légendaire Arthur, sans preuve qu'il ait jamais existé ; chef d'une armée à la décadence de l'Empire romain, il fut, au Moyen Âge, converti au christianisme et élevé en maître du culte de la Table Ronde. Cette même table, exposée à Winchester, est, en fait, un meuble d'une date beaucoup plus tardive. Henri prétendait au lignage d'Arthur pour neutraliser la vantardise du roi français dont l'ancêtre était Charlemagne. Le roi anglais s'empara donc de la légende à ses propres fins ; nous avons même le *Draco normanicus* d'Étienne de Rouen, composé vers 1168 à la demande d'Henri II, « un poème latin dans lequel le roi correspond avec Arthur

⁹⁵ PC 80, 18 : 13-17, 21-24, *Gent part nostre reis liouranda*. Éd. G. Gouiran, p. 818-820.

qui lui accorde l'Armorique à condition qu'il devienne son vassal pour elle »⁹⁶. Les troubadours s'empressèrent d'illustrer la légende : Rigaut de Barbezieux (fl. 1141-60) se sentit si ébloui par sa dame qu'il la compara à Perceval devant le Graal. En même temps, il présenta Perceval dès le premier vers :

Atressi con Persavaus

el temps que vivia,
que s'esbait d'esgardar
tant qu'anc non saup demandar
de que servia
la lansa ni'l Grazaus,
et eu sui atretaus,
Miels de Dompna, quan vei vostre cors gen,
qu'eissamen
m'oblit quan vos remir
e·us cug preiar, e non fatz, mas consir⁹⁷.

[Tout comme Perceval,
au temps où il vivait,
qui se perdit dans sa contemplation
tant qu'il ne sut demander
à quoi servaient,
la lance et le Graal,
je suis comme lui,

⁹⁶ Cité par Aurell, 2001 : 50.

⁹⁷ PC 421, 3 : 1-10, *Atressi con Persavaus*. Éd. Martín de Riquer, *Los trovadores*, t. I, p. 293-294.

ô Meilleure Dame, quand je vois votre noble personne,
 car également
 je m'oublie quand je vous contemple
 et je pense vous prier, et je ne le fais pas, mais je médite].

Mais un culte a besoin d'un lieu de pèlerinage : la tombe d'Arthur. Où se trouvait-elle ? On a choisi l'abbaye de Glastonbury, dans le Somerset, le plus grand et le plus riche monastère d'Angleterre. Giraud de Barri décrivit en détail les « restes » d'Arthur dans son *Instruction du Prince* (avant 1192), et dans le *Miroir de l'Église* (vers 1217). C'est là, dit-on, que vint Joseph d'Arimathie, peut-être avec Jésus lui-même, et là où il planta son bâton poussa tout un buisson qu'on montre encore aujourd'hui aux visiteurs. La découverte fut encouragée par Henri II qui prétendit qu'un chanteur breton d'histoire avait prédit qu'on trouverait le corps « enfoui à seize pieds au moins dans un chêne évidé »⁹⁸. Ce mythe fut cru par trop de gens : les troubadours furent certainement fascinés par l'histoire, et il y a pléthore de références aux chevaliers de la Table Ronde, surtout à Gauvain, dont le nom apparaît 83 fois dans leurs poésies⁹⁹. Aujourd'hui cette petite région s'appelle l'Île d'Avalon, car elle était originellement entourée de marécages, et l'on prétend qu'elle est le centre des mystères.

Malgré son décès, Geoffroi s'offrit une modeste immortalité grâce à son fils posthume Arthur, dont la naissance encouragea Peire Vidal à exprimer son bonheur pour les Bretons, bien qu'il parût cynique quant à la légende.

E cel que long'atendensa
 blasma, fai gran falhizo ;
 qu'er an Artus li Breto,
 on avian lor plevensa⁹⁹.

⁹⁸ Aurell, 2003 : 26.

⁹⁹ PC 364, 37 : 46-49, *Pos tornatz sui en Proensa*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 367.

[Et celui qui blâme la longue attente
fait une grande erreur,
car maintenant les Bretons ont Arthur
en qui ils avaient mis leur confiance].

Henri II avait promu le culte d'Arthur¹⁰⁰; or, s'il avait décidé que son petit-fils de Bretagne devrait s'appeler Henri, les Bretons avaient leur propre idée et, consultés par la duchesse Constance, qui lançait un défi au roi d'Angleterre, ils choisirent Arthur par acclamation. Les rapports entre la couronne et les nobles bretons ne s'amélioraient pas, surtout quand Richard Cœur de Lion attaqua et saccagea la Bretagne en 1186 et emprisonna la duchesse avec son fils. Entre-temps, le roi Henri rencontra des difficultés partout, et même très proches, avec sa femme, qu'il emprisonna pendant de longues années. On a suggéré que, ayant dépassé l'âge de la maternité, elle interdit à son mari d'avoir des enfants avec d'autres femmes. D'ailleurs le roi français avait envie de regagner ses terres, et Aliénor fut facilement persuadée de provoquer quelques conflits pour son mari. Roger of Wendover constata :

Eodem tempore, rege Anglorum moram faciente un Hibernia, Hugo de St Maure (Sancta-Maura) et Radulphus de Faie, avunculus Alienor reginæ, consilius ipsius, ut dicitur, regis Henrici junioris animum cœperunt avertere a patre suo, asserentes, incongruum videri regem quemlibet esse et dominationem in regno debitam non habere...¹⁰¹.

[En ce temps, pendant que le roi des Anglais faisait un séjour en Irlande, Hugo de St-Maur et Radolphe de Faie, l'oncle de la reine Aliénor, sur la recommandation de celui-ci, selon ce qui est dit, affirmant que le Jeune Roi Henri songeait à se retourner contre son père, qu'il semble être inapte à être roi ni à avoir la souveraineté du règne...].

¹⁰⁰ Poole, 1954 : 254-256.

¹⁰¹ *Chronica II* : 46.

La phrase révélatrice *ut dicitur*, phrase que cet historien n'hésita pas à employer, montre ou son cynisme ou ses réticences en ce qui concerne la vérité de ses renseignements. Quant à Aliénor, elle en savait trop pour s'engager, malgré les efforts du roi français pour susciter sa jalousie. La séparation était douteuse, mais cela ne l'empêcha pas de pousser ses fils à se révolter contre leur père. La fausse opinion selon laquelle Henri fit germer le doute dans la tête des frères fut le travail de Giraldus Cambrensis.

En 1173, les actions d'Aliénor se bornaient aux conseils qu'elle donna à Richard et à Geoffroi de suivre l'exemple de leur frère Henri, plutôt que de soutenir son mari qu'elle avait déjà abandonné. On se souvient que, trois ans auparavant, le roi, se croyant au seuil de la mort, avait fait couronner son fils homonyme et créé des titres pour les autres. Même Jean, âgé de trois ans, devint le comte de Mortagne. Mais le roi se rétablit et les frères durent attendre. Philippe, beau-père du Jeune Roi, l'encouragea à revendiquer ses titres et, à la fin, le père et le fils ne communiquèrent point : « *Et jam animum suum a voluntate ipsius ita decinaverat, ut nihil cum eo pacifice loqui potuisset* ». Les frères luttaient ou l'un contre l'autre ou contre leur père : « An unnatural sentiment seemed their only bond of union » [un sentiment dénaturé semblait leur seul lien d'union]¹⁰⁰. Certains Français s'empressèrent de dire qu'Henri recevait sa punition pour la mort de Becket, mais l'Église la lui avait pardonnée au temps de sa pénitence, en 1174. D'un autre côté, les excès du jeune Henri lui valurent une fièvre accompagnée d'une ulcération des intestins, et il mourut à l'âge de 28 ans dans la villa Mantel, près de Limoges, le 11 juin 1183. Il convoqua à son chevet les prélats et d'autres religieux de sa cour et fit sa confession d'abord en privé, puis en public, et reçut l'absolution. Sous les auspices de William Marshal (1147-1219), il envoya, sa croix à Jérusalem. Ensuite il fit son *mea culpa* en public, noua une corde à son cou et fit placer son corps sur un lit de cendres. Le jeune Henri avait exprimé le souhait de voir son père, mais celui-ci le jugea fort mal à propos et lui envoya une bague. Quand le roi reçut la nouvelle de la mort de son fils, il fut bouleversé. Il s'évanouit trois fois et ses jambes se dérobèrent, marque d'une lamentation excessive. Hovenden rapporte la vérité quand il écrivit « *gaudent omnes, cuncti*

¹⁰² *Inferno*, I, 300 : 136-138.

lætantur, solus pater plangit filium » [tous se réjouissent, une allégresse universelle, seul le père pleura son fils.] Bertran de Born avait poussé le jeune homme à la rébellion, et c'est Dante (*Enfer*, canto 28) qui mit ces mots dans sa bouche :

Io feci'l padre e'l figlio in se rebelli :
Achitofel non fe'piu d'Absalone
e di David coi malvagi pungelli¹⁰².

[J'ai fait se révolter un père et son fils l'un contre l'autre ; Achitophel ne fit pas pire quand il encouragea Absalom contre le roi David avec son méchant complot].

Les mêmes intentions se trouvent dans une des *vidas* occitanes :

Seingner era totas ves quan se volia del rei Enric e del fils de lui, mas totz temps volia que ill aguessen guerra ensemble, lo paire e'l fils e'l fraire, l'uns com l'autre. Bertran de Born fetz mesclar lo paire e'l filh d'Englaterra. E toz temps volc que lo reis de Fransa e'l reis d'Englaterra aguessen guerra ensem¹⁰³.

[Toutes les fois qu'il le voulait, il était maître du roi Henri et de son fils, mais toujours il voulait que le père et le fils se fissent la guerre. Bertran de Born fit brouiller le père et le fils d'Angleterre. Et il voulait toujours que les rois de France et d'Angleterre se fissent la guerre].

Dante connaissait bien l'œuvre de Bertran et il cite son *sirventes-canson* *No puosc mudar un chantar non esparja* (PC 80, 29) dans son *De vulgari eloquentia*, là où il traite des troubadours qui chantaient la guerre. Ce *sirventes* est adressé à Philippe de France, le poète se plaignant des injustices et des déshonneurs que le roi lui avait fait subir. Bien que Philippe ne voulût pas faire la guerre, Richard, voyant la faiblesse du roi, avait d'autres idées, mettant à sac des châteaux, bourgs et villes, tuant et emprisonnant des hommes, ce qui plut aux barons qui ressentaient de l'aversion pour la paix, Bertran à leur tête. Henri II avait réuni un grand trésor dans le château de Chinon (Indre-et-Loire). Richard s'était emparé de Cahors et de Carjac (Lot), et Philippe les réclamait. Bertran composa alors ce poème où il reconnaît la difficulté à

¹⁰³ Boutière et Schutz, 1950 : 65.

manier les rimes en *omba*, *om*, *esta* (*qu'ieu no trop aisi "omba" ni "om" ni "esta"*). Ce sirventes nous en dit autant du caractère du poète que des antagonismes princiers.

Non puosc mudar mon chantar non esparga,
pois N'Oc-e-Non a mes fuoc e traich sanc,
car grans gerra fai d'escars seignor larc,
per qe·m plai be dels reis auzir la bomba,
qe n'aion ops païson, cordas e pom,
e·n sion trap tendut per fors jazer,
e·nz encontrem a miliers et a cens,
si c'apres nos en chant hom de la gesta.

[Je ne peux m'empêcher de répandre une chanson,
puisque Oui-et-Non a mis le feu et versé le sang,
car la grande guerre rend généreux le seigneur avare,
de sorte qu'il me plaît d'entendre la pompe des rois,
et qu'ils aient besoin de palissades, de cordes et de pommeaux
et que soient dressées les tentes pour se reposer dehors,
et que nous nous retrouvions des milliers et des cents,
de sorte qu'après nous on en chante l'exploit].

Anta l'adutz e de pretz lo descarga
gerra celui cui om no·n troba franc,
per q'eu no cuich lais Caortz ni Carjac
mos Oc-e-Non, pois tan sap de trastomba.
Si·l reis li da lo thesaur de Chinom,
de guerr'a cor, et aura·n pois poder.
Tant l'es treballhs e messios plazens
que los amics e·ls enemicks tempesta¹⁰⁴.

[La guerre apporte la honte et la perte de tout mérite
à celui qu'on ne trouve pas hardi,
C'est pourquoi je ne crois pas que mon Oui-et-Non abandonne
Cahors ni Carjac, puisqu'il sait si bien jongler.
Si le roi lui donne le trésor de Chinon,
il a le cœur à la guerre et en aura alors le pouvoir.
Il aime tant les efforts et les dépenses
qu'il ruine autant ses amis que ses ennemis].

¹⁰⁴ PC 80, 29 : 1-8 et 25-32, *Non puosc mudar mon chantar non esparga*. Éd. G. Gouiran, p. 576 et 578.

Bertran composa un *planh* sur la mort du Jeune Roi Henri, qui est cité comme une des plaintes les plus sincères et la plus déchirante de la période des troubadours. Ce *planh* est d'une perfection formelle incomparable, avec son allure lente, son rythme entrecoupé comme par les accents d'un glas, le redoublement de ses rimes, et l'éclat des dernières mesures de chaque strophe en *or (ol)* et *ira* qui mêlent à un écho de *dies iræ* l'éclat sonore des trompettes d'un cortège funèbre. Il est certain que son amitié aura inspiré Bertran, mais, sachant son caractère sans-cœur, il est difficile d'y croire. D'ailleurs, il écrivait selon la tradition de la *deploratio* :

Si tuit li dol e·lh plor e·lh marrimen
 e las dolors e·lh dan e·lh chaitivier
 que om anc auzis en este segle dolen
 fossen ensems, semblaran tot leugier
 contra la mort del Jove Rei engles,
 don rema Pretz e Jovens doloros
 e·l mons oscurs e teintz e tenebros
 sems de tot joi, ples de tristor e d'ira¹⁰⁵.

[Si tout le chagrin, les larmes, l'affliction,
 les douleurs, pertes et misères
 qu'on entendit jamais dans ce monde de malheur
 étaient réunis, ils sembleraient tout légers
 comparés à la mort du Jeune Roi anglais,
 dont Prix et Jeunesse restent douloureux,
 et le monde sombre, obscurci et ténébreux,
 privé de toute joie, plein de tristesse et de chagrin].

Il termine son *planh* dans un registre religieux, souhaitant à Henri un accueil miséricordieux au Paradis.

Celui cui plac pel nostre marrimen
 venir el mon nos traire d'encombrier
 e receup mort a nostre salvamen,
 com a senhor umil e drechurier
 clamen merce, qu'al Jove Rei engles
 perdo, si·lh platz, si com es vers perdos,

¹⁰⁵ PC 80, 41 : 1-8, *Si tuit li dol lh plor e lh marrimen*. Éd. G. Gouiran, p. 260.

e·l fassa estar ab onratz companhos
lai on anc dol non ac ni mal ni ira¹⁰⁶.

[Celui à qui il plut, à cause de notre tourment,
de venir au monde nous tirer du malheur
et reçut la mort pour notre salut,
comme à un seigneur humble et juste
on demande grâce, afin qu'il pardonne au jeune Roi anglais,
s'il lui plaît, puisqu'il est vrai pardon,
et qu'il le fasse demeurer avec des compagnons honorés
là où il n'y a ni douleur ni mal, ni chagrin].

Richard I Cœur de Lion

Il y avait trois Richard en un : le jeune Richard, toujours rebelle à son père, le Richard qui menait ses batailles avec le roi de France, et le Richard héros des croisades. Durant ces trois périodes, il se fit la réputation qui lui valut son sobriquet. Si Richard était un explosif, c'est Bertran de Born qui, très souvent était son détonateur. Quelques trente et un ans après sa mort, le troubadour Bertran d'Alamanon (fl. 1229-66), exprimant sa colère et sa déception envers d'autres seigneurs, surtout envers Raimon Béranger IV de Provence et Raimon VII comte de Toulouse, cita Richard comme étant le modèle du valeureux guerrier.

Aissi cum selh que a cor e talen
de far los faitz que·l reis Richartz fazia¹⁰⁷.

[Comme celui qui a le courage et le désir
d'accomplir les exploits du roi Richard].

Sa lutte constante contre Philippe de France entraîna pour Richard des dépenses financières et humaines, ce qui suscita bien des plaintes à son sujet. Le troubadour Pons de Capduelh (1180-c.1228, né à Saint-

¹⁰⁶ *Ibid.* : 33-40. Éd. G. Gouiran, p. 262.

¹⁰⁷ PC 76, 22 : 31-32, *Un sirventes farai ses alegratge*. Éd. J.-J. Salverda de Grave, p. 3.

Julien-Chapteuil, près du Puy), à la différence de Bertran, parlait en faveur du peuple.

Ben volgra que·l reis dels Frances
e·l rei engles fezesson patz,
et aquel fora plus honratz
per Dieu, que primiers la volgues¹⁰⁸.

[Je voudrais bien que le roi des Français
et le roi anglais fissent la paix,
et celui qui la voudrait le premier
serait plus honoré par Dieu].

Après son emprisonnement, cependant, Richard n'était pas disposé à aider les croisés et, après quelques mois, Saladin mourut. Enfin, après la défaite d'Alarcos, Alphonse trouva impossible de tenir la promesse faite au roi. Gavaudan (fl. 1195-1211) demanda aux autres protagonistes de venir au secours de l'Espagne, mais personne ne vint.

Emperaire, vos o aujatz,
e·l reys de Frans'e sos cozis,
e·l reis engles, coms peitavis,
qu'al rey d'Espanha seccoratz¹⁰⁹.

[Ô Empereur, écoutez-le,
et vous roi de France et ses cousins,
et le roi d'Angleterre, comte de Poitiers
venez au secours du roi d'Espagne].

La bataille d'Alarcos eut lieu le 19 juin 1195, et Alphonse VIII de Castille avait promis d'aider Richard contre Philippe Auguste ; mais il était à court de mercenaires et Richard promit de les payer. Bertran de Born écrivit que, si les rois étaient vaillants et poussés à l'action, le champ serait parsemé de morceaux d'armures et d'hommes. Il exprima ainsi son avis sur Richard :

¹⁰⁸ PC 375, 8 : 49-52, *En honor del pair' en cui es*. Voir éd. M. von Napski, p. 90.

¹⁰⁹ PC 174, 10 : 28-31, *Senhors, per los nostres peccatz*. Éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, p. 1051.

Richartz metra a mueis et a sestiers
 aur et argen, e ten s'a benenansa
 metr'e donar, e non vol sa fianza,
 anz vol gerra mais qe qaill'espaviers¹¹⁰.

[Richard dépensera l'or et l'argent par muids
 et par setiers, et s'en fait un plaisir de dépenser
 et de donner, et ne veut pas de traité,
 mais il veut bien plus la guerre que l'épervier ne veut la caille].

Le scribe de la *razo Q* attire notre attention sur la composition des deux armées, soulignant la popularité de Richard qui savait faire venir un large choix de soldats, même s'il fallait leur offrir les fonds.

Malgré les promesses faites au roi français, les Champenois refusèrent de combattre.

Lo reis de Fransa si avia ab se Frances et Bergoignos e Campanes e Flamencs e cels de Berrión ; e·l reis Richartz avia ab se Engles e Normanz e Bretons e Peitaus e cels d'Anjeu e de Torrena e dal Maine et de Santonge e de Lemozin. Et era sobre la riba d'un flum que a nom Saura, lo quals passa al pe de Niort.... .

Mas arcivesque et evesque et abat et home d'orde, que cercavan patz, eran en miech, que defendian que la batailla no era¹¹¹.

[Le roi de France avait avec lui Français et Bourguignons et Champenois et Flamands et ceux du Berry ; et Richard avait de son côté Anglais et Normands et Bretons et Poitevins, et ceux d'Anjou, de Touraine et du Maine, et de Saintonge et du Limousin. Et c'était sur la rive d'un fleuve qui s'appelle la Sèvre, qui passe au pied de Niort.... .

Mais archevêques et évêques et abbés et moines, qui cherchaient la paix, étaient au milieu et interdisaient la bataille].

À cause de sa domination sur la scène politique, on oublie que Richard n'était que le troisième fils d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine. Né à Oxford en 1157, il mourut en 1199, ayant été roi d'Angleterre depuis 1189. Fiancé à l'âge de trois ans à Alix, fille de

¹¹⁰ PC 80, 25 : 5-8, *Miez sirventes vueilh far dels reis amdós*. Éd. G. Gouiran, p. 652.

¹¹¹ PC 80, 31 : 3-9 et 12-15, *En lo temps et en la sazon que lo reis Richartz*. Éd. G. Gouiran, *razo*, p. 594-595.

Louis VII, il rompit sans scrupule cet arrangement, car en mai 1191 il épousa Bérengère de Navarre à Limassol (Chypre). Ce mariage ne donna pas d'enfants, bien que Richard eût un fils naturel, Philippe de Cognac. On a voulu qualifier Richard d'homosexuel, et il fut censé avoir des relations avec Saladin, mais les recherches modernes ne le justifient pas. Il rendit visite à Philippe Auguste. Chaque jour lui et le roi mangèrent à la même table et au même plat ; la nuit, ils partagèrent une chambre. Pour un guerrier, une croisade valait mieux qu'un pèlerinage sans armes.

Pons de Capdeuil (1190-1237) écrivit trois *sirventes* de croisade ; approuvant les trois rois européens en route pour Bethléem, il écrivit que le désir du roi Richard était d'éviter les feux de l'Enfer par des actes physiques. En ceci il réunit les arguments des prêcheurs : il faut suivre l'étoile comme les mages, celui qui prend la croix se fait pardonner ses péchés, et ceux pour qui il est impossible d'y participer devraient financer ceux qui partent.

Ar nos sia capdels e garentia
 cel qui guidet tres reis en Betleen
 qu'e sa merce nos a mostrat tal via
 per qe il pejor vendran a salvamen,
 qui lo segran de bon cor leialmen.
 E qui per terra ni per manentia
 remandra chai, molt fara grant folia . . .

[Que celui qui guida trois rois à Bethléem
 soit pour nous maintenant notre chef et notre protection,
 car, dans sa miséricorde, il nous a montré une voie telle
 que les pires hommes seront sauvés
 s'ils le suivent loyalement et de bon cœur.
 Et celui qui, à cause de ses terres et de ses richesses,
 restera ici fera une très grande folie... .

Jamais no·s gab negus bars qe pro sia,
 s'ar no socor la crotz e·l monumen,
 c'ab gent garnir, ab pretz, ab cortezia
 et ab tot cho q'es bel et avinen
 podem aver honor e jauzimen
 en Paradis ; gardaz dunc que querria
 plus coms ni reis, s'ab honraz faiz podia
 fogir Enfern e·l putnais fuoc arden

on maint chaitiu viuran toztemps dolen.
 toz hom, cui fai veleis'o malautia ...
 remaner chai, deu donar son argen
 a cels q'iran...¹¹².

[Que jamais nul baron, qui a du mérite, ne se vante
 s'il n'aide pas maintenant la croix et le Sépulcre,
 car avec de riches armes, avec prouesse, avec courtoisie
 et avec toute chose qui est belle et agréable,
 nous pouvons avoir honneur et joie
 au Paradis ; considérez donc ce que voudrait
 de plus comte ou roi, si grâce à des faits honorables
 il pouvait éviter l'Enfer et le puant feu brûlant
 où maint malheureux vivra toujours dans la souffrance.
 Tout homme que la vieillesse ou la maladie
 retient ici doit donner son argent à ceux
 qui y iront...].

Bertran de Born entre encore en scène

Ce troubadour traversa l'histoire des Angevins comme un mauvais esprit. Il est juste de dire que, sans Dante, il serait resté un baron ordinaire qui aimait poétiser ; mais le poète italien le plaça décapité au cercle le plus bas de l'Enfer, là où se trouvent les semeurs de discorde, dont les corps sont mutilés par des plaies aussi hideuses que celles qu'ils avaient infligées à la société. Cette place peu enviable est due aux troubles qu'il causa, entre autres, à la famille royale d'Angleterre : « Parce que j'ai séparé des personnes aussi unies par le sang, je porte mon cerveau séparé, hélas ! de son principe qui est dans ce tronc. Ainsi s'observe en moi le talion »¹¹³.

Du point de vue littéraire, cependant, son nom est toujours associé au *sirventes*, et sa carrière préservée par dix-neuf *razos*.

Though Bertran did not probably invent the term, the treatises written in the fourteenth century define the *sirventes* in terms of the style developed by him : a song built on the existing melody and form of a *canso*, addressing political

¹¹² PC 375, 2 : 1-48, *Ar no sia capdels e garentia*. Voir éd. J. Perrel, p. 151-153.

¹¹³ *L'inferno*, XXVIII : 302, 139-142.

events and powerful figures directly, as if composed by a *sirven*, a paid soldier, and invariably partisan¹¹⁴.

[Bien que Bertran n'inventât probablement pas le terme, les traités écrits au quatorzième siècle définissent le *sirventes* en fonction du style qu'il a développé : une chanson bâtie sur l'air et la forme existant d'une *canso*, abordant des événements politiques et des figures puissantes, comme si elle était composée par un *sirven*, un soldat à gages, et invariablement partisan].

La domination des Angevins en Provence, résultat de la politique matrimoniale de Blanche de Castille, acceptée par les nobles mais moins par les communes, suscita la colère de plusieurs autres troubadours, comme Guilhem de Montanhagol et Aimeric de Peguilhan. Il est peu probable que leurs reproches aient eu quelque influence sur les décisions royales !

Né dans l'évêché du Périgord, Bertran tenait le château d'Hautefort (Autafort). Ce château joua un rôle important dans les rapports entre le troubadour et Richard. Aujourd'hui, il est en ruines, mais on a bâti une nouvelle forteresse restaurée. Elle se trouve à environ 11 km. au sud-ouest de Born, chef-lieu du canton et de l'arrondissement de Périgueux. Son problème venait du fait qu'Autafort était une co-seigneurie en partage avec ses frères Constantin et Itier, le droit d'aînesse n'existant pas dans la majeure partie du Midi, les maisons principales mises à part. Il n'y a pas de documents sur leur querelle qui visait à déterminer qui était le plus fort. Richard assiégea la forteresse pendant une semaine et la restitua à Constantin. Bon simulateur, Bertran reçut le pardon de Richard qui le renvoya à son père, qui mit en doute la sincérité de son récit. Le poète répliqua que c'était vrai parce qu'il avait perdu le savoir, le sens et la connaissance à la mort du jeune Henri. Le roi fut si ému qu'il se pâma de douleur et restitua le tout à Bertran. Puis il mit sa décision par écrit. Quand Constantin réclama son bien auprès d'Henri, son frère lui montra la décision du roi, qui lui-même en rit. Il termina ses jours peu avant 1215 dans l'abbaye de Dalon, près de sa propriété.

Bertran vivait dans une idéologie guerrière : le baron qui n'aimait pas la bataille était déloyal à la classe seigneuriale. Son éloge du

¹¹⁴ Léglu dans Gaunt et Kay, 1999, 55.

combat révèle son obsession de la guerre mais avec un zeste d'amour : « Oui - dit-il - j'aime le gai temps de Pâques, quand les feuilles paraissent, et que les oiseaux chantent (tradition poétique), mais... ».

Et ai grand alegratge,
qan vei per campaignas rengatz
cavalliers e cavals armatz.
E platz mi qan li corredor
fant las gens e l'aver fugir,
e platz me qan vei apres lor
granren d'armatz corren venir,
e platz m'e mon coratge
qan vei fortz chastels assetgatz
e ls barris rotz et esfondratz.

.....
Et atressi·m platz de seignor
quand es primiers a l'envazir
en caval, armatz, ses temor,
c'aissi fai los sieus enardir
ab valen vassalatge¹¹⁵.

[Et j'ai grande joie
quand je vois rangés par la campagne
les chevaliers et les chevaux armés.
Et il me plaît quand les coureurs
font fuir les gens et le bétail,
et il me plaît quand je vois leur courir sus
nombre d'hommes armés,
et il me plaît dans mon cœur
quand je vois des châteaux forts assiégés
et les remparts rompus et effondrés.

.....
Et me plaît également le seigneur
quand il est le premier à attaquer
à cheval, armé, sans peur,
car ainsi il fait enhardir ses hommes
avec une vaillante bravoure].

¹¹⁵ PC 80, 8a : 8-17, 21-25, *Be·m plai lo gais temps de pascor*. Éd. G. Gouiran, p. 732.

La hardiesse du seigneur qui est le premier à l'assaut est clairement une référence à Richard, bien connu pour être à l'avant-garde des attaques. Il loue la panoplie des couleurs, les morts et les blessés, décrivant un siège du début jusqu'à la fin ; puis il en vient à son but : susciter l'action de Richard. Il adresse ses reproches aux barons qui évitent le combat :

Baron , metetz en gatge
castels e vilas e ciutatz
enans c'usqecs no·us gerreiatz.

[Barons, mettez en gage
châteaux, villes et cités
plutôt que de ne pas vous faire la guerre.

Papiol, d'agradatge
ad Oc-e-No t'en vai viatz,
dig as li qe trop estan en patz¹¹⁶.

Papiol, va, promptement,
de très bon gré à Oui-et-Non,
dis-lui qu'ils restent trop longtemps en paix].

Luttant toujours pour assouvir ses vengeances personnelles contre ses voisins comme les comtes de Périgord et de Limoges, son frère Constantin et, souvent, contre Richard alors comte de Poitiers, il ne rêvait que de bataille et n'était pas le seul chevalier à chercher l'aventure et l'argent. Dans ses querelles avec les comtes, il décrit son activité, mais s'apitoie aussi sur lui-même.

Tot jorn contendi e·m baraill,
escrim e·m defen e·m coraill
c'om me fond ma terra e m'art
e·m fai de mos arbres issart
e mescla·l gran am la pailla,
e non a volpill ni coart
enemic que no m'assailla¹¹⁷.

¹¹⁶ PC 80, 8a : 61-63, 80-82, *Be·m plai lo gais temps de pascor*. Ed. G. Gouiran, p. 734 et 743.

¹¹⁷ PC 80, 44 : 8-14, *Un sirventes on motz non faill*. Éd. G. Gouiran, p. 302.

[Chaque jour je lutte et je me bats,
je me querelle et me défends et je m'inquiète
qu'on me ruine ma terre et la brûle
et qu'on fasse de mes arbres une friche,
et qu'on mêle le grain avec la paille,
et il n'est ni lâche ni couard
ennemi qui ne m'assaille].

Dans un autre éloge de la guerre, Bertran se montre assoiffé de sang dans ce qu'il appela « *miez-sirventes* » (demi-sirventes) adressé à Richard et à Alphonse de Castille.

S'amdui li rei son prou ni coraios,
en brieu veirem camps joncatz de qartiers
d'elms e d'escutz e de branx e d'arços
e de fendutz per bustz tro als braiers ;
es arage veirem anar destriers
e per costatz e per peich mainta lanza
e gaug e plor e dol e alegrança :
lo perdr'er granz e·l gasainhz er sobriers¹¹⁸.

[Si les deux rois sont preux et courageux,
nous verrons bientôt les champs jonchés de morceaux
de heaumes, de boucliers, d'épées et d'arçons,
d'hommes le buste fendu jusqu'aux cuisses ;
nous verrons errer les chevaux,
et maintes lances transperçant côtés et poitrines,
et joie et pleurs et deuil et allégresse ;
la perte sera grande, mais le gain encore plus grand].

Un autre aspect du caractère de Bertran était son attachement à l'argent. Il me semble qu'après avoir fait la paix avec Richard, il l'a considéré comme une possible vache à lait. On le voit à ses allusions fréquentes aux *esterlins* (sterling), ou, par exemple, lorsqu'il critique les barons qui essayèrent de s'approprier ses terres pendant son emprisonnement, même s'il nie son intérêt pour l'argent.

No·m platz compaigna de basclos

¹¹⁸ PC 80, 25 : 9-16, *Miez sirventes vueilh far dels reis amdos*. Éd. G. Gouiran, p. 652.

ni de las putas venas ;
 sacs d'esterlis e de moutos
 m'es laitz, qand son vengut de fraus¹¹⁹.

[La compagnie des vauriens ne me plaît pas,
 ni celle des prostituées ;
 des sacs de sterling et de moutons
 me sont désagréables quand ils sont frauduleux].

Pourtant, comment oublier que les troubadours chantaient principalement l'amour ? Selon la *razo* de PC 80, 12, l'objet de son affection était une certaine Maenz de Montagnac, femme du seigneur Talairan, frère du comte de Périgord, et sœur de Marie de Ventadour et d'Élis de Montfort. Cependant, il la quitta pour une autre dame, Guiscarda, femme du vicomte de Comborn. Accusé d'être inconstant quand il présenta ses respects à dame Thibors, il promit d'être fidèle, mais elle répondit qu'elle le recevrait pour cavalier et *servidor* seulement s'il ne pouvait se réconcilier avec Maenz. Cette dernière lui donna la permission de courtiser l'autre. Tous les maris de ces dames avaient été parmi les ennemis de Richard, qui les avait dépossédés. Bertran écrivit un *sirventes* pour les assurer de son soutien.

Richard avait été investi duc d'Aquitaine en 1172 ; il s'associa à ses frères, le jeune roi Henri et Geoffroi, dans la révolte contre leur père en 1173-1174, lié pour un temps au roi français. Mais, en 1183, il combattit ses frères quand ils soutinrent une insurrection en Aquitaine. Quand le Jeune Roi mourut à l'improviste en 1183, Richard devint l'héritier désigné au trône anglais. Henri demanda que Richard cédât sa province à son frère cadet, Jean sans Terre. Naturellement il refusa. Son projet était de rendre l'Aquitaine à sa mère. Il soupçonna un complot pour le déshériter et se joignit à Philippe. Ils infligèrent une défaite à Henri peu avant la mort de celui-ci.

Quand Cœur de Lion monta sur le trône, il fut contraint de revenir en Angleterre, seulement pendant six mois. Il apprécia la pompe et la cérémonie du couronnement, mais il resta surtout pour chercher de l'argent pour son expédition outre-mer. Son caractère incertain inspirait de la peur à ses contemporains, non seulement à cause de ses

¹¹⁹ PC 80, 5 : 25-28, *Ar ven la coindeta sazos*. Éd. G. Gouiran, p. 714.

vaillants efforts sur le champ de bataille, mais aussi à cause de ses rages violentes. Malgré cela, il était cultivé et nous avons des exemples de son art troubaresque, poèmes qu'il composa ou en prison ou avec le trouvère Blondel de Nesle. C'est cette collaboration qui, sans doute, donna lieu à la légende selon laquelle Blondel voyagea de château en château, chantant une de leurs chansons sous les remparts jusqu'à entendre la voix de son maître. Belle histoire, mais dépourvue de preuve, surtout parce que l'Empereur demanda ouvertement sa rançon. Richard fut, en effet, découvert par deux émissaires anglais. Dans sa forme originale, l'historiette fut chantée par un trouvère de Reims dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Sa carrière de croisé débuta en 1187, quand il fit le vœu d'aller en Terre sainte. Il se rendit outre-mer pour la troisième croisade avec Philippe, conquérant Chypre en route. Il fut en grande partie responsable de la prise d'Acre avec l'aide de Philippe, mais le Français rentra en France pour comploter avec Jean. Le poète raconte la bravoure de Saladin qui s'approchait de l'armée des croisés.

E lo reis d'Anglaterra, qu'es ples d'alegretatz,
es ins el seti d'Acra bonament repairatz
e per totas las tendas es lo jois redoblatz.
E lo reis Saladis s'es tant appropriatz
c'as un trait de balesta s'es de lor aizinatz,
que las gaitas entendo lo parlar e'l solatz.
Ez a l'albor del dia ajostec lo barnatz
de Fransa e d'Anglaterra e dels autres regnatz
cadaus e son cor s'es fort meravilhatz,
can lo rei Saladi se conogon de latz¹²⁰.

[Le roi d'Angleterre, qui est plein d'allégresse,
est heureusement arrivé au siège d'Acre
et la joie a redoublé parmi toutes les tentes.
Et le roi Saladin s'est tant avancé
qu'il s'est approché d'eux à la distance d'un carreau d'arbalète
et que ses sentinelles entendirent leur entretien et leur conversation.
C'est à l'aube que s'assembla la noblesse
de France et d'Angleterre et des autres royaumes,

¹²⁰ CCA 204 : 88-92, *Chanson de la Croisade albigeoise*. Voir éd. Éd. Martin-Chabot, Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1982, XXXV, p. 482.

chacun dans son cœur fut fort surpris quand ils découvrirent que le roi Saladin était à côté].

Richard remporta une grande victoire contre Saladin à la bataille d'Arroue (1191), et, à deux reprises, faillit prendre Jérusalem. Un problème imprévu entre les croisés originaires de différentes contrées était que chacun parlait sa propre langue, tandis que Richard ne savait que le français et l'occitan. Il ne maîtrisa jamais l'anglais. On reconnaît que Richard n'était pas toujours un chevalier parfait et, pour plusieurs raisons : ainsi, il fit tuer des prisonniers musulmans, ce qui augmenta les sentiments hostiles des Sarrasins à son égard. Cependant, il fut si inquiet en apprenant la nouvelle des complots de Jean en France qu'il fit une trêve avec Saladin, ce qui permit aux chrétiens de visiter les lieux saints. Enfin, il repartit combattre, car les deux nations accablaient de mépris ceux qui restaient chez eux. Giraut de Bornelh (fl. 1175-1220) est l'un des troubadours qui reprochaient aux casaniers de rester chez eux, par contraste avec Richard, dont la décision de partir a changé ses larmes en cris de joie.

E·l coms Richartz es be garnitz ;
 C'als seus aïtz,
 qui que·l n'envei,
 s'es tals afars mesclatz
 que ben es grans, e sia·n Deus lauz !¹²¹.

[Et le comte Richard est bien armé,
 car contre ses ennemis,
 quel que soit le jaloux,
 il s'est engagé dans une telle affaire
 qu'elle est une grande chose, et Dieu en soit loué !].

Sa décision de partir en 1190 quand il n'était pas encore roi avait fait taire les critiques. Il y gagna des acclamations similaires à celles des vedettes de films.

L'événement suscita dans la chrétienté un enthousiasme sans pareil. Parmi les troubadours on le salua à grands cris de joie. Richard fut chanté par eux comme un glorieux modèle à suivre¹²².

¹²¹ PC 242, 6 : 81-85, *A l'honor Dieu torn en mon chan*. Voir éd. A. Kolsen, p. 390.

Folquet de Marseille est l'exemple de ceux qui critiquèrent les croisés de ne pas être retournés en Palestine pour compléter la tâche. Il était de ceux qui accablèrent d'éloges Richard. Il lui avait pourtant reproché sa décision de repartir, dans le *sirventes* suivant, composé entre avril et juillet 1195 ; le troubadour y avertit le roi que l'empereur Henri VI, qui s'était querellé avec le pape Innocent III, pourrait bien l'éclipser.

Doncs, nostre baro que fan
 ni·l reys engles, cui Dieu sal ?
 Cuid' aver fait son jornal ?
 Mout i aura lag engan
 s'el a fag la messio
 et autre fan la preiso !
 Que l'emperaire·s percassa
 cum Dieus cobres sa reio ;
 Que primiers cre que·i socor
 Si Deus li rent sa honor :
 be·s taing, tant es rics lo dos,
 c'aitals sia·l guizerdos¹²³.

[Que font-il donc nos barons
 et le roi anglais, que Dieu le sauve ?
 Pense-t-il avoir accompli son travail ?
 Il y aura une vilaine tromperie
 s'il a fait la dépense et qu'un autre en obtient le prix !
 Car l'empereur fait des efforts
 pour que Dieu récupère son royaume :
 car il pense être le premier à le secourir,
 si Dieu lui rend sa terre en fief :
 il est convenable, le don étant si riche,
 que la récompense soit semblable].

Tout à coup le troubadour change d'avis : Richard, maintenant roi, est préparé pour la croisade.

¹²² Hoepffner, 1961 : 60.

¹²³ PC 155, 7 : 49-60, *Chantars mi torna ad afan*. Éd. St. Stronski, p. 134.

E qui·l bon rey Richart qui vol qu'ieu chan
 blasmet per so quar non passet dese,
 ar l'en desmen si que chascus o ve ;
 qu'areire·s traïs per miels salhir enan :
 qu'el era coms, ar es rix reis ses fi,
 quar bon socors fai Dieus a bon voler ;
 e s'en dis ben al crozar, ieu dis ver,
 et ar vei m'o, per qu'adonc no menti¹²⁴.

[Et celui qui blâma le bon Roi Richard, qui veut que je chante,
 parce il ne fit pas tout de suite le passage,
 maintenant je le démens comme chacun voit ;
 car il s'est retenu pour mieux s'élancer :
 il était comte, maintenant c'est un puissant roi sans limite,
 car Dieu donne bon secours à la bonne volonté ;
 et si j'en dis du bien pour avoir pris la croix, j'ai dit la vérité,
 et je vois bien maintenant que je n'ai pas menti].

Aimeric de Belenoï (fl. 1216-43), le clerc devenu troubadour – un des rares poètes gascons de cette période, dont l'inspiration était souvent religieuse – fut prodigue de louanges envers Richard après sa mort, bien qu'il lui eût adressé des reproches durant sa vie.

Selh cui Dieus det sen e vigor
 et a de totz bos pretz l'onor,
 qu'es coms et er reys appellatz,
 ajuda premiers e secor
 al Sepulcre on Dieus fo pauzatz ;
 e Dieus, per sa gran pitansa,
 si cum es vera Trinitatz,
 lo guit e·ill fass'amparansa
 sobre·ls fals Turcx desbatejatz¹²⁵.
 [Celui à qui Dieu donna connaissance et force
 et qui est honoré de toutes les nobles qualités,
 qui est comte et sera appelé roi,
 lui est le premier à aider et à secourir
 le Sépulcre où l'on déposa Dieu ;
 et que Dieu, dans sa grande pitié,

¹²⁴ PC 155, 3 : 33-40, *Ai ! quan gen vens et ab quan pauc d'afan*. Éd. St. Stronski, p. 50-51.

¹²⁵ PC 9, 10 : 46-54, *Consiros, com partitz d'amor*. Éd. M. Dumitrescu, p. 155.

tout comme il est la vraie Trinité,
le guide et lui donne la protection
contre les faux Turcs paiens].

Richard, comme nous l'avons vu, était enfin déterminé à partir outre-mer, surtout pour éviter la critique. Bertran de Born y joua vite un rôle, donnant l'exemple de Conrad, marquis de Montferrat, qui avait résisté avec courage à Saladin qui gagna la victoire.

Seigner Conrat, eu sai dui rei qu'estan
d'aiudar vos. Ara entendatz qui :
lo reis Felips es l'uns, quar va doptan
lo rei Richart, et el lui dopt'aissi.
Ar fos unsquecs d'elz en boia
d'En Saladin, pos van Dieu gaban,
quar son crozat e d'anar mot no fan¹²⁶.
[Seigneur Conrad, je connais deux rois qui tardent
à vous aider. Maintenant entendez lesquels ;
le roi Philippe est l'un, car il redoute
le roi Richard, et lui le redoute de même.
Si seulement ils étaient dans les chaînes
du seigneur Saladin, car ils se moquent de Dieu,
car ils ont pris la croix et ne parlent point de partir].

Pourtant, Bertran ne voulait guère plaire à ce seigneur, car, plus loin, dans le même *sirventes*, il ajoute : *Seingner Conrat, lo rei Richart val tan...*

Peire Vidal et les Angevins

Ce fut un troubadour remarquable. Peire était Toulousain, fils d'un fourreur, et il se fit vite une réputation. Le *sirventes* de Bertran de Born (PC 80, 28) fut composé sur la mélodie, les strophes et les rimes d'une de ses chansons (PC 364, 25). Quand son protecteur, Raimon de Toulouse mourut, il passa à la cour du marquis de Montferrat, puis sous les auspices d'Aimeric de Hongrie, beau-frère d'Alphonse II d'Aragon. Il aimait à se prendre pour un chevalier et mena une vie aventureuse. Il est possible qu'il fît la croisade. On dit qu'il composa

¹²⁶ PC 80, 4 : 15-21, *Ara sai eu de pretz quals l'a plus gran*. Éd. G. Gouiran, p. 678.

ses meilleures chansons après son voyage en Orient, chansons qui comprenaient des louanges pour Richard et du mépris pour Philippe Auguste. Somme toute, il ne composa que trois chansons sur Richard : s'il y en a d'autres, elles sont perdues. Il ne pouvait pas résister au fait de mentionner sa dame, Na Vierna, mention qu'il mêlait à ses considérations politiques.

E si ja vei qu'ensems ab mi·s despuelh,
 miels m'estara qu'al senhor d'Essiduelh,
 que mante pretz, quant autre s'en recre,
 e non sai plus, mas aitan n'ai Jaufre¹²⁷.
 [Et si jamais je vois qu'elle se dévêtu avec moi,
 je serai plus heureux que le seigneur d'Excideuil,
 qui maintient l'honneur quand un autre y renonce,
 je n'en sais pas davantage, mais autant en a Geoffroi].

Il est une autre illustration de l'amour mêlé à la politique, quand le troubadour évoque les problèmes de Richard pour assurer la cohésion de ses terres.

De fin joi sui coronatz
 sobre tot emperador,
 quar de filha de comtor
 me sui tant enamoratz,
 et ai mais d'un pauc cordo
 que Na Raimbauda·m do,
 que·l reis Richartz ab Peitieus
 ni ab Tors ni ab Angieus¹²⁸.

[Je suis couronné de parfaite joie
 au-dessus tout empereur,
 car je suis tant enamouré
 de la fille du comtor,
 et un simple cordon
 que Dame Raimbaude me donne
 m'est plus précieux que Poitiers, Tours

¹²⁷ PC 364, 36 : 45-48, *Plus que·l paubres, quan jai el ric ostal*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 325.

¹²⁸ PC 364, 35 : 33-40, *De chantar m'era laissatz*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 63-64. Le *comtor*, dans la hiérarchie, vient après le vicomte.

ou Angers ne le sont pour le roi Richard].

Peire était toujours prêt à justifier les décisions de Richard contre n'importe qui. Il détestait Philippe Auguste et le plaça parmi les « riches, vils, au cœur perfide ». Dans un autre *sirventes*, il exprima sa colère contre l'empereur Henri VI pour avoir mis Richard en prison : une telle action contre un croisé était criminelle et valait l'excommunication à son auteur.

Mas al derrier sospir
ja no·il valra feunia
plus que fes don Anric,
qan camjav'en enic
e·l bon Richart aucic
e Dieu que n'envasic¹²⁹.
[Mais au dernier soupir
sa félonie ne lui servira
pas plus qu'elle ne servit seigneur Henri,
quand il devint mauvais
et qu'il maltraita le bon Richard
et s'attaqua à Dieu].

Il manifeste son mépris pour l'empereur, mais il y a une revanche : certes, il est affreux que Richard languisse en prison mais peut-être est-ce une bonne idée, car cela va fâcher les Anglais et susciter leur réaction.

Et anc pus lo guit de Dieu frais,
non auzim pueis l'Emperador
creisser de pretz ni de barnat.
Mas pero s'ueimais laiss'an fat
Richart, pus en sa preizon es,
los esquern en faran Engles³⁴¹³⁰.

[Et puisque il a rompu le joug de Dieu,
nous n'avons pas entendu l'empereur

¹²⁹ PC 364, 35 : 31-36, *Ben viu a gran dolor*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 266-267.

¹³⁰ PC 364, 31 : 27-32, *A per pauc de chantar*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 70.

croître en mérite ni en honneur.
 Mais cependant s'il laisse sottement
 Richard, qui est dans sa prison,
 Les Anglais en seront outragés].

Quand Richard eut recouvré les terres perdues, Peire le félicita du brillant succès qu'il venait de remporter dans l'envoi d'une chanson sur Na Vierna, que son protecteur, qu'il appelle Castiatz, l'empêcha de voir. Ce Castiatz est sans doute Raimon V de Toulouse (1148-1194). Les termes de cet envoi sont si vagues qu'il est presque impossible de les interpréter.

Senher coms de Peitieus, be·m platz,
 quar es en l'ausor gra montatz,
 que gen vos vei cobrar l'onor
 que perderon vostr'ancessor¹³¹.

[Seigneur comte de Poitiers, je suis heureux
 de vous voir monté au plus haut degré,
 et de vous voir noblement recouvrer la terre
 que vos ancêtres perdirent].

Néanmoins, cela n'empêcha pas Peire Vidal d'écrire une critique plus personnelle, rappelant à la fois que Richard lui avait promis de l'argent et qu'il avait pris l'engagement envers Dieu de se croiser.

Coms de Peitieus, de vos mi clam a Dieu
 e Dieus a mi per aquel eis coven,
 qu'amdos avetz trazitz mout malamen,
 lui de sa crotz e me de mon argen,
 per qu'en devetz aver gran marriuen.
 Coms de Peitieus, bels seigner, vos et ieu
 avem lo pretz de tota l'autra gen,
 vos de ben far et eu de dir lo gen¹³².

[Comte de Poitiers, je me plains de vous à Dieu,

¹³¹ PC 364, 39 : 57-60, *Nulhs hom non pot d'amor gandir*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 350.

¹³² PC 364, 4 : 57-64, *Anc no mori per amor ni per al*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 339-340.

et Dieu de même se plaint à moi,
 car vous nous avez trahis méchamment tous les deux,
 lui à cause de sa croix et moi de mon argent,
 c'est pourquoi vous devez en avoir un grand chagrin.
 Comte de Poitiers, cher seigneur, vous et moi
 sommes réputés auprès de tous les autres,
 vous pour bien faire, et moi pour bien le dire].

Ce *sirventes* est le dernier des trois que Peire Vidal adressa au roi. L'auteur de la *vida* fait encore partir Peire en 1189 pour la croisade en compagnie de Richard, mais le renseignement serait faux. L'auteur savait que Peire était passé en Palestine, et il connaissait d'autre part ses rapports amicaux avec Richard : il ne lui en fallait pas plus pour imaginer que le poète avait accompagné le roi¹³³. Gaucelm Faidit ajouta sa voix à ceux qui encourageaient le départ de Richard pour la croisade, mais d'une manière curieuse, c'est-à-dire dans une chanson d'amour dans laquelle le poète exprime ses souffrances causées par l'éloignement et par la jalousie. Sans avertissement, il change de registre dans la sixième strophe, où il fait le vœu d'aller en croisade et décrit l'émotion chrétienne à l'annonce du désastre de Hattin ou de Tibériade (le 4 juillet 1187). On accepte l'idée qu'à la fin il partit en croisade, mais quand ? Walter Meliga a discuté cette question sans en venir à une conclusion.

Mais, en fin de compte, Gaucelm est-il allé effectivement en Terre sainte ? Comme nous savons, la 4^e croisade échoua dans la conquête de Constantinople et la formation de l'Empire Latin : si notre troubadour y était, il faudrait bien expliquer le fait qu'on ne trouve aucune allusion à ces événements, même dans le reste de sa vaste production¹³⁴.

Voici le troubadour qui se tenait sur la ligne de touche pour encourager les autres. Gaucelm rappelle à chaque bon chrétien qu'il a le devoir d'aller au secours des croisés. Il adresse son poème à Richard, alors comte de Poitiers, pour l'inviter à faire son propre devoir.

¹³³ Méjean-Thiolier, 1997 : 84.

¹³⁴ Meliga, 2011 : 33.

Chascus tanh de l'anar cossire,
e·l princep, si cum son aussor ;
q'us non l'es fizels obezire
si d'aquest afar no·l socor.
Al comte mon seinhor, vueilh dire
qu'aissi cum ac primiers l'onor,
gar que Dieus li sia grazire,
qu'al passar comt'om la lauzor !¹³⁵.

[Il convient que chacun songe à s'y rendre,
et surtout les princes. d'autant plus qu'ils sont plus haut placés ;
et nul ne lui est fidèle et soumis
s'il ne lui apporte son secours dans cette affaire.
Au comte mon seigneur, je veux dire
que, puisqu'il eut le premier l'honneur [de se croiser],
qu'il ait soin que Dieu lui en sache gré,
car c'est en allant outre-mer qu'on mérite la louange !].

En revanche, les desseins de Gavaudan (fl.1195-1211), encourageant les barons, et, sûrement, les Anglais, furent très clairs. Il écrivit son poème en Espagne, au lendemain de la défaite d'Alphonse VIII de Castille à Alarcos, laissant son vainqueur, le roi des Almohades d'Afrique, menacer la chrétienté. Sur un ton de péroration, le troubadour blâme la perte de Jérusalem pour les péchés des chrétiens. Pourtant, ses invectives féroces sont dirigées, non pas contre les récalcitrants à la bataille, mais surtout contre le véritable ennemi, le païen.

Quan veyran los baros crozatz,
Alemans, Frances, Cambrezis,
Engles, Bretos et Angevis,
Biarns, Gascos ab nos mesclatz,

E·ls Provensals totz en un floc,
saber podetx qu'ab los Espas
romprem la preyss'e·l cap e·ls mas,
tro·ls aiam mortz totz e delitz ;
pueys er mest nos totz l'aurz partitz.

¹³⁵ PC 167, 68 : 57-64, *Tant sui ferms e fis vas Amor*. Voir éd. J. Mouzat, p. 439-440.

Profeta sera·N Gavaudas,
que·l digz er faitz. E mortz als cas !¹³⁶.

[Quand on verra les barons croisés,
d'Allemagne, de France, de Cambrai,
d'Angleterre, de Bretagne, d'Anjou,
de Béarn, de Gascogne unis à nous,
et de Provence, tout en une troupe,
vous pouvez savoir qu'avec les Espagnols
nous enfoncerons la foule, coupant la tête et les mains,

jusqu'à ce qu'ils soient tous morts et exterminés ;

puis nous nous partagerons tout leur or.

Le seigneur Gavaudan sera prophète,
les mots seront des faits. Et mort aux chiens !]

À la fin de septembre 1192, Richard envoya à l'avance sa femme Bérengère et sa sœur Jeanne qui gagnèrent en sûreté l'Italie. Lui, cependant, fut contraint par un temps affreux de débarquer dans les îles Ioniennes, et il décida de continuer son voyage à travers l'Europe centrale. On dit qu'il était conscient du fait que ses ennemis le guettaient et il se déguisa ; mais, quand il arriva à Vienne vers Noël, on le reconnut et il fut appréhendé par le duc autrichien Léopold V, qui le remit à l'empereur Henri VI. Ce dernier l'emprisonna au château de Trifels. Il fut fait prisonnier le 21 décembre 1192 et libéré le 2 février 1194. L'empereur, voyant un moyen de remplir ses coffres, demanda une rançon outrageante de 150.000 marcs, pendant que le roi attendait le paiement de la somme requise par ses sujets. On ne sait exactement comment on trouva l'argent, mais une autre légende dit qu'on s'adressa à Isaac d'York et les Juifs, idée avancée par Sir Walter Scott. Richard n'était pas détenu ; il tint sa cour à Spires ou à Worms. La rançon ne fut jamais payée en entier, et, en 1195, l'empereur remit 17.000 marcs pour empêcher la paix avec Philippe, roi de France, alors que le duc d'Autriche ne reçut qu'une fraction de ce qu'on lui devait. Léopold n'avait pas oublié que Richard

¹³⁶ PC 174, 10 : 55-65, *Senhors, per los nostres peccatz*. Voir éd. S. Guida, p. 265-266. Le poète se trouvait alors à la cour toulousaine, sous Raimon V et Raimon VI.

avait refusé de lui donner une part du butin d'Acre. Il blâma le roi aussi pour avoir capturé ses parents, Isaac de Chypre et sa femme, et pour le meurtre de Conrad. Il fallut attendre mars 1194 pour son retour en Angleterre. L'empereur avait ses propres problèmes, car il devait faire face à la rébellion d'un groupe de princes de la Basse-Rhénanie. Henri voulait une alliance avec Philippe dans le but d'attaquer les insurgés des deux côtés, mais Richard était déterminé à empêcher cette union. Il se fit diplomate et, à la fin, réconcilia les deux partis. Les princes étaient prêts à écouter Richard parce qu'ils avaient des liens commerciaux avec l'Angleterre. Ils offrirent même d'ajouter encore 50.000 marcs à sa rançon.

Entre 1195 et 1196, l'énorme rançon permit à l'empereur d'envahir la Sicile et les Pouilles. Le traitement sévère et injuste qu'il infligea aux nobles italiens révolta Peire Vidal qui fit appel à Richard.

E si m creira Richartz, reis dels Engles
em breu d'ora tornara par sas mas
lo regisme de Palerm'e de Riza,
quar lo conquis la soa rezemsos¹³⁷.

[E si Richard, roi des Anglais m'en croyait,
en peu de temps il reprendrait de ses mains
le royaume de Palerme et de Reggio,
car il le conquit avec la rançon].

C'est la dernière fois que Peire Vidal écrivit sur le roi ; il ne composa même pas de *planh* pour sa mort. Quant à Richard, ayant beaucoup de temps libre, il se tourna vers l'activité poétique, pour laquelle il éprouvait un grand intérêt. Il composa deux pièces sous forme de *sirventes*, l'une en occitan, l'autre en dialecte français du Poitou, très offensives, comme on le supputerait, et sobres de ton. Les vers ont la forme d'une *retroencha* composée en deux langues, chaque strophe se terminant par le mot *pres* (prisonnier). Son poème est une suite de reproches contre ceux qui ne lui avaient pas donné les moyens de sa délivrance, et contre Philippe Auguste qui oublia le

¹³⁷ PC 364, 14 : 19-22, *Bon'aventura don Dieus als Pizas*. Éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 173-174.

serment qu'il avait fait avec Richard. Maintenant, il tentait de regagner les possessions qu'il avait perdues.

Ja nuls om pres non dira sa razon
adrechament, si com om dolens non ;
mas per conort deu om faire canson.
Pro n'ay d'amis, mas paure son li don ;
ancta lur es si, per ma rezenson,
soi sai dos yvers pres¹³⁸.

[Jamais captif ne dira franchement ses propos,
si ce n'est en homme malheureux ;
mais pour se consoler on doit composer une chanson.
J'ai bien des amis, mais pauvres sont les dons ;
La honte est sur eux si, pour obtenir ma rançon,
je suis ici deux hivers prisonnier].

Il termine par un appel à sa demi-sœur, Marie de Champagne.

Suer comtessa, vostre pretz sobeiran
sal Dieus, e gart la bela qu'ieu am tan
ni per cui soi ja pres¹³⁹.

[Sœur comtesse, que Dieu garde votre souverain mérite,
et qu'il protège la belle que j'aime tant
et pour laquelle je suis maintenant prisonnier].

De retour de prison, Richard était furieux du fait que, durant son absence, les vicomtes de Limoges et de Périgord, encouragés par le roi français, aient récupéré les terres que Richard leur avait ôtées. Bertran s'insurgea contre ces barons et d'autres dans le *sirventes Can la novella flors par el vergan*, mais il ne s'adresse pas directement à Richard. Sachant qu'ils avaient le soutien royal, les vicomtes se moquèrent de Richard, ignorant ses menaces, disant que l'Anglais était trop farouche et trop orgueilleux et qu'ils le vaincraient en bataille. Bertran de Born en était ravi.

¹³⁸ PC 420, 2 : 1-6, *Ja nuls om pres non dira sa razon*. Éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, p. 753.

¹³⁹ *Ibid.* : 25-27, éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, p. 754.

En Bertrans si·n fo molt alegres. E sabia que·il reis en era fort dolens et iratz d'aisso que ill dizion e del castel de Nontron et d'Agen que ill avian tout, e fetz son sirventes per far saillir lo rei Richart a la guerra¹⁴⁰.

[Le seigneur Bertran en était fort heureux. Et il savait que le roi était très chagriné et en colère à cause de ce qu'ils disaient et à cause des châteaux de Nontron et d'Agen qu'ils avaient enlevés, et il fit son *sirventes* pour entraîner le roi Richard à la guerre].

En mai 1194, il écrivit un *sirventes* célébrant le retour de Richard, mais attaquant la conduite des barons du Limousin qui avaient saisi ses terres, et se fiant à la future victoire du roi. Dans la deuxième strophe, il dévoile à Richard la nature traîtresse de ses barons ; dans la quatrième il laisse entendre que les barons fréquentent les prostituées et acceptent de l'argent en sterling ou en moutons, mais *El reis non a baros aitaus* (le roi n'a pas de tels barons).

Ar ven la coindeta sazos
que aribaran nostras naus,
e venra·l reis gaillartz e pros,
c'anc lo reis Richartz no fo taus.
Adoncs veirem aur et argen despendre,
peirieiras far destrapar e destendre,
murs esfondrar, tors baissar e dissendre
e·ls enemeic encadenar e prendre !
Ges no·m platz de nostres baros
q'ant faitz sagramens, non sai caus !
Per so n'estaran vergoignos
cum lo lops q'al latz es enclaus,
qand nostre reis poira mest nos atendre ;
q'estiers nuills d'els no s'en poira defendre,
anz diran tuich : « Mi non pot hom mesprendre
de nuill mal plaich, anz mi vuoil a vos rendre »¹⁴¹.

[Maintenant vient l'agréable saison
où nos navires vont arriver,
et viendra le roi vaillant et noble,

¹⁴⁰ Razo de *Qan la novella flors par el vergan*. Éd. G. Gouiran, p. 409-410.

¹⁴¹ PC 80, 5 : 1-16, *Ar ven la coindeta sazos*. Éd. G. Gouiran, p. 714.

car jamais le roi Richard ne fut si grand.
 Alors nous verrons dépenser l'or et l'argent,
 Débander et détendre des catapultes,
 effondrer les murs, abattre et ruiner les tours
 et enchaîner et emprisonner les ennemis.
 Je n'aime point ceux de nos barons
 qui ont fait des serments, je ne sais quels !
 Pour cela, ils seront aussi honteux
 que le loup pris dans les lacs,
 quand notre roi pourra tenir ses promesses parmi nous ;
 car autrement nul d'entre eux ne pourra se défendre,
 mais ils diront tous, « On ne peut me blâmer
 d'aucun mauvais accord, je veux plutôt me rendre à vous »].

L'emprisonnement devait avoir permis au roi de reprendre des forces, car il réussit à réprimer une tentative de la part de son frère Jean et à vaincre le roi français en 1194 ; et, pour renforcer ses positions en Normandie, il fit bâtir Château Gaillard comme le centre de ses défenses. Sa guerre avec Philippe continua par intermittence jusqu'à sa victoire près de Gisors en 1198. S'attendant à obtenir l'aide de Dalfin d'Auvergne et de son cousin, Guy, il fut déçu d'apprendre qu'ils avaient fait la paix avec Philippe, et avaient oublié leur promesse d'aider les Anglais contre les Français. En colère, Richard composa son *sirventes* plein de reproches et de menaces contre les deux récalcitrants (PC 420, 1). Dalfin d'Alvernha (mort le 22 mars, 1235), troubadour d'importance, riposta pour se défendre, lui et son cousin, dans une pièce pleine d'ironie et de dérision : « Vous êtes – dit-il – le Lion et comte de provinces, tandis que, pauvre de moi, je ne suis qu'un petit comte d'Auvergne », et d'ajouter une référence équivoque à Gisors, que Richard avait reçu de Philippe après une longue dispute.

No·m mandetz querre los mieus,
 qu'ieu non sui reis coronatz
 ni hom de tant gran ricor.
 Mas vos, cui li Turc felon
 temion mais que leon,
 reis et ducs e coms d'Angieus,

suffretz que Guisortz es sieus¹⁴².

[Ne m'envoyez pas chercher mes hommes,
car je ne suis pas roi couronné
ni homme de si grande richesse.
Mais vous, que les Turcs félons
craignaient plus qu'un lion,
roi, duc et comte d'Anjou,
souffrez que Gisors soit à lui].

L'année suivante, Richard perdit la vie lors d'une escarmouche à Châlus-Chabrol (non loin de Limoges) ; il s'y rendit pour assiéger le château du rebelle vicomte de Limoges. Blessé à l'épaule par un arbalétrier, il ignora la blessure et, de retour dans sa tente, un chirurgien ôta le carreau, mais trop tard. La plaie devint gangrénéeuse et, une quinzaine de jours après, il mourut le 26 mars. La mort de Richard causa une consternation générale parmi les troubadours, avec lesquels il avait été généreux, mais surtout dans le monde des croisés. D'un commun accord, le *planh* de Gaucelm Faidit est le plus déchirant et sincère. En décrivant la tristesse qui allait affliger sa famille, il en nomme seulement deux, le Jeune Roi Henri et Geoffroi, qu'il qualifie de « pieux ». Voulant être charitable, il ne mentionne pas Jean, peut-être parce que la question de sa succession n'était pas encore décidée. Par ailleurs, la réputation de Jean aurait dégoûté le poète, car il avait comploté contre Richard à maintes reprises. Telle est sa douleur qu'il s'enflamme et, obéissant à la tradition du dithyrambe, place Richard à côté des grands héros de l'histoire. Au début Gaucelm, qui se trouvait à sa cour de temps à autre, pousse un cri de désespoir :

Fort chausa es que tot lo major dan
e·l major dol, las ! q'ieu anc mais agues.
e so don dei totztemps plaigner ploran,
m'aven a dir en chantan e retraire.
Car cel q'era de valor caps e paire,
lo rics valens Richartz, reis dels Engles,
es mortz ; ai Dieus ! cals perd'e cals dan es !
Cant estrains motz, e cant greus ad auzir !

¹⁴² PC 119, 8 : 8-10 et 13-16, *Reis, puois vos de mi chantatz*. Éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, p. 1254.

Ben a dur cor totz hom q'o pot sofrir.
 Mortz es lo reis, e son passat mil an
 c'anc tant pros hom no fo, ni no·l vi res,
 ni mais non er nulls hom del sieu semblan,
 tant larcs, tant rics, tant arditz, tals donaire ;
 qu'Alixandrs, lo reis qui venquet Daire,
 non cre que tant donez ni tant meses,
 ni anc Karles ni Artus plus valgues,
 c'a tot lo mon si fetz, qui·n vol ver dir,
 als us duptar et als autres grazir¹⁴³.

[C'est une chose fort cruelle que le plus grand dommage
 et la plus grande douleur, hélas ! que j'ai jamais eus,
 et que je dois désormais déplorer en pleurant,
 il faut que je les dise et les rappelle en chantant.
 Car celui qui était le chef et le père de valeur,
 le puissant et vaillant Richard, roi des Anglais,
 est mort ; hélas, Dieu ! Quelle perte et quel dommage !
 Quel mot cruel, comme il est affreux à entendre !
 Tout homme qui peut le supporter a le cœur dur.
 Le roi est mort, et mille ans sont passés
 depuis qu'exista et qu'on vit un homme aussi preux,
 et jamais aucun homme n'aura son pareil,
 si généreux, si puissant, si hardi, si libéral ;
 je ne crois pas qu'Alexandre, le roi qui vainquit Darius,
 ait donné ni dépensé autant,
 ni que Charlemagne ni Arthur aient eu plus de valeur ;
 car, à en dire la vérité, partout dans le monde
 il se fit redouter des uns et louer des autres].

Pourtant, le roi n'était pas regretté de tout le monde, comme Giraut de Bornelh (fl. 1162-99) l'insinua dans son *planh*. Ce troubadour était beaucoup moins flagorneur que bien d'autres, et il adopta dans sa plainte un ton philosophique, constatant que la beauté et le pouvoir sont inutiles quand la mort arrive.

Er' auch del rei qu'era plus pros

¹⁴³ PC 167, 22 : 1-18, *Fortz chausa es que tot lo major dan*. Éd. J. Mouzat, p. 415-416.

e plus valens en mans assais
 de totz cels que vianda pais,
 que sobret mejas e maiors
 e crec sos pretz e sas onors
 e no temi'afan ni fais,
 que, si lo planhon dui,
 lo tertz lor o destrui,
 que·m par mal ensenhatz.

Qu'eu no cut c'anc fos natz,
 de Charlemanh' en sai,
 reis per tan bel assai
 mentaugutz ni prezatz ;
 mas ja leu no crezatz
 c'afars tan mal estei
 qu'ensems lo planhan trei !
 E que val donc bela faissos
 ni grans poders c'aissi s'abais ?
 E ja passava part Roais
 lo noms e·l pretz e la paors
 entre·ls paias galiadors,
 C'anc us sols plus arer no·ls traïs !
 Per que falh qui·s desdui,
 so c'om plus vol ni·lh platz,
 de que tenh per grevatz

cels que mais podon sai,
 si non adoban lai,
 can chamjara rictatz,
 c'aian cal que solatz
 de lor gran charlabei
 denan lo maior Rei¹⁴⁴.

[Maintenant j'entends parler du roi, qui fut le plus preux

dans mainte entreprise, et le plus vaillant
 de tous ceux que les vivres nourrissent,
 qui surpassait les modestes et les grands,
 qui augmenta son mérite et ses possessions
 et ne craignit ni peine ni fardeaux,
 qui, si deux le pleurent,
 le troisième le leur détruit,
 qui me semble malappris.

Car je ne crois pas, que, de Charlemagne à maintenant,

fut né un roi qui serait tant loué et célébré
 pour de si belles actions ;
 mais ne croyez pas légèrement
 que ce serait une si mauvaise chose
 si les trois ensemble devaient le pleurer.

Et que valent donc de beaux traits

¹⁴⁴ PC 242, 73 : 65-96, *Si per Mo Sobre-Totz no fos*. Éd. A. Kolsen, p. 466-468.
 Roais est le nom d'Édesse en Anatolie ; *charlabei*, difficile, peut être rapproché de *galaubei*, voir R. V. Sharman, p. 480.

et un grand pouvoir ainsi abaissés ?

Car son nom, son mérite et la peur
qu'il inspira parmi les païens traîtres
se répandirent au-delà d'Édesse ;
car personne ne les a si loin repoussés.

Ainsi on a tort de se divertir,
car ce qu'on aime et préfère
passe si facilement ;
je tiens donc pour affligés
ceux qui ont le plus de pouvoir ici-bas,
s'ils ne se préparent pas pour le monde à venir,
quand leur richesse sera finie,
afin qu'ils trouvent quelque agrément devant le suprême Roi
pour leur grande magnificence].

Plus loin dans ce *planh*, il exprime l'effet produit par la mort du roi sur les croisés. Il est à noter que le poète se concentre sur la troisième croisade et ignore les autres exploits du roi, ce qui suggère qu'il avait été lui-même en Syrie. Les musulmans regardèrent Richard comme leur suprême ennemi : l'historien Ibn al-Athir l'appela : « l'homme le plus remarquable de son temps pour son courage, sa ruse, son activité et sa prudence. À cause de lui, les musulmans éprouvèrent une calamité sans pareille ». Baha ad-Din qualifia Richard de « satané », car il était un grand ennemi de l'Islam, et il souligna sa ruse et sa traîtrise ainsi que son jugement et son expérience militaire. Le collègue de Baha, Imad-ad-Din, déclara qu'on ne pourrait jamais se fier au roi, et que ses troupes étaient « diaboliques »¹⁴⁵.

E Sarrazin, Turc, paian e Persan

¹⁴⁵ Madden, 2004 : 90.

qe·us doptavon mais c'ome nat de maire,
 creisseran tant en orguoil lor afaire,
 qe·l Sepulcres n'er trop plus tart conques,
 mas Dieus o vol, que, s'El non o volgues,
 e vos, seigner, visquessetz, ses faillir,
 de Suria los aveng'a fugir.
 Oimas no·l a esperassa qe·i an
 reis ni princeps que cobrar lo saubes¹⁴⁶.

[Et Sarrasins, Turcs, païens et Persans,
 qui vous redoutaient plus qu'autre homme né de mère,
 verront s'accroître si orgueilleusement leurs forces
 que le Saint-Sépulchre ne sera conquis que bien plus tard,
 mais Dieu le veut ainsi, car s'Il ne l'avait pas voulu
 et que vous, seigneur, eussiez vécu,
 il est hors de doute que vous les auriez fait fuir de Syrie.
 Désormais il n'est plus d'espoir qu'aillettent là-bas
 les rois ou les princes qui pourraient le reprendre].

Le troubadour Peirol (fl. 1188-1222), chevalier appauvri au service du Dalfin d'Alvernha, se lamenta de la mort de tant de rois vaillants, et exprima ses doutes sur leurs remplaçants. Ces derniers ont été identifiés comme étant : Richard (1199), Louis VII (1180), Alphonse VIII (1214), Boniface de Montferrat (1207), Frédéric 1^{er} ou Henri VI (1197). Lui-même prit la croix (*pus flum Jordan ai vist*). Le remplaçant de Richard était le mauvais roi Jean.

Qu'Englaterra a croy emendamen
 del rey Richart, e Fransa ab sas flors
 soli'aver bon rey e bos senhors,
 e Espanha un autre rey valen,
 e Montferrat bo marques eyssamen,
 e l'Emperi emperador prezan ;
 aquestz qu'i son no say quo's captenran¹⁴⁷.

[Car l'Angleterre a un mauvais remplaçant
 pour le roi Richard, et la France avec ses fleurs de lys

¹⁴⁶ PC 167, 22 : 39-47, *Fortz chausa es que tot lo major dan*. Éd. J. Mouzat, p. 417.

¹⁴⁷ PC 366, 28 : 15-21, *Pus lo flum Jordan ai vist, e'l monimen*. Éd. S. C. Aston, p. 161-162.

avait coutume d'avoir un bon roi et de bons seigneurs,
et l'Espagne aussi avait un roi vaillant,
et Montferrat un bon marquis également,
et l'Empire un empereur distingué ;
ceux qui y sont maintenant, je ne sais comment ils se conduiront].

Malgré la dernière défaite, Richard avait eu bien des succès en Palestine. Victorieux sur les musulmans à Arsouf (1191) et à Jaffa (1192), Richard traita avec Saladin et obtint la libre circulation des pèlerins vers les lieux saints et la création d'un état franc, le long du littoral de Tyr à Jaffa. Il existait plus de légendes sur lui que sur n'importe quel autre roi. Lors de chaque attaque, il fut le premier et le dernier à se retirer ; à Jaffa, il sauta à la mer et regagna le rivage à pied pour attaquer l'armée de Saladin. Il est réputé pour avoir tué tout seul un sanglier et, de manière encore plus invraisemblable, d'avoir tué et mangé un lion, sans parler d'avoir fait acte de cannibalisme en dévorant la chair des musulmans ! Pour les Turcs, il était devenu une figure à craindre, et l'on disait que les mères incitaient leurs enfants à dormir en les menaçant : « ou le roi anglais viendra ! ».

JEAN (1167-1216)

Quand il accéda au trône, il acquit le surnom de « mauvais roi Jean », sobriquet qui fut toujours le sien. En Angleterre, les partisans de Jean s'efforçaient de trouver des choses agréables à dire de lui. Né longtemps après ses frères, il resta le favori de ses parents ; en effet, quand ses frères conspirèrent pour la première fois contre le roi, il était trop jeune pour se rebeller lui-même. Malgré son manque de possessions, Jean sans Terre semble avoir poursuivi une politique de *Quieta non movere* [Il ne faut pas réveiller le chat qui dort]. Avant de devenir roi, Henri, son père, lui trouva de faux postes pour cacher la réalité. Ainsi, il le fit seigneur d'Irlande en 1177, un désastre. Pourtant, en 1189, il se joignit à son frère Richard contre Henri II, l'année de son mariage avec Isabelle de Gloucester. À son accession au trône la même année, Richard le récompensa avec des seigneuries,

entre autres à Derby, dans le Dorset et le Somerset, ainsi qu'ailleurs en Angleterre et en France. Mais sa reconnaissance se transforma en colère quand Richard choisit Arthur, duc de Bretagne, comme son successeur ; et il complota avec Philippe II de France contre son frère, qui était absent à cause de la troisième croisade (1190-1192). C'est cette période qui coïncide avec la légende de Robin Hood (Robin des Bois, qui attendait toujours le retour de son souverain). Apprenant que Richard était prisonnier de l'empereur Henri VI, Jean essaya de faire prolonger l'emprisonnement et de s'emparer du trône ; mais Aliénor et ses amis contrecarrèrent ses desseins. Sa mère persuada Richard de pardonner à Jean, qui fut déclaré son successeur en 1199. Il en fut décidé ainsi par le régent William Marshal.

En 1200, Jean divorça d'Isabeau et épousa une autre Isabeau, celle d'Angoulême. Elle avait été fiancée à Hugues le Brun, comte de Lusignan, et Jean confisqua son comté pour l'offrir comme cadeau à son nouveau beau-père, Aymar d'Angoulême. Mais Hugues en appela aux pairs de France, ce qui donnait à Philippe le droit de confisquer les terres françaises de Jean ; l'occasion offrait aux conquêtes du roi français une validité légale. Il fit aussi appel à l'aide d'Arthur. Le 1^{er} août 1202, Jean porta secours à Aliénor, emprisonnée dans un château, et réussit à défaire Arthur, les Lusignan et l'armée de Philippe. On laissa entendre que Jean fit tuer Arthur à Rouen, en 1203, et son traitement des autres prisonniers rebuva la plus grande partie de ses sujets en France ; c'est ainsi qu'en 1203-1204 Philippe n'eut aucune difficulté à le déposséder de la Normandie, du Maine, de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou. Bien qu'il reprît la Gascogne et le Poitou du Sud, ses pertes dans l'ensemble étaient immenses. Et la première d'entre elles était la Bretagne, car après la mort de Richard, la noblesse bretonne se rallia naturellement à la cause d'Arthur.

Au moment où Bertran de Born cessa ses attaques littéraires, son fils reprit le flambeau et, le 12 août 1204, il composa un *sirventes* passionné contre le roi, lui reprochant la perte de tant de possessions.

Bertran nomma ses deux fils Bertran ; on pense que le troubadour était l'aîné. Dans le poème, il oppose le roi à son frère aîné Richard, le compare, mais à son désavantage, à Gauvain de la Table ronde, neveu du roi Arthur ; et Bertran affirme que Jean devrait abandonner ses terres à son beau-frère Alphonse VIII de Castille, qu'il appelle seigneur de Logrogno.

... farai un sirventes cozen,
que trametrai lai per presen
al rei Johan, que·s n'avergonh.
E deuria·s be vergonhar,
si·lh membres de sos ancessors,
quar laissa sai Peitau e Tors
al rei Felip ses demandar ;
per que tota Guiana planh
lo rei Richart, que defenden
en mes maint aur e maint argen,
mas d'aquest no·m par n'aia sonh.
Mais ama·l bordir e·l chassar
e bracs e lebriers et austors
e·l sojorn, per que'lh falh honors
e·s laissa vius deseretar ;
mal sembla d'ardimen Galvanh,
que sai lo viram plus soven ;
e puois autre conselh no pren,

lais sa terra al senhor del Gronh¹⁴⁸.

[... Je ferai un *sirventes* cuisant
que j'enverrai là-bas comme cadeau
au roi Jean pour qu'il en ait honte.
Et il devrait bien avoir honte
s'il se souvient de ses ancêtres,
car il abandonne ici le Poitou et Tours
au roi Philippe sans même protester;
c'est pourquoi toute la Guyenne pleure
le roi Richard qui, pour la défendre,
dépensa tant d'or et tant d'argent,
mais de cela il me semble qu'il ne s'en soucie pas.
Il aime mieux les joûtes et la chasse,
les braques, les lévriers et les autours,
et l'oisivité, c'est pourquoi l'honneur lui manque
et qu'il se laisse déshériter de son vivant.
Il ne ressemble guère à Gauvain en hardiesse,
car nous le verrions plus souvent par ici,
et puisqu'il ne prend pas d'autre décision
qu'il laisse sa terre au seigneur de Logroño].

Durant l'été 1204, Philippe Auguste envahit la Normandie, la Touraine et le nord du Poitou qu'il avait confisqués l'année précédente à Jean, qui hésita près de deux ans avant de réagir. Les

¹⁴⁸ PC 81,1 : 6-25, *Quan vei lo temps renovelar*. Éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, p. 952-953.

Bretons étaient alliés à leurs pairs d'Anjou et du Maine. La situation donna lieu à une *tenso* entre Raimon de Cornet (fl. 1324-40) et un certain Peys de Ladils qui se trouve dans les 57 œuvres de Noulet et Chabaneau, *Deux manuscrits provençaux*. Anglade nous informe qu'il était fils d'un troubadour et qu'il changea d'ordre religieux plusieurs fois. Il adressa ses poèmes à quelques-uns des seigneurs, surtout gascons, qui maintenaient le Gai Savoir. L'avocat Peys [Pierre] de Ladils, originaire de Bazas, écrivit une dizaine de pièces de divers genres. L'intérêt de cette *tenso* réside dans des avis directs sur le roi anglais : Jean apparaît comme un traître qui ne tient jamais ses promesses, tout comme le prince Édouard, car, dit Raimon, celui-ci a promis de servir Philippe Auguste et de lui obéir. Le roi français n'échappe pas non plus aux critiques pour son attitude et sa conduite.

Mossen Ramon de Cornet, si·us agensa,
 vuelh que·m digatz, segon lo vostr'albir,
 del rey angles que pensa far ni dir
 que·s nomne rey dels Franx per malvolensa ;
 e pueys vuelh may que·m demostretz per que
 porta·l senhal de la flor, qu'om no·l te
 lay per senhor, ni fara per guerrier
 que·lh do socors, per so quar no requier
 degut poder, segon vera crezensa.
 Peys de Ladils, lo rey angles se pensa
 que per never el deja possezir
 lo regne tot de Fransa, quar venir
 per dreg eret li degra ses deffensa,
 per que·l senhals de la flor se cove

de luy, so ditz, e per so nomna se
rey ses tot si de Fransa dreyturier¹⁴⁹.

[Monsieur Raimon de Cornet, si cela vous plaît,
je veux que vous me donnez votre opinion
sur le roi anglais, sur ce qu'il pense faire ou dire.
Car il se nomme roi des Français par malveillance ;
et de plus je veux que vous me montriez pourquoi
il porte le signe de la fleur, puisqu'on ne le tient pas
là-bas pour seigneur, ni pour un guerrier
à secourir, puisqu'il ne cherche
aucun pouvoir, à ce qu'on croit vraiment.

Pierre de Ladils, le roi anglais croit
que de droit il devrait posséder
tout le royaume de France, car l'héritage
devrait être sien de plein droit sans contestation,
voilà pourquoi le signe de la fleur lui convient,
dit-on, et ainsi il se nomme
totalement légitime roi de France].

Pierre est d'accord avec Raimon et fournit d'autres preuves de la trahison de Jean et de son fils aîné ; d'ailleurs il est fort sceptique quant à la prouesse du roi anglais pendant la bataille : Raimon est surpris que Jean se déclare roi des Français, puisque les Flamands mensongers avaient promis de l'aider. Peys ajoute qu'il faut se trouver

¹⁴⁹ DMP 105 LVI : 1-16, *Monsen Raimon de Cornet, si us agensa*. Éd. Noulet et Chabaneau, p. 105.

un ennemi si l'on veut faire la guerre, et aussi se battre soi-même sans peur.

Qu'ayssi per cert Alixandres ho fe,
 non ges tolen, de mal coratge ple ;
 pero le reys d'Anglaterra no quier
 ni vol trobar Felip son eversier ;
 mas a Tornays fetz ses pro gran parvensa¹⁵⁰.

[Car ainsi, assurément, Alexandre agit,
 non pas en se désistant, plein de colère ;
 mais le roi d'Angleterre ne cherche
 ni ne veut trouver Philippe son adversaire ;
 mais à Tournai il montra son propre intérêt].

La bataille est encore à commencer, mais ils se moquent aussi des Français, car ces derniers seront conduits par le prince Louis (le futur Louis VIII) qui n'est qu'un enfant.

Mas En Felips volc may beure l'offensa,
 e·l rey efans, cumplitz de bona fe,
 vol comensar tot premier l'ABC.

Peys de Ladils, ja Dieus, que·l mon soste,
 no·y done patz, ni s'en meta de re,
 si no que·l reys d'Anglaterra premier
 cobre·l dugat francamen per entier,

¹⁵⁰ *Ibid.* : 41-45, éd. Noulet et Chabaneau, p. 106.

e mays un pauc del sieu per sovensa¹⁵¹.

Mais seigneur Philippe préfère supporter l'offense,
et le roi enfant, plein de bonne foi,
veut tout d'abord commencer l'ABC.

Pierre de Ladils, que Dieu, qui soutient le monde,
ne donne pas la paix, qu'il se désiste de l'affaire,
à moins que le roi d'Angleterre le premier
ne recouvre franchement et entièrement le duché
et se souvienne un peu plus du sien].

Nulle conclusion n'est trouvée, et Raimon propose de demander l'avis de Thibaut, « *lo melhor guerrier d'aquest pahis* ». Il parle sans doute de Thibaut IV, comte de Champagne et roi de Navarre (1201-53). Lui-même troubadour, il aida à détruire cette même tradition littéraire en luttant contre les hérétiques dans la Croisade albigeoise, car, dit Raimon de Cornet, « *Yeu no soy veramens escudier, major frances, baron ni cavalier* » [Je ne suis vraiment pas écuyer, chef français, baron ni chevalier]. Jean continua à perdre des partisans et, en 1206, se querella avec les moines de Cantobéry en refusant d'accepter leur choix dans l'élection de Stephen Langton comme nouvel archevêque. Il envoya l'abbé de Beaulieu (dans le Hampshire) au concile du Latran pour le représenter, officiellement pour prendre la défense de Raimon de Toulouse, mais, officieusement, pour trouver des arguments en faveur du roi dans l'affaire Langton. En 1207, Jean exila à l'étranger tous les moines de Cantobéry. Innocent III en fut si fâché qu'il plaça un interdit sur l'Angleterre et, pendant six ans, les rites furent interdits dans les églises ; et il n'était pas possible d'inhumer les défunt en terre chrétienne.

¹⁵¹ *Ibid.* : 49-51 et 60-64, éd. Noulet et Chabaneau, p. 106-107.

En cherchant dans les archives de Castle Cary (dans le Somerset), j'ai découvert un mystère, qui semble répandre une lumière de bonté sur le caractère du roi. Pourquoi Jean se trouvait-il à Castle Cary ? Où est-il resté ? Probablement au château. Il envoya un message par coursier spécial au Maître des Templiers en France :

Nous demandons que, pour l'amour de nous, vous conduisiez à la mer la femme et le fils de Gérard d'Athée, qui viennent en Angleterre et nous saurons vous montrer notre reconnaissance.

Témoin, moi-même, à Kary, le 21 septembre 1207¹⁵².

Le journal local, le *Visitor* de 1901, releva que la petite ville n'avait jamais été si remarquée qu'au temps des Lovel, famille qui arriva avec le Conquérant. Gérard lui-même, né serf en Touraine, se mit rapidement au service du roi, se révélant brutal, impitoyable et très bien payé. Quand Philippe envahit les terres anglaises en 1204, il résista aux Aquitains rebelles et fut capturé à Loches l'année suivante. Le roi paya sa rançon de 2.000 marcs et le nomma lieutenant royal dans le sud-ouest de l'Angleterre. Il mourut en 1213, après avoir suscité la haine des barons ; ses nombreux parents figurent dans la Magna Carta. Évidemment, Jean se rendit compte de la nécessité de faire entrer clandestinement la femme et le fils de Gérard.

Une explication possible de la présence du roi dans une ville assez insignifiante serait que Ralph Lovel devait payer une amende de £100 pour sa baronnie de Cary, et en devait encore 35 à un certain Vives pour la ville, alors qu'il lui restait une dette de £66 envers la couronne. Il aurait été typique de Jean de réclamer son dû. Étant donné que les Lovel lui devaient de l'argent, il pouvait ainsi demander leur aide ou leur réclamer le gîte quand il en aurait besoin. Henri Lovel paya £200 et 7 palefrois pour son héritage, mais n'avait les moyens d'offrir que cinq marcs et un cheval. Sa belle-sœur Maud devait £100 et un palefroi au roi pour être exemptée de remariage. Jean écrivit au shérif en laissant entendre que Maud devait avoir sa dot en main, et pour rappeler qu'il restait à son beau-frère une dette de £14. 11s. 3p. d'écuage. La campagne en Irlande allait commencer, et Cary devait

¹⁵² Hershon, 1990 : 71.

fournir deux chevaliers pour l'armée. Tout ceci est pertinent, car la critique française trouvait là beaucoup d'arguments.

Il n'est pas tout à fait vrai que les Anglais ne participèrent pas à la Croisade albigeoise – après tout ce n'était pas leur querelle – mais les rapports entre l'Angleterre et le Midi existaient toujours. Certes, nous n'avons pas de preuves que Jean ait joué un rôle dans cette croisade. En tant que duc d'Aquitaine, le roi des Anglais pouvait être témoin de ce qui arrivait même s'il restait sur la touche. Raimon VI de Toulouse fut accusé d'hérésie, placé sous l'interdit papal, mais il était l'ancien beau-frère de Jean (le Français fut marié cinq fois et Jane était sa quatrième femme). Bien qu'elle mourût en 1199, le roi resta toujours l'oncle du futur Raimon VII. Raimon VI vint à Londres avec son fils pour obtenir le soutien de Jean, mais celui-ci, comme d'habitude, montra son caractère dilatoire et Raimon, déçu, s'en retourna pour assister au quatrième concile de Latran. Des preuves de la présence de Raimon et de son fils à la cour anglaise existent : ce sont les dépenses de leur séjour et un paiement daté du 16 janvier 1214 pour leur voyage de retour.

Lai fo·l coms de Tholosa e sos filhs bels e bos,
qu'es vengutz d'Englaterra ab petitz cumpanhos
e trespassec, per Fransa, per motz locs perilhos,
car gent N'Arnaut Topina l'i menet a rescos,
et es vengutz a Roma on es sagracios¹⁵³.

[Il y avait là le comte de Toulouse et son bel et bon fils,
qui vint d'Angleterre avec quelques compagnons
et passa, à travers la France, par beaucoup de lieux dangereux,
car le gracieux Arnaut Topina l'amena en secret,
et il vint à Rome la ville consacrée].

Selon la *Chronique* de Ralph de Coggeshall et les *Annales de Dunstable et Waverley*, Raimon est censé avoir fait hommage au roi anglais et lui avoir cédé la ville de Toulouse contre 10.000 marcs d'argent, que Jean lui remit. Peut-on imaginer une telle générosité de la part de Jean ? Il récupéra la somme en imposant un taxe aux

¹⁵³ *Chanson de la Croisade albigeoise*, 143 : 7-11, éd. Lettres gothiques, p. 214-215 ; la section commence par : *Cant la cortz es complida, es mot grans lo ressos.*

cisterciens d'Angleterre, en représailles pour leur soutien aux croisés contre Raimon.

On ne peut pas dire que Jean faisait la guerre avec succès. Il était probablement hésitant à s'engager contre un ennemi qui l'avait vaincu. Cette inaction fut remarquée partout, surtout en France. Le troubadour Bernart Arnaut de Moncucq, frère du comte d'Armagnac (fl. 1190-1219), composa un *sirventes* contre le roi pour son attitude peu belliqueuse et dilatoire, et son manque de soutien envers son beau-frère.

Be·m plazo l'arquier
 pres la barbacana,
 quan trazo·l peirier
 e·l mur dezenvana ;
 e per mant verdier
 creis la ost e gensa. E volgra·l plagues
 aital captenensa
 lai al rei Engles¹⁵⁴.

[Les archers me plaisent beaucoup
 près de la barbacane,
 quand les mangonneaux tirent
 et que le rempart perd son parapet ;
 et à travers maint jardin
 l'armée croît en nombre et en brillance.
 Et je voudrais qu'un tel comportement
 plût là au roi des Anglais].

¹⁵⁴ PC 55, 1 : 46-54, *Er can li rozier*. Éd. Mahn, *Die Werke der Troubadours*, t. III, p. 78.

Après une brève excursion en Irlande où il rétablit l'autorité royale, il dut braver, à son retour en 1211, une invasion française et l'hostilité exponentiellement croissante de ses barons due à ses expéditions coûteuses et infructueuses. En 1212, le pape l'excommunia et, l'année suivante, pour contrarier ses barons, il céda son royaume à la papauté et le reçut à nouveau comme fief papal. L'interdit fut levé mais, quand, en 1214, Philippe infligea une défaite écrasante à son allié l'empereur Othon IV à Bouvines, les espoirs de Jean de regagner ses terres furent détruits. Othon de Brunswick, fils de Mathilde, la sœur de Jean, avait de bons rapports avec Jean, mais le Moine de Montaudon (fl. 1193-1210) reprocha à l'empereur d'avoir mal dirigé ses affaires en refusant d'écouter ses conseillers. C'est Richard qui lui avait procuré l'empire en 1198, tandis qu'Alphonse VIII de Castille, qui avait épousé Eléonore d'Angleterre, lui envoya un message amical à propos de son accession.

Seigner, s'agessetz regnat
 per conseill dels vostres bailllos,
 no·s mandera·l reis N'Amfos
 tant salut ni tant amistat,
 ni no·us agra tant onrat
 chai, Proenza ni tota Lombardia,
 ni a Nicart non agra seignoria
 lo reis Joanz plus que a Saint-Massenz,
 se regnassetz per conseill de servenz¹⁵⁵.

[Seigneur, si vous aviez régné
 selon les conseils de vos vassaux,

¹⁵⁵ PC 305, 17 : 1-9 (seule strophe). Éd. M. J. Routledge, p. 171 ; Saint-Maixent, arr. Niort (Sèvres) évoque le Poitou et Poitiers que Jean perdit en 1209 ; Newark, en Angleterre, était la résidence préférée de Jean, et c'est là qu'il mourut.

le roi Alphonse ne vous aurait pas envoyé
une salutation si amicale,
et de ce côté la Provence et toute la Lombardie
ne vous auraient tant honoré,
et, à Newark le roi Jean n'aurait pas eu plus de pouvoir
qu'il n'en a à Saint-Maixent,
si vous régniez comme vos serviteurs vous le conseillent].

La stratégie contre Philippe Auguste consistait en une attaque sur les Flandres à l'est, et celle de Jean à faire de même vers l'ouest. Le roi avait débarqué à La Rochelle en février 1214. Comme la bataille n'eut pas lieu, il s'avança au sud vers la Gascogne et s'arrêta à la Réole, où il resta du 13 au 15 avril. Là il reçut 43 serments d'allégeance, mais, après la défaite de ses alliés à Bouvines, il ne sut que faire et resta en Gascogne et en Aquitaine. Entre-temps, Simon de Montfort et son fils Amaury assiégerent Casseneuil, lieu que Pierre des Vaux de Cernay dit plein d'hérétiques, de voleurs et de parjures. Bien que le roi voulût restituer l'Agenais à Raimon de Toulouse, il se montra circonspect envers Montfort ; il est douteux qu'il eût des intentions d'affrontement militaire. Pourtant Simon fit de fausses réclamations à Jean, principalement parce qu'il essayait de se donner de l'assurance.

«... E que·l reis d'Anglaterra vol ab mi acordar
e cresser m'a de terra per so que·l lais estar.
EZ el es a Toloza intratz per demandar
e per prendre las pagas que hom m'i vol donar,
e fara·m tot l'aver trametre e enviar

qu'ieu aia pro que metre, que tenir e que dar »¹⁵⁶.

[... Et que le roi d'Angleterre veut s'accorder avec moi et augmenter mes terres pourvu que je le laisse en paix.

Et il est entré dans Toulouse pour demander
et pour prendre les paiements que l'on veut me donner,
et il me fera transmettre et envoyer tout l'avoir
afin que j'ai suffisamment à dépenser, à posséder et à donner].

À son retour en Angleterre le roi demanda du « scutage » (de l'argent au lieu du service militaire), et son interprétation d'autres droits féodaux mit tant ces messieurs en fureur qu'un groupe se révolta et le força à signer la Magna Carta, car ce document instituait l'exercice de la justice.

Because of clauses binding John to dispense free and universal justice and not to imprison or outlaw anyone except by the law of the land or judgement of his peers, the charter has subsequently become a symbol of freedom¹⁵⁷.

[À cause des clauses qui imposaient à Jean d'exercer une justice libre et universelle et à ne pas emprisonner ou à mettre n'importe qui hors la loi sauf par la législation du pays ou par le jugement de ses pairs, la charte est devenue par la suite un symbole de liberté].

Pourtant Jean n'en tira aucune leçon. Plus tard, il obtint l'excommunication de ses ennemis les barons, et leur fit la guerre. D'autres amis l'abandonnèrent quand le futur Louis VII envahit l'Angleterre en 1216. Pendant cette campagne, il perdit ses bagages dans les sables mouvants du Wash, et la couronne d'état disparut avec eux.

Même devenu roi, il tenta de gagner du temps et évita délibérément les appels à la croisade. En 1213 Innocent III prêcha en vain une

¹⁵⁶ CCA, 186 : 49-54, éd. Lettres gothiques, p. 372.

¹⁵⁷ Poole, 1993 : 476.

croisade, et Jean fut invité à rejoindre d'autres monarques. On attribua à Peire d'Auvergne (fl. 1149-68) ce commentaire :

Al rei Felip et a·N Oto
 et al rei Joan eisamen
 laus que fasson acordamen
 entr'els e segon lo perdo
 e servon a sancta Maria,
 don son fils pert la senhoria
 de Suria del comte de
 Sur tro al renhe d'Egipte¹⁵⁸.
 [J'approuve le roi Philippe et seigneur Othon
 et le roi Jean également,
 de vouloir s'accorder
 entre eux et suivre le pèlerinage
 et servir sainte Marie
 dont le fils perd la seigneurie
 de Syrie, du comté de Sur
 jusqu'au royaume d'Égypte].

Si Richard avait son Bertran de Born, Jean avait Savaric de Mauléon (1180-1231), fils de Raoul de Mauléon, à qui Henri II témoigna sa faveur. Libéré de prison par le roi, ce dernier le nomma général en France. Malgré sa bonne réputation comme guerrier – sa *vida* le loua ainsi : « *E fo lo meiller guerrers que anc fos e·l mon* » [Et il fut le meilleur guerrier qui ait jamais été au monde], l'auteur avait

¹⁵⁸ PC 323, 22 : 33-40, *Lo senher que formet lo tro*. Éd. De Bartholomeis, *Poesia provenzali storiche relative all'Italia*, t. I, p. 199 (fausse attribution à P. d'A.), et surtout C. Pulsoni, p. 83.

des doutes : « *Tal vez ne fo aventuros, e tal vez ne trobet dan* » [Mainte fois il était hardi, et mainte fois il avait des ennuis]. Savaric se trouvait si engagé avec Jean que Nostradamus le croyait vraiment anglais. Bien que nous n'ayons presque rien de ses poèmes (trois pièces en tout), d'autres troubadours font mention de lui 22 fois (selon la COM). Le troubadour Peire Cardenal critiqua amèrement la lâcheté de Savaric, de Jean et de son armée.

Que fan l'enfan d'aquella gent engleza,

qu'avan no van guerreyar ab Frances ?

Mal an talan de la terr'engolmeza !

Tiran iran conquistar Gastines !

Ben sai que lai en Normandia

dechai e chai lur senhoria,

quar los garsos ve om en patz sezer.

Antos es tos que trop pert per temer¹⁵⁹.

[Que font-ils les enfants de ce peuple anglais
qui ne s'avancent pas pour faire la guerre aux Français ?

Ils ont peu de désir pour la terre d'Angoulême !

Ils rechigneront à aller conquérir le Gâtinais !

Je sais bien que là-bas en Normandie

leur seigneurie déchoit et tombe,

car on voit les valets d'armes être assis en paix.

Il est une honte le jeune homme qui perd tant par peur].

¹⁵⁹ PC 335, 6 : 33-40, *Aquesta gens, quant son en lur guayeza*. Éd. S. Vatteroni, p. 197.

Sa *vida* trace sa carrière de guerrier et de prisonnier du roi Jean.

Savaric de Mauleon fetz metre en la tor Corp [...] com hom valens e savis e larcs si s'engenhet si qu'el escampet foras de la preison e pres lo castel on el estava pres. E·l Reis Joans fetz patz ab el [...] e det li en garde tota la terra qu'el avia perduda de Peitieus e de Gasconha¹⁶⁰.

[Il fit mettre Savaric de Mauléon dans la tour de Cardif [...] en homme vaillant et avisé et généreux il réussit à s'évader de sa prison et prit le château où il avait été emprisonné. Et le roi Jean fit la paix avec lui [...] et lui donna commande de toute la terre qu'il avait perdue en Poitou et en Gascogne].

Il rejoignit les alliés de Raimon VI à Castelnaudary. Pierre des Vaux de Cernay, historien des croisades, nous le montre sous une lumière tout à fait différente et qui est, sans doute, plus proche de la vérité.

Avec nos ennemis survint cet apostat le plus dépravé, ce pécheur inique, fils du Diable, serviteur de l'Antéchrist, Savaric de Mauléon, plus méchant que n'importe quel hérétique, pire que n'importe quel infidèle, assaillant de l'Église, l'ennemi du Christ, ô le plus corrompu des mortels - ou devrais-je dire lui-même une infection mortelle ?¹⁶¹.

Savaric se retira bientôt de ce siège parce qu'il n'avait pas été payé. Il emmena le fils de Raimon à Bordeaux et l'y rançonna. Autant qu'on sache, Jean n'était pas impliqué dans ces affaires, mais les Français dirent qu'il avait encouragé son sénéchal à se rendre dans le Midi. Une lettre, datée du 21 janvier 1213, écrite par des prélates au Conseil de Lavaur pour les oreilles du pape, remplie de propagande contre l'hérésie, décrit l'attaque de Raimon de Toulouse avec l'empereur Othon, qui voulait à tout prix éradiquer l'influence de l'Église sur ses terres. Tous deux avaient appelé Savaric, sénéchal du roi d'Angleterre - « cet ennemi de l'Église » - pour les aider, quand ils faisaient le siège de Simon de Montfort à Castelnaudary. Dans un acte qualifié de détestable, il demanda au roi du Maroc de détruire toute la chrétienté. Jean n'était nullement ami de Simon, qui avait choisi de prêter

¹⁶⁰ Boutière et Schutz, 1950 : 221.

¹⁶¹ Powicke, 1987 : 19.

serment d'allégeance à Philippe Auguste quand Jean perdit la Normandie en 1204.

Sous l'influence papale, cependant, Savaric se retourna contre Jean en 1213, quand le roi français proposa d'envahir l'Angleterre pour obtenir réparation des torts de l'Église, et afin de punir Jean pour le meurtre de son neveu Arthur. On chercherait en vain une remarque élogieuse sur Jean. Celle qui s'en rapprocherait le plus vient de Guilhem Figueira (né avant 1195 et composant en 1215-1240), au temps où Jean fit hommage au pape pour son royaume, en 1213 ; mais elle doit surtout à son point de vue sur la papauté. Il est possible aussi que « bon » soit ironique. Tailleur toulousain comme son père, Guilhem quitta la ville quand les Français y entrèrent, et se réfugia en Lombardie, comme Gaulcem Faidit. Le modèle du parfait seigneur était, pour lui, l'empereur Frédéric. Ce dernier vit dans le troubadour un ennemi de la papauté et un défenseur de la cause méridionale.

No·m meravilh ges, Roma, si la gens erra,
que l segle avetz mes en trebalh et en gerra,
E pretz e merces mor per vos e sosterra,
Roma enganairitz,
qu'etz de totz mals guitz
e cima e razitz, qe l bons reis d'Englaterra
fon per vos trahitz¹⁶².

[Je ne suis pas surpris, Rome, si les gens sont perdus,
car vous avez mis le monde en tourment et en guerre,
et le mérite et la miséricorde sont par vous tués et enterrés,
Rome traîtresse,
car vous êtes guide, cime et racine de tout mal,
car le bon roi d'Angleterre fut trahi par vous].

Ayant pardonné à Savaric et déclaré une trêve grâce à l'évêque de Bordeaux, Jean se montra sous son vrai jour. S'il ne pouvait pas réussir en France, il agirait dans son propre pays. Savaric le servit dans son armée et le soutint à la signature de la Grande Charte. Le roi ravageait en hiver le pays et voulait prendre la garnison de Rochester,

¹⁶² PC 217, 2 : 8-14, *D'un sirventes far en est son que m'agenssa*. Éd. E. Levy, p. 35-36.

mais Savaric l'en dissuada. Cela ne l'empêcha pas de piller les abbayes de Tilney, pendant la messe de Noël, et de Coggeshall, le jour de l'an. L'infâme attaque sur Ely, quand la garnison fut contrainte de fuir à travers la glace, fut suivie par une marche sur Colchester. Cependant, la nouvelle d'une armée de secours, qui approchait de Londres, força Savaric à se retirer blessé en ayant perdu beaucoup d'hommes. Peu après le désastre au Wash, Jean mourut, laissant trois filles et deux fils, dont l'aîné avait seulement neuf ans. Il fut enseveli dans la cathédrale de Worcester. Après la mort de Jean, Savaric fut son exécuteur testamentaire, et c'est lui qui accompagna le cortège funèbre, escorté par des mercenaires étrangers, de Newark à Worcester. Il continua à servir Henri III et, en 1224, défendit Niort et La Rochelle, mais perdit les deux lieux faute de soutien. En 1225, il s'associa à Louis et se battit contre les Albigeois. Un an plus tard il combattit pour les Anglais en Aquitaine, mais mourut avant le 27 novembre 1231.

Henri III (1207-72)

Étant donné sa jeunesse, « Malheur à la terre dont le prince est un enfant » est un sentiment qui pesait fort sur les Anglais pendant la minorité de leur roi. Le peuple jugea « simple » ce monarque, c'est-à-dire faible et ridicule. La simplicité, mentionnée si souvent par Matthieu Paris et d'autres, était une sorte d'innocence qui lui resta jusqu'à la fin de sa vie, et fut une qualité attrayante même aux pires moments. Malgré ses fautes personnelles, il ne fut jamais corrompu¹⁶³. Pourtant son règne définit la position de la monarchie anglaise jusqu'à la fin du XV^e siècle : une royauté limitée par la loi. Son oncle Richard Cœur de Lion était un guerrier et un croisé de légende, et, quand Lanfranc Cigala (fl. 1235-1257, né à Gênes), appela Henri à la croisade, il lui rappela le souvenir de cet oncle illustre.

E·l reis engles aia cor de l'acors
e del valen rei Richart li soveingna,
e pas la mar ab poder e no·s feingna,
car hom conois los amics feingnedors.

¹⁶³ Cité par Hallam, 1989 : 28.

E los verais a las cochas maiors]¹⁶⁴.

[Et que le roi anglais ait le courage de secourir
et qu'il se souvienne du valeureux roi Richart,
et qu'il passe la mer en force et sans feindre,
car on reconnaît les vrais amis des faux
dans les situations les plus critiques].

En revanche, il semble qu'il y ait une anomalie dans des rapports envoyés au pape Honorius, décrivant le jeune homme comme intelligent et précoce. Il était, certes, bien fait, d'allure princière, son seul défaut physique étant une paupière tombante. Il n'était pas un grand guerrier malgré les efforts de plusieurs troubadours pour faire sa publicité.

The troubadours translated political and social relations into terms of splendid adventure. King Henry may have liked to picture himself in a world of this kind, but he was the last man to follow in the steps of Richard the Lion Heart. He preferred to buy rather than to fight his way, and so did many other princes¹⁶⁵.

[Les troubadours traduisaient des rapports politiques et sociaux en termes de splendide aventure. Le roi Henri aurait aimé s'imaginer dans un monde de cette sorte, mais c'était le dernier homme à suivre les pas de Richard Cœur de Lion. Il préférait commerçer plutôt que de se frayer un chemin, et beaucoup d'autres princes firent de même.]

Les Français étaient bien conscients de ce trait. Il devint roi en 1216 sous la régence de William Marshal. Quand on sut que le jeune roi était sous sa tutelle, ce fut une allégresse générale. « Dieu nous protège », disait le peuple, « car il n'y a personne en Angleterre qui soit capable de s'acquitter aussi bien de cette responsabilité ». L'armée française, sous le prince Louis (le futur Louis VIII), faisait campagne en Angleterre, mais les barons ne transférèrent pas leur haine de son père au jeune garçon et, après une grande défaite des Français près de l'Île de Thanet, Marshal réussit à négocier la paix, à l'aide du légat du pape, Gualo. Henri fut couronné à Westminster en

¹⁶⁴ PC 282, 23 : 36-40, *Si mos chanz fos de ioi ni de solatz*. Éd. Fr. Branciforti, p. 199.

¹⁶⁵ Powicke : 96.

1220 et atteignit sa majorité en 1227. À la mort de Marshal en 1219, plusieurs conseillers aidèrent le jeune roi, qui commença son règne proprement dit en 1234. Il épousa Aliénor de Provence, fille de Raimon Béranger IV (1209-45), en 1236, mariage qui lui donna deux fils et quatre filles. Le repas de mariage fut un événement spécial.

Quid in mensa dapium et diversorum libaminum describant fertilitatem redundantem, venationis abundantiam, piscium varietatem, joculatorum voluptatem ?¹⁶⁶.

[Que décrivent-ils sur la table du banquet, l'abondance débordante des diverses libations, l'abondance du gibier, la variété des poissons, le plaisir que procurent les jongleurs ?]

Les Savoyards, qu'Aliénor amena avec elle, eurent une réputation à la fois d'avarice et de prodigalité, ce qui renforça le préjugé anglais contre les étrangers en général.

On savait qu'Henri était pieux, nourrissant les pauvres chaque jour dans les années 40. Il fit rebâtir l'abbaye de Westminster en l'honneur d'Édouard le Confesseur, son patron, dont il donna le nom au futur Édouard I. Il manqua de regagner le Poitou en 1242. Faisant retraite en Gascogne, en 1248, il envoya son beau-frère, Simon de Montfort, pour restaurer son autorité sur les barons en guerre, mais dut le rappeler à cause de sa mauvaise administration. Quand il n'était pas pressé par ses barons, Henri rêvait toujours de récupérer les possessions qu'il avait perdues en France. À ce propos, le troubadour Amoros del Luc pesa sur la conscience du roi en 1230 et l'exhorta ainsi :

En Chanterel, sirventez ab mos planz
et ab gai zon, porta·l al reis engles
digatz li qe, si de sai vengues
que sei foren
[.....]
Oi ! Reis engles, non siaz flacs ni vanz,
qe ges aissi la Rochela n'er priza.
Anz an mestier archiers e braimanzos

¹⁶⁶ Chaytor, 1922 : 79, n. 2.

e chavaliers e maestre engenios

qe valgra mais qe conseil de justizia¹⁶⁷.
 [Seigneur Chanterel, portez au roi anglais
 un *sirventes* avec mes plaintes, sur un ton gai,
 et dites-lui que, s'il vient ici,
 à lui pourraient être ...
 [suit une longue liste de lieux].

Ah ! Roi anglais, ne soyez ni faible ni mou,
 car jamais ainsi La Rochelle ne sera prise.
 Auparavant, ils ont besoin d'archers, de brabançons mercenaires
 et de chevaliers et de maîtres ingénieurs,
 ce qui vaudrait mieux que conseil de justice].

Après avoir manqué la reprise de la Bretagne en 1230, Henri envoya des troupes pour aider son beau-frère l'empereur Frédéric II, qui était en guerre avec Milan. Les admirateurs de l'empereur l'appelaient « *Stupor mundi* » (la Merveille du monde) ; ses détracteurs « le Dragon » ou « la Bête ». C'est son père qui avait emprisonné Richard. L'empereur avait épousé Isabeau, sœur d'Henri. Dans un acte de réciprocité, celui-ci se permit de l'aider contre la France mais, malgré le *sirventes* d'Uc de Saint-Circ (fl. 1217-53), où s'accumulent les noms de lieux, nous ne savons pas s'il a tenu sa promesse.

Lo falcos, filh de l'aigla, quez es reys dels Frances,
 sapcha que Fredericx a promes als Engles
 qu'el lor rendra Bretanya, Anjau et Toarces,
 e Peytau e Sayntonge, Lemotges, Engolmes,
 Toroinn'e Normandia e Guiana e·l Paes,
 e·n venjara Tolzan, Beziers e Carcasses¹⁶⁸.

[Que le faucon, fils de l'aigle, qui est roi des Français,
 sache que Frédéric a promis aux Anglais
 de leur rendre la Bretagne, l'Anjou et le pays de Thouars,
 le Poitou et la Saintonge, Limoges et Angoulême,

¹⁶⁷ PC 22, 1 : 1-4, 36-40, *En Chantarel, sirventez ab mos planz*. Voir Alfred Jeanroy, « Un sirventes politique de 1230 », in *Romania*, t. 51, n° 201, 1925, p. 111-116 ; Louis IX avait pris La Rochelle le 3 août 1224.

¹⁶⁸ PC 457, 42 : 25-30, *Un sirventes vuelh far en aquest son d'En Gui*. Éd. A. Jeanroy et J.-J. Salverda de Grave, p. 97.

La Touraine et la Normandie, Guyenne et le Pays [chartrain],
Et de venger le Toulousain, Béziers et Carcassonne].

Du moins, on y apprend exactement la liste des possessions que le roi voulait regagner. Le troubadour Guilhem Anelier de Toulouse (fin du XIII^e siècle) résuma avec justesse l'attitude vantataerde d'Henri qui se croyait capable d'imiter son oncle Richard.

Quar lo reys ditz,
joves Engles, quez ab colps et ab critz
volra cobrar tot quant tenc ses falhida
lo pros Richartz, o·y er testa partida¹⁶⁹.
[... Car le roi, le jeune Anglais, dit
qu'avec des coups et des cris de guerre,
il voudra récupérer tout ce que tenait sans faute
le preux Richard, ou sa tête y sera fendue].

Beaucoup de gens étaient déçus de cet échec, dont le résultat fut un afflux d'étrangers en Angleterre, et ils connurent une amère déception ; l'un d'eux, Duran Sartre de Paernas (fl. dans les années de 1240), ne mâcha pas ses mots.

E menz q'ieu ai arbalesta e croc,
brocarai lai per traire al major loc
al rei engleis, ques hom ten per badoc,
qar suefr'aunitz q'om del sieu lo descoc ;
per q'en cor ai qe als primiers lo toc¹⁷⁰.

[Et tant que j'ai une arbalète et un crochet,
j'éperonnerai (mon cheval) pour tirer sur le plus haut lieu,
sur le roi anglais que l'on tient pour un niais,
car il se déshonore en permettant qu'on le dépouille de ses biens ;
je veux donc qu'il soit des premiers frappés].

¹⁶⁹ PC 204, 3: 37-40: *El nom de Dieu, qu'es paire omnipotens*. Éd. Richard E.F. Straub, in *Studi occitanici in onore di Giuseppe Tavani*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1995, p. 146-147.

¹⁷⁰ PC 126, 1 : 4-8, *En talent hai q'un sirventes encoc*. Éd. Alfred Jeanroy, in *Annales du Midi*, 1904, XVI^e année, p. 315-317.

Bernart de Rovenac (fl. 1242-61) attaqua Henri pour sa lâcheté et inclut le roi d’Aragon dans la foulée, bien que ses quatre *sirventes* montrent son opposition au roi de France.

Rei engles prec que m’entenda,
 quar fa dechazer
 son pauc pretz per trop temer,
 quar no·l plai que·ls sieus defenda ;
 qu’ans es tan flacs e marritz
 que par que si’endurmitz,
 que·l reis frances li tol en plas perdos
 Tors, Angieus e Normans e Bretos¹⁷¹.

[Je prie le roi anglais de m’entendre,
 car par trop de crainte
 il fait déchoir son maigre mérite,
 car il ne désire pas défendre ses biens ;
 plutôt il est si faible et attristé
 qu’il semble qu’il se soit endormi,
 pendant que le roi français le prive totalement
 de Tours, d’Angers, des Normands et des Bretons].

C’était un sujet cher à son cœur, car il souffrait des conséquences de l’ordre politique établi après la Croisade albigeoise. Il était particulièrement sarcastique envers le roi français, qui venait d’être battu à la bataille de Mansourah, et envers l’Anglais, qui avait perdu la Normandie. Les deux rois d’Aragon et d’Angleterre se voient reprocher de n’avoir pas secouru le comte de Toulouse dans sa révolte contre le roi de France en 1242.

Amdos los reis an una cauz’empreza.
 selh d’Arago et aisselh dels Engles:
 que no sia per elhs terra defeza
 ni fasson mal ad ome que·l lur fes ;
 e fan merce e cortezia,
 quar al rei que conquer Suria
 laisson en patz los fieus del tot tener.
 Nostre Senher lor en deu grat saber¹⁷².

¹⁷¹ PC 66, 3 : 9-16, *Ja no vuelh do ni esmenda*. Éd. Linda Paterson, in *Rialto* (Répertoire informatique des troubadours et de la littérature occitane), 5, 2013.

[Les deux rois, celui d’Aragon et celui des Anglais,
 ont choisi une même cause :
 que la terre ne soit pas défendue par eux,
 et qu’ils ne fassent pas de mal à qui leur en fait ;
 et ils sont miséricordieux et courtois,
 car ils laissent le roi qui conquit la Syrie
 tenir totalement en paix leurs fiefs.
 Notre Seigneur doit leur en savoir gré].

En 1242, la mère d’Henri, Isabeau d’Angoulême, l’incita à soutenir son beau-père, Hugues de Lusignan, comte de la Marche, et à se révolter contre le roi de France ; c’était une première tentative du Midi, dont le chef était Raimon VII de Toulouse, pour regagner son indépendance. Les possessions de Raimon passeraient à un frère du roi français avec la main de sa fille unique Jeanne. Le Toulousain fonda de grands espoirs sur Henri, qui prit la mer le 9 mai, 1241. Malheureusement, les Anglais furent battus à Taillebourg et à Saintes. Dans un *sirventes* passionné, Peire del Vilar (contemporain de Guilhem de Montanhagol), poussa Henri à partir, en lui rappelant une époque ancienne.

Pecx er si ses pros companhos
 s’empleja de las flors triar ;
 pero si ben vol amparar
 lo castel, l’ala ni·l bastos,
 passar pot Escotz et Engles,
 Noroecx et Yrlans e Gales ;
 mas tart n’aura·y flor de ver senh
 si de larc despendre s’estrenh.
 E si·l plai bella messios,
 gen prometre, largamen dar,
 semblara del linhatge car
 don foro·ls fraires valoros,
 N’Anricx, e·N Richartz, e·N Jofres ;
 e poira cobrar Guianes
 e Normandia, don me senh

¹⁷² PC 66, 2 : 9-16, *D’un sirventes m’es grans volontatz preza*. Éd. Linda Paterson, in *Rialto*, 5, 2013.

car plus tost non troba mantenh¹⁷³.

[Ce sera un péché si, sans preux compagnons,
il s'emploie à choisir les fleurs ;
Mais s'il veut bien saisir
le château, l'aile et les bâtons,
il peut laisser passer Écossais et Anglais,
Norvégien, Irlandais et Gallois,
mais la fleur aura difficilement un signe de renouveau
s'il est avare pour dépenser généreusement.
Et si lui plaisir une bonne dépense,
une promesse agréable et des dons généreux,
il ressemblera à ce cher lignage
d'où étaient issus les frères vaillants,
Henri, Richard et Geoffroi ;
et il pourra regagner la Guyenne
et la Normandie, ce pourquoi je me signe,
car je ne trouve pas plus vite de soutien].

Guilhem de Montanhagol (fl. 1233-68), commentant les événements à l'automne 1242, se moqua des Anglais pour leur défaite à Saintes.

Engles, de flor
faitz capelh o de fuelha.
No·us detz trebalh,
neis qui·us assalh.
tro qu'om tot vos o tuelha¹⁷⁴.

[Anglais, couronnez-vous de fleurs ou de feuilles.
Ne vous faites pas de souci,
même si l'on vous attaque,
jusqu'à ce que l'on vous enlève toutes vos possessions].

¹⁷³ PC 365, 1 : 9-24, *Sendatz vermelhs, endis e ros*. Éd. Alfred Jeanroy, in *Mélanges Léonce Couture*, Toulouse, 1902, p. 122 ; « les fleurs » désignent les royales fleurs de lys ; « château, aile et bâtons » sont une allusion probable aux armoiries de Castille, d'Aragon et de Navarre.

¹⁷⁴ PC 225, 3 : 46-50, *Bel m'es quan d'armatz aug refrim*. Éd. P. T. Ricketts, Toronto, 1964, p. 61.

Henri considérait Louis comme son principal rival. Il envahit le Poitou en 1242, qu'il réclama comme possession héréditaire. L'invasion, qui se termina à la bataille de Saintes, fut un grand échec et il dut se retirer en Gascogne. Si on examine les préparatifs de cette invasion, on trouvera un *dolce far niente* : Hugues de la Marche, bien que déhérité par la cour française, ne fit rien. Les Gascons n'avaient pas pris La Rochelle, le comte de Toulouse n'était pas prêt à agir. Les Français, sous le commandement d'Hugues en personne, et Pierre Mauclerc, autrefois comte de Bretagne, attaquèrent Toulouse, et Raimon dut se rendre ; mais il fut encore traité avec indulgence et confirma qu'il adhérerait au traité de 1229. Entre-temps, Henri était de nouveau en Angleterre, après avoir gaspillé presque £40.000 sterling, et il ne lui resta que les îles d'Oléron et, pour un temps, celle de Ré. Isabeau d'Angoulême, accablée d'ignominie et de scandale, se réfugia chez les moniales de Fontevrault, où elle mourut en 1246. Raimon décéda en 1249, et Alphonse se rendit maître de Toulouse. Le grand échec d'Henri indigna son beau-frère Simon de Montfort, qui le rencontra en Saintonge au retour de la croisade. Ce dernier déclara qu'il méritait d'être enfermé comme Charles le Simple, mots qu'Henri n'oublia jamais.

Sa royale incomptance provoqua l'hostilité de beaucoup de ses sujets, et une coalition menée par Montfort le contraignit à accepter les Provisions d'Oxford (où le Parlement eut lieu) en vue d'une réforme. Celles-ci furent suivies par les Provisions de Westminster en 1258. Un conseil des quinze, sous la présidence du juge Hugh Bigod et de son frère Roger de Norfolk, administra les finances et la cour de la chancellerie. Même si les quinze conseillers ne réussirent pas à s'accorder et s'inquiétèrent de l'ambition de Simon de Montfort, ils formulèrent néanmoins leurs demandes : que le roi préserve la *Magna Carta* et s'y soumette, et qu'on nomme un juge pour récompenser tous ceux qui avaient souffert un dommage, riches ou pauvres. Quand Henri renonça à ses revendications par le traité de Paris, on lui offrit quelques terres dans le Midi. Ratifié en octobre 1259, le traité fut négocié par Pierre de Savoie et Simon de Montfort, qui réglèrent les revendications respectives des deux rois sur les terres jadis possessions des Plantagenêts. Henri renonça à la Normandie, à l'Anjou, au Maine, à Poitiers, et devint le vassal de Louis pour la

Gascogne. Le Français lui donna des droits sur le Périgord et le retour, à l'avenir, de la Saintonge, de l'Agenais et du Quercy. Pour une fois, les rôles sont renversés, et nous apprenons de l'historien Jean de Joinville que les barons français, malgré leur admiration pour Louis, émirent bien des réserves¹⁷⁵. À vrai dire, personne n'était convaincu par le traité, comme le relève le troubadour Sordel (fl.1220-1269), dans un *planh* pour Blacatz. Ce dernier, mécène des troubadours et compositeur lui-même, critiqua de la même manière que ses confrères les rois d'Angleterre, d'Aragon, les comtes de Toulouse et de Provence et l'empereur de Rome. Écrite en Provence à la cour de Raimon Béranger IV, l'œuvre date des premiers mois de 1236.

Del rey engles me platz, quar es pauc coratjos,
que manje pro del cor, pueys er valens e bos,
e cobrara la terra, per que viu de pretz blos,
que l tol lo reys de Fransa, quar lo sap nualhos¹⁷⁶.

[Quant au roi d'Angleterre, puisqu'il manque de courage,
il me plaît qu'il mange une bonne part du cœur,
et alors il sera courageux et bon
et récupérera la terre, puisqu'il vit sans honneur,
que le roi de France lui enlève, car il le sait indolent].

Pendant la décadence (1253?) de la période troubadouresque, nous avons l'exemple d'une *tenso* où figurent un Anglais (*Engles*) anonyme et un poète, que Martín de Riquer a identifié comme un *joglar*. L'argument consiste en une plainte de l'Anglais contre le roi de Navarre (Thibaut I^{er}?), comte de Champagne¹⁷⁷, pour son avarice et sa

¹⁷⁵ Hallam, 1989 : 90.

¹⁷⁶ PC 437, 24 : 17-20, *Planher vuelh En Blacatz en aquest leugier so*. Éd. J. J. Wilhelm, New York, 1987, p. 108. C'est un *planh* étrange où le poète imagine que l'on peut acquérir les vertus d'un grand souverain en mangeant le cœur de Blacatz ; voir S. Thiolier-Méjean, *Voici l'arbre d'amour*, p. 350-351. Il fait la satire de plusieurs monarques, y compris du roi de Castille qu'il dit mené par le bout du nez par sa femme et sa mère.

¹⁷⁷ Paul Meyer en vint à cette supposition, après avoir considéré toutes les possibilités, 1973, 33-35 ; voir M. de Riquer, *Los trovadores*, p. 1355-1356. Il est à noter que Peire Guilhem de Toulouse loue ce même roi de Navarre, disant qu'il avait la réputation d'être un troubadour amoureux, splendide et généreux, PC 345, 2, *Eu chanterai de gauz e voluntos*.

nature vile dans ce qu'il appelle *la cort corta*. Le jongleur riposte par un argument politique :

N'Engles, a tort vos aug del rey blasmar
de Navarra, de que faig gran follia ;
e blasmas lo, car el non vos vol dar
plus honrat don c'a vos non tanheria,
mas ses blasme no fai so que deuria ;
qu'el es frances e vos engles, so·m par,
e·l rey frances non deu als Engles dar,
car Fransa tol als Engles cascun dia.
Doncs, com dara sel que toure deuria ?¹⁷⁸.

[Seigneur Anglais, à tort je vous entendis critiquer le roi de Navarre, en quoi vous faites grande folie ; et vous le blâmez, car il ne veut pas vous faire un don plus honorable qu'il ne conviendrait pour vous, Mais ce qu'il devrait sans être blâmé il ne fait pas ; car il est français et vous anglais, me semble-t-il, et le roi français ne doit pas donner aux Anglais, car la France ôte chaque jour aux Anglais. et comment donc va-t-il donner, celui qui devrait prendre ?].

Il apparaît que le propos de l'autre ne convainc pas l'Anglais déterminé à aller dans une cour plus généreuse, c'est-à-dire chez Jacques le Conquérant.

Rey d'Araguon, corona de pres quar,
ves vos m'en vauc, per mon dan restaurar,
car en vos es solas e cortezia,
ves vos m'en vauc, senher, ma dreita via¹⁷⁹.
[Roi d'Aragon, couronne de prix précieux,
je m'en viens à vous pour restaurer ma perte,
car en vous sont la joie et la courtoisie,
je m'en viens à vous directement].

¹⁷⁸ PC 138, 1 : 9-17, 18-21, *A la cort fuy l'autrier del rey navar*. Éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, p. 1357-1358.

¹⁷⁹ *Ibid.*, éd. M. de Riquer, *Los trovadores*, p. 1358.

En 1254, le deuxième fils de Simon de Montfort se rebella contre la constante introduction à la cour d'étrangers que le roi favorisait. Louis IX participait à la VI^e croisade, où il subit une défaite à Mansourah. Henri et le roi d'Aragon (Jacques I^{er}) promirent de ne pas profiter de son absence. Cette promesse est vraiment ironique : Henri était mal placé pour attaquer quiconque. Vers la même époque, nous avons un *sirventes* assez satirique de Boniface de Castellane (Alpes de Haute-Provence, fl. 1244-65), seigneur provençal hostile à Charles d'Anjou. Après que son château fut détruit, il s'enfuit en Aragon. Il exprima un avis franc sur Henri III et le roi d'Aragon (*el flacs reis*), qui avait, dans ses négociations, raté une occasion en or en faveur de la guerre.

Lo rei engles cug q'a·l sanglut,
 qar tan lo ve hom estar mut
 de demandar sas eretatz,
 e mentr'est autr·ha tan perduto,
 degra si menar daus totz latz
 coredors e cavals armatz,
 tro cobres sas possessios¹⁸⁰.

[Je crois que le roi anglais a le hoquet,
 car on le voit rester muet
 pour demander son héritage,
 et tandis que cet autre a tant perdu,
 il devrait lancer de tous les côtés
 des coureurs et des chevaux de bataille
 jusqu'à ce qu'il récupère ses possessions].

En 1256, l'empereur allemand, Guillaume de Hollande, mourut et les factions opposées proposèrent leur candidat. Les Guelfes et les Hohenstaufen se rendant compte qu'il fallait un compromis, cherchèrent un candidat acceptable par le pape et soucieux de leurs intérêts. Richard, comte de Cornouailles, était un ami du souverain pontife et avait été le beau-frère de Frédéric II. D'ailleurs, il était assez riche pour trouver des partisans. Les Gibelins italiens cherchaient quelqu'un qui les soutiendrait dans leurs querelles ; les Français trouvaient que l'Angleterre avait déjà trop de pouvoir et, comme Folquet de Lunel, ils soutinrent la candidature d'Alphonse IX de

¹⁸⁰ PC 102, 1 : 15-21, *Era, pueis yverns es e fil*. Éd. Amos Parducci, in *Romania*, t. 46, 1920, p. 495-496.

Castille. Richard gagna l'élection. C'est Raimon de Tors de Marseille (fl. 1257-65) qui écrivit un *sirventes* dans lequel il critiqua l'action menée par les Anglais. Il saisit aussi l'occasion d'attaquer le clergé.

Ar es dretz q'ieu chan e parlle,
 pos de Viena e d'Arlle
 vol esser reis En Richartz,
 don ha dol le reis de Karlle
 e ric plazer N'Odoartz
 qe non es lotz ni coartz.
 Qan la corona del ferre
 venran cleric ez Engles qerre,
 l'un ab força e l'autr'ab frau,
 pero qals qe s'en sotzterre,
 clerge·n faran a Dieu lau
 e·n vistran vermeilh e blau¹⁸¹.

[Maintenant j'ai raison de chanter et de parler,
 puisque seigneur Richard voudrait être roi
 de Vienne et d'Arles,
 ce dont le roi Charles est affligé
 et seigneur Édouard, richement content,
 lui qui n'est ni paresseux ni lâche.
 Quand le cleric et l'Anglais viendront chercher
 la couronne de fer,
 l'un avec force l'autre par fraude,
 quel que soit celui qui succombera,
 le clergé en fera des louanges à Dieu,
 et se vêtira de vermeil et bleu].

En 1261, le roi reconquit son pouvoir, un véritable triomphe, et obtint une bulle papale l'absolvant de sa désobéissance aux Provisions du Parlement. En 1263, les barons refusèrent le fait et se regroupèrent autour de Simon, qui marcha sur Londres et reprit le contrôle du gouvernement. Henri pria Louis IX d'arbitrer. Le roi français, dans sa Mise d'Amiens (1264), déclara les Provisions nulles, ce qui n'arrêta pas Simon dans la poursuite de la guerre, et Henri fut pris à la bataille de Lewes. Il demanda ensuite la convocation d'un parlement par le

¹⁸¹ PC 410, 3 : 1-6 et 31-36, *Ar es dretz q'ieu chan*. Éd. Amos Parducci, in *Studi romanzi*, t. VII, 1911, p. 5-59, p. 36.

roi. Mais l'arrogance de Simon écarta bien des barons ; et, pour libérer le roi, Gilbert de Clare, sixième comte de Gloucester, rejoignit, à la frontière du Pays de Galles, le prince Édouard revenu de France. Ils se jetèrent sur les barons à Evesham (dans le Worcestershire), le 4 août 1265. Henri s'échappa pendant la bataille, mais fut lui-même blessé ; Simon y perdit la vie¹⁸². Après Evesham, le pays devint assez pacifié, et Édouard se sentit capable de rejoindre la croisade. Louis IX allait être un allié de valeur. Malgré le calme apparent, Henri, par la suite, supprima les réformes ; en 1267, il avait neutralisé ce qui restait de l'opposition. Le comte de Gloucester entra par ruse à Londres et rassembla ceux qui avaient été déshérités. Le roi le menaça de représailles et lui-même rassembla 109 étendards à Windsor. En route pour la capitale, ils s'arrêtèrent à Stratford Langthorne où furent conclues des négociations de paix. À la fin, Clare passa un accord avec Henri le 6 juin, 1267.

Depuis 1267, saint Louis se préparait à partir en croisade et, étant donné la décision du prince Édouard, on suggéra qu'Henri III fit de même. Henri, comme d'habitude, tergiversa. Gauceran de Saint-Didier tenta d'inciter au voyage le roi, son frère et son fils, le roi français et Jacques I^{er} ; poète typique de cette période appelée « la décadence », il adopte un ton religieux plutôt que politique, leur rappelant la signification de Jérusalem.

E sabem cert que totz serem jutgatz,
e bos e mals, segon nostres peccatz,
davant l'aut Rey, al jorn de jutgamen ;
perqu'ieu volgra clergues prezicadors
fosson part Sur en outramar passatz,
e·l reys engles e sos fraires Richartz
e·l reys valens de cui es Aragos,
selh de Fransa, e·l princeps ab sa gen¹⁸³.

¹⁸² Les *Waverley Annals*, écrits du point de vue baronnial, décrivent la lutte entre Henri III et ses barons, surtout les deux batailles et leur résultat. La mort de Simon de Montfort fut horrible : castration, décapitation et démembrement. Au moment de sa mort, il y eut de grands orages et le soleil s'obscurcit.

¹⁸³ PC 168, 1a : 22-29, *El temps quan vey cazer fuelhas e flors*. Éd. Mahn, *Werke*, II, p. 44. Le prince est le futur Édouard I^{er}.

[Et nous savons pour sûr que nous serons tous jugés,
les bons et les méchants, selon nos péchés,
devant le haut Roi, au jour du Jugement ;
c'est pourquoi je voudrais que les clercs prêcheurs
eussent traversé la mer vers Tyr,
et le roi anglais avec son frère Richard
et le vaillant roi d'Aragon,
et celui de France, et le prince avec ses hommes.]

Le prince Édouard avait épousé Eléanore de Castille, sœur d'Alphonse le Sage, ce qui mit fin au projet de l'Espagnol de récupérer la Gascogne. À la cour d'Alphonse, le troubadour génois Bonifaci Calvo (fl. 1253-1266), avait soutenu le projet des comtes de Béarn et de Gascogne de provoquer une insurrection contre les Anglais ; mais Alphonse ne répondit pas à son *sirventes* belliqueux. Édouard était un guerrier courageux, très différent de son père, et cela causa une certaine difficulté à un troubadour anonyme qui fit un *planh* élogieux sur la mort de Manfred d'Hohenstaufen, roi de Sicile et usurpateur. En 1255, le pape Alexandre IV investit Edmond, deuxième fils d'Henri III, roi de Sicile, mais Henri n'avait pas les moyens de confirmer sa position. Enfin, en 1266, le pape Urbain IV investit Charles d'Anjou, qui envahit la Sicile et tua Manfred à la bataille de Bénévent. Le problème est que le troubadour anonyme appelle Édouard roi, ce qu'il n'était pas avant 1272. Quand il devint en effet roi, il fut d'Edmond, surnommé « *Crouchback* » (le bossu), le premier comte de Lancaster.

« Seigner, e que farem deserenan
pos toutz nos es tan bos seignor e paire ?
Per Dieu, non sai oimais qe deiam faire.
Conseillatz vos qu'anem al rey frances
e al pro N'Adoart rei dels Angles ?
Et si·i anam, volran nos acuillir ?
Gran paor ai qe lor cara no·s vir ! »¹⁸⁴.

[« Seigneur, que ferons-nous désormais,
puisque'un si bon seigneur et père nous est enlevé ?

¹⁸⁴ PC 461, 234 : 3 21-27, *Totas honors e tuig faig benestan*. Éd. Marco Grimaldi, in *Lecturae tropatorum*, 3, 2010, p. 17.

Par Dieu, je ne sais désormais ce que nous devons faire.
 Nous conseillez-vous d'aller auprès du roi français
 et du preux seigneur Édouard, roi des Anglais ?
 Et si nous y allons, voudront-ils nous accueillir ?
 J'ai grande peur qu'ils ne détournent le regard »].

Les rapports entre l'Angleterre et la Sicile allaient continuer jusqu'au siècle suivant. En même temps, la « décadence » avait donné naissance à un genre didactique, l'*ensenhamen*, qui n'avait pas toujours une grande valeur littéraire. Don Alfred Monson cite ceux de Lunel de Montech qui écrivait au début du XIII^e siècle :

Le service désintéressé d'autrefois est remplacé par un service de métier, avec de fréquentes allusions à la rémunération anticipée. D'autre part, loin de donner des conseils sur la galanterie, Lunel interdit à son disciple de parler avec les dames : c'est que l'amour serait rentré dans les limites d'une expérience plus concrètement quotidienne¹⁸⁵.

En 1271, Richard de Cornouailles, maintenant empereur, subit une tragédie personnelle. Son fils, Henri d'Allemagne, fut assassiné par Guy de Montfort pour se venger du rôle qu'il avait joué dans la mort de son père, Simon, à Evesham. Quand Richard apprit que son fils avait été poignardé à mort dans une église, alors même qu'il portait sa tenue de croisé, il mourut d'apoplexie, le 2 avril. Dans un *planh* pour saint Louis, mort à Tunis en 1270, le troubadour Austorc de Segret énuméra les problèmes rencontrés par le prince Édouard.

Ar aura ops proez'et ardimens
 a·N Audoart, si vol a Henric veniar,
 qu'era de sen et de saber ses par
 e totz lo mielhs era de sos parens ;
 e si reman aras d'aisso aunitz,
 no·l laissaran ni cima ni razitz
 Frances de sai, ni forsa ben garnida,
 si sa valors es de pretz desgarnida¹⁸⁶.

¹⁸⁵ Monson 1981 : 55.

¹⁸⁶ PC 41, 1, 4 : 25-32, *No sai qui.m so, tan tuy [des]conoyssens*. Éd. Linda Paterson, in *Lecturae tropatorum*, 5, 2012, p. 13 [lire *a Henric* et non *Haenric*].

[Maintenant seigneur Édouard aura besoin de prouesse et de courage s'il désire venger Henri, qui était sans pareil en sagesse et en savoir et le meilleur de sa famille ; et si, à ce sujet, il reste maintenant couvert de honte, les Français ici ne lui laisseront ni cime ni racine, ni château fortifié, si sa valeur est dépourvue de mérite].

Avant la mort d'Henri III, les travaux de l'abbaye de Westminster étaient bien avancés, et il vécut assez pour voir reloger le corps d'Édouard le Confesseur dans un magnifique tombeau. Il avait dépensé sur ce projet la somme de £2.421. 19s. et 4d (avec une petite dette). À sa propre mort, il fut placé dans l'ancien tombeau d'Édouard.

Conclusion

Si quelqu'un avait la patience de les compter, la liste des références aux Anglais et à leurs rois dans la *COM*, ferait une encyclopédie. Étant donné les rapports étroits entre nos deux nations, surtout à cette période, et le fait que les Plantagenêts étaient d'origine française, les échanges critiques ressemblaient à ceux d'une famille où la paix ne dure pas longtemps.

Mais cela ne signifie pas que les troubadours considéraient les Anglais comme des ennemis. Après tout, beaucoup d'entre eux dépendaient de leurs mécènes, et ils étaient heureux de séjourner dans les cours royales ou comtales. Pour quelques-uns, le seigneur était considéré comme un ami : on se souvient du Jeune Roi Henri ou de l'amitié épisodique de Bertran de Born avec Richard Cœur de Lion, qu'il appela avec pertinence « Oc-e-No ». Guiraut de Bornelh et Gaucelm Faidit étaient en relation avec Richard ; et la présence de Marcabru en Angleterre pendant le règne d'Henri I^{er} est confirmée par Chabaneau. Un autre troubadour à la cour anglaise était Bernart de Ventadour, qui déclara se penser Anglais et Normand. En général, malgré leur besoin de faveur seigneuriale, ils n'hésitèrent pas à critiquer, à reprocher et à prendre position. Le nombre de ceux qui préféraient le roi français à l'Anglais égalait les partisans du côté adverse. Certes, l'éloge des trois fils d'Henri II paraît dans bien des *sirventes*, et la plupart des poètes s'accordèrent à louer le courage de

Richard, en même temps que sa colère et sa cruauté, qui le menèrent à des actes indicibles.

Les troubadours étaient très souvent à l'écoute des événements politiques, et on se demande comment ils obtenaient leurs informations. Traditionnellement, on décrit un troubadour comme un être efféminé et trop timide pour partir à la croisade, mais nous avons montré le contraire. Beaucoup de troubadours, Savaric de Mauléon et Bertran de Born par exemple, étaient aussi des guerriers, et plusieurs partirent outre-mer, comme Peire Vidal. Les *sirventes* de ces troubadours ressemblaient très souvent à des relations journalistiques, et firent d'eux des messagers. On ne peut pas mesurer leur influence, car, très souvent, ils conseillaient vivement un moyen d'action que le héros de leur poésie avait déjà décidé de faire. Il y avait aussi la question de la sincérité : leur amitié était offerte en retour de récompenses : c'était vraiment un amour intéressé. Et quand leur protecteur mourait, leurs complaintes funèbres obéissaient aussi à l'*ars rhetorica* ; il est alors bien difficile de décider lequel de leurs *planhs* était le plus sincère. Quoi qu'il en soit, nous avons reçu des troubadours une vision intéressante sur les rois de cette longue période.

Bibliographie

- AMBROISE, *The Crusade of Richard Lion-Heart*, HUBERT, Merton Jerome H./LA MONTE, John L. (trads.), New York, Octagon Books, 1976.
- ANGLADE, Joseph, *Histoire sommaire de la Littérature méridionale au Moyen Âge*, Paris, Boccard, 1921.
- *Anthologie des troubadours*, Paris, Boccard, 1927.
- AUDIAU, Jean, *Les troubadours et l'Angleterre*, Paris, Vrin, 1927.
- AURELL, Martin, *L'Empire des Plantagenêts 1154-1224*, Paris, Perrin, 2003.
- « Noblesse et royaute Plantagenêt 1154-1224 », *Noblesses de l'espace Plantagenêt, 1154-1224 Table ronde tenue à l'Université de Poitiers le 13 mai 2000*, Martin Aurell (éd.), Poitiers, CÉSCM, 2001, 9-64.

- ASTON S. C., *Peirol Troubadour of Auvergne*, Cambridge University Press, 1953.
- AVALLE D'ARCO, Silvio, *Peire Vidal. Poesie*, 2 vol., Milano/Napoli, Ricciardi, 1960.
- BARBER, Richard, *The Devil's Crown, a History of Henry II and his Sons*, London, British Broadcasting Corp., 1978.
- BARLOW, Henry Clark, « The Young King and Bertrand de Born », NABU Public Domain Reprints, n.d., 1862.
- BARTHOLOMEIS, Vincenzo de, *Poesia provenzali storiche relative all'Italia*, 2 vol., Roma, Tipografia del Senato, 1931.
- BEC, Pierre, *Anthologie des troubadours*, Paris, 10/18, 1979.
- *Florilège en mineur*, Orléans, Paradigme, 2004.
- BERETTA SPAMPINATO, Margherita (éd.), *Berenguer de Palol*, Modena, Mucchi, 1978.
- BILLY, Dominique, *L'Architecture lyrique médiévale*, Montpellier, 1989.
- BOUTIÈRE, Jean/SCHUTZ, Alexander Herman *Biographies des Troubadours*, Toulouse/Paris, Franklin, 1950.
- BRANCIFORTI, Francesco, *Il canzoniere di Lanfranc Cigala*, Firenze, Olschki, 1954.
- BOSSUET Jacques Benigne, « Premier sermon sur la fête de la circoncision de Notre-Seigneur » *Œuvres complètes*, vol. 11, Paris/Bruxelles/Versailles, Lebel, 1816, 440-481.
- CHABANEAU, Camille/ANGLADE, Joseph, *Jehan de Nostredame Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, Paris, Champion, 1913.
- « Biographies des Troubadours », in *Histoire Générale du Languedoc*, t. X, 38, Toulouse, Privat, 1885, 209-334.
- CHABOT Martin *Chanson de la croisade albigeoise*, Paris, Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1982.
- CHAMBERS, Frank M. ‘Two troubadour lyrics’, *Romance Philology*, 30, 1976-1977, 134-144.
- CHAYTOR, Henry John, *The Troubadours and England*, Genève, Slatkine Reprints, 1974 ; Cambridge, 1923.
- CHEYETTE, Frederic. L., *Ermengard of Narbonne and the World of the Troubadours*, Cornell, University Press, 2001.

- CLARKE, Stephen, *1000 Years of Annoying the French*, London, Bantam Press, 2010.
- CLÉDAT, Léon, *La Poésie lyrique et satirique*, Raphèle-lès-Arles, 1981.
- DANTE, *L'inferno di Dante Alighieri*, J. C. Tarver, Londra, Dulau, 1824.
- DECAUX, Alain, « Saladin, le sultan chevalier », *Historia*, 402, mai 1980, 51-63.
- DEL MONTE, Alberto, *Peire d'Alvernha Liriche*, Torino, Loescher-Chiantore, 1955.
- DE VIC, Dom C./VAISETTE, Dom J., *Histoire générale de Languedoc*, 15 vols, réimp., Nîmes, Lacour, 1993 (*HGL*).
- DIEZ, Friedrich, *Leben und Werke der Troubadours*, Leipzig, Schuman, 1882.
- DEVIZES, Richard de, *Chronicon Richardi Divisensis de tempore Richardi Primi, The Chronicle of Richard of Devizes of the Time of King Richard the First*, John T. Appleby (éd./trad.), London/New York, Nelson, 1963.
- DUMITRESCU, Maria, *Poésies du troubadour Aimeric de Belenoi*, Paris, Société des Anciens Textes Français, 1935.
- ERNST Willy, « Die Lieder des provenzalischen Troubadors Guiraut von Calenso » in *Romanische Forschungen*, 44, 1930, 255-406.
- FABRE, Césaire-Antoine, « Le Moine de Montaudon et l'empereur Othon », in *Annales du Midi*, vol. XX, n° 80, 1908, 351-361.
- « Les sirventes d'Austorc de Segret », in *Annales du Midi*, vol XXII, n° 88, 1910, 467-481.
- FIELD Hugh, *Ramon Vidal de Bezalu Obra poètica*, 2 vol., Barcelona, Curial 1989.
- FITZ NIGEL Richard, *Dialogus of Scaccario The course of the Exchequer and Constitutio Domus Regis The Establishement of the Royal House hold*, Johnson Charles (éd./trad.), Carter F E L/Greenway D. E., Oxford, Clarendon Press, 1983.
- FRANK, István, *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*, 2 vol., Paris, Champion, 1957/1966.
- GAUNT, Simon/KAY, Sarah, *The Troubadours, an Introduction*, Cambridge University Press, 1999.

- GILLINGHAM, John, *The Life and Times of Richard I.*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1973.
- *The Angevin Empire*, 2^e éd., London, Arnold, 2001.
- GIRALDI Cambresis, *Liber de principis instructione*, George F. Warner (éd.), London, 1891, (RS21).
- GOUIRAN, Gérard, *L'Amour et la guerre. L'œuvre de Bertran de Born*, 2 vol., Aix-en-Provence, 1985.
- GUIDA, Saverio, *Il trovatore Gavaudan*, Modena, Mucchi, 1979.
- GRIMALDI Marco “Anonimo Totas honors e tuig faig benestan (BdT 461.234)” *Lecturae tropatorum*, 3, 2010, 1-27.
- HARVEY, Ruth/PATERSON, Linda, *The Troubadour Tensos and Partimens*, Cambridge, D. S. Brewer, 2010.
- HALLAM, Elizabeth (éd.), *The Plantagenet Encyclopedia*, London, Weindelfeld/Nicolson, 1990.
- *Chronicles of the Age of Chivalry*, nouv. éd., London, Guild Publishing, 1989.
- HASENOHR, Geneviève/ZINK, Michel, *Dictionnaire des Lettres françaises : Le Moyen Âge*, nouv. impr., Paris, Pochothèque, 1992.
- HERSHON, Cyril P., *The Castles of Cary*, Bristol, Palavas Press, 1990.
- HOEPFFNER, Ernest, *Le Troubadour Peire Vidal, sa vie et son œuvre*, Paris, Les Belles Lettres, 1961.
- HOVEDEN, Roger of, *The Annals of Roger de Hoveden, the History of England and other Countries of Europe, 732-1201*, 2 vols, Henry T. RILEY (trad.), London, Bohn, 1853; reprod. Burnham-on-Sea, Llanerch Press 1994-1997.
- *Chronica Magistri Rogeri de Houedene* Williams Stubbs (éd.), London, Longmans-Green, 1869.
 - *Chronica Rogeri de Wendover. Liber qui dicitur Flores Historiarum ab anno Domini MCLIV anno que Henrici Anglorum Regis Secundi primo*, Hewlett, H. G. (éd.), London, Rolls Series, 1886-1889.
- HUCHET Jean-Charles, *Nouvelles occitanes du Moyen Âge*, Paris, Flammarion, 1992.
- JEANROY, Alfred, *Poésie lyrique en France au Moyen Âge*, Paris, Champion, 1904.
 - « Un sirventes politique de 1230 », *Romania*, 51, 1925, 111-116.
 - « Le Soulèvement de 1242 dans la poésie des troubadours », *Annales du Midi*, XVI, 1904, 311-329.

- « Un sirventes historique de 1242 », *Mélanges Léonce Couture Études d'histoire méridionale dédiées à la mémoire de Léonce Couture (1832-1902)*, Toulouse, Privat, 1902, 115-125.
 - *Anthologie des Troubadours XII^e – XIII^e siècles*, Paris, Nizet, 1974.
 - *Jongleurs et troubadours gascons des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Champion, 1923.
- JEANROY Alfred/BERTONI Giulio, « Le « Thezaur » de Peire de Corbian (suite et fin) » in *Annales du Midi*, XXIII, 1911, 451-471.
- JOHNSTON, R. C. (éd.), *The Life and Death of Richard I*, Oxford, Blackwell, 1961.
- *Les poésies lyriques du troubadour Arnaut de Mareuil*, Paris, Droz, 1935.
- KOLSEN, Adolf, *Sämtliche Lieder des Troubadors Giraut de Bornelh*, 2 vol., Halle, Niemeyer, 1910.
- « Das Sirventes des Joan d'Albuzo gegen Sordel » in *Zeitschrift für romanische Philologie*, 58, 1938, 99-103.
- LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Pluriel, 2014.
- MADDEN, Thomas F., *The Crusades, The Illustrated History*, London, Duncan Baird, 2004.
- MAHN, Karl August Friedrich, *Die Werke der Troubadours in provenzalischer Sprache*, Berlin, Dümmler, 1886.
- MÉJEAN, Suzanne, *La Chanson satirique provençale au Moyen-Âge*, Paris, Nizet, 1971.
- MÉJEAN-THIOLIER, Suzanne/NOTZ-GROB, Marie-Françoise, *Nouvelles courtoises occitanes et françaises*, Paris, Livre de Poche, 1997.
- MELIGA, Walter, « Gaucelm Faidit et la (les) croisade (s) », *Gaucelm Faidit, amours, voyages et débats*, Cahiers de Carrefour Ventadour, 2011, 25-34.
- MEYER, Paul, *Les derniers troubadours de la Provence*, Paris, A. Franck, 1871; réimp. Slatkine/Lafitte. 1973.
- « Mélanges de poésie anglo-normande », in *Romania*, IV, 1875, 15-16, 370-397.
- MICHELET, Jules, *Histoire de France*, 7 vols, nouvelle éd., Paris, 1964.

- MONSON, Don Alfred, *Les « Ensenhamens » occitans*, Paris, Klincksieck, 1981.
- MOUZAT, Jean, *Les poèmes de Gaucelm Faidit*, Paris, Nizet, 1965.
- NAPOLSKI Max von, *Leben und Werke des Troubadors Pons de Capduoill*, Halle, Niemeyer, 1880.
- NELLI, René/LAVAUD, René *Les troubadours*, 2 vols, Bruges, Desclée de Brouwer, 1960.
- NOULET, Jean-Baptiste/CHABANEAU, Camille, *Deux manuscrits provençaux du XIV^e siècle*, Montpellier, Société pour l'étude des langues romanes ; Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1888.
- PADEN, William D. jun./SANKOVITCH, Tilde/STÄBLEIN, Patricia H., (éds.), *The Poems of the Troubadour Bertran de Born*, Berkeley, University of California Press, 1986.
- PARDUCCI, Amos, “Ramon de Tors, trovatore marsigliese del secolo XIII”, *Studi Romanzi*, VII, 1911, 5-59.
- « Bonifacio di Castellana », *Romania*, 46, 1920, 478-511.
- PILLET Alfred/CARSTENS Henry, *Bibliographie des troubadours, Schriften des Königsberger Gelehrten Gesellschaft Sonderreihe*, vol. 3, Halle, Niemeyer, 1933.
- PERREL, Jean, « Le troubadour Pons, seigneur de Chapteuil et de Vertaizon », *Revue d'Auvergne*, t. 90, n° 464-465, 1976, 89-199.
- POOLE, Austin Lane, *From Domesday Book to Magna Carta, 1087-1216*, réimp.de la 2^e édition: Oxford, Clarendon Press, 1987 ; Oxford, Paperback, 1993.
- POWICKE, Sir Maurice, *The Thirteenth Century, 1216-1307*, réimp. de la 2^e édition, Oxford, Clarendon Press, 1987.
- PULSONI, Carlo, « *Lo senher que formet lo tro* (BdT 323.22) e alcune considerazioni sul corpus poetico di Pons de Capduelh », in *Studi provenzali e galeghi* 89/94, *Romanica Vulgaria Quaderni* 13-14, 81-116.
- RICKETTS, Peter T., *Les poésies de Guilhem de Montanhagol*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1964.
- RICKETTS, Peter T. et HERSHON, Cyril P., *Le Breviari d'amor de Matfre Ermengaud*, Vol. IV, Turnhout, Brepols, 2004.
- *La vida de Sant Honorat*, Turnhout, Brepols, 2007.
- RIQUER, Martín de, *Los trovadores: Historia literaria y textos*, 3 vol., Barcelona, Editorial Planeta, 1975.

- ROUTLEDGE, Michael J. *Les Poésies du Moine de Montaudon*, Montpellier, 1977.
- RUNCIMAN, Steven, *A History of the Crusades*, vol. 3, London, Reading and Fakenham, Peregrine, 1965.
- SAINTE MAURE Benoît de, *Chronique des ducs de Normandie*, Carin Fahlin (éd.), Uppsala, Almqvist/Wiksell, 1951.
- SALVERDA de GRAVE, Jean-Jacques, *Le troubadour Bertran d'Alamanon*, Toulouse, Privat, 1902.
- SCHUTZ, Alexander Herman, *Daude de Pradas called Dels auzels cassadors*, Columbus, The Ohio State University Press, 1945.
- SHARMAN, Ruth Verity, *The Cansos and Sirventes of the Troubadour Giraut de Borneil : a Critical Edition*, Cambridge University Press, 1989.
- STRAUB, Richard, « Les sirventes de Guilhem Anelier de Tolosa », *Studi occitanici in onore di Giuseppe Taviani*, Luciano Rossi (éd.), Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1995, 127-168.
- STRONSKI, Stanislaw, *Le troubadour Folquet de Marseille*, Cracovie, Académie des Sciences, 1910.
- TAINE, Hippolyte, *Histoire de la Littérature anglaise*, 5 vols, Paris, Hachette, 1913.
- THIOLIER-MÉJEAN, Suzanne, *L'Archet et le Lutrin, enseignement et foi dans la poésie médiévale d'Oc*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- *Voici l'arbre d'amour Nature et culture dans la poésie médiévale d'Oc*, Paris, L'Harmattan, 2018.
- TREVELYAN, George Macaulay, *History of England*, nouv. imp., London, Lonmans, 1964.
- VATTERONI, Sergio, *Il trovatore Peire Cardenal*, 2 vol., Modena, Mucchi, 2013.
- VAUX-DE-CERNAY, Pierre des, *The History of the Albigensian Crusade Peter of Les Vaux-De-Cernay's Historia Albigensis* SIBLY, W.A. et M. D. (trads.), réimp., Woodbridge, Boydell Press, 1998.
- VINCENT, Nicholas, “Conclusion”, *Noblesses de l'espace Plantagenêt, 1154-1224 Table ronde tenue à l'Université de Poitiers le 13 mai 2000*, Martin Aurell (éd.), Poitiers, CÉSCM, 2001, 207-214.
- WEIR, Alison, *Eleanor of Aquitaine, by the Wrath of God, Queen of England*, London, Cape, 1999.

WIACEK, Wilhelmina M., *Lexique des noms géographiques et ethniques dans les poésies des troubadours des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Nizet, 1968.

WILHELM James J., *Lyrics of the Middle Ages an Anthology*, New York/London, Garland, 1990.

WRIGHT, Thomas, *The Historical Works of Giraldus Cambrensis*, London, G. Bell, 1894.

ZINK, Michel (préf.), *La Chanson de la Croisade Albigeoise*, Paris, Livre de Poche, 1989.

Cyril P. HERSHON

SANCIE DE NAVARRE : UNE MIRACULÉE AU XII^E SIÈCLE

Le sanctuaire de Rocamadour et son *Livre des Miracles*

Le culte de Notre-Dame de Rocamadour, à partir du Moyen Âge, a été mentionné dans une collection de miracles diffusés au XIIème siècle – le *Livre des miracles de Rocamadour* – qui présente un nombre significatif de faits miraculeux rapportés au sanctuaire du Midi français. Cet ouvrage d'une part, a fait connaître Rocamadour, et d'autre part, témoigne de la foi de nombreux pèlerins venus y prier et vénérer la Vierge Noire. Dans les récits de miracles, Marie est évoquée comme un symbole de miséricorde, de pardon et d'espérance : c'est la mère de Dieu et aussi la mère spirituelle de tous les hommes pouvant les secourir à tout moment. Les faits se présentent comme des merveilles uniques ayant lieu grâce à l'intervention de Marie et à la volonté de Dieu.

Outre les circonstances qui ont entouré l'essor tout à fait exceptionnel du pèlerinage à Rocamadour, Jean Rocacher évoque les points essentiels que contient ce texte : signification du miracle dans la mentalité médiévale, aspects médicaux, spiritualité et doctrine mariale, intérêt historique signalé entre autres par des événements précis tels que l'ordalie imposée à l'infante de Navarre, Sancie, épouse de Gaston V de Béarn.

L'origine du manuscrit du *Livre des Miracles* remonte à l'époque de l'abbé Géraud d'Escorailles, qui entre 1152 et 1188, a impulsé fortement le développement du pèlerinage au sanctuaire de Rocamadour. La collection de miracles fut rédigée en 1172, probablement par un moine du sanctuaire, qui a eu le soin de ne relater dans le livre des récits miraculeux, que les miracles certifiés par un

notaire. Ce livre contient 126 récits de miracles, obtenus grâce à l'intervention de la Vierge de Rocamadour, dont la majorité relate la guérison de dévots, soit au moment même où ils prient la Vierge, soit après la réalisation du pèlerinage. On doit à la diffusion du livre de miracles la consolidation et le prestige du sanctuaire de Rocamadour dans toute l'Europe. Les personnages et les événements historiques qui y sont enregistrés permettent de dater les miracles à partir de 1148. Ces miracles possèdent donc un double caractère : factuel et fictionnel.

Le rapport entre le *factum* et le *fictum*, l'une des caractéristiques de la littérature médiévale, y est fréquent, puisque la construction de la trame ou de l'argument (tant des chansons épiques que des romans courtois) est engendrée à partir de faits historiques, dont le merveilleux devient une constante qu'on retrouve non seulement dans la littérature, mais aussi dans les arts visuels, surtout dans la période du bas Moyen Âge. Le merveilleux, comme l'observa Michel Zink, c'est ce qui suscite la surprise ou l'admiration. Il n'implique pas nécessairement le surnaturel, pour la simple raison que la séparation entre le naturel et le surnaturel n'était pas bien nette au Moyen Âge. (Zink, 2010, p. 1)

Cependant, le miracle, selon la conception la plus traditionnelle, est considérée comme un fait qui surpassé les lois de la nature, par son caractère inattendu, soudain ou exceptionnel ; il est un signe du sacré. Cette doctrine, consacrée par Thomas d'Aquin (*Summa Theologica*, 2-2, q.178, 1-3), est associée à la popularité du culte marial. Les récits miraculeux se caractérisent par leur réalisme et leur naïveté, ce que corrobore leur simplicité. Une de leurs particularités aux XII^e et XIII^e siècles, dans l'espace roman, c'est de placer la Vierge au premier rang, en tant qu'intermédiaire entre les croyants et son Fils ou en tant que consolatrice des souffrants qui s'adressent à Elle par dévotion.

Le sanctuaire de la Vierge de Rocamadour, après la découverte de la tombe supposée de Saint Amadour/Amateur, en 1166, devient un des sanctuaires les plus connus – voire le plus connu – en France, malgré l'existence de sanctuaires plus anciens, comme ceux de Chartres et du Puy-en-Velay. Les souverains, Louis IX de France, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre et Alphonse III, roi de Portugal y ont été en pèlerinage, ainsi que d'autres personnages réputés dans les domaines des arts et de la religion comme saint Dominique de Guzman et saint Antoine de Padoue. En ce qui concerne les temps modernes il faut bien rappeler le musicien français, Francis Poulenc qui y est allé aussi en pèlerinage, et composa les *Litanies à la Vierge Noire de Rocamadour*, pour chœur de femmes et orgue, en 1936.

Le récit du miracle de Sancie

Dans cette étude nous essayerons d'analyser le récit du miracle XXXVI, extrait du *Livre des Miracles de Rocamadour*, qui associe le *factum* et le *fictum*. Observons l'histoire de Sancie du Béarn, dont le lignage sera discuté plus loin, accompagnons le parcours de sa *via crucis* et de sa rédemption, à travers le récit qui nous annonce déjà quelques traits de sa biographie. Le texte en latin, qui se présente en prose, fut traduit en français par Edmond Albe et l'abbé Jean Rocacher. Voici le texte original en latin suivi de la traduction française :

XXXVI - DE MULIERE QUI MERGI NON POTUIT

Post decessum Guastonis de Bearne, que ejus fuerat uxor, soror regis Navarre Leefoas nomine, gravida remansit, set non multo post obitum viri, abortivum emisit. Nobiles, ignobiles, omneque promiscui sexus vulgus planctum nimium super eum fecerunt et quasi jam factam futuram populi stragem, ecclesiarum destructionem totius denique regionis desolationem prenuntiabant. Et, sicut exitus probavit, acta conjectura falsa, falso mulierem rex Pampilone Sancius, et Regis consilium in causam vocantes, pueri ante tempus naturale editi imponebant crimen; quare diverso tormento affici vel igne cremari vel sub undis ligatam mergi descreverunt. Illa vero pro morte instanti, ab hoc immunis

facinore, Virginem Nostram Dominam Rupis Amatoris ut in auxilium suum intenderet exorabat, nec petitioni ejus defuit. Enimvero in modum subiture judicium aque ligata, ab altissimo ponte castri Salvaterra nomine projecta est in profundum torrentem. Ad spectaculum illud doloris immo immanitatis plus quam 3000 virorum ac mulierum, naufragium non naufragantis prestolantium, convenerat, alii insultando, alii compatiendo Dominum pro ea precabantur. Illa vero super undas profundissimi torrentis miseratione Domine et ejusdem Matris gloriosissime subventione plus quam ter posset arcus jacere, sine mersione delata consedit harenis. Unde sui cum gaudio reportaverunt liberatam ad propria. Igitur ad laudem et gloriam liberatricis sue pannum operosum conficiens, ipsum per abbatem G. Rupis Amatoris a sancto Jacobo revertentem Rupis amatoris misit ad ecclesiam. (dans : Albe et Rocacher, 1975, p. 146)

Miracle 36 – D’UNE FEMME QUI NE PUT ÊTRE NOYÉE

À la mort de Gaston de Béarn, son épouse l’Infante (Sancie), sœur du roi de Navarre, se trouvait enceinte et fort peu de temps après, elle accoucha avant terme d’un enfant mort. Nobles et non nobles, le peuple tout entier, hommes et femmes, se montrèrent fort affligés de cet événement, dans lequel ils croyaient déjà voir leur perte future, la destruction des églises, la ruine de tout le royaume. La princesse fut accusée (odieuse calomnie comme on devait le voir) d’avoir causé cet avortement. Citée au tribunal du roi de Pampelune, Sanche et de son conseil, elle fut condamnée à être brûlée vive ou jetée pieds et poings liés dans la rivière.

Voyant la mort s’approcher, la princesse qui se savait innocente de l’horrible forfait qu’on lui reprochait, implora le secours de la Vierge Marie, de Notre-Dame de Rocamadour, et ce secours ne lui fit pas défaut.

Elle fut liée pour subir le jugement de l’eau et du haut du pont très élevé de Sauveterre, précipitée dans le Gave. À ce spectacle douloureux, ou plutôt cruel, étaient accourues plus de 3000 personnes, hommes ou femmes, les uns, l’outrage à la bouche, les autres pleins de compassion et priant Dieu pour elle, tous s’attendant à ce que la malheureuse fût noyée.

Le torrent était très profond ; mais par la miséricorde de Dieu et le secours de sa très glorieuse Mère, la princesse fut portée sur les eaux à une distance d’environ trois fois le jet d’un arc et, sans avoir enfoncé, déposée doucement sur un banc de sable. Les serviteurs, pleins de joie, la rapportèrent désormais libre dans sa demeure. En reconnaissance, elle broda patiemment, à la gloire de sa Libératrice, une magnifique tapisserie et l’envoya à l’église de Rocamadour, précisément par l’intermédiaire de l’abbé Géraud qui revenait de Saint-Jacques (de Compostelle). (dans : Albe et Rocacher, 1975, p. 147)

Selon Jean Rocacher, l'abbé Géraud, cité dans le texte latin, doit être Géraud D'Escorailles, l'abbé de Rocamadour, qui pourrait être celui qui, au retour de Saint-Jacques-de-Compostelle, portait le manteau brodé par Sancie, pour le sanctuaire de Notre Dame de Rocamadour, qu'il dirigeait.

La généalogie de Sancie

Sancie de Navarre (1144 ou 1148*-1176 (*date la plus probable de sa naissance, puisque sa mère s'est mariée en 1144, avec le roi de Navarre), infante de haut lignage, protagoniste du récit du miracle dont nous venons de faire le récit, est passée à la postérité pour des raisons littéraires plutôt que pour des raisons politiques. Ses descendants ont joué un rôle important dans l'histoire de la Péninsule Ibérique. Arrière-petite-fille du roi de León et Castille, Alphonse VI (1080-1126) et de Constance, duchesse de Bourgogne (1046-1093), elle appartenait aussi au lignage du Cid (le célèbre héros espagnol de la geste *Cantar de Mio Cid*) et son épouse Chimène, car elle était la petite-fille de Christine Diaz de Vivar (1077-1119) et d'Alphonse VII, roi de la Galice et de Castille (1105-1157). Alphonse VII, son grand-père, était le fils de Urraque de Castille et de Raymond I, comte de Bourgogne, qui de leur côté, étaient les tante et oncle du premier roi du Portugal : Alphonse Henri.

En ce qui concerne son lignage le plus proche, Sancie était la fille de García Ramírez V (1110-1150), roi de Navarre, et d'Urraque Alfonsez de Castille, qui l'avait épousé en secondes noces. De son premier mariage, en 1165, avec Gaston V, Vicomte du Béarn (1145-1170) n'était né aucun héritier. Gaston V était fils de Pierre II et arrière-petit-fils de Gaston IV (1090-1130), personnage qui s'était illustré dans les croisades à Jérusalem, ainsi que dans les luttes pour la Reconquête de la Péninsule Ibérique, alors sous la domination musulmane.

Gaston V, l'époux de Sancie, fut vicomte du Béarn, du Gabardan et du Brulhois, dès 1153 jusqu'à son décès en 1170. Quand son père Pierre II – le futur gendre de Sancie – décéda en 1153, Gaston, encore mineur, hérita du titre de vicomte. Sa grand-mère Guiscarde fut nommée régente ; cependant elle décéda en 1154. Gaston resta alors

sous la tutelle de Raimond-Bérenger IV, de Barcelone, par décision de l'Assemblée béarnaise. Ainsi, la vicomté du Béarn, qui était jusque-là une principauté presque indépendante, et alliée sur un pied d'égalité avec le royaume d'Aragon, est devenue une vassale de la Couronne d'Aragon. |À sa majorité Gaston se maria avec Sancie de Navarre. Il avait alors 20 ans et elle 17 ans, si les dates sont correctes.

Veuve de Gaston V, Sancie se remaria, en 1173, avec Don Pedro Manrique de Lara, Vicomte de Narbonne-Lara, avec qui elle a eu deux enfants : Gonzalo Pérez Manrique de Lara et Rodrigo Pérez Manrique de Lara. Sancie était la sœur, par son père, de Sanche VI de Navarre, dit le Sage (1132-1194). (d'après Rocacher, 1975, p. 146).

Nous avons présenté ci-dessus une simple généalogie de famille, cependant, c'est justement à partir du premier mariage de Sancie de Navarre avec Gaston V, vicomte du Béarn, que se trouve l'origine du récit transmis par la littérature à la postérité et devenu ainsi un élément de l'imaginaire du Béarn, dans les documents historiques.

L'abbé Menjoulet, spécialiste de la matière du Béarn, publia une œuvre sur l'histoire de la région, en deux tomes, dont il écrit une chronique d'après Etienne Baluze (1630-1718), qui raconte le miracle de Sancie, souveraine du Béarn, qui a subi le « Jugement de Dieu » par l'eau. Voici l'écrit de l'abbé Menjoulet :

En 1170, la vicomtesse Sancie vit dans le château de Sauveterre-de-Béarn. Elle attend un heureux évènement et cela réjouit toute la population de la cité. Son époux, le jeune vicomte Gaston V, est parti outre Pyrénées participer à la croisade contre les Maures dans la péninsule ibérique. Sancie donne le jour à un garçon mais le nouveau-né "difforme en tout son corps" décède au moment précis où l'on apprend le décès de Gaston V en terre espagnole. La mort de l'enfant provoque alors une très vive réaction des gens de Sauveterre-de-Béarn.

La cité est véritablement en émoi, d'autant que certains bruits avaient déjà couru que Sancie pratiquait la sorcellerie. Le décès de l'enfant serait donc une punition divine! Le tumulte est si grand que les barons béarnais et les notables de la cité, quelque peu désesparés, s'en remettent au roi Sanche de Navarre, le propre frère de Sancie. Celui-ci se rend à Sauveterre et, devant la situation, prend la décision brutale de soumettre sa sœur au "Jugement de Dieu". Ainsi, par un froid matin de février, en robe blanche, pieds et poings liés, Sancie est menée sur le pont où

attendent le roi de Navarre, l'évêque, les notables et la population du bourg et des alentours, soit au total plus de 3000 personnes. Après avoir été interrogée par l'évêque, la malheureuse est saisie violemment par des soldats et est précipitée dans les eaux tumultueuses du gave d'Oloron.

Sancie disparaît, avalée par les flots, entraînée par le courant violent. Mais soudain, sur un banc de sable, "à trois tirs de flèches" [mesure de l'espace dans l'antiquité, 3 tirs = 300 à 450 mètres, chaque tir correspondant à 100 ou 150 mètres] de sa chute, Sancie, réapparaît, inconsciente mais bien vivante. La nouvelle du miracle parcourt alors la ville : Sancie est vivante ! Sancie est innocente ! Conduite à nouveau devant l'évêque, ce dernier lui donne la bénédiction et la déclare officiellement innocente. De grandes festivités sont organisées dans la cité et en remerciement à la Vierge Marie, Sancie offre à Notre Dame de Rocamadour un riche manteau couvert de pierreries et brodé de fils d'or. Sancie régnera longtemps sur le Béarn, honorée et aimée par tous les Béarnais.

L'avortement au Moyen Âge

Les condamnations pour avortement, au Moyen Âge, furent toujours très sévères. Dès la fin de l'Antiquité et pendant le haut Moyen Âge – dans les IV^e V^e VI^e et VII^e siècles – plusieurs synodes condamnèrent l'avortement qui était considéré comme un crime de même niveau que l'homicide et passible du même châtiment ; le plus souvent la peine de mort. Les critères qui modifiaient les peines étaient différents pour la femme qui pratiquait l'avortement et celle qui interrompait sa propre grossesse. Le législateur distinguait bien la femme qui le pratiquait froidement – laquelle serait jugée plus sévèrement – de celle qui avortait en raison de sa pauvreté. Dans son article « L'enfant dans le haut Moyen Âge », Pierre Riché - d'après le *Pénitentiel du Ps-Bède*, II, 11 - écrit :

Notons que les législateurs du VIII^{ème} et du IX^{ème} siècle admettent des circonstances atténuantes. Une femme qui tue son enfant par pratique magique, boisson ou tout autre art, fera sept ans de pénitence ; si elle l'a fait parce qu'elle ne pouvait pas le nourrir, la pénitence est ramenée à trois ans. (Riché, 1973, p. 96)

Il est bien possible que l'infanticide ne fût pas un phénomène généralisé au Moyen Âge, et s'il y existait, que cela fût lié à la misère, à l'adultère et à la peur d'exposer le crime d'adultère. Dans la majorité des cas, les femmes pauvres préféraient abandonner l'enfant, solution la plus chrétienne pour se délivrer d'un enfant qu'elles n'avaient pas les moyens d'élever. L'Église avait l'habitude de légitimer l'abandon pratiqué par les femmes les plus pauvres et encourageait les parents, qui n'avaient pas d'autre solution, à placer leurs enfants dans des lieux publics, surtout aux portes des églises, pour qu'on les trouve et l'Église se chargeait elle-même de leur destin.

Quelques siècles plus tard saint Thomas d'Aquin enseignait que l'avortement était un grave péché, contraire à la loi naturelle.

Le texte de l'abbé Menjoulet cité ci-dessus, précise que les gens supposaient que Sancie pratiquait la sorcellerie. Les *Pénitentiels* du Moyen Âge décrivent les sorciers et les magiciens comme des gens qui, parmi d'autres activités, fabriquaient des philtres pour provoquer l'avortement, ou pour empêcher la fécondation. Il est possible que pour cette raison, les gens ignorants aient pensé que Sancie avait ingéré une sorte de boisson pour avorter. Cependant, il nous semble évident que l'avortement de Sancie n'a pas été volontaire, puisqu'un héritier aurait certainement été important pour son lignage. Bien que le texte latin du livre des miracles de Rocamadour évoque une malformation du fœtus, curieusement, ce fait s'étant passé en même temps que l'annonce de la mort de son époux, Gaston V, la tristesse et la douleur pendant le deuil n'auraient-elles pas pu provoquer un avortement involontaire ? Les médecins et les psychologues attestent plusieurs manifestations de la part de personnes frappées de deuil, de veuvage notamment : détresse, perte des repères, manque absolu après le départ du compagnon ; ainsi, le chagrin face à la mort entraîne des troubles pathologiques. Ces signes surviennent à l'annonce du décès, pendant toute la préparation des obsèques, durant les funérailles, après la cérémonie, lorsqu'on trie les affaires du défunt, cela n'aurait pas été différent au Moyen Âge, on peut même dire que ce sont des symptômes de toutes les époques.

L'ordalie ou le jugement de Dieu

Au Moyen Âge les gens accordaient à la religion une place importante dans leur vie quotidienne. Il était difficile d'imaginer une existence en dehors de l'église et aucune sentence n'était plus grave que l'excommunication, qui éloignait les condamnés de la communauté chrétienne. Pour survivre à une épidémie, pour faire face à la tempête, pour supporter la souffrance de la perte des proches, la population désemparée s'adressait à Dieu ou à sa Mère, à la recherche de réponses ou d'explications. En effet, comme l'a bien observé Buescu (1990, p. 91), le rationnel, la catégorisation positive de la pensée logique, ne fonctionnaient pas, au Moyen Âge, dans les mêmes termes que ceux qui prévalent aujourd'hui dans la production historique et même littéraire.

À l'époque médiévale, dans une situation judiciaire où il y avait des doutes sur la culpabilité de l'accusé, celui qui était chargé d'appliquer la justice, fût-il le roi, l'évêque ou un seigneur féodal, pouvait compter seulement sur son intuition ou son bon sens pour discerner la personne menteuse de celle que disait la vérité. Parfois, les paroles n'étaient pas suffisantes pour distinguer entre deux personnes celle qui était coupable. Dans ce cas le juge ne disposait que de la providence, par le biais d'une épreuve judiciaire, bien connue au Moyen Âge, sous le nom de « jugement de Dieu ». L'accusé était soumis à une épreuve difficile, une ordalie, mot emprunté au vieil anglais *ordal*, *ordel* (anglais moderne *ordeal*), par l'intermédiaire du latin médiéval *ordalium* ‘jugement de Dieu’, terme issu du francique **urdeili*, d'où le mot de l'allemand moderne *Urteil*.

L'ordalie était alors une ancienne épreuve de la justice, de nature religieuse, qui consistait à soumettre l'accusé à une épreuve difficile, pour décider de son sort. S'il sortait avec honneur de la dure épreuve qui lui était infligée on supposait que l'accusé disait la vérité, puisque Dieu l'avait aidé ; s'il n'arrivait pas à accomplir ce qui lui avait été imposé, cela signifiait que Dieu l'avait abandonné, parce qu'il avait menti, et il se voyait alors condamné. Cet appel à la divinité est une habitude bien ancienne, documentée dès le Code d'Hammurabi.

Ces épreuves étaient terribles et parfois les gens préféraient avouer un crime qu'ils n'avaient pas commis, plutôt que subir ces

épreuves. Il y avait par exemple, l'épreuve du feu, c'est-à-dire du fer chauffé, qui consistait à supporter le supplice sans être complètement brûlé. La personne accusée gardait dans la main, pendant un temps déterminé, un acier rougi par la braise. Après le terrible supplice, la main bandée pendant quelques jours était examinée par un "spécialiste": si la brûlure était en cours de cicatrisation, cela signifiait que la personne était innocente ; si la blessure empirait, cela signifiait que la personne accusée était coupable et dans ce cas le châtiment pouvait être pire : elle pouvait aller directement au bûcher, conformément à la gravité du crime dont elle était accusée.

L'épreuve du pain et du fromage était également insupportable, puisque l'accusé était obligé de manger ces aliments jusqu'à la saturation. S'il n'arrivait plus à les avaler, cela était un signe de sa culpabilité. Dieu ne l'avait pas aidé parce qu'il avait menti ; le châtiment serait alors plus dur. (Barthelemy, 1986, pp. 198-200)

L'épreuve du Christ est bien typique. Lorsque deux personnes s'accusaient mutuellement d'une même faute, et si le juge n'arrivait pas à déterminer qui disait la vérité et qui était la menteuse, il les obligeait à se mettre à genoux l'une devant l'autre, avec les bras croisés. La première à faire un geste de fatigue serait déclarée coupable, puisque Dieu soutient seulement les bras des innocents. (Barthelemy, 1988)

Il y eut aussi l'épreuve de l'eau froide, plus adoptée au Sud de la Gaule. Si l'eau acceptait la personne suppliciée dans son sein et si celle-ci se noyait, cela était un indice de sa culpabilité. On considérait que l'eau était purificatrice, par analogie avec l'eau du baptême. Dans le sud de la France ce type d'ordalie était utilisé comme un bain expiatoire plutôt que probatoire, et peut y apparaître comme une alternative à la peine d'exil. Il faut rappeler en outre, que d'après quelques témoins de l'époque, plusieurs prêtres cherchaient à appliquer cette peine aux femmes qu'ils voulaient voir dénudées. Ce type d'ordalie fut appliqué à Sancie de Navarre, protagoniste du miracle qui s'est passé au pont de Sauveterre-de-Béarn : soumise à l'épreuve de l'eau froide lorsqu'elle fut jetée du pont sur le gave d'Oleron, elle a prouvé son innocence, puisque elle y est sortie saine et sauve, selon le récit du livre des miracles de Rocamadour, relaté ci-dessus.

Le locus du supplice de Sancie

Jacques Le Goff nous assure que le lieu de rencontre le plus important entre l'homme biologique et l'homme social, est l'espace. « Et l'espace est un objet essentiellement culturel, variable aux saveurs des sociétés, des cultures et des époques, espace orienté, imprégné d'idéologie et de valeurs ». (Le Goff, 1985, p. 62). Le pont de Sauveterre-de-Béarn, sur le gave, devenu un *locus* de légende, à partir de l'ordalie imputée à Sancie, est actuellement une attraction touristique du Béarn. Sauveterre-de-Béarn fut édifié sur un terrain qui domine la rive droite du gave d'Oloron. Il faut rappeler que le terme *gave* est un nom commun à plusieurs rivières du Béarn qui ont leurs sources dans les Pyrénées à la frontière d'Aragon. Ces rivières sont les gaves d'Aspe, d'Ossan, d'Oloron et de Pau. La rapidité de ces gaves les rend impropres à la navigation. En revanche, ils sont abondants en poissons.

Au Moyen Âge, Sauveterre bénéficiait d'une position stratégique dans la Vicomté du Béarn. Le bourg fortifié était un lieu protégé, où se développa un commerce prospère, puis un village. *Salvaterra*, en occitan, vient du latin médiéval « terra salva », qui à l'époque était un *lieu sauvé* du système féodal. Le nom Sauveterre-de-Béarn désigne un type de village de l'époque médiévale : les *Salvadas* du XI^e siècle, c'est-à-dire, un espace délimité par des croix, qui permettait aux populations de se regrouper sous la protection du clergé, dans une « Terra Salva » (Terre Sauvée). Lieu de refuge, comme toutes les « Terras Salvas », Sauveterre-de-Béarn bénéficiait de franchises. C'était un chemin obligatoire pour les pèlerins d'Orthez qui se dirigeaient vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Le Pont de Sauveterre était l'un des quatre lieux de passage du gave pour toute la vicomté du Béarn, les trois autres étant les ponts d'Orthez, de Navarrenx et d'Oloron-Sainte-Marie.

Le symbolisme du pont est l'un de ces symbolismes universels. Traverser le pont symbolise le passage de la terre au ciel, de l'état humain aux états supra-humains, de la contingence à l'immortalité, du monde sensible au monde suprasensible (...). On doit noter que le titre de *Pontifex* étymologiquement « bâtsisseur de ponts », appliqué à

l'empereur romain, continue à appartenir au Pape. (Chevalier et Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*). Il est possible que le *locus* du miracle, c'est-à-dire, le « pont de la légende », ainsi connu aujourd'hui, puisse symboliser non seulement le sacrifice de Sancie, mais aussi sa rédemption, à savoir, l'honneur de son nom, et en même temps son passage au mythe, que le peuple du Béarn maintient bien vivant.

Il faut rappeler ici qu'en plus du jugement de Dieu, le manteau (ou la tapisserie, selon la traduction française d'Albe et Rocacher) brodé (brodée) par Sancie, pour la Vierge de Rocamadour, est également un élément de grande valeur symbolique car cela représente l'une des principales affaires de la femme au Moyen Âge. L'art du tissage et du filage est attaché à la représentation de l'univers des femmes dès les temps immémoriaux : Pénélope, les Moires, etc.

Quand ils représentaient la *Genèse*, les artistes anonymes du Moyen Âge avaient l'habitude de représenter Ève « se *livrant* au labeur féminin par excellence, le filage¹ ». Les fresques du berceau de la nef centrale de l'église abbatiale de Saint Savin-sur-Gartempe, dans la Vienne (en France), exposent parmi d'autres, les épisodes de l'Ancien Testament, où l'on peut trouver aussi une représentation d'Ève fileuse, portant sa quenouille.

Dans son article sur l'iconographie de la femme au Moyen Âge, Chiara Frugoni² remarque qu'il y manque les représentations des métiers et de tout travail en général : « la seule occupation qui lui soit assignée, c'est le filage : un travail mécanique, passif, solitaire, qui l'enferme dans les limites de sa famille et de sa maison³ ».

¹ Cf. Riou, Yves-Jean et al. *L'Abbaye de Saint-Savin - Vienne - Images du Patrimoine*, Éditions C.P.P.P.C., 1992, p. 46.

² « Iconographie de la femme au Moyen Âge », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, XX^e année, n° 2-3, 1977, p. 178.

³ « Dans le livre de la Genèse de Vienne (VI^e siècle), (...) il y a une scène de genre : un groupe de femmes qui filent auprès de leurs enfants. [Une miniature du XV^e siècle,] montre Ève occupée à allaiter et à filer dans le même instant ; une iconographie byzantine de l'Annonciation (à Prague) représente la Vierge à filer seule à l'intérieur du temple ; [et à Chartres,] parmi les sculptures du portail

Les chansons de toile qui nous sont parvenues du Nord-est de la France, représentent également les femmes aux travaux d'aiguille – tisseuse, fileuse, brodeuse et couturière – en tant que personnage des chansons ; on peut donc constater que cela était la principale activité de la femme à l'époque. En général, les femmes nobles étaient fréquemment représentées dans la littérature médiévale en tant que fileuses et brodeuses tout comme Sancie de Navarre, personnage factuel et fictionnel du récit de miracle de Rocamadour.

Bibliographie

ALBE, Edmond et ROCACHER, Jean, *Les Miracles de Notre-Dame de Rocamadour au XIIe siècle*. Texte et traduction d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, avec une traduction et des notes historiques et géographiques par E. Albe, une introduction et un complément de notes par Jean. Rocacher. Toulouse, Le Pérégrinateur, 1975.

BARTHELEMY, Dominique, « Présence de l'aveu dans le déroulement des ordalies (IXe-XIIIe siècle) », *L'Aveu. Antiquité et Moyen Age* (Collection de l'École Française de Rome. 88), Rome, 1986, p. 191-214.

BARTHELEMY, Dominique, « Diversité des ordalies médiévales », *Revue historique*, 280, 1988, p. 3-25.

BUESCU, Maria Leonor Carvalhão, *Literatura Portuguesa Medieval*. Lisboa, Univ. Aberta, 1990.

CHEVALIER, Jean/Gheerbrant, Alain, *Dictionnaire des symboles*. Paris, Robert Lafont/Jupiter, 1982.

FRUGONI, Chiara, « Iconographie de la femme au Moyen Age », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, XXe Année, N° 2-3, 1977, p.177-

nord de la cathédrale, la Vie Active est représentée par sept femmes qui accomplissent le cycle du travail de la laine. » (*ibid*).

188.

JAMES-RAOUL, Danièle/THOMASSET, Claude (dir.) *Les ponts au Moyen Âge*. Paris, PUPS, 2006.

LE GOFF, Jacques, *O Maravilhoso e o Quotidiano no Ocidente Medieval*. Lisboa, Edições Setenta, 1985.

MENJOULET, L'Abbé, *Chronique du diocèse et du pays d'Oloron (Béarn méridional et Soule)*, par M. l'abbé Menjoulet, archiprêtre d'Oloron. T. 1^e, Oloron, 1863, impr. M. Marque.

RICHÉ, Pierre, « L'enfant dans le haut Moyen Âge » in : *Annales de démographie historique*, 1973. *Enfant et Sociétés*. p. 95-98

RIOU, Yves-Jean et al *L'Abbaye de Saint-Savin - Vienne - Images du Patrimoine*, Éditions C.P.P.P.C., 1992.

ZINK, Michel, « Au Moyen Âge, plus il y a de miracles, plus il est facile de croire », *La Croix*, PDF, p.1, 24/12/2010.

Viviane CUNHA

LES ARTS DU LANGAGE ET LA PRÉDICATION CONTRE LES PAÏENS ET LES HÉRÉTIQUES.

Paul Meyer présente *Las novas del Heretje*¹ comme un débat entre un évêque déclaré hérétique, Sicart de Figueiras (ou Figuieras) et un inquisiteur, Izarn. Pourtant, à première vue, la majorité du texte est composée d'affirmations et de questions sans réponses d'Izarn, ponctuées par la menace du bûcher². Sicart ne parlera qu'à la fin pour renier les idées cathares et promettre de poursuivre leurs adeptes. Ce qui ressemble fort à un interrogatoire mené dans la ligne de la procédure inquisitoriale, telle que la décrit Henri-Charles Léa.

« Pour bien comprendre sa méthode juridique, il faut nous faire une idée de la manière dont l'inquisiteur concevait ses relations à l'égard des accusés que l'on

¹ Paul Meyer « *Aiso son las novas de l'heretje* le débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras publié et traduit par M. Paul Meyer suivi de Notes additionnelles au tome II de la *Croisade contre les Albigeois* », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1879, t. XVI-2, p. 245-293. *Las novas del heretje* in *Contributions à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques*, Peter T. Ricketts (éd.) University of Birmingham, AIEO, 2000, p. 75-116. Les textes seront cités dans la seconde édition.

² Ans que-t don comjat ni-t lais el foc intrar
de resurrectio vuelh ab tu disputar, XII, v. 224-225, p. 83 ;
Hertje, be volria, ans que-l foc te prez
ni sentisse la flamma, s'esta nueg no.t recres, VIII, v. 348-349, p. 86.
Hueymai, d'aisi avan, non seras esperatz :
si, aras, no.t cofessas, lo foc es alucatz,
el corn va perla vila, .I pobol es amassatz
per vezet la justizia, c'ades sera crematz. X, v. 526-529, p. 92

Las novas del heretje in *Contributions à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques*, op. cit..

amenait à son tribunal. En tant que juge, il défendait la foi et vengeait les injures faites à Dieu par l'hérésie. Mais il était encore plus qu'un juge ; il était un confesseur luttant pour le salut des âmes que l'erreur entraînait à la perdition. En cette double qualité, il était revêtu d'une autorité bien supérieure à celle des juges séculiers. Pourvu que sa sainte mission fût remplie, les moyens importaient peu. Si le coupable espérait quelque pitié pour son crime impardonnable, il devait témoigner d'abord d'une soumission sans réserve au père spirituel qui travaillait à le sauver de l'enfer. La première chose qu'on exigeât de lui, quand il se présentait au tribunal, était le serment d'obéir à l'Église, de répondre véridiquement à toute les questions qui lui seraient posées, de dénoncer tous les hérétiques connus de lui et de se soumettre à toute pénitence qu'on lui imposerait ; s'il refusait de prêter ce serment, il se proclamait lui-même un hérétique convaincu et impénitent...

...À la vérité, il y avait peu d'hérétiques qui eussent le courage de confesser leur loi devant le tribunal et, pour un juge consciencieux, ardent à détruire les petits renards qui ravageaient les vignes du Seigneur, la tâche d'explorer le secret des cœurs était loin d'être facile. Nous ne pouvons pas être surpris qu'il ait eu hâte de s'émanciper des entraves de la procédure ordinaire qui, en empêchant de commettre des injustices, auraient rendu stériles tous les labeurs. »³

Néanmoins, une lecture plus approfondie amène à se demander si derrière les menaces de l'inquisiteur ne se dissimulait pas une autre réalité, plus favorable à l'évêque cathare.

Ce texte, dans lequel Izarn ne laisse pas de place aux arguments adverses, a pourtant l'apparence d'un dialogue. Ce dernier était, en effet, l'une des formes les plus utilisées au moyen-âge. C'était « un simple procédé stylistique, une variation universellement applicable sans égard au contenu ou à l'intention, mais particulièrement apte à l'enseignement des arts et de la religion » selon Peter von Moos⁴. Le dialogue, dans cette

³ Henri-Charles Léa, *Histoire de l'Inquisition au Moyen Âge*, Grenoble, Jérôme Millon, 1997, traduit de l'américain par Salomon Reinach, t. I, p 343-344. 1^{ère} édition : Henry Charles Lea, *A history of the Inquisition of the Middle Ages*, New York, 1887.

⁴ « Dès le Haut Moyen Âge la plupart des livres d'école, les innombrables traités sur les sujets les plus divers, et à leur tête les écrits de controverse et de polémique doctrinale, sont composés sous forme de dialogue. De la confession autobiographique à l'éloge funèbre, de la légende hagiographique et de la poésie liturgique aux fables et *exempla*, tous les textes pouvaient être mis en dialogue. La Bible elle-même, dont nous connaissons dès le V^e siècle de nombreuses transformations épiques à la manière de Virgile, donne matière à des dialogues,

époque d’oralité dominante, était aussi intérieur et silencieux : le dialogue avec soi-même, le dialogue avec Dieu pour les mystiques⁵. Il se trouve également dans la méditation des livres saints, des textes des Pères de l’Église, des hagiographies, des écrits philosophiques et théologiques, ainsi que dans l’art poétique. Des dialogues ont aussi été imaginés entre protagonistes de religions différentes : le *Dialogue avec le Juif Tryphon* de Justin de Naplouse, le *Dialogue entre un philosophe, un juif et un chrétien* de Pierre Abélard ou le *Livre du gentil et des trois sages* de Raimond Lulle. La forme dialoguée est utilisée également dans des traités juridiques et constitutionnels tels le *Dialogue sur l’Échiquier* de Richard Fitz Nigel. Par conséquent, les arts du langage (dialectique, rhétorique, grammaire) hérités de l’Antiquité ne cesseront de se développer au moyen-âge. Les penseurs médiévaux les reprendront inlassablement pour améliorer la prédication, l’enseignement, la lecture de la Bible, et bien sûr, pour affûter leurs armes intellectuelles contre les païens et les hérétiques.

comme le poème de Fulcoie de Beauvais sur les *Noces du Christ et de l’Église*, qui, au XI^e siècle, met en scène l’homme et le Saint-Esprit s’entretenant sur les événements de l’Ancien et du Nouveau Testament. C’est que le dialogue n’est plus, au Moyen Âge, un genre littéraire redévalable aux seuls modèles classiques, mais un simple procédé stylistique, une variation universellement applicable sans égard au contenu ou à l’intention, mais particulièrement apte à l’enseignement des arts et de la religion. La célèbre théorie grammatico-rhétorique de Diomède, vulgarisée par Isidore de Séville, divise l’ensemble des écrits en trois catégories (*characteres-genera dicendi*) selon la fréquence du discours direct des « personnages introduits » : le genre narratif (*diegeticum, enarrativum*), où le poète parle seul et ne rapporte qu’en discours indirect les paroles des autres protagonistes, le genre dramatique (*dramaticum, activum*), où les personnages agissent seuls sans que le poète intervienne, et enfin le genre mixte (*mictum, mixtum*), où le poète et les personnages parlent à tour de rôle. Il est évident que les deux derniers de ces trois modes d’expression se distinguent par leur emploi du dialogue. » Peter von Moos, « Le dialogue latin au Moyen Âge » in *Entre Histoire et littérature Communication et culture au Moyen Âge*, Firenze, SISMEL, Edizioni del Galluzzo, 2005, p. 343-387, p. 345-346.

⁵ Jean Leclercq, *L’amour des lettres et le désir de Dieu*, Paris, Cerf, 1990. Alain Michel (éd./trad.), *Théologiens et mystiques au Moyen Âge La poétique de Dieu (V^e - XV^e siècle)*, Paris, Gallimard, 1997.

La dialectique

L'allusion de Henri-Charles Léa aux petits renards vient du verset *Capite nobis vulpes parvulas, quae demoliuntur vineas ; nam vinea nostra floruit* (Cant, 2, 15) ; *Attrapez-nous les petits renards qui ravagent les vignes ; car notre vigne a fleuri.* Origène (185-253) dans son *Commentaire du Cantique des Cantiques*⁶ qui a largement inspiré ses successeurs, déclare que les renards sont comme les docteurs pervers des doctrines hérétiques. Leurs arguments fourbes séduisent les cœurs des innocents et ravagent la vigne du Seigneur pour qu'elle ne fleurisse pas dans la foi droite. Les docteurs catholiques reçoivent l'ordre de se hâter d'attaquer, de repousser, de réfuter les contradicteurs par la parole de vérité et de les prendre par des démonstrations vraies⁷. Origène donne le principe de la lutte contre les hérétiques : convaincre par la parole et par les écrits en employant des arguments imparables. Il s'agit de démontrer la suprématie du catholicisme sur les hérésies de manière irréfutable. L'intelligence qui fait partie de l'âme, prend donc le pas sur les émotions. Cependant, les hérétiques ont largement mis à mal une telle assertion, ne se laissant ni convaincre, ni persuader. Par ailleurs, pour les Pères de l'Église, le danger venant des païens réfractaires à leur prédication était au moins aussi important. Les païens, en effet, n'ont pas facilement abandonné leurs croyances. Constantin, en 313 par l'édit de

⁶ Origène cite une autre traduction latine du même verset. (Cant, 2, 15) : « Capite nobis vulpes pusillas exterminantes vineas ; et vineas nostrae florebunt » (Prenez pour nous les tout petits renards qui ravagent les vignes ; et nos vignes refleuriront.) *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, Luc Brésard/Henri Crouzel/Marcel Borret (éds), Paris Cerf, 1992, Sources chrétiennes n° 376, t. II, IV, 3, 1, p. 720. Cette traduction aurait été réalisée par Rufin d'Aquilée à partir de La Septante. *Le Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, en effet, nous a été transmis dans sa traduction latine, l'original grec ayant disparu. Il n'en reste que des fragments.

⁷ *Vulpes autem perversos doctores haereticorum dogmatum possumus intelligere, qui per argumentorum calliditatem seducunt corda innocentium et vineam Domini exterminant ne floreat in fide recta.* Datur ergo praeceptum doctoribus catholicis ut, dum adhuc *pusillae* sunt istae *vulpes* et nondum plures animas deceperunt, sed initium habet prava doctrina, arguere hos et refrenare festinent et verbo veritatis contradictentes revincere et *capere* eos assertionibus veris. Origène, *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, op. cit., t. II, IV, 3, 8-9, p. 724.

Milan, avait accordé aux chrétiens et à tous la liberté de suivre la religion de leur choix. Le paganisme restait trop puissant pour que l'on s'attaquât directement à lui. Valentinien I^{er} catholique romain et son frère Valens, arien, n'annoncent pas de dispositions contre le paganisme dans les codes édictés sous leur règne. En revanche, tout change avec l'empire de Théodose I^e qui passe de la liberté de culte à la religion d'État. Le code théodosien comporte seize lois qui frappent sans relâche le paganisme de 381 à 435. Mais après 435, la législation anti païenne est rare⁸. La noblesse païenne a joué un rôle important dans les affaires publiques au moins jusqu'au V^e siècle. Les compétences et les savoirs de ses membres leur assuraient des places de choix dans la société. Ils ont ainsi gardé la haute main sur l'administration et l'enseignement⁹, perpétuant d'anciennes traditions, dont les arts du langage¹⁰. Les

⁸ Jean Gaudemet, « La législation anti-païenne de Constantin à Justinien » in *Cristianesimo nella storia*, XI/3, 1990, p. 449-458, p. 451-457.

⁹ « On peut dire que durant tout le IV^e siècle, et bien au delà, le paganisme recruterait ses plus énergiques défenseurs dans la noblesse et dans l'enseignement... »

...Il est probable que, dans la seconde moitié du siècle [IV^e s], un certain nombre de grandes familles passeraient au christianisme.

...Malgré ces défections, La position de la noblesse païenne restait très forte. L'État chrétien – au moins jusqu'en 408 – observait un réel libéralisme à l'égard des personnes. Il arrivait certaines années, que presque tous les leviers de commande fussent aux mains des hauts fonctionnaires païens. D'autre part quantité de philosophes, de sophistes, de grammairiens, de rhéteurs perpétuaient dans les écoles le culte de l'ancienne littérature et de la vieille religion, avec l'attachement obstiné du métier, comme autant de Chateaubriands païens « en extase devant le génie du paganisme ». En Orient surtout, leur rôle était prépondérant. Les chrétiens savaient l'influence qu'ils exerçaient sur la jeunesse et ne leur ménageaient pas les épithètes irritées...

...En fait le haut enseignement resta entre les mains des païens jusqu'à la fin du V^e siècle ; et ce fut là une des raisons les plus efficaces de la persistance de l'ancienne foi dans les classes cultivées, en dépit de tant d'édits impériaux et de mesures rigoureuses, dont certaines connivences amortissaient souvent les effets. » Pierre de Labriolle, *La réaction païenne Étude sur la polémique antichrétienne du I^e au VI^e siècle*, Paris, Cerf, 2005, p. 340-342. 1^{ère} édition, Paris, 1942.

¹⁰ Henri-Irénée Marrou souligne la distinction entre *tekhnè* et *Epistèmè* dans la conception des arts du langage. « Les arts libéraux dans l'Antiquité classique » in *Arts libéraux et philosophie au Moyen Âge*, Montréal/Paris, Vrin, 1969, p. 5-27.

courants philosophiques grecs, pythagorisme, stoïcisme, épicurisme, platonisme, aristotélisme, pour n'en citer que quelques-uns, y étaient enseignés. Les païens s'imposaient donc, non seulement dans la vie sociale, mais aussi dans les controverses. Face à cette situation, les penseurs du christianisme ont cherché chez les auteurs antiques les moyens intellectuels de lutter contre le paganisme. En Orient hellénisé les œuvres antiques réinterprétées, ainsi que quelques faux imaginés par les chrétiens, ont servi de support à la prédication chrétienne¹¹. En Occident, l'œuvre de Cicéron qui « fournissait un véritable arsenal

¹¹ « Très tôt les prédicateurs chrétiens se rendent compte que, pour convaincre les païens à se convertir, il ne suffit absolument pas d'annoncer l'évangile ou d'expliquer les prophéties bibliques. Pour franchir le mur de méfiance et de sarcasme auquel ils se heurtent chaque jour dans les villes de l'Orient hellénisé, ils se voient contraints d'adopter une méthode différente consistant à attirer l'attention de l'auditoire sur des documents religieux païens faisant particulièrement autorité qui puissent offrir des confirmations « externes » à la vérité de la révélation chrétienne, au monothéisme et à l'incarnation du Fils de Dieu. Il s'agit donc de trouver les arguments appropriés pour démontrer que les doctrines chrétiennes ne sont pas de folles innovations de pauvres gens, mais qu'elles ont été en quelque sorte prédictes dans la meilleure tradition philosophique et religieuse grecque et orientale, et se trouvent donc substantiellement en harmonie avec la sagesse païenne. C'est de cette exigence missionnaire spécifique que naît le recours, d'abord prudent, puis de plus en plus fréquent à partir du tournant constantinien, à l'usage de textes connus et largement diffusés comme les sentences des Sept Sages, les poèmes orphiques, les oracles sibyllins, l'*Apocalypse* d'Hystaspe, les traités hermétiques, les oracles théologiques des dieux grecs, en premier lieu d'Apollon. Or, tandis que certains textes sont utilisés dans leur teneur originelle pour être soumis à une réinterprétation chrétienne, cela arrive par exemple pour les *Hermetica*, dans d'autres cas et faute de mieux, les missionnaires chrétiens, adaptant à leurs propres exigences les modèles fournis par l'apologétique judéo-hellénistique, n'hésitent pas à fabriquer et à exhiber de véritables faux élaborés *ad hoc* pour atteindre leur but. Sans aucun doute les *Oracles Sibyllins*, comme s'en était aperçu très tôt Celse, rentraient dans cette catégorie, de même que les prétendues *Prophéties des Sept Sages* et le soi-disant *Testament d'Orphée*. Vers 500, l'auteur de la *Théosophie* met dans la bouche d'Apollon et d'Artémis de faux oracles, dans lesquels les dieux se plaignent de leur défaite définitive face au Christ en déclarant sa supériorité invincible. » Pier Franco Beatrice « Hellénisme et christianisme aux premiers siècles de notre ère » in *Kernos Revue internationale et pluridisciplinaire de religion grecque antique*, n° 10, 1997, p. 39-56, p. 51-52.

contre les cultes païens »¹². a été une source d'inspiration majeure, mais non unique. En effet, la culture antique était la culture de référence en Occident. Elle restait incontournable pour toute personne désirant devenir lettrée et jouer un rôle de choix dans la société. Le christianisme qui en était encore à ses débuts, ne pouvait rivaliser avec cette culture diffusée grâce à la longue tradition d'enseignement des cités grecques et de l'empire romain. L'élaboration des idées chrétiennes devait s'appuyer et même s'enraciner dans ce substrat, au risque d'en rester à des balbutiements. Par conséquent, la philosophie grecque, malgré les critiques et parfois le rejet¹³ qu'elle suscitait, a permis de donner au christianisme la visée universelle des grandes religions. Du reste, Les Pères grecs comme Justin de Naplouse, Origène, Basile le Grand ou Clément d'Alexandrie, étaient à la fois philosophes et théologiens. Les Pères de l'Église et leurs successeurs, en dépit de leur ambivalence à son égard, puisèrent donc dans les ressources de l'héritage païen¹⁴ pour

¹² « Les chrétiens d'autre part, trouvaient dans les dialogues philosophiques de Cicéron un véritable arsenal contre les cultes païens. Non seulement ils pouvaient y puiser maints renseignements sur les dieux, non seulement ils y découvraient un auteur païen visiblement sceptique, mais ils y lisraient bien des pages d'une argumentation toute prête à leur usage contre les dieux du paganisme. » Maurice Testard, *Saint Augustin et Cicéron Cicéron dans la formation et l'œuvre de saint Augustin*, Paris, Études augustiniennes, 1958, t.1, p. 223-224.

¹³ « Dans sa réfutation, Irénée [de Lyon] avait mis l'accent sur l'interprétation erronée de la Bible faite par les gnostiques, selon lui déterminante dans l'élaboration de leurs mythes. Hippolyte [de Rome], en revanche, insiste sur leur recours constant à la sagesse des Grecs (notons au passage que ces deux positions ont été reprises tout au long de l'historiographie sur la gnose jusqu'à nos jours). Telle est l'idée maîtresse qui guide son œuvre : les dogmes gnostiques découlent de l'influence « pernicieuse » de la philosophie grecque, des religions à mystères, des sciences de l'astrologie. Hippolyte s'emploie à bâtir tout un réseau de parentés entre tel philosophe grec et tel maître gnostique : les textes de Simon le Magicien (I^e siècle après J.-C.) sont lus à la lumière d'Héraclite (VI^e avant J.-C.), ceux de Basilide (II^e après J.-C.) à celle d'Aristote (385-322 avant J.-C.) et ainsi de suite. Ces liens sont souvent artificiels, en dépit de ce que doit la pensée gnostique à la philosophie grecque. » in Madeleine Scopello, *Les gnostiques*, Paris, Cerf, 1991, p. 19-20.

¹⁴ « D'après Basile de Césarée, les jeunes chrétiens doivent affronter la lecture des classiques païens en s'efforçant d'en tirer le plus grand avantage spirituel comme les abeilles savent tirer le miel des fleurs. Son frère Grégoire de Nysse soutient que,

étayer rationnellement leurs idées et les organiser en un ensemble cohérent et structuré. Peu à peu ils parviendront à imposer ce qu'on a appelé la philosophie chrétienne qui deviendra à son tour le creuset des philosophies ultérieures, qu'elles en reprennent les courants ou les combattent.

Apponius commentant à son tour le même verset (Cant, 2, 15), probablement entre 398 et 404¹⁵, affirme que le Verbe de Dieu, prévoyant les ruses des hérétiques donne l'ordre aux gardes de la vigne, c'est-à-dire à ceux qui dirigent le peuple chrétien et ont rang de docteurs, de tendre très habilement le filet de la foi par leur prédication. Ainsi les renards pris dans les réts de leur propre opinion, bien qu'ils n'acceptent pas de s'apprioyer car enivrés par le vin de la méchanceté, cessent de

comme les Juifs volèrent les trésors des Égyptiens sur l'ordre de Moïse, de la même manière les chrétiens doivent s'emparer des richesses de la culture profane pour les consacrer à Dieu et embellir l'Église. Augustin qui s'était éloigné du manichéisme pour se convertir au catholicisme précisément grâce aux suggestions plotiniennes qui lui étaient parvenues à travers la lecture du traité antichrétien de Porphyre, la *Philosophie tirée des oracles*, propose la même méthode de réception sélective du patrimoine philosophique et religieux païen pour développer un programme culturel typiquement chrétien. Au fond les alexandrins avaient déjà ouvert la voie dans cette direction. Si surprenant que cela puisse paraître, selon Origène, même l'*Iliade* d'Homère peut fournir de la matière à la théologie chrétienne, si l'on interprète de manière allégorique les duels entre Achille et Hector comme des préfigurations du conflit entre le Christ et le diable. » Pier Franco Beatrice, « Hellénisme et christianisme aux premiers siècles de notre ère » in *Kernos Revue internationale et pluridisciplinaire de religion grecque antique*, n° 10, 1997, p. 39-56, p. 50-51.

¹⁵ “...Many things about Apponius are obscure. He has been credited with knowledge of Greek and several Semitic languages, but this has been disputed. He has been described as a native of fifth-century Syria or of a seventh-century Ireland, or as a converted Jew, all with little evidence. Recent scholarship has suggested that the Song of Songs commentary of Apponius was written between 398 and 404, perhaps in Italy, or among an Italian literary circle. His commentary of the Song of the Songs seems to show knowledge of Jewish biblical interpretation, but this may be secondary, as he is heavily dependent of Jerome. Apponius also cites from the latin translations of Origen on the Song of the Songs, and a number of grammatical and scientific texts of late Antiquity.” E. Ann Matter, *The Voice of My Beloved The Song of Songs in Western Medieval Christianity*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1990, p. 90.

ravager la vigne du Christ. Mais il donne une autre précision, les renards désignent aussi la dialectique et les échappatoires perverses des hérétiques¹⁶. Les hérétiques, instruits eux aussi aux sources de la culture antique, étaient donc capables de mener des controverses avec succès. Par conséquent, la foi ne suffit pas, il faut également le secours de la philosophie et des moyens intellectuels qu'elle fournit aux gardiens de la vigne qui se consacrent à la parole de Dieu. En effet, poursuit Apponius, ce sont surtout ceux dont l'habileté dans les lettres profanes, sont capables grâce à leur pratique de la philosophie de dénouer les faux enchaînements des propositions¹⁷. Les maîtres païens convertis, comme l'avocat Tertullien, furent sollicités pour élaborer des arguments destinés à confondre païens et hérétiques.

La dialectique était largement utilisée dans l'Antiquité pour rechercher la vérité par l'opposition et la confrontation de connaissances et d'idées diverses, parfois antithétiques. Il s'agissait, pour Platon, d'une démarche intellectuelle visant à aller au-delà des apparences, des approximations, des idées confuses et des opinions diverses, afin d'appréhender la vérité. Cela après que les concepts aient été ordonnés en genres et en espèces, ce qui devait mener à une démarche scientifique. Plus qu'un exercice, c'est l'essence même du dialogue socratique¹⁸ et de la science de l'être.

¹⁶ « Quarum insidias prospiciens Dei sermo, iubet custodibus *uineae*, his scilicet qui preaesunt populo christiano et locum doctoris suscipiunt, sollertissime rete fidei tendere praedicando, ubi suae sententiae irretiti, licet semel iam inepti nequitiae uino mansuescere nollent, tamen *demoliri* desinant *uineam* Christi. In *uulpium* ergo uocabulo haereticorum dialectica peruersaque tergiuersatio demonstratur, qui uigilantia uel arte custodum *uineae* *capiuntur* ...», Apponius, *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, Bernard de Vrégille/Louis Neyrand (éds), Paris, Cerf, 1997, Sources Chrétiennes n° 421, t. II, XLII (II, 15) IV, 46, 585, p. 58.

¹⁷ Idem, 47, p. 60.

¹⁸ Pour Fabienne Baghdassarian, « Dialoguer avec Socrate, c'est accepter de se plier à un certain protocole de la discussion, et en tout premier lieu à celui de l'alternance de questions et de réponses. Aucune place ne doit alors être laissée à la harangue rhétorique, aux circonlocutions sophistiques, ni même aux digressions d'un esprit vagabond. Le petit jeu socratique de questions et de réponses est une affaire sérieuse dans laquelle nul répit n'est laissé à l'interlocuteur : le *Lachès* insiste sur la sévérité dont fait preuve un Socrate opiniâtre qui ne lâche jamais son interlocuteur et le force toujours à en revenir à la question traitée. Le *Gorgias* et le *Protagoras*, quant à eux, expriment l'idée que le jeu dialectique de l'interrogation

Au moyen âge, la dialectique platonicienne, est reprise et interprétée, ainsi que celle d'Aristote qui s'en distinguera¹⁹. Les deux conceptions s'imposeront, la dialectique aristotélicienne évoluant vers une technique de discussion utilisant des raisonnements inductifs et déductifs. La dialectique fera partie du *trivium* avec la grammaire et la rhétorique. En effet, les arguments chrétiens, sans le secours de la logique présente dans les enchaînements de propositions, se seraient résumés à des affirmations ou à des arguties. La dialectique dont les formes se sont diversifiées, a permis la mise en place des *disputationes*, *obligationes* et *sophismata* qui constitueront une part importante de la vie intellectuelle médiévale. Chez Augustin (354-430), la dialectique était « la science même de la vérité »²⁰. Dans le *De doctrina christiana*, il affirme que la *disputationis disciplina* est de loin la connaissance la plus importante de celles qui mettent en jeu la faculté rationnelle de l'esprit, où règnent la science de la discussion et celle du nombre. Mais la dialectique est de

nécessite, pour s'accomplir et progresser, d'accepter de faire des réponses courtes, claires, loyales, et justifiées...

...S'entretenir avec Socrate, c'est prendre le risque d'être sondé, critiqué, voire réfuté. La dialectique que pratique le Socrate des premiers dialogues est l'art de l'examen des prétentions indues de connaissance et de la confrontation de celles-ci à leur néant. « De la dialectique platonicienne à la dialectique aristotélicienne : un héritage ambigu » in *Figures de la dialectique Histoire et perspectives contemporaines*, Jean-Michel Counet (éd.), Louvain/Paris, Peeters, 2010, p. 25-45, p. 27-28.

¹⁹ Idem.

²⁰ Jean Pépin écrit à ce propos : « Une autre notion est si souvent associée par Augustin à la dialectique qu'elle peut en être considérée comme une définition : la notion de vérité. Dès le *Contra Academicos*, la dialectique est donnée pour la science même de la vérité. À plusieurs reprises, les *Soliloques* ont une formule plus ramassée, mais au fond identique : la dialectique est la vérité vraie, ou la vérité même. Dans cette vue sommaire, le *De dialectica* introduit une précision essentielle : si la dialectique s'applique à la vérité, c'est qu'elle fait profession de la distinguer par un jugement. Définition que le *Contra Cresconium* développera en répétant que le vrai dialecticien est celui qui distingue le vrai du faux. On comprend alors qu'Augustin s'emporte contre le grammairien donatiste, qui justement accusait les dialecticiens de rendre vrai le faux et faux le vrai. » *Saint Augustin et la dialectique*, The Saint Augustine Lecture, Villanova University, Augustinian Institute, 1972, p. 163-164.

beaucoup quand il s'agit d'approfondir et de résoudre tous les genres de questions que posent les saintes Lettres. Il faut se garder de la passion pour la querelle et d'une ostentation puérile dans l'art de duper l'adversaire. Beaucoup de raisonnements, les sophismes, dont les conclusions fausses imitent si bien les vraies que les esprits lents et même les esprits vifs, si leur attention se relâche, en sont trompés. Il y a aussi des raisonnements qui s'enchaînent logiquement, mais contiennent des jugements faux résultant d'une erreur de l'interlocuteur. Énoncées par un homme droit et instruit dans le seul but de faire en sorte que l'interlocuteur en question rougisse des pensées qui découlent de son erreur et l'abandonne²¹. On pourrait voir dans cette dernière affirmation, les prémisses de la méthode des *obligationes*, échanges contradictoires, qui ont été surtout pratiqués aux XIII^e et XIV^e siècles. Jennifer Ashworth la décrit brièvement en ces termes :

“Before looking at *impositio* in detail it is necessary to look at the nature of the obligational disputations in general. Treatises on *obligationes* gave the rules for certain types of disputation or logical games in which a respondent was required to defend a particular claim, usually false, against an opponent whose goal was to defeat the respondent by leading him into accepting a contradiction. There is no room here to discuss the precise aims of these games, but at the very least, they were a way of training students to reason logically by handling reference. Various types of *obligatio* were discussed, all marked by the kind of word one might use in opening an obligational disputation, especially “I posit” (*pono*), which called for affirmation, “I deposit” (*depono*) which called for negation and “I imposit” (*impono*) which called for the provision of a new signification²².”

La dialectique comprend la *definitio*, la *divisio* et la *partitio*. Selon Jean Pépin reprenant une page des *Topiques* de Cicéron dans laquelle on apprend que :

²¹ *La doctrine chrétienne De doctrina christiana*, *Oeuvres de saint Augustin* 11/2, Madeleine Moreau/Isabelle Bochet/Goulven Madec, Paris, Institut d’Études Augustiniennes, 1997, II, XXXI, 48 ; 49, p. 208-210. Texte du CCL établi par Josef Martin, revu et corrigé.

²² E. Jennifer Ashworth “Burley, Ockham, and English Logicians on *Impositio* as a Type of *obligatio*” in *The Language of Thought in Late Medieval Philosophy Essays in Honor of Claude Panaccio*, Jenny Pelletier/Magali Roques (éds), New York, Springer, 2017, p. 233-248, p. 235.

« ...*Partitio* et *diuisio* sont deux procédés qui permettent d'arriver à la définition : la *partitio* décompose l'objet proposé , pourrait-on dire, en ses membres, tandis que la *diuisio* embrasse toutes les espèces dans les genres à définir ; identifier les espèces et les membres ou parties, c'est une confusion abusive ; toutefois, parties ou espèces, il faut les énumérer toutes, *sine ullius praetermissione* ; par ce moyen, après avoir considéré les caractères que la chose à définir a en commun avec d'autres, on poursuivra jusqu'à atteindre son *proprium*, inapplicable à quoi que ce soit d'autre... »

...L'analyse de Cicéron sera d'ailleurs reprise explicitement par Quintilien, qui montre bien dans la *diuisio* et la *partitio* les auxiliaires de la définition.²³ »

La définition trouvée se rattache aux enchaînements logiques. Certains tout en étant vrais, aboutissent à des propositions fausses et inversement. Ces enchaînements, affirme Augustin, s'appuient sur l'antécédent et le conséquent. Quand le second est faux, le premier l'est aussi. La suppression du conséquent entraîne la suppression de l'antécédent. Mais il arrive que les enchaînements partent d'un jugement faux, pour parvenir à la vérité. Il est facile d'apprendre à faire des enchaînements, mais la vérité des jugements doit être cherchée dans les Livres Saints²⁴. Évoquant la résurrection, Augustin appuie sa démonstration sur l'apôtre Paul (I Cor. 15, 13-14). Il pose l'antécédent selon lequel il n'y a pas de résurrection des morts, ce qui entraîne la conséquence suivante : le Christ non plus n'est pas ressuscité. Conséquence fausse, puisque le Christ est ressuscité. Par conséquent l'antécédent selon lequel il n'y a pas de résurrection des morts est faux. Ce qui implique qu'il y a bien résurrection des morts. D'un antécédent faux, on est parvenu à une vérité. Cependant, ce raisonnement n'est pas le fait des hommes, mais de Dieu. Ils le mettent seulement en évidence²⁵. Par conséquent, la dialectique médiévale chrétienne nécessite la connaissance des textes scripturaires, jointe à celle d'une logique qui se veut imparable. Utilisée dans la lutte contre les hérésies, elle devait permettre de les éradiquer,

²³ Jean Pépin, *Saint Augustin et la dialectique*, op. cit., p. 172.

²⁴ *De doctrina christiana*, Œuvres de saint Augustin 11/2 op. cit., II, XXXI, 49, p. 210 ; XXXII, 50, p. 212.

²⁵ Idem, XXXII, 50.

avec des raisonnements de ce type. Cependant les hérétiques retourneront les arguments en se fondant sur d'autres textes et d'autres faits.

Augustin a été influencé par la méthode dialectique exposée par Cicéron²⁶ comme nombre de penseurs chrétiens. Les *Topiques* dont Boèce (480-524) a fait le commentaire, ont servi de support aussi bien à la rhétorique qu'à la dialectique. S'y ajoutent les *Catégories*, et le *Peri hermeneias* d'Aristote ainsi que l'*Isagoge* de Porphyre, traduits en latin par Boèce. Ils constituent la *logica vetus*²⁷ en opposition à la *logica nova*, comprenant la traduction en latin des six livres de l'*Organon* d'Aristote et utilisée à partir du XII^e siècle. Ces textes seront très largement repris au moyen-âge dans la constitution et l'organisation du savoir. On les retrouve par, exemple, dans l'élaboration des encyclopédies. Mais déjà

²⁶ Alain Michel écrit à ce propos : « Dans l'utilisation de la méthode dialectique, Cicéron ne s'est pas contenté d'essayer de faire prévaloir son propre point de vue, il affecte au contraire de discuter en général. Il connaît le pour et le contre. Il considère son propre point de vue parmi d'autres – parmi ceux qui lui sont contraires – et il montre que toutes ces thèses qui semblaient opposées conduisent soit à l'obscurité, soit à ses propres conclusions. Il prend les idées adverses dans un réseau de négations. En paraissant les accepter, il les rend plus insoutenables encore. » Alain Michel, *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron Recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, Louvain/Paris/Sterling Dudley (MA), Peeters, 2003, 2^e édition, p. 169.

²⁷ « ...[Boèce] laissa toute une série de manuels et de commentaires qui, recopiés, mais longtemps inutilisés, allaient permettre aux maîtres carolingiens d'avoir des instruments de travail. En premier lieu viennent deux ouvrages d'Aristote traduits par Boèce, les « Catégories » qui analysent les 10 genres de l'être : substance, qualité, quantité etc....et les « Interprétations » (*Peri hermeneias*) qui présentent la théorie de la proposition (affirmative, négative, universelle, singulière) et de ses modes (possible, contingent, nécessaire). À cela s'ajoute l'*Isagoge* (Introduction) de Porphyre, également traduit par Boèce, qui explique les *quinq̄e voces* : genre, espèce, différence, propre, accident. Ces *voces* sont pour les uns des conceptions de l'esprit, des simples noms, pour les autres des réalités substantielles, d'où les débats qui opposeront par la suite les nominalistes et les réalistes. Enfin le quatrième manuel utilisé aussi bien en rhétorique qu'en dialectique est celui des « Topiques » de Cicéron. Ces livres forment ce qu'on a appelé la *logica vetus*. Comme on le voit en effet, la dialectique se présente comme une science de la méthode rationnelle qui permet de régler les démarches de la raison. » Pierre Riché, *Écoles et enseignement dans le Haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 1999, p. 261.

dans l'Antiquité, Cicéron s'était inspiré de Platon et d'Aristote. Alain Michel écrit à ce propos :

« ...Cicéron suit la méthode d'Aristote. Or celui-ci faisait de sa dialectique l'éloge suivant : « Ce traité est utile...pour les sciences philosophiques. La possibilité d'apporter aux problèmes des arguments dans les deux sens nous fera découvrir plus facilement la vérité et l'erreur dans les deux cas... »...

... [Pour Aristote] la matière de la dialectique est le vraisemblable qui peut être faux. Il existe plusieurs manières d'enseigner : rendre savants ceux qui ne le sont pas. C'est l'art dialectique. Mais pour devenir savant, il faut se savoir ignorant. Socrate dit Aristote, employait donc la seconde méthode : démasquer les faux savants. L'on songe au *Théétète*, dialogue consacré à critiquer toute fausse science. Et l'on comprend ainsi l'expression de Cicéron qui se flattait d'« obscurcir » certaines des causes qu'il plaidait...

...Lorsque l'orateur ne fait pas l'obscurité, il cherche à s'appuyer sur tout ce qui paraît vraisemblable aux juges, sur toutes les formes d'idées reçues. Aristote dans les *Réfutations sophistiques*, indiquait déjà que le dialecticien ne doit point parler en savant et que, pour persuader ses auditeurs, il ne doit rien leur dire qu'ils croient ignorer. C'est pourquoi l'orateur se sert de lieux communs dans ses péroraisons ; c'est pourquoi il se fait une provision d'exemples historiques aussi connus que possible.^{28»}

Par conséquent, la recherche de la vérité se déroule dans une démarche codifiée, comportant des règles linguistiques, juridiques et philosophiques précises. Les feintes, des pièges et les perfidies doivent s'inscrire dans cette codification. Néanmoins, cette dernière ne met pas un frein à l'inventivité des adversaires, qui au-delà des lieux communs exposés, doivent défendre et étayer leurs idées. Les envolées cicéroniennes son restées célèbres. Pour le philosophe, il s'agissait d'approcher la vérité au plus près. Pour l'avocat qu'était Cicéron, il importait avant tout de défendre une cause. Le premier se situe dans une perspective essentiellement métaphysique, le second dans une perspective juridique et politique. Il ne s'agit pas tant, dans ce dernier

²⁸ Alain Michel, *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron Recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, op. cit., p. 170-171.

contexte, de rechercher la vérité, que de persuader l'auditoire du bien fondé de telle ou telle assertion, fut-elle éloignée de la vérité.

Cependant Cicéron était aussi considéré comme un philosophe dont les idées inspirées du stoïcisme, ont circulé au moyen-âge relayées entre autres, par Augustin, Lactance, Minucius Felix, Tertullien, Macrobre, Eulogius, Jérôme²⁹. Les penseurs médiévaux s'empareront des différentes perspectives pour instituer la dialectique comme mode de fonctionnement intellectuel et l'adapter à leurs époques.

²⁹ « ...Augustin exploitera les grands thèmes cicéroniens sur l'homme et sa destinée dans le *De Trinitate*, la *Cité de Dieu* ou le *Contra Julianum*. Lui aussi tirera argument des dialogues philosophiques de Cicéron contre les cultes païens dans le *De consensu euangelistarum*, la *Cité de Dieu* ou sa correspondance avec Nectarius. Le *De natura deorum* notamment permet d'observer quelques rencontres intéressantes : avant saint Augustin, il avait été abondamment utilisé par des auteurs chrétiens comme Minucius Félix et Tertullien, Lactance aussi... »

...En revanche, un autre ouvrage de Cicéron, qui doit être cité dès qu'on parle de la survie de cet auteur chez les écrivains chrétiens, pose un problème par rapport à saint Augustin, le *De officiis*. Il semble que cet ouvrage ait été l'un des plus exploités par les auteurs chrétiens, notamment par Lactance dans ses *Institutions*, par saint Ambroise dans son *De Officiis ministrorum* ; saint Jérôme lui-même le cite et plus que toute autre œuvre de Cicéron, les *Tusculanes*, mises à part. Julien d'Éclane également s'y réfère...

...D'autre part, dès Tertullien, mais surtout chez Lactance, le *De republica* connaît une survie destinée à l'apologétique chrétienne ; Lactance cite beaucoup et longuement ce traité pour sa teneur philosophique, en reconnaissant parfois que Cicéron s'exprime *paene diuina uoce* ! Macrobre s'insère dans cette tradition comme un témoin essentiel – et nous en avons parlé – de la survie philosophique du *De republica* et en particulier, comme Ambroise, sur cette question de la justice dans la *Cité de Dieu*. Enfin saint Jérôme lui aussi se réfère parfois au *De republica* dont on trouve également mention chez Elogius, l'élève d'Augustin. Survie rhétorique, d'origine païenne et poursuivie par l'école ; survie philosophique tout spécialement dans les milieux chrétiens, ainsi pourrait-on résumer sommairement le *Fortleben* du *De republica*. » in Maurice Testard, *Saint Augustin et Cicéron* Cicéron dans la formation et l'œuvre de saint Augustin, op. cit., 1958, t.1, p. 225-227.

Avec le *Sic et non* d'Abélard (1079-1142)³⁰, elle redevient même un instrument majeur de la pensée. Peter von Moos écrit à ce sujet :

« Dans la seconde moitié du XI^e siècle la dispute dialectique a fait renaître une méthodologie platonicienne et aristotélicienne, profondément agonale, selon laquelle toute pensée est un dialogue intérieur, un dédoublement du penseur lui-même permettant l'acheminement de la connaissance et la confrontation in *utramque partem* des diverses faces d'une pensée. La *disputatio* scolaire, issue de cette conception, s'est développée comme le moyen de communication le plus rationnel, jusqu'à devenir quasiment le seul « instrument » capable de résoudre les problèmes scientifiques et herméneutiques les plus ardu. Malgré certains excès de logique formelle, exagérés à dessein depuis la critique humaniste, le perfectionnement de la *disputatio* dans ses disciplines originelles (la philosophie, la théologie et la jurisprudence) ainsi que son rayonnement sur d'autres branches du savoir, y compris sur l'argumentation littéraire, peuvent être considérés comme un triomphe de la forme dialoguée³¹. »

La dialectique d'abord fondée sur la *lectio*, s'en détachera progressivement pour devenir un exercice universitaire organisé selon la triade de Pierre le Chantre (†1197) : *lectio, disputatio, praedicatio*³². Les exégèses de la Bible par les Pères de l'Église furent réunies dans des florilèges, des compilations, des recueils destinés à en révéler le sens spirituel. Ce sont les « sentences », les *auctoritates* qui guident l'exercice de la *lectio*, et qui conduisent à l'intelligence du texte sacré. Néanmoins, les interprétations ne sont pas identiques. Il existe des variantes d'une lecture à l'autre. Par conséquent, les *auctoritates*

³⁰ Abélard affirme que préférant les armes de la logique et de la raison à toutes les autres disciplines philosophiques, il renonça aux trophées de la guerre pour vaincre dans les disputes, plutôt que sur les champs de bataille. *Abelardi ad amicum suum consolatoria*, in *Lettres d'Abélard et d'Héloïse*, Éric Hicks/Thérèse Moreau (éds), Paris, Livre de Poche, 2007, 1b, 26-28, p. 42.

³¹ Peter von Moos, « Le dialogue latin au Moyen Âge : l'exemple d'Évrard d'Ypres » in *Entre Histoire et Littérature Communication et Culture au Moyen Âge*, op. cit., p. 243-387, p. 347.

³² Adriano Oliva « Philosophie et théologie en prédication chez Thomas d'Aquin » in *Revue des sciences philosophiques et théologiques* », 2013/2, t. 97, p. 397-444, p. 403.

devaient être discutées pour trouver l'interprétation la plus adéquate, ce qui donnait lieu à la *quaestio*. Celle-ci posait le problème d'une dissonance, d'une obscurité ou d'une imprécision. Le maître, avec l'aide de la dialectique, se devait donc de résoudre ce problème. Il y ajoutera ses propres commentaires. Peu à peu, la *quaestio* se détache du texte pour donner lieu à la *disputatio* qui est une méthode de discussion tripartite : arguments, solution, réponse aux arguments. Le maître préside les débats et détermine le sujet, l'*opponens* soulève les difficultés contre la thèse et le *respondens* éclaire le problème. Ils posent ainsi la cadre dialectique du « pour » et du « contre ». Le maître examine les arguments et résout les problèmes soulevés³³. La *praedicatio* en reprendra les résultats et les diffusera. Les penseurs médiévaux étendront les ramifications de la dialectique jusqu'à en faire un instrument de langage et de pensée extrêmement complexe et subtil, à la fois science de la vérité et exercice universitaire. Thomas d'Aquin commenterà longuement les ouvrages d'Augustin, tout en incluant la philosophie et la logique aristotéliciennes dans ses écrits. La scolastique naissante imposera un langage précis, scientifique, destiné au seul usage de la pensée spéculative. Ce qui a permis la création de concepts organisés en enchaînements rigoureux. On connaît le succès des questions disputées et des questions quodlibétiques de Thomas d'Aquin³⁴. Dans ce contexte,

³³ Bernardo C. Bazàn « Les questions disputées, principalement dans les facultés de théologie » in *Les questions disputées et les questions quodlibétiques dans les facultés de théologie, de droit et de médecine*, Bernardo C. Bazàn/Gérard Fransen/John W. Wippel/Danielle Jacquart (éds), Turnhout, Brepols, 1985, p. 15-149, p. 25-42.

³⁴ « Lorsque saint Bonaventure et saint Thomas deviennent maîtres régents à l'université de Paris, le genre, tel que nous l'avons décrit, avait parcouru un long chemin. Les *Quaestiones disputatae* de Thomas sont presque l'archétype de la *disputatio* telle qu'elle était pratiquée au XIII^e siècle... »

...[La *disputatio*] sera pratiquée, avec des variantes thématiques propres aux différentes disciplines, dans les études de droit et de médecine ; et les méthodes de Paris trouveront bon accueil dans tous les centres universitaires de l'Europe médiévale. Les Facultés des Arts développeront des formes semblables d'exercices destinés à préparer progressivement l'étudiant aux disputes auxquelles il devra participer dans les facultés supérieures. La *disputatio* fournit, au XIII^e siècle, le cadre d'élaboration doctrinale de la théologie rationnelle. Les auteurs voient en elle

le niveau de complexité de la doctrine catholique est tel, qu'elle en deviendra difficile d'accès à la plupart des croyants. L'effort des prédictateurs restait important, mais le problème était d'écartier momentanément le langage philosophique très spécialisé pour atteindre le plus grand nombre d'auditeurs. Bonaventure, Thomas d'Aquin³⁵ et bien d'autres ont utilisé ce langage avec sobriété dans leur prédication pourtant destinée à l'université, à des ecclésiastiques ou à des religieux, formés aux arts du langage. Leurs références se trouvaient surtout chez les Pères de l'Église. En revanche, des théologiens comme Raymond de Boulogne l'ont introduit dans leurs sermons³⁶. L'éloignement du langage

la possibilité d'aborder, de façon ordonnée et systématique, les problèmes qu'ils considèrent comme fondamentaux dans leur discipline. » Idem, p. 43.

³⁵ Sur les problèmes posés par l'authentification des sermons de Thomas d'Aquin et par la *reportatio* de ces sermons, voir Adriano Oliva « Philosophie et théologie en prédication chez Thomas d'Aquin » op. cit..

³⁶ Louis-Jacques Bataillon écrit à ce propos : « Malheureusement la plupart des sermons qui nous ont été conservés pour le XIII^e siècle sous la forme de reportations sont des prédications adressées soit à l'Université, soit à des ecclésiastiques réunis pour un synode ou une élection, soit des religieux. À ces types d'auditoire, il était assez normal que le prédicateur use d'un langage plus ou moins technique et use notamment du vocabulaire du *trivium* qui était en principe connu des clercs. Or ce qui frappe dans beaucoup de sermons prononcés *coram Universitate*, c'est la sobriété avec laquelle la terminologie proprement philosophique est utilisée. Un maître comme saint Bonaventure, dont pourtant le style ne fait pas de concessions à la faculté et qui se sert souvent de mots difficiles et rares, non seulement ne cite presque jamais les philosophes, mais n'emploie que très rarement leur langage ; il peut sans doute lui arriver d'évoquer rapidement quelque thème d'ordre philosophique ; jamais en pratique il n'emploie la terminologie propre à la faculté des Arts sauf dans les *Collationes in Hexaemeron* dans lesquelles, en raison même du sujet qu'il traite et des préoccupations qui l'inspirent, il est contraint de parler de la philosophie en tant que telle. Il en va de même pour Thomas d'Aquin qui semble bien éviter dans ses sermons l'emploi de termes trop techniques et même en général dans ceux-ci des expressions bibliques à un langage beaucoup plus familier que dans ses autres œuvres. La même constatation se ferait à propos de Matthieu d'Acquasparta et de bien d'autres maîtres qui utilisent dans leur prédication un langage bien plus proche de celui de l'Écriture et des Pères que celui des philosophes. Augustin, Grégoire, Chrysostome et Bernard sont beaucoup plus souvent cités dans les sermons qu'Aristote. »

naturel s'instaurera progressivement et rendra encore plus difficile la prédication aux clercs et aux laïcs, peu familiers de la scolastique. Cette situation deviendra problématique dans les petites paroisses éloignées de tout centre intellectuel.

Lorsque Thomas d'Aquin produit son œuvre, les religions païennes ont été remplacées par le christianisme dans une grande partie de l'Europe et les courants chrétiens hérétiques des débuts du christianisme ont été combattus. Cependant, les idées hérétiques ne disparaissent pas complètement. Au XII^e siècle, la prédication était surtout enseignée et pratiquée dans les monastères pour instruire les communautés. L'hérésie cathare, entre autres, a constraint les prêtres séculiers à s'adresser davantage aux laïcs, dans le but de la combattre. Néanmoins, cette prédication rencontrait des difficultés, évoquées, entre autres, au quatrième concile du Latran en 1215. Les pères du concile constatent qu'en raison de leurs multiples occupations, de leur mauvaise santé, d'attaques ennemis ou d'autres circonstances, sans compter un manque de science, les évêques ne peuvent plus suffire à dispenser la parole de Dieu au peuple. Ils devront donc désigner des hommes puissants en œuvres et en paroles pour prêcher³⁷. On peut donc supposer que les prêtres, sommés d'édifier et d'instruire leurs ouailles, ont pu être rebutés

Mais d'autres orateurs, bien qu'eux-aussi théologiens, n'avaient pas la même retenue. Ainsi en est-il d'un sermon de Raymond de Boulogne, archidiacre de Thérouanne, pour la fête de Conversion de saint Paul. Il nous explique que la conversion de l'Apôtre est merveilleuse dans son sujet, dans son mode et dans son terme. Si la dernière merveille n'est pas exprimée en termes philosophiques, les deux premiers le sont. » in « L'emploi du langage philosophique dans les sermons du XIII^e siècle » in *Miscellanea mediaevalia 13/2 Spache und Erkenntnis im Mittelalter*, Albert Zimmerman (éd.) Berlin-New York, de Gruyter, 1981, p. 983-991, p. 983-984. Voir aussi Adriano Oliva « Philosophie et théologie en prédication chez Thomas d'Aquin », op. cit..

³⁷ Giuseppe Alberigo (dir.), *Les conciles œcuméniques Les décrets de Nicée à Latran IV*, 10, p. 239. Richard H. House précise : « De tous les prêtres avec charge d'âme, seuls les évêques étaient obligés de prêcher, et cela une fois par semaine seulement. Même cette mince obligation était souvent négligée. », « L'évolution des attitudes envers l'autorité écrite : le développement des instruments de travail au XIII^e siècle » in *Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval*, Geneviève Hasenohr/Jean Longère (éds), Paris, Éditions du CNRS, 1981, p. 116-144, p. 132-133.

par la difficulté des arts du langage et des études qu'ils impliquaient. Le développement, au XIII^e siècle, des instruments de travail étaient destinés à les aider dans leur tâche. Tout d'abord les *Artes praedicandi*, manuels couramment utilisés dans la formation des prédicateurs. Une fois instruits, ces derniers avaient à leur disposition l'instrument le plus répandu et le plus utilisé, qui était le recueil de sermons tout prêt, conçu pour être repris et utilisé par d'autres. Le premier semble être le *Speculum Ecclesiae* d'Honorius Augustodunensis, suivi du recueil de Maurice de Sully. Mais beaucoup de prédicateurs voulaient aller plus loin. Ils s'aidaient d'abord de la Bible, citée d'après l'Office divin. Un dominicain devait connaître les Psaumes, l'Évangile de Matthieu et les Épîtres de Paul, par cœur. À cette connaissance s'ajoutaient la glose ordinaire et la glose de Pierre Lombard pour les Psaumes et les Épîtres. Cette glose contenait un grand nombre de citations des Pères ainsi que les sens spirituels attribués aux textes bibliques et *l'Interpretatio nominum hebraïcorum*. Les concordances, telles celle d'Hugues de Saint-Cher étaient également utilisées. D'autres florilèges de citations existaient dont le *Liber scintillarum* de Defensor de Ligugé et surtout le *Décret* de Gratien et les *Sentences* de Pierre Lombard. Les légendiers constituaient la source principale des sermons sur les saints. Enfin les prédicateurs pouvaient se servir des florilèges d'auteurs classiques ou philosophiques, ainsi que des encyclopédies³⁸. Ces instruments écrits en latin, devaient également servir à la prédication dans les langues vernaculaires. Leur transposition dans d'autres langues requérait, sans nul doute, un effort de traduction et d'adaptation qui n'était pas toujours aisé. Les prédicateurs devaient passer d'un langage à l'autre et parfois d'une langue à l'autre, avec plus ou moins de virtuosité. En outre, il leur fallait prêcher dans des contrées dont la langue ne leur était pas familière. Les abbés rejoignaient des monastères où ils devaient s'adresser à des moines et des convers qui ne savaient pas nécessairement le latin, alors qu'eux-mêmes ignoraient la langue du pays. Les évêques étaient confrontés au même problème. Par ailleurs, cet arsenal intellectuel ne garantissait pas pour autant la clarté et la transparence des prêches.

³⁸ Louis-Jacques Bataillon : « Les instruments de travail des prédicateurs au XIII^e siècle » in *Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval*, op.cit, p. 197-209.

La rhétorique

Avant le développement de cet arsenal au XIII^e siècle, certains théologiens, comme Hugues de Saint-Victor (1096-1141), ont dispensé des conseils aux novices, afin qu'ils adaptent leur discours à un auditoire nécessairement hétérogène puisque tous les groupes sociaux, laïcs et religieux, étaient concernés. Il conseille d'observer cinq points quand on parle : que dire, à qui, comment, quand et où le dire. Il ne faut pas introduire dans les discours des paroles nuisibles, malhonnêtes ou inutiles. Ces dernières ne sont profitables ni à ceux qui parlent, ni à ceux qui écoutent. Les paroles malhonnêtes ne conviennent ni à la dignité de celui qui parle, ni de celui à qui il parle, ni de celui dont il parle. Les paroles nuisibles induisent par leurs insinuations, l'esprit des auditeurs à l'erreur ou au vice³⁹. Ces conseils suggèrent que la parole, était souvent utilisée à mauvais escient⁴⁰. Les médisances, mensonges et autres racontars ne manquaient pas dans les sociétés médiévales. C'est aussi une attaque larvée contre les hérétiques dispensateurs de paroles nuisibles. Un autre passage semble également destiné à mettre les novices en garde contre les hérétiques. Les bons doivent tantôt désirer, tantôt éviter de s'entretenir avec des hommes vicieux. Ils doivent le désirer quand ils espèrent les corriger et quand leur confiance en leur propre fermeté leur permet de ne pas craindre d'être corrompus par leur mauvaise influence. En revanche, quand ils prennent en compte la dureté des vicieux et leur faiblesse, il vaut mieux qu'ils fuient de peur que dans l'incapacité de les corriger, ils ne commencent à les suivre dans leur dévoiement⁴¹. Guillaume de Saint-Thierry (1085-1148), dans son *Exposé sur le Cantique des Cantiques*, compare les petits renards (Cant, 2, 15) à des insinuations de l'ennemi, qui blessent avec une grande subtilité, les

³⁹ *De institute novitiorum* in *L'œuvre de Hugues de Saint-Victor*, H. B. Feiss/P. Sicard (éds), t. I, p. 18-114, p. 74-76.

⁴⁰ Carla Casagrande/Silvana Vecchio, « « Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain » : le décalogue et les péchés de langue » in *La ville et la cour Des bonnes et des mauvaises manières*, Daniela Romagnoli (éd.), Paris, Fayard, 1991, p. 87-115.

⁴¹ *De institute novitiorum*, op. cit., p. 78.

âmes tournées vers le bien⁴². On sait que certains clercs adhéraient aux idées cathares, au point d'en devenir de fervents adeptes. Le curé de Pennautier, Arnaud Morlane, en est un exemple. Malgré l'accusation fondée de conversion à l'hérésie au cours d'une maladie dont il guérit en 1286, il restera curé dans la même paroisse, jusqu'à sa mort⁴³. Ce n'est pas un cas isolé ; les membres du clergé convertis apparaissent dès le début de l'hérésie⁴⁴. Par conséquent, une foi qui pouvait être profonde jointe à une connaissance des arts du langage, n'empêchaient ni les sympathies pour les cathares, ni la conversion à leurs idées. Ce qui en dit long sur le désarroi des prédicateurs face à des hérétiques qui devaient connaître les textes bibliques et pratiquer les arts du langage avec autant, sinon plus, de virtuosité que leurs détracteurs. Hugues de Saint-Victor poursuit en conseillant les novices sur la qualité du discours qui tient en trois points : le geste le ton et le sens. Le geste doit être humble et mesuré, le ton modéré et mélodieux, le sens des paroles vrai et doux. L'orateur doit éviter en parlant, les mouvements de bras désordonnés, impudents, violents, les clignements d'yeux, les airs ou les jeux de physionomie indécents. Le ton doit être modéré, pour ne pas effrayer ou

⁴² Guillaume de Saint-Thierry, *Exposé sur le Cantique des Cantiques*, Jean-Marie Déchanet/Maurice Dumontier (éds), Sources chrétiennes n° 82, Paris, Cerf, 1962, IV, 167, p. 348.

⁴³ Élie Griffe en donne des exemples de conversion des clercs et pose le problème des dénonciations dans *Le Languedoc cathare et l'inquisition (1229-1329)*, Paris, Letouzey & Ané, 1980, p. 142-150.

⁴⁴ Anne Brenon écrit à ce sujet : « Il y aurait beaucoup à dire, et on a déjà beaucoup dit, sur le caractère savant ou populaire de l'hérésie, notamment du XI^e siècle. Mais on ne peut nier que les hérétiques proto-cathares ou cathares apparaissent souvent, dès le départ, comme des membres du clergé : pope bogomile, chanoine d'Orléans ou de Nevers, moines de Constantinople, religieux portant habit et suivant les règles de l'ascèse monastique. Leur tradition d'exégèse évangélique vénérable, marquée de caractères origéniens, l'attachement des derniers Bons Hommes errants à ce qui leur restait d'organisation et de hiérarchie, la place centrale de l'Ordre de sainte Église dans la théologie et la liturgie cathares, nous incitent à les considérer comme l'expression médiévale de dissidences internes à l'Église chrétienne. Le réservoir de l'hérésie se trouvait à l'évidence dans le clergé lui-même, régulier ou séculier, qui menait travail en recherche intellectuelle et spirituelle sur le message chrétien, mais aussi en pratique de vie apostolique. » in *Les archipels cathares Dissidence dans l'Europe médiévale*, Cahors, Dire Éditions, 2000, p. 189.

offenser en tonitruant ou en jetant des éclats de voix immodérés. Le ton doit également être mélodieux pour que la rudesse de son élocution ne le rende pas d'autant plus pénible à l'esprit de ses auditeurs, qu'il sera plus dur à ses oreilles. Le sens du discours doit être vrai, parce qu'une parole fausse, même dite avec art et éloquence, est néanmoins jugée nocive ou oiseuse par l'auditeur qui l'aurait comprise. Mais le discours doit aussi être doux car la vérité devient amère à l'auditeur si elle est lancée contre lui sans raison ou sans affection, c'est-à-dire à contretemps ou méchamment⁴⁵. Ce texte révèle en creux certains des aspects de la prédication au XII^e siècle. On peut supposer que les orateurs étaient contraints de faire du théâtre et d'asséner quelques vérités pour capter l'attention d'auditeurs bavards, indociles, inattentifs et turbulents dont certains demandaient au prédicateur d'abréger son discours⁴⁶. L'auditoire n'était pas nécessairement disposé à se laisser convaincre ou même persuader. L'art de l'éloquence comprenait, entre autres, la maîtrise du geste et la position de la voix. Cet aspect est important sachant qu'un discours, si brillant soit-il, risque d'être presque inaudible quand il est prononcé d'une voix monocorde, par un orateur effacé. Le texte de Hugues de Saint-Victor, tout en prônant la douceur, n'en est pas moins empreint d'une certaine ironie. Ironie qui était présente dans la

⁴⁵ *De institute novitiorum*, op. cit., p. 88-90.

⁴⁶ Michel Zink écrit à ce propos : « S'agissant du déroulement même de la prédication, certaines notations qui figurent dans les sermons laissent deviner un public turbulent, inattentif, indocile et parfois clairsemé... »

...La longueur des sermons est le plus souvent inversement proportionnelle à l'importance de la fête du jour, comme pour éviter de lasser l'auditoire plus nombreux des grandes solennités, dont les offices sont eux-mêmes plus longs que d'habitude. Cette règle semble observée avec soin par Maurice de Sully, dont le sermon le plus court est celui de Pâques. Encore toute la fin de ce sermon est-elle pour inviter les fidèles à venir communier à la fin de la messe sans chahut et sans tapage, et à ne pas commettre d'excès en ce jour de fête...

...Ailleurs Maurice de Sully se plaint que les notables se permettent souvent d'interrompre le prédicateur pour lui dire d'abréger, parce qu'ils ont autre chose à faire que de l'écouter. » in « La prédication en langues vernaculaires » in *Le Moyen Âge et la Bible*, Pierre Riché/Guy Lobrichon (éds), Paris, Beauchesne, 1984, p. 489-516, p. 501.

prédication médiévale, ainsi que l'humour⁴⁷. Ce qui permettait d'installer une connivence avec le public et de relancer son attention quand celle-ci commençait à flétrir.

Augustin s'était déjà inquiété de la portée du discours théologique, car il ne s'agissait pas seulement de pratiquer la dialectique entre lettrés, à l'intérieur d'un cénacle d'érudits, mais aussi de convertir au catholicisme le plus grand nombre de récalcitrants. La description augustinienne de l'art de l'éloquence s'appuie, entre autres, sur un passage du livre du prophète qui aurait été pasteur ou bouvier (Amos, 7, 14-15). Augustin précise qu'il cite un texte où il n'a pas besoin d'expliquer ce qui est dit, mais seulement à mettre en valeur la manière de le dire. Pour ce fait, il suivra la traduction de Jérôme, bon connisseur de l'hébreu et du latin, plutôt que celle des LXX (*la Septante*)⁴⁸. Après avoir exposé quelques-uns des traits de l'éloquence du prophète, Augustin précise que les phrases du discours n'ont pas été composées par une technique humaine, mais par émises par l'Esprit divin, selon la sagesse et selon l'éloquence ; une sagesse qui ne vise pas à la seule éloquence et une éloquence qui ne s'écarte pas de la sagesse. Les règles de l'art oratoire ne seraient pas observées, notées et rédigées en corps de doctrine si on les découvrait déjà dans le génie naturel des orateurs⁴⁹. Même si l'évêque d'Hippone se situe dans un contexte chrétien, on peut supposer que cette affirmation concerne également les orateurs païens. Cela d'autant plus qu'il devait la majeure partie de ses connaissances dans ce domaine aux penseurs de l'Antiquité. Cependant, poursuit

⁴⁷ Jeannine Horowitz/Sophia Ménache, *L'humour en chaire Le rire dans l'Église médiévale*, Genève, Labor et Fides, 1994, p. 250.

⁴⁸ Non autem Secundum Septuaginta interpretes, qui etiam ipsi diuino spiritu interpretati ob hoc aliter uidentur nonnulla dixisse, ut ad spiritalem sensum scrutandum magis admoneretur lectoris intentio, unde etiam obscuriora nonnulla, quia magis tropica, sunt eorum ; sed sicut ex hebraeo in latinum eloquium presbytero Hieronymo utriusque linguae perito interpretante translata sunt. *De doctrina christiana*, op. cit., IV, VII, 15, p. 344.

Pour une histoire des traductions bibliques, voir Pierre-Maurice Bogaert, « La Bible latine des origines au moyen âge. Aperçu historique, état des questions (première partie) » in *Revue théologique de Louvain*, 1988, 19-2, p. 137-159.

⁴⁹ *De doctrina christiana*, op. cit., IV, VII, 21, p. 350.

Augustin, les prophètes ont parlé avec une obscurité utile et salutaire destinée à permettre aux futurs lecteurs qui les comprendraient et les expliqueraient, de trouver une autre grâce, différente de la leur, mais qui en découle. Par conséquent, les commentateurs des textes sacrés doivent travailler à les faire comprendre avec une clarté de parole aussi grande que possible. Il faut obtenir de cette façon, qu'un seul esprit lent ne les comprenne pas ou alors que les difficultés et les subtilités qu'on veut exposer et élucider, ne soient pas mal comprises ou comprises avec lenteur, à cause de la manière de s'exprimer⁵⁰. Cet effort de clarté peut cependant être limité car il existe des questions qui ne se comprennent pas d'elles-mêmes ou qui se comprennent difficilement, quelles que soient l'éloquence, l'insistance ou la clarté de celui qui les traite. On ne doit donc présenter ces questions que rarement à un auditoire populaire ou même jamais. Mais pour les livres qui retiennent d'eux-mêmes le lecteur quand ils sont compris et qui lorsqu'ils ne sont pas compris n'importunent pas ceux qui ne veulent pas les lire, ainsi que les entretiens, il ne faut pas renoncer à les faire comprendre. De même dans les entretiens à quelques-uns, il ne faut pas renoncer à faire comprendre même au prix d'un gros effort de discussion, les vérités si difficiles à saisir soient-elles. Mais si l'auditeur ou l'interlocuteur veut apprendre et possède l'aptitude intellectuelle qui lui permettra de saisir ces questions, quelle que soit l'éloquence de l'orateur, celui-ci doit se préoccuper de son degré de transparence⁵¹. Augustin part donc d'un texte sacré émanant d'un prophète, pour instruire les futurs savants capables de déchiffrer et de formuler les questions posées par la lecture des livres sacrés. Ces savants possèdent l'intelligence nécessaire à ce travail. En revanche, qu'en est-il des autres ? Il faut également les instruire, mais d'une manière différente. La distinction se fait donc par les capacités intellectuelles de tout un chacun. Origène avait déjà évoqué la dégradation de l'intelligence lorsqu'elle entre dans l'âme humaine. Elle n'est pas égale pour tous. Certaines intelligences conservent quelque chose de leur vigueur première, d'autres rien ou très peu⁵².

⁵⁰ Idem, VIII, 22, p. 352.

⁵¹ Idem, X, 24, p. 354.

⁵² Origène *Traité des principes*, Henri Crouzel/Manlio Simonetti (éds), Sources Chrétiennes n°252, Paris, Cerf, 1978, t. I, II, 8, 4, p. 348.

Par conséquent, pour que les discours soient compris du plus grand nombre, les orateurs ont l'obligation de s'adapter à leurs différents auditoires. Cependant, la transparence a ses limites, car elle peut conduire à négliger les termes quelque peu raffinés, poursuit Augustin. Chez les maîtres véritables, il y a ou il devrait y avoir, un si grand souci d'enseigner, que si un mot latin ne peut être employé qu'au prix d'une ambiguïté ou d'une obscurité, mais que la formulation en langue vulgaire évite ces dernières, il faut s'exprimer selon l'usage des ignorants et non selon celui des savants. Pourquoi un maître de piété répugnerait-il à dire « *ossum* » plutôt que « *os* », pour éviter qu'on prenne cette syllabe, dont le pluriel est « *ora* » (les bouches) pour celles dont le pluriel est « *ossa* » (les os) ? Cela en sachant que les oreilles africaines ne distinguent pas une syllabe brève d'une syllabe longue⁵³. Ce qui pose la question des interférences entre le latin écrit et la langue vulgaire. Cela d'autant plus que les différents registres de langue existaient déjà dans le latin de l'Antiquité⁵⁴. En outre, il faut s'exprimer et transmettre des savoirs, en utilisant le latin tardif qui doit s'adapter à de nouvelles contingences. Le latin s'est transformé au cours du moyen-âge⁵⁵. Les emprunts à langue grecque, qui a été parlée dans une partie importante de l'empire romain à partir des II^e et I^e siècles avant J.C. ont été conséquents⁵⁶. Ce bilinguisme a perduré au début de l'ère chrétienne environ jusqu'au III^e siècle, selon les régions. Les latinisations de termes grecs sont nombreuses, ainsi que les périphrases. Elles seront

⁵³ *De doctrina christiana*, op. cit., IV, X, 24, p. 354.

⁵⁴ Eugeen Roegiest précise que « Les anciens eux-mêmes ont souvent fait allusion à deux latins. Varron, le premier grand grammairien de la langue latine, distingue entre un *sermo urbanus* et un *sermo rusticus*. Il en est de même chez Cicéron et Quintilien. Ce dernier définit l'*urbanitas* comme la norme. D'autres termes sont *sermo eruditus* opposé à *sermo plebeius* ou *cotidianus*, qui renvoient respectivement au style soigné de la langue littéraire et au style quotidien de la langue familiale. » in *Vers les sources des langues romanes un itinéraire linguistique à travers la Romania*, Leuven/Den Haag, Acco, 2009, p. 49.

⁵⁵ Sur les évolutions du latin au moyen-âge, voir Christine Morhmann, *Études sur le latin des chrétiens*, 2^e édition, Roma, Editioni di Storia e Letteratura, 1961.

⁵⁶ Frédérique Biville, *Les emprunts du latin au grec t. 1 : Introduction au consonantisme ; t. 2 : Approche phonétique Vocalisme et conclusions*, Louvain/Paris, Peeters, 1990 et 1995.

accompagnées d’interférences d’abord avec le latin tardif, puis avec les langues vernaculaires⁵⁷. Le latin parlé et écrit en sera durablement transformé selon les régions. Par conséquent, la langue latine du XIV^e siècle est fort éloignée de celle de Cicéron. Elle n’en a pas moins véhiculé ses textes. On peut supposer que l’œuvre cicéronienne en a été modifiée, mais il est difficile de le mesurer à partir du latin de l’Antiquité, sinon par des reconstitutions. En effet, les plus anciens manuscrits la contenant datent du moyen-âge. La question se pose également pour l’ensemble des textes de l’Antiquité grecque et latine dont il ne reste pas d’originaux⁵⁸. Quelques fragments d’auteurs antiques ont été identifiés dans les papyrus d’Herculaneum, mais l’ensemble est encore difficilement accessible, malgré les progrès de la technologie moderne. Par ailleurs, les théologiens médiévaux d’Occident ont peu à peu travaillé sur des traductions latines des textes grecs antiques transmis en grande partie par les Arabes. Souvent traduits du grec en syriaque ou en persan (pehlvi) dès le début de l’ère chrétienne, ils furent

⁵⁷ « Chaque pays a imprimé son caractère propre au latin du Moyen Âge. On trouve par exemple dans des textes d’origine allemande les mots *scario* (Scherge), *knapo* (knapp) ; c’est probablement sur une terre de langue française que le mot *prisonium* – attesté également dans le nord de l’Europe – a pénétré dans le latin médiéval. Dans la chronique de Salerne on trouve *erabamus* (*eravamo*) comme imparfait de *sum*, et *gradiebatur* pour *placebat* (*gradisce*). L’Angleterre a fourni le mot important *baco*, tandis que *zabellus* et *zibellinus* doivent être attribués à l’influence slave... »

...Les mots formés sur les langues nationales passent d’ailleurs d’un pays à l’autre : *griseus* (gris), *juppa* (Rock, jupe) sont également attestés dans des documents scandinaves, bien qu’ils aient dû passer dans la langue latine en dehors de ces régions. » Franz Blatt, « L’évolution du latin médiéval » in *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 28, 1958, p. 201-219, p. 203.

⁵⁸ « ...Les œuvres littéraires [de l’Antiquité] qui nous sont parvenues supposent une transmission continue, de copie à copie, avec les risques de faute qu’implique toute production manuelle. Or l’exemplaire complet le plus ancien que nous possédons de ces œuvres est généralement postérieur d’un millénaire au temps où vivait l’auteur, souvent plus en grec, parfois moins en latin : jamais nous n’avons affaire à l’autographe ni à l’édition originale... » Jean Irigoin, « La transmission des textes et son histoire » in *Tradition classique et modernité Actes du 12^e colloque de la villa Kerylos à Beaulieu-sur-mer 19-20 oct. 2001*, Jean Leclant/Alain Michel (éds), Paris, De Boccard, 2002, p. 1-20, p. 1.

progressivement traduits directement du grec en arabe avec le développement de la culture scientifique et philosophique arabo-musulmane du VIII^e au X^e siècle⁵⁹. Les textes grecs ont été repris et interprétés par les penseurs musulmans dont l'influence sur la culture occidentale a été considérable non seulement avec Avicenne (980-1036) et Averroès (1126-1198) mais aussi avec de nombreux traducteurs et commentateurs de traités philosophiques et scientifiques⁶⁰. S'y ajoute l'influence des philosophes juifs comme Maïmonide (1135-1204). Il y eut des traductions de l'arabe au latin dès le début du XII^e siècle⁶¹. Les œuvres d'Aristote étaient essentiellement connues dans leurs traductions latines⁶². En revanche, le *Timée*, l'ouvrage le plus diffusé de Platon, l'était principalement à travers deux traductions plus anciennes: celle du néo-platonicien Calcidius (IV^e siècle) qui était partielle et celle de Cicéron, plus importante mais néanmoins incomplète⁶³. Ils ont également traduit, en partie, le *Phèdre*⁶⁴. Le *Ménon* et le *Phédon* furent

⁵⁹ Dimitri Gutas, *Pensée grecque, culture arabe Le mouvement de traduction gréco-arabe à Bagdad et la société abbasside primitive (II^e – IV^e// VIII^e – X^e siècles)*, Paris, Aubier, 2005, p. 210-230.

⁶⁰ *The Impact of Arabic Sciences in Europe and Asia*, Agostino Paravicini Baglioni (éd.) in: *Micrologus*, XXIV, 2016. Firenze, SISMEL Edizioni del Galluzzo, 2016. *Histoire des sciences arabes*, Roshdi Rashed (éd.), 3 t., Paris, Seuil, 1997.

⁶¹ Charles S. F. Burnett, *Arabic into Latin in the Middle Age The translators and their Intellectual and Social Context*, Farnham, Ashgate Variorum, 2009. Richard Lemay, « Dans l'Espagne du XII^e siècle, les traductions de l'arabe au latin » in *Annales*, 1963, 18-4, p. 639-665.

⁶² Josef Brams « L'*Aristoteles latinus* : bilan d'une édition internationale » in Jacques Follon/James McEvoy (éds), *Actualité de la pensée médiévale*, Louvain/Paris, Peeters, 1994, p. 57-67. *Le corpus complet des traductions latines d'Aristote : Aristoteles Latinus*, ALD, Database, Union Académique Internationale, (Katholieke Universiteit Leuven), Centre Traditio Litterarum Occidentalium CTLO, Brepolis.

⁶³ Michel Lemoine, « Le *Timée* latin en dehors de Calcidius » in *Langage et philosophie Hommage à Jean Jolivet*, Alain de Libera/Abdelali Elamrani-Jamal/Alain Galonnier (éds), Paris, Vrin, 1997, p. 63-78.

⁶⁴ Roland Poncelet, « Deux aspects du style philosophique latin : Cicéron et Chalcidius traducteurs du « Phèdre » 245C » in *Revue des Études latines* 28, 1950, p. 145-167.

traduits au XII^e siècle par Henri Aristippe. Les ouvrages des Pères grecs avaient, dès le début de l'ère chrétienne, fait l'objet de traductions en latin par ceux que Joseph de Ghellinck appelle les « écrivains ecclésiastiques intermédiaires entre la pensée grecque et la pensée latine » : Marius Victorinus, saint Hilaire, Ambroise de Milan, saint Jérôme, Rufin d'Aquilée, Marius Mercator, Cassien de Marseille, Anianus de Célada, Cassiodore, Épiphane et Mutien⁶⁵.

Cependant, poursuit Augustin, il ne faut pas se limiter aux entretiens où chacun peut poser des questions et obtenir des réponses. En effet, lorsque tout le monde se tait pour écouter un seul orateur et que tous les visages se tournent vers lui, ni l'usage, ni la bienséance ne permettent de demander des explications sur ce que l'on n'a pas compris. Aussi le premier soin de celui qui parle doit être de venir en aide à celui qui se tait. D'habitude une foule avide de comprendre indique qu'elle a compris par ses mouvements. Jusqu'à cette indication, il faut tourner et retourner son sujet en variant de multiples manières ses expressions. Ce qui n'est pas possible quand les discours sont appris par cœur. Une fois le discours compris, il faut passer à autre chose de peur de lasser l'auditoire. Il est vrai que pour plaire, on exprime même des idées connues, mais c'est moins aux idées, qu'à la manière de les exprimer qu'on est attentif⁶⁶. Par conséquent, quand il s'agit d'instruire, l'éloquence consiste à parler non pour que plaise ce qui faisait horreur, ni que soit accompli ce qui répugnait, mais que soit mis en lumière ce qui était caché. Mais si cela se fait dans un discours sans attrait, il n'atteindra qu'un petit nombre d'esprits pleins de zèle pour l'étude⁶⁷. Augustin expose une vision de l'enseignement qui perdure jusqu'à nos jours. L'enjeu est de taille dans un contexte où le paganisme demeure, bien qu'affaibli. Par ailleurs, les doctrines chrétiennes se diversifient entre arianisme, pélagianisme, donatisme, manichéisme et bien d'autres

⁶⁵ Joseph de Ghellinck, *Patristique et Moyen Âge Études d'histoire littéraire et doctrinale t. 1 Les origines du symbole des Apôtres*, Gembloux, Duculot/Bruxelles, Édition universelle/Paris, Desclée de Brouwer, 1946, p 201.

⁶⁶ *De doctrina christiana*, op. cit, X, 25, p. 356.

⁶⁷ Idem, XI, 26, p. 358.

qu'Augustin expose dans son *De haeresibus*⁶⁸ et qu'il combattrà. Leurs adeptes, également instruits dans les arts du langage antiques, les utiliseront avec habileté contre les chrétiens. Ce qui conduira les Pères de l'Église à développer leurs arguments contre des païens et des hérétiques aussi érudits que redoutables dialecticiens, comme le philosophe païen Celse⁶⁹, ou le manichéen Fauste⁷⁰. Dans ce combat quasi permanent, les uns et les autres affûteront leurs armes intellectuelles et développeront leurs doctrines en s'influencant réciproquement. Des traités contre les hérésies furent composés dès les premiers siècles de l'Église, par Irénée de Lyon, Hippolyte de Rome, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène⁷¹. Les discours antihérétiques ont constitué un héritage qui a été repris tout au long du moyen-âge. Cependant, l'hérésie, telle qu'on la concevait, n'était pas seulement chrétienne. Épiphanie de Salamine qui a composé dans les années 374-377 une exposition et une réfutation de quatre-vingts hérésies, le *Panarion* dont la traduction latine s'intitule : *Adversus Haereses*, y inclut les écoles philosophiques grecques, les différents courants du judaïsme et les hérésies proprement dites. Cette exposition a constitué un ouvrage de référence pour la description et la réfutation des hérésies tout au long du moyen âge au moins jusqu'à l'époque moderne⁷². Or, sans le judaïsme et les écoles philosophiques grecques, il n'y aurait pas eu de pensée chrétienne.

⁶⁸ *De haeresibus ad quodvultdeum Liber unus*, in *Sancti Aurelii Augustini opera* Roel Vander Plaetse/Clemens M. Beukers (éds), *Corpus Christianorum* 46, Turnhout, Brepols, 1969.

⁶⁹ Origène, *Contre Celse*, Marcel Borret (éd.), *Sources chrétiennes* n° 132, 136, 147, 150, 227, Paris, Cerf, 1967-1976.

⁷⁰ Augustin d'Hippone, *Contre Fauste le manichéen Livres I-XII*, Martine Dulaey (éd.), Turnhout, Brepols, 2018.

⁷¹ Voir Madeleine Scopello, *Les gnostiques*, Paris, Cerf, 1991, p. 15-22.

⁷² Pour une édition du texte grec, voir *Epiphanius (Ancoratus und Panarion)* in *Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der Ersten Drei Jahrhunderte*, Karl Holl (éd.), Leipzig, J. C. Hinrich'sche 25, 1915, 31, 1922. Une traduction anglaise en a été réalisée par Frank Williams, *The Panarion of Epiphanius of Salamis*, 2^e édition, Leiden/Boston, Brill, 2009.

Les orateurs médiévaux, comme leurs prédecesseurs dans l'Antiquité avaient compris que la maîtrise de la dialectique et de la rhétorique nécessitait des apprentissages conséquents. Le charisme de certains prédicateurs ne les dispensait pas d'apprendre l'art oratoire parfois durant de longues années. Pour dépasser les anciens grecs, il fallait également s'exercer à l'exégèse biblique dont la complexité pouvait dérouter les plus assidus. Par conséquent, l'Église catholique a toujours condamné les moines itinérants, les illuminés et les prédicateurs autoproposés qui n'avaient pas les rudiments du *trivium*.

L'enseignement

Les Dominicains du Midi⁷³ enseigneront l'art de prêcher à l'intérieur des *studia*⁷⁴. Dans ces derniers, « La tâche officielle de l'enseignant appelé lecteur, consiste à donner lecture argumentée et commentée des ouvrages fondamentaux : la Bible, les Sentences de Pierre Lombard et quelques autres textes. »⁷⁵. Les Dominicains méridionaux disposaient d'autant plus des mêmes outils que leurs frères en religion du Nord, qu'ils avaient enseigné à Paris⁷⁶. Cependant l'étude de la dialectique et

⁷³ Martin Morard définit ainsi l'espace du Midi dominicain : « ...Le territoire des provinces de Toulouse et de Provence, regroupant approximativement celui des pays de langue d'Oc. » in « Les Dominicains méridionaux et la théologie (XIII^e-XV^e siècle) » *Cahiers de Fanjeaux L'ordre des Prêcheurs et son histoire en France méridionale*, 36, 2001, p. 201-248, p. 203.

⁷⁴ « Toute une hiérarchie de *studia* conventuels correspondant aux niveaux successifs de la formation des étudiants fut établie ; les chapitres provinciaux réglaient la rotation des maîtres et des étudiants entre les couvents de chaque province ; chacun abritait à son tour ces divers *studia* (*studia artium, naturalium, Bibliae et Sententiarum*) ; pour les meilleurs élèves, il existait quelques écoles de théologie d'un niveau supérieur, les *studia sollemnia* (deux par province) et les *studia generalia*, qui accueillaient les sujets les plus doués, quelle que fût leur province d'origine... » Jacques Verger *Les universités au moyen âge*, Paris, PUF, 1973, p. 84.

⁷⁵ « Les Dominicains méridionaux et la théologie (XIII^e-XV^e siècle) » op. cit., p. 209.

⁷⁶ « ...Dès le XIII^e siècle, on devine chez les théologiens méridionaux les vestiges d'une production respectable qui fut en partie perdue quand elle ne bénéficiait pas de l'infrastructure universitaire adéquate. Il est significatif que les commentaires

des des maîtres de l'Antiquité n'a pas été immédiate si l'on en croit Philippe Delhaye.

« Les premières réactions des Dominicains avaient été sévères pour l'étude des arts. Une constitution de 1228 déclare : « que les religieux n'étudient pas les livres des païens et des philosophes, ne serait-ce que pour y jeter un coup d'œil. Qu'ils n'apprennent pas les sciences profanes, ni même les arts qu'on appelle libéraux, à moins que parfois le maître général n'accorde quelques dispenses particulières ; que les jeunes religieux et tous les autres se contentent de lire les ouvrages de théologie. » [Henri Denifle, *Constitutiones antiquae Fratrum Praedicorum, ALKGMA*, I, (1885), p. 222]. »⁷⁷

Cependant, peu à peu, un renversement s'est opéré et l'étude des arts du langage s'est développée à tel point qu'on verra de grands maîtres, tels Bonaventure ou Thomas d'Aquin influencer profondément les choix des dominicains dans ce domaine comme dans bien d'autres.

Les écoles urbaines seront les lieux des premiers apprentissages des arts du langage inclus dans les arts libéraux (*trivium* et *quadrivium*). Philippe Delhaye décrit ainsi le contenu des manuels :

« Les arts libéraux ont une place privilégiée dans les manuels que l'on peut classer en trois sections selon leur époque d'origine. Le bloc ancien est formé par le *De nuptiis Philologiae et Mercuri et de septem artibus liberalibus* de Martianus Capella, le traité de Cassiodore sur les arts libéraux et les trois premiers livres des *Étymologies* de saint Isidore de Séville. Un groupe moyen est fait du *Didascalicon* de Hugues de Saint-Victor, de l'*Heptateuchon* de Thierry de Chartres, du *Eodem et*

des *Sentences* enseignés à Paris par des méridionaux aient été conservés alors que ceux qui ont été enseignés dans le Midi se sont perdus comme eau dans le sable. » Idem, p. 223-224. Les moines installés dans le Midi se sont préoccupés dès le XII^e siècle de prédication en langue vernaculaire, puisque dès avant 1150 existait un recueil modèle de sermons au peuple en occitan provenant de l'abbaye bénédictine Saint-Martial de Limoges. Voir Geneviève Hasenohr « La prédication aux fidèles dans la première moitié du XII^e siècle L'enseignement des sermons « limousins » » in *Romania*, t. 116, 1998, 461-462, p. 34-71.

⁷⁷ Philippe Delhaye « La place des arts libéraux dans les programmes scolaires du XIII^e siècle » in *Arts libéraux et philosophie au Moyen Âge* op. cit., p. 161-173, p. 171.

diverso d'Adélar de Bath, trois ouvrages centrés sur les arts libéraux. À la fin du XIIe siècle, et au début du XIIIe siècle, des ouvrages bientôt classiques ou des plans d'études précis adaptent cette pédagogie au goût du jour. ⁷⁸ »

D'un certain nombre de ces écoles urbaines naîtront les universités. Quelques unes seront fondées pour être des lieux de combat contre l'hérésie, comme à Toulouse⁷⁹. Cependant l'université de Toulouse, qui était censée se trouver aux avant-postes dans la lutte contre l'hérésie, était peu favorable à la venue de maîtres issus d'autres contrées, du moins à ses débuts. L'endroit qui devait permettre d'imposer la doctrine catholique, ne se développera que lorsque des maîtres et les écoliers

⁷⁸ Idem, p.162-163.

⁷⁹ « Le traité de Meaux-Paris, qui met fin en 1229 au long conflit engendré par la croisade contre les Albigeois (1209), la cession du comté de Toulouse à Simon de Montfort (1215), et à la croisade de Louis VIII (1226), impose au comte Raymond VII la création d'écoles. Il doit prendre à sa charge pendant dix ans les salaires de quatorze professeurs, quatre théologiens, deux décrétistes, six artiens et deux grammairiens, tous recrutés à Paris. C'est le pape Grégoire IX qui a imposé cette clause afin de forger des armes intellectuelles pour lutter contre l'hérésie languedocienne. La nouvelle université jouit de circonstances favorables : l'appui de la papauté et la grève qui a provoqué la dispersion des maîtres parisiens, dont certains s'installent à Toulouse avant la fin de l'année... »

...Mal accueillis par la population toulousaine, ces maîtres rébarbatifs et venus de contrées lointaines ne parviennent pas à recruter de disciples locaux. Quand au comte Raymond VII, il fait preuve de la plus mauvaise volonté à payer leurs salaires...

...L'université de Toulouse est moribonde, mais Grégoire IX tient à sa fondation et lui octroie de nouveaux statuts par la bulle du 29 avril 1233. Il accorde aux maîtres et aux étudiants qui viendront à Toulouse les mêmes priviléges qu'à ceux de Paris : le droit d'enseigner partout (*ius ubique docendi*) et l'immunité face aux cours séculières ; mais sans succès car la situation reste très tendue dans la ville. En 1235, les consuls expulsent les Dominicains qui enseignent la théologie et le comte paye toujours aussi mal les maîtres. Grégoire IX obtient leur retour et le comte, menacé d'excommunication, s'exécute. En septembre 1245, l'université est dotée d'une nouvelle charte par Innocent IV qui accroît ses libertés et ses priviléges...

...Peu à peu le recrutement des maîtres et des écoliers se fait plus local et la ville accepte son université. » Sophie Cassagne-Brouquet, *La violence des étudiants au Moyen Âge*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2012, p. 31-32.

locaux consentiront à s'y installer, contre des avantages non négligeables. L'enseignement de la prédication y était présent⁸⁰, assuré par les ordres mendians⁸¹. D'autres universités dispensent cet enseignement, particulièrement celles d'Avignon au début du XIII^e siècle et de Perpignan dont la reconnaissance pontificale se traduit par une bulle de Clément VII en 1379⁸². L'université de Montpellier compte des maîtres célèbres en médecine et sa faculté de droit attire les maîtres italiens de droit romain comme Placentinus de Bologne. Elle devient un *studium*

⁸⁰ Jacques Verger précise à propos du ms 329 de la Bibliothèque municipale de Toulouse (fond Daurade) : « Ce recueil contient au total une bonne quarantaine de sermons (il est difficile de donner un chiffre précis, compte tenu du caractère à peu près indéchiffrable de certains folios). Ces sermons semblent avoir été copiés puis reliés selon un certain ordre, qui n'est cependant pas très rigoureux : d'abord des sermons des saints (saint Martin, saint Clément, saint Sernin, saint Thomas apôtre, saint Nicolas, sainte Agnès, saints Fabien et Sébastien, saint Jean Chrysostome, saint Jean Baptiste, saint Étienne) complétés par deux sermons à la Vierge ; puis viennent les grandes fêtes chrétiennes (Noël, Rameaux, Passion, Trinité, Pentecôte), quelques dimanches du temps ordinaire, de l'Avent et du Carême et enfin un sermon *ad postulandam pluviam*. Pour certains sermons, le public auquel s'adressait le prédicateur, est précisé : parfois *clero*, parfois *fratribus* et, pour neuf au moins d'entre eux, qui nous retiendront plus spécialement, *universitati studencium*. » in « La prédication dans les universités méridionales », *Cahiers de Fanjeaux La cathédrale (XI^e – XIII^e siècle)*, 30, 1995, p. 275-293, p. 286-287.

⁸¹ « Malgré les quelques efforts faits ici ou là pour inciter certains étudiants à prêcher eux-mêmes pour améliorer leur formation rhétorique, théologique ou pastorale, il est clair que dans l'ensemble les universitaires méridionaux étaient avant tout les auditeurs passifs des sermons préparés à leur intention. Dans le rôle de prédicateurs attitrés de l'université, les religieux mendians semblent avoir joui d'un quasi monopole, bien avant même leur intégration à l'université par la constitution de leurs *studia* en facultés universitaires de théologie... »

... Certes, c'étaient les autorités universitaires qui prenaient l'initiative de faire appel aux services des prédicateurs mendians et elles gardaient, par l'intermédiaire du recteur et de ses auxiliaires, les bedaux, un certain droit de regard sur l'organisation concrète de la dite prédication... »

... À Toulouse, on ne sera pas surpris de noter le rôle prépondérant des Prêcheurs ; non seulement ils assuraient le sermon dominical hebdomadaire mais c'était aussi aux Jacobins qu'étaient prêchés huit des vingt-cinq sermons de fête dont nous connaissons la localisation... » Idem, p. 282-283.

⁸² *La violence des étudiants au Moyen Âge*, op. cit., p. 35-36.

generale en 1289 grâce à Nicolas IV, lorsque les facultés de médecine de droit et des arts sont réunies⁸³. Cahors aura également son université en 1332. En 1409, l'université d'Aix-en-Provence est fondée. L'université de Poitiers est créée par le roi Charles VII en 1431⁸⁴. Si la plupart des universités méridionales ont été fondées après la croisade albigeoise, l'université de Montpellier naît dès le XII^e siècle des écoles installées dans la ville. Par ailleurs, dès le début du XIII^e siècle, en Avignon, des écoles de théologie, de grammaire, de droit civil et de droit canon forment une université. Néanmoins, ces fondations ne se sont pas faites sans conflits entre l'autorité royale ou seigneuriale et l'Église⁸⁵. Les écoles et les universités permettaient à ceux qui continuaient à adhérer secrètement aux idées cathares, de s'initier aux arts du langage et à l'étude de la Bible, comme leurs détracteurs. Par conséquent, l'implantation des universités dans plusieurs grandes villes du Midi n'a pas signifié la fin des dissidences chrétiennes qui ont perduré malgré les persécutions et en dépit de la longue tradition d'enseignement, de débats, d'études de textes scripturaires et de commentaires. Izarn l'inquisiteur, plus de huit siècles après Apponius, fait le constat suivant : bien que les catholiques soient cinq fois ou trois fois plus nombreux que les hérétiques, tout irait mal si Dieu n'avait envoyé les Prêcheurs puisqu'il y avait un manque de savants. Comme personne n'en parlait ou la prêchait, la foi s'est corrompue et a cessé d'être entendue partout où elle s'exprimait. Jamais il n'y aurait eu ni croyants, ni hérétiques, ni vaudois si de bons pasteurs avaient mené des controverses⁸⁶. Certes Izarn ne fait

⁸³ Idem, p. 34-35.

⁸⁴ Idem, p. 35-36.

⁸⁵ Voir Jacques Verger « Les écoles cathédrales méridionales. État de la question » in *Cahiers de Fanjeaux, La cahédrale (XIIe-XIIIe siècle)*, 30, 1995, p. 245-268, p. 254-262.

⁸⁶ Sitot son ilh catholic.V. tans o per .i. tres
que no son li heretje, tot fora a mal mes
s'aquestz Prezicadors Dieus no sai tramezes,
per frachura de savis; car no fo qui.n disses
ni fo qui.n preziques, se corrompet la fes
e-s plantet per entendre per tot aqui on es.

pas allusion aux arts du langage dont la maîtrise permettait de mener ces controverses, mais ils constituaient le *trivium* depuis des siècles et à cet égard faisaient partie de la culture des lettrés. Cette critique admet implicitement la difficulté des catholiques à enrayer la propagation des idées cathares. Ce qui suppose qu'ils n'avaient pas nécessairement le dessus face à des adversaires qui s'y entendaient en matière de dialectique, de grammaire et de rhétorique, en latin et surtout dans les langues vernaculaires. Cela malgré l'idée fausse, mais fort répandue, selon laquelle l'hérésie ne touchait que des femmes ignorant la grammaire et les lettres. Idée dont Izarn se fait l'écho. Elles filent leur quenouille tout en expliquant l'évangile. L'une tisse, l'autre file, la troisième fait son sermon selon lequel le diable est l'auteur de toute la création⁸⁷. Par conséquent, cette déficience viendrait-elle d'un manque d'éloquence ou de lacunes dans la formation des prédicateurs ? Ces derniers étaient instruits en latin. Les sermons pouvaient donc être écrits en latin, puis prononcés dans une ou plusieurs langues vernaculaires. Ils

Ja no fora crezens, heretje ni baudes,
si agues bon pastor que lur contradisses.

Las novas del Heretje in *Contributions à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques*, op. cit., VIII, vv. 396-404, p. 88.

⁸⁷ Tu no vols demostrar ta predicatio
en glieyza ni en plassa, ni vol dir ton sermo,
si non o fas en barta, en bosc o en boisso,
lai on es Na Domergua, Rainaut o Bernardo,
Garsons o Peironela, que filon lur cano
desponen l'avangeli : aichi vai, aichi fo.
L'un teis e l'autre fila, l'autra fai so sermo
L'us teis e l'autre fila, l'autra fai so sermo
cossi a fag Diable tota creatio.
Anc mays aital mainada trobada no fo
c'anc no saupro gramatica ni de letra que.s fo,
e cujo Dieu mermar de sa possessio.

Las novas del Heretje in *Contributions à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques*, op. cit., III, v. 57-67, p. 77.

pouvaient également être prononcés dans une langue vernaculaire, puis rédigés en latin, ou traduits d'une langue vernaculaire dans une autre. Les traductions existaient entre les langues vernaculaires comme en témoignent les écrits de Raymond Lulle. Par la suite, il était possible de les restituer en latin⁸⁸. Les lexiques et les glossaires furent constitués dès le haut moyen-âge⁸⁹. On en usera progressivement dans tous les domaines de la connaissance, au fur et à mesure du développement des langues. Le problème était que leur consultation, ainsi que celle des instruments de prédication, n'était pas à la portée de tous. Les monastères, les évêchés, les écoles et les universités en possédaient, mais les sermons devaient être prononcés partout, y compris dans les plus petites églises dont les bibliothèques, quand elles existaient, étaient réduites. Des bibles portatives ont donc été copiées pour aider les prédicateurs itinérants. Elles appartenaient majoritairement aux frères des ordres mendiants⁹⁰. Il restait donc le recours à la mémoire qui était

⁸⁸ 42-*Traduire du vernaculaire en latin au Moyen Âge et à la Renaissance*, Françoise Fery-Hue (éd.), Études et rencontres de l'École des Chartes, Paris, École Nationale des Chartes, 2013.

⁸⁹ *Les manuscrits des lexiques et glossaires de l'Antiquité tardive à la fin du moyen âge Actes du colloque international (Erice, 23-30 septembre 1994)*, Jacqueline Hamesse (éd.), Turnhout, Brepols, 1996.

⁹⁰ « La production des bibles portatives se développe dans un laps de temps assez court et constitue une exception non seulement pour les manuscrits de la Vulgate, mais aussi pour la production manuscrite en général. En effet, au cours du Moyen Âge, il s'agit peut-être du seul cas de standardisation de masse : on parle de dizaines de milliers d'exemplaires, pour un seul texte, en l'espace de quelque dizaines d'années. On assiste pour la première fois à la compression de la totalité du texte biblique en un seul volume dont la taille – c'est-à-dire la somme de la hauteur et de la largeur selon l'expression entrée en usage en codicologie quantitative que nous utiliserons dans cette contribution – peut descendre jusqu'à 250 mm. » Chiara Ruzzier, « Des *armaria* aux besaces La mutation de la Bible au XIII^e siècle » in *Les usages sociaux de la Bible, XI^e-XV^e siècle*, CEHTL, 3, 2010, Paris LAMOP, (1^{er} édition en ligne 2011), p. 74-111, p. 75. Pour Laura Light, « La Bible de poche était un outil précieux pour le prédicateur itinérant, en particulier avec l'introduction d'instruments non bibliques tels que calendriers, tables liturgiques ou listes de thèmes pour les sermons. » in « Versions et révisions du texte biblique » *Le Moyen Âge et la Bible*, Pierre Riché/Guy Lobrichon (éds), Paris, Beauchesne, 1984, p. 55-93, p. 89.

déjà extrêmement sollicitée et parfois défaillante. Les interprétations les plus fantaisistes des textes bibliques ont pu ainsi circuler de paroisse en paroisse. Un autre problème était de savoir quel latin comprenaient et pratiquaient les prédicateurs, sachant qu'il y a parfois un monde entre la langue enseignée et la langue restituée. Était-ce le latin des premiers siècles de l'Église, celui de la réforme d'Alcuin au VIII^e siècle, ou la langue parlée?

La grammaire

L'enseignement de la grammaire au moyen-âge, s'appuyait essentiellement sur l'*Ars minor* et l'*Ars Major* de Donat (IV^e s.) qui fut le maître de Jérôme, ainsi que sur les *Institutiones grammaticae* de Priscien (VI^e s.). Ces ouvrages fondamentaux⁹¹. ont traversé les siècles comme référents incontestables de la grammaire latine. En revanche, il n'est pas certain qu'ils aient été à la portée de tous les prédicateurs, malgré le nombre important de manuscrits. Les *Institutiones grammaticae* faisaient une large place à la langue grecque. Par ailleurs, ils décrivaient un latin devenu ancien aux XII^e et XIII^e siècles.

⁹¹ « Les *institutions grammaticales* de Priscien, rédigées vers 526-527 apr. J. C. constituent la dernière grande grammaire latine de l'Antiquité, la plus importante aussi, appelée comme celle de Donat (IV^e s.) à une grande fortune dans la constitution de la pensée linguistique occidentale, si l'on en juge, non seulement par l'importance de leur diffusion manuscrite, qui s'élève à plus d'un millier de manuscrits, mais aussi par le nombre de commentaires (*glosulae*) qu'elles ont suscités au Moyen Âge, et l'influence qu'elles ont exercé jusqu'au XVe siècle. Dans cette grammaire latine de la fin de l'Antiquité, qui se donne pour objectif de décrire de manière systématique, raisonnée (*ratio*), les catégories et le fonctionnement de la langue latine (*Latinus sermo*, GL 2, 44, 7, 195, 11-12) en s'appuyant sur de très nombreux exemples issus de la pratique quotidienne et surtout de la tradition littéraire, les Grecs et le grec occupent curieusement une place considérable : il suffit de feuilleter et de parcourir les dix-huit livres qui composent l'ouvrage, pour comprendre que la langue grecque est tout autant au centre des préoccupations et de la démarche intellectuelle de Priscien que le latin, à la fois langue cible, objet de la description, et métalangue au service de sa propre description linguistique. » Frédérique Biville, « Les *Institutions* de Priscien, une grammaire et une culture bilingues » in *Des formes et des mots chez les Anciens, Mélanges offerts à Daniel Conso*, Claude Brunet (éd.), Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, p. 31-50, p. 31.

Cependant, ils furent longuement repris et commentés donnant lieu à différentes interprétations dont celle de Pierre Hélie (XII^e s.). Sa *Summa super Priscianum* a fait autorité⁹². Les grammairiens qui rédigèrent des commentaires ou écrivirent des manuels comme le *Doctrinale Pueorum* d'Alexandre de Villedieu ou le *Graecismus* d'Évrard de Béthune s'en sont largement inspirés. La grammaire faisait partie du *trivium*, donc des premiers enseignements. Les enfants étaient initiés au latin à l'école avec des textes anciens christianisés qu'ils apprenaient par cœur. Ils s'exerçaient d'abord au dialogue en latin avec le maître et leurs condisciples, puis s'initiaient à la prosodie. Les glossaires étaient utilisés par le maître, pour aider l'enfant à apprendre et à emmagasiner le plus grand nombre de mots. Néanmoins le problème de la prononciation du latin qui était différente selon les régions se posait régulièrement. Par ailleurs, les enfants qui avaient appris le latin selon les règles des grammairiens, s'apercevaient à la chapelle où ils se trouvaient pour chanter les hymnes, les psaumes et entendre des lectures, que les règles n'étaient pas suivies par les auteurs du texte sacré⁹³. Fallait-il soumettre ce dernier à l'autorité des grammairiens ? Pierre Riché donne des exemples du débat qui a agité le haut moyen-âge.

« Dans la préface des *Moralia in Job*, Grégoire le Grand a affirmé « inconvenant d'assujettir les paroles de l'oracle céleste aux règles de Donat », phrase qui a été bien souvent reprise par les lettrés du Moyen Âge. À chaque époque de renouveau des études, la question se pose et l'on s'efforce de lui donner une solution. Au IX^e siècle, nous l'avons vu, Alvar de Cordoue (éd. Gil, p. 145, 171, 190), Gottschalk d'Orbais lui-même opposent la Bible à Donat. Smaradge de Saint Michel – qui a par ailleurs composé un Commentaire de Donat – légitime, dans sa « grammaire chrétienne », les formes qui paraîtraient aberrantes à un puriste. Au XI^e siècle, Bernon de Reichenau s'indigne, lorsque, dans le texte de l'Évangile, tel clerc change un *alio* en *alii*, un *defraudavi* en *defrudavi* et s'exclame : « Si quelqu'un veut exercer son esprit en utilisant les règles des grammairiens, qu'il s'exerce dans l'école » (PL 143, 1147). Il y a véritablement deux mondes : l'école est soumise à l'*auctoritas humana* de Donat, mais le chrétien doit en lisant et en recopiant

⁹² Anne Grondeux, « Entre Priscien et Scaliger Quand les grammairiens médiévaux parlent de leurs prédécesseurs » in *Histoire Épistémologie Langage, Grammaire et entité lexicales*, 2011, 33-2, p. 33-60

⁹³ Pierre Riché, dans *Écoles et enseignement dans le Haut Moyen Âge*, op. cit., p. 229-235, donne de plus amples détails et de nombreuses références.

l'Écriture, se soumettre à *l'auctoritas divina*. Nous touchons ici à l'un des grands débats de la culture du Haut Moyen Âge⁹⁴ ».

Un enfant fréquentant assidument l'école, ce qui n'était pas toujours le cas, était donc confronté dès son premier apprentissage du latin, à cette double autorité. Il lui fallait apprendre la langue dans une grammaire qui n'était pas tout à fait celle du texte sacré – maintes fois recopié et contenant parfois des erreurs – sans bien en saisir le sens et les variations. Dès son jeune âge, il devait s'accoutumer aux graphies et aux sons différents d'un même mot, dans une langue quasi étrangère, pour les apprendre avec exactitude. La mémoire déjà amplement sollicitée, l'était encore davantage dans cet exercice. Il fallait ensuite saisir les mécanismes du latin de façon à pouvoir s'exercer au dialogue avec son maître et ses condisciples dans le latin de son époque et de sa région. Dans sa famille, et hors de l'école, l'enfant s'exprimait dans une autre langue, celle du cœur, dans laquelle il avait appris à parler et parfois à lire. Par conséquent, seuls les plus agiles intellectuellement parvenaient à s'accommoder de cette situation et à poursuivre leurs études. Les maîtres ne se désintéressaient pas pour autant de ceux qui ne parvenaient pas à comprendre le latin. Ils utilisaient avec eux des versions bilingues de la Règle, du *Pater* ou des Hymnes et mettaient à leur disposition des textes dans leur langue, ainsi que des traductions des Pères de l'Église et des classiques⁹⁵. Par conséquent, « Il serait imprudent de dire que tous les clercs et tous les moines savent lire, écrire et connaissent le latin. »⁹⁶, comme l'affirme Pierre Riché. Il est probable que certains de

⁹⁴ Idem, p. 234-235.

⁹⁵ Idem, p. 235.

⁹⁶ « Il serait imprudent de dire que tous les clercs et tous les moines savent lire, écrire et connaissent le latin. Les *agrammati*, comme les appelle Cassiodore, (*Institutiones* I, 28, 2, p. 69), sont nombreux dans les monastères. Bien des moines à force d'entendre l'Office, peuvent connaître par cœur les psaumes, tout en ne sachant pas le latin. « Je sais un peu de latin, dit l'un d'entre eux, car j'ai entendu les lectures, mais j'ignore les règles de la grammaire et les exemples des poètes. » (Aelfric Bata, *Colloq* 18, p. 42). Au chapitre la Règle de Saint Benoît doit être lue et expliquée en langue vulgaire pour qu'elle soit comprise de tous (Alcuin *Epist.* IV, 54). À l'école les élèves et même les maîtres ne peuvent se passer de la langue

ces enfants attirés plus tard par la prédication, mais n'étant pas réellement latinophones, soient devenus des prédateurs dans des petites paroisses urbaines ou rurales, alors que leurs condisciples latinophones auraient rejoint les différentes chancelleries, les chambres des comptes, les archives, les juridictions, les officines de notaires publics, les écoles, les universités... D'autres auraient gravi les échelons de la hiérarchie ecclésiastique pour devenir abbés ou évêques.

Les langues de la prédication

Les non latinophones ont pu recourir aux traductions de traités⁹⁷, ainsi qu'aux textes bibliques⁹⁸ en langues vernaculaires pour leurs sermons⁹⁹. La langue, familière, leur permettait d'exposer plus aisément leurs idées et d'adapter le vocabulaire biblique et théologique à leur auditoire. Cette démarche avait déjà été celle du

nationale et utilisent pour expliquer les textes latins leur propre langue. » Idem, p. 235.

⁹⁷ Les traités d'Albert le Grand édités par Cyril Hershon sont à cet égard significatifs. Il est probable qu'il devait y avoir des traductions d'autres traités, plus anciennes, destinées aux religieux non latinophones. « Trois petits traités d'Albert le Grand » in *Revue d'Études d'Oc*, 166, 2018, p. 9-66.

⁹⁸ « L'Ancien Testament en langue d'oc : la plus ancienne traduction » Cyril P. Hershon (éd.) in *Revue d'Études d'Oc*, n° 162, 2016, p. 7-361. *La Bible d'Acre Genèse et Exode Édition critique d'après les manuscrits BNF nouv. acqu. fr. 1404 et Arsenal 5211*, Pierre Nobel (éd.), Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006. *The Occitan Translations of John XII and XIII-XVII from a Fourteenth-Century Franciscan Codex (Assisi, Chiesa Nuova MS9)*, Marvyn Roy Harris (éd.), Philadelphia, American Philosophical Society, 1985. Jean-Robert Smeets « Les traductions-adaptations versifiées de la Bible en ancien français » in *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales Actes du colloque international de l'université catholique de Louvain-la-Neuve 25-27 mai 1981*, Turnhout, Brepols, 1983, p. 249-258. Pierre-Maurice Bogaert « Adaptations et versions de la Bible en prose (langue d'oïl) », idem, p. 259-277. Ces versions bibliques laissent supposer une tradition antérieure.

⁹⁹ Camille Chabaneau *Sermons et préceptes religieux en langue d'oc du XII^e siècle publiés pour la première fois d'après le ms 3548b de la Bibliothèque nationale*, Montpellier, Hamelin frères, 1885.

passage du grec au latin dans l'Antiquité. La question se posera à nouveau lorsque les prêches devront être prononcés dans les langues nationales à partir de la Renaissance. Par ailleurs, il faut rappeler que les penseurs médiévaux en Occident ont majoritairement travaillé sur des traductions en particulier celles de la Bible traduite de l'hébreu et du grec. S'y ajoutent celles de nombreux commentaires et traités philosophiques, théologiques ou scientifiques grecs, hébraïques et arabes. Augustin lui-même lisait la Bible dans la traduction latine de Jérôme, comme on l'a vu. Nombre de concepts ont ainsi été transposés et adaptés induisant un vocabulaire nouveau. Sicart de Figuieras dans sa réponse à Izarn précise qu'il s'adresse à lui car aucun homme dans le pays n'est plus érudit, ni ne s'y entend mieux en poésie et en roman¹⁰⁰. Izarn serait donc versé en théologie et en latin, tout en sachant s'exprimer dans la langue de la contrée et même y versifier. La remarque de Sicart de Figuieras signifierait qu'à cette époque, les inquisiteurs ne s'exprimaient pas tous avec aisance dans les langues du Midi. Par ailleurs, tous les méridionaux ne parlaient pas le latin. La lettre de Roger de Hoveden relatant le colloque de Toulouse est à cet égard révélatrice. Les accusés ne sachant pas le latin, leurs accusateurs furent obligés d'entendre un exposé en langue vulgaire sur les sacrements de l'Église. L'auteur avait précisé qu'ils étaient alors environ trois cents, clercs et laïcs dans l'église Saint-Étienne¹⁰¹. Dans ce contexte, si les habitants du pays et en particulier

¹⁰⁰ A vos o dic, N'Izarn, car es enazonatz
de rimas, de romans, et es endocrinatz,
que lunhs homs de las terras, e sia qui.us vulhatz,
de rimas, de romans non es mielhs assajatz.

Las novas del heretje in Contributions à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques, op. cit., v. 616-619, p. 94.

¹⁰¹ « Nous leur demandâmes de défendre leur foi en répondant en latin, car leur langue ne nous était pas assez connue, et aussi parce que les Évangiles et les Épîtres, sur lesquels seuls ils voulaient appuyer leur foi, sont, on le sait écrits en latin. Ils n'osaient pas le faire en gens qui ignoraient entièrement le latin, ainsi qu'il apparut à l'exposé de l'un d'entre eux : voulant parler latin, c'est à peine s'il put joindre deux mots, et il fut totalement défaillant. Il nous fallut condescendre à avoir un exposé en langue vulgaire sur les sacrements de l'Église, bien que ce fût assez

les hérétiques, étaient qualifiés d'illettrés par les latinophones, les prédicateurs pouvaient passer pour des ignorants quand ils ne parlaient pas la langue du pays. Les intellectuels les plus savants donnent l'impression d'être incultes lorsqu'ils balbutient dans une langue qu'ils connaissent à peine. Les idées cathares étant, en revanche développées dans une langue et un contexte familiers se diffusaient plus facilement. En témoigne l'allusion aux femmes dites incultes qui les propageaient. Pendant que l'une tisse et l'autre file sa quenouille, la troisième fait son sermon¹⁰². Le latin restait la langue du pouvoir politique, ecclésiastique, juridique, économique et administratif. Mais les relais de ce pouvoir s'exprimaient aussi dans les langues vernaculaires. Dans les échanges à l'intérieur d'un territoire comme celui de la Provence, ces dernières auraient été davantage utilisées. Des actes y étaient même rédigés : livres de comptes et livres de raison, à la fin du moyen-âge, comme l'ont révélé les éditions de Pierre Paul¹⁰³. Les récents travaux de Marie-Rose Bonnet, ont montré que les actes juridiques de la vie quotidienne, comme les contrats de mariage¹⁰⁴ ou les sauf-conduits, les listes de biens, les suppliques, les pétitions, les procurations, les partages de biens après décès, les prix-faits, les dépenses, les procès et les réquisitoires¹⁰⁵ pouvaient être établis (surtout vers la fin du moyen-âge) dans les langues vernaculaires. Ils témoignent de la diversité des écrits, comme les comptes trésoraires, les cartulaires des viguiers, les registres de

absurde. [Migne PL 204, c. 239]», cité par Jean Duvernay *Le catharisme : l'histoire des cathares*, Toulouse, Privat, 1979, p. 224.

¹⁰² voir note 86.

¹⁰³ Pierre Paul (éd.), « *Le livre de Raison* (1329 à 1337) de Jean Blaise Médecin du Roi Robert négociant à Marseille au XIV^e siècle » in *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 154, 2012, p. 9-151.

¹⁰⁴ Marie-Rose Bonnet (éd.), « Un contrat de mariage en provençal : MS. 35I E 235, F 231 Bis, 1426, A. D. B. D. R. » in *Revue d'Études d'Oc*, n° 164, 2017, p. 9-14. Michel Hébert, « Latin et vernaculaire : quelles langues écrit-on en Provence à la fin du Moyen Âge ? » in *Provence historique* 188, 1997, p. 281-297

¹⁰⁵ Marie-Rose Bonnet (éd.), « Quelques documents arlésiens médiévaux » in *Revue d'Études d'Oc*, 160, 2015, p. 11-85. Il s'agit d'un sauf-conduit, d'une liste de biens, de suppliques, de pétitions, de procurations, de partages de biens après décès, de prix-faits de dépenses, de procès et de réquisitoires.

confréries, les comptes d'un hôpital, les correspondances et même les lettres royales¹⁰⁶ édités par Pierre Paul. Par conséquent, outre les écrits théologiques et scientifiques¹⁰⁷, se développe tout un registre administratif, juridique et économique qui se diffusera d'autant plus facilement qu'il concerne la vie quotidienne. Ce qui ne signifie pas nécessairement un recul du latin, mais plutôt le développement de langues vernaculaires dans leurs différents aspects. Peut-on parler d'un contre-pouvoir qui se serait alors institué ? La chose n'est pas aussi simple dans la mesure où les lettrés ont employé ces langues, soit par nécessité, soit à l'instigation de leur hiérarchie. L'Église a toujours veillé à l'édification et à l'instruction des plus humbles. Il n'en demeure pas moins que des populations qualifiées d'ignorantes, car ne maîtrisant pas le latin, la théologie et les sciences, ont imposé la langue qui leur était familière par le nombre croissant de leurs locuteurs. Par ailleurs, si l'instruction religieuse de tous était considérée comme une nécessité par l'Église, la première préoccupation des laïcs était leur subsistance. S'y ajoutait le souci d'éduquer et de faire instruire les enfants. Cette vie de labeur était souvent difficile. Aussi, les aspirations religieuses, plus d'une fois tournées vers les superstitions, étaient-elles relativement réduites dans ces existences qui pouvaient devenir misérables quand sévissaient les famines. Au XIII^e siècle, des sermons spécifiques ont été adressés aux

¹⁰⁶ Pierre Paul (éd.), « Les archives communales de Marseille : Deux lettres de la reine Marie aux Marseillais ; Comptes trésoraires ; correspondance de Bertran Roquefort ; Cartulaire des viguiers ; Registre des confréries ; Les archives départementales de Marseille : comptes de l'hôpital de Saint-Esprit », *La France Latine Revue d'Études d'Oc*, 158, 2014, p. 11-170. L'édition de Martin-Dietrich Gleßgen, « *Lo Thesaur del hospital de Sant Sperit* » *Edition eines Marseiller Urkundeninventars (1399-1511), mit sprachlichen und geschichtlichen Kommentar unter besonderer Berücksichtigung des Rechtswortschatzes*, Tübingen, M. Niemeyer, 1989, est à cet égard fondamentale. Voir aussi *Le petit Thalamus* édition critique numérique du manuscrit AA 9 des Archives municipales de Montpellier par Vincent Challet, Gilda Caïti-Russo, Philippe Martel.

¹⁰⁷ *Elucidari De las proprietatz de totas res naturals*, Cyril Hershon/Peter T.Ricketts, avec la collaboration de Lola Badia, Sharon G. Scinicariello et Kaoru Tanikawa, Cahiers de Carrefour Ventadour, 2018

déshérités les enjoignant d'accepter leur sort¹⁰⁸. Ce qui n'a pas exclu la pratique de la charité instituée dès les temps mérovingiens, avec le prélèvement de la dîme dont un quart était réservé aux pauvres¹⁰⁹. Avec le développement des villes, de l'artisanat et du commerce, une population plus aisée s'y installe. Mais cela n'écartait pas le spectre de la pauvreté, d'où une activité incessante pour y échapper. Les seigneurs occupaient la plus grande partie de leur temps à administrer leurs fiefs, à fomenter des complots, à faire la guerre ou à s'y préparer. Les femmes, de la plus humble à la plus riche avaient des journées remplies. La préférence, pour les rares loisirs, allait aux différents spectacles, plutôt qu'aux sermons. La foi était présente, mais elle ne prenait pas nécessairement la dimension qu'on lui prête dans les récits. Par conséquent, lorsque les prédicateurs s'ingéniaient à attirer l'attention de leur auditoire, ils devaient commencer par écarter des esprits les préoccupations quotidiennes. Agiter la menace des supplices de l'enfer ou promettre les félicités du paradis permettait également de susciter un certain intérêt. Par conséquent, les prêches n'atteignaient pas toujours leur but. En outre, ils prônaient une éthique qui s'opposait à la violence très présente dans les sociétés médiévales. Les prédicateurs n'avaient pas non plus toujours bonne presse auprès d'une partie de la population qui s'enrichissait grâce au commerce et à

¹⁰⁸ Jean-Louis Goglin écrit à ce sujet : « On s'adresse directement à eux [les déshérités] dans des sermons spécifiques, sans doute lors de distributions d'aumônes. Les prédicateurs leur rappellent que les récompenses de l'au-delà doivent leur faire accepter leur état terrestre, qu'il ne faut pas tomber dans la révolte et la malhonnêteté ; la Providence a voulu des pauvres pour donner aux riches l'occasion d'être charitables. » *Les misérables dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil, 1973, p. 86.

¹⁰⁹ « L'aumône existe réellement dans les temps mérovingiens, elle fait partie de la pénitence canonique, à laquelle nul ne peut se soustraire, même les plus humbles. Bien sûr, il s'agit tout d'abord de nourrir sa famille et de donner ensuite le « superflu ». Cette notion ne peut que soulever des problèmes, car elle est subjective, comme beaucoup d'autres, d'ailleurs. Le superflu du riche contenterait beaucoup de pauvres dans ce qui leur est nécessaire. L'Église exige donc des chrétiens la dîme ; cet impôt est divisé en quatre parts : l'une pour l'entretien de l'évêque et de sa maison, une seconde pour celui du clergé, une troisième pour celui des pauvres, une quatrième pour l'édification et l'entretien des bâtiments sacrés. » Idem, p. 31.

l'usure. Par ailleurs, les sermons étaient construits de manière à dispenser la droite doctrine, comme étant la seule acceptable, à un auditoire qui renâclait plus ou moins à l'entendre. Les idées cathares ne se propageaient pas selon les mêmes impératifs. Les évangiles apocryphes¹¹⁰ qui circulaient, ainsi que les récits sur la naissance et l'enfance de Jésus¹¹¹ n'étaient ni écartés, ni combattus. Ils permettaient de capter et de garder l'attention des auditeurs. Les curés de petites paroisses ont pu s'en inspirer sans y voir le moindre mal, rapprochant ainsi leurs propos des enseignements cathares. Ces derniers n'étaient pas nécessairement structurés selon des directives précises. Le fait que les plus humbles les commentent spontanément et se les enseignent réciproquement comme les fileuses dénoncées par Izarn, montre que les discours s'adaptaient à tous. Ce qui n'excluait pas pour autant des dialogues érudits. Les textes canoniques étaient connus et commentés ainsi qu'en atteste la lettre d'Évervin de Steinfeld considérée comme le premier témoignage des idées cathares

¹¹⁰ Durant les premiers siècles de l'Église, alors que les Pères élaboraient l'exégèse chrétienne de la Bible, les discussions à propos de l'inclusion ou du rejet des évangiles apocryphes étaient fréquentes. Ces évangiles n'ont pas été écartés d'un bloc. Il a fallu de nombreuses critiques textuelles, des discussions et des confrontations pour que se dégagent les textes que nous connaissons. La frontière entre les apocryphes et les Évangiles canoniques était parfois floue. Les premiers complétant au besoin les seconds. Certains évangiles déclarés apocryphes comme l'évangile de Pierre, l'évangile selon les Hébreux ou l'évangile des Ébionites étaient contenus dans les évangiles judéo-chrétiens. Les deux derniers étaient proches de l'Évangile de Matthieu. Sans être jugés authentiques, ils n'étaient pas non plus considérés comme de faux évangiles. Les Pères de l'Église ne les condamnaient pas, sans pour autant les inclure dans le Canon. En revanche, les évangiles gnostiques ont été écartés car considérés comme hérétiques.

¹¹¹ Achim Masser, *Bibel, Apocryphen und legenden Geburt und Kindheit Jesu in der religiösen Epik des deutschen Mittelalters*, Berlin, E. Schmidt, 1969. Ces évangiles qui s'échelonnent du II^e siècle au VI^e siècle ont été bien plus contestés à l'intérieur de l'Église que les apocryphes judéo-chrétiens. Il était, en effet difficile d'y démêler ce qui relevait de traditions anciennes et de qui n'était qu'imagination. Néanmoins, ils ont eu une grande diffusion comblant les manques des évangiles de Matthieu et Luc et propageant des récits de miracles opérés par Jésus, parfois quand il était encore un tout petit enfant, comme dans l'évangile du Pseudo-Matthieu XX. *Évangile du Pseudo-Matthieu in Écrits apocryphes chrétiens I*, François Bovon/Pierre Geoltrain (éds/trads) Paris, Gallimard, 1997, p. 117-140, p. 138.

en Occident¹¹². L'étude de la Bible n'était pas nécessairement accompagnée des nombreux commentaires patristiques, considérés comme indispensables à sa compréhension par les théologiens catholiques. Les cathares voulaient, en effet, s'écartier de la tradition exégétique parfois très éloignée de la lettre du texte sacré. Ce qui ne signifiait pas nécessairement une érudition moindre, mais plutôt un souci de retour aux sources. Ils prêchaient rarement leurs idées et convictions sur la place publique. Ils se réunissaient dans des endroits tenus secrets, dans la broussaille, les bois ou les buissons, affirmait Izarn¹¹³. Leurs connaissances et leurs réflexions étaient ensuite échangées pendant leurs activités quotidiennes. Ce qui créait une forme d'enseignement beaucoup plus libre qui se déroulait dans les lieux non consacrés. Cet aspect n'est pas négligeable, car les propos tenus ne sont pas imposés par un prédicateur, dans un lieu dédié à cet effet, mais diffusés et discutés par tout un chacun, à n'importe quel

¹¹² *Epistola Evervini Steinfeldensis Praepositi ad S. Bernardum*, in *Bernard de Clairvaux Sermons sur le Cantique*, t. 4, (51-68), Paul Verdeyen/Raffaele Fasseta, Paris, Cerf, 2003, Sources chrétiennes n° 472, p. 412-425. Uwe Brunn, *Des contestataires aux « cathares » Discours de réforme et de propagande antihérétique dans les pays du Rhin et de la Meuse avant l’Inquisition*, Paris, Institut d’Études augustiniennes, 2006. p. 160.

¹¹³ To non vols demostrar ta predicatio

en glieyza ni en plassa, ni vols dir ton sermo,
si non o fas en barta, en bosc o en boisso,

Las novas del heretje in *Contributions à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques*, op. cit., III, v. 57-59, p. 77.

Après la défaite de Muret en 1213 « L'Église cathare se cache sur place et se sauve vers les nids d'aigle des Pyrénées, l'Espagne ou la Lombardie. Montségur dès cette époque héberge la hiérarchie toulousaine : Gaulcem et son Fils majeur Guilhabert de Castres, ainsi que parfaits et parfaites de la noblesse de Fanjeaux. Les rescapés et les héritiers des seigneurs dépossédés subsistent dans le pays dans une situation précaire. Mais nombre d'entre eux, que leur religion ou leur comportement vis-à-vis de Montfort exposent au bûcher ou à la pendaison, comme on l'a bien vu à Lavaur, prennent le maquis, protégeant et guidant, de taillis en taillis et de grotte en souterrain-refuge les parfaits qui essaient de maintenir leur ministère dans la clandestinité. » in *Le catharisme : l'histoire des cathares*, Jean Duvernoy Toulouse, Privat, 1979, p. 257.

endroit. Il était alors possible de commenter les évangiles canoniques ou apocryphes en y mêlant des aspects de la vie quotidienne, d'y prendre des exemples et de s'appuyer sur la sagesse populaire pour mieux les illustrer. Il était également possible de commenter les textes sacrés à partir d'un épisode de la vie quotidienne qui servait de support aux réflexions. Les cathares se rapprochaient aussi des plus démunis, en pratiquant la charité, la frugalité et en s'affranchissant de toute ostentation vestimentaire. Du reste, cette ostentation était critiquée à l'intérieur même de l'Église, même si elle était appréciée des fidèles qui trouvaient, lors des cérémonies, des représentations théâtrales dignes de ce nom. Abélard parle de ces religieux qui se donnent en spectacle devant les laïcs, femmes et hommes. Ils célèbrent les Saints Offices avec les portes de leurs cloîtres et les grilles de leurs chœurs grandes ouvertes, particulièrement les jours de fêtes. Ces jours-là, ils brillent de tout l'éclat de leurs somptueux ornements. La fête est pleine de fastes ostentatoires et d'abondantes offrandes¹¹⁴. Rien de tel chez les ascètes cathares. Par ailleurs, les plus fervents ne vivaient pas dans des couvents à l'abri du monde, mais avec d'autres adeptes, partageant leur quotidien, dans un souci d'égalité. Néanmoins, une hiérarchie existait. Les Parfaits (Fils majeurs et diacres) ainsi que les Fils mineurs étaient placés sous la responsabilité d'un évêque. Toutefois, elle n'était pas comparable à la hiérarchie ecclésiastique catholique, à la fin du moyen-âge, qui s'était largement étendue avec le développement des ordres religieux. Quels liens autres que l'appartenance à l'Église, pouvaient unir un brillant théologien, enseignant dans une université prestigieuse et un curé prêchant dans une modeste paroisse ? Le second, aux prises avec les difficultés matérielles et morales de ses paroissiens, était fort éloigné des subtilités dialectiques qui occupaient une grande partie du temps de son frère en religion. Cette distance entre les deux mondes était devenue importante à la fin de ce XIII^e siècle qui a vu l'essor des universités et de la scolastique. En outre, contrairement à celle des Parfaits cathares, la conduite des ecclésiastiques et des religieux aux différents niveaux de la hiérarchie, n'était pas toujours conforme aux préceptes évangéliques. Les évêques n'étaient pas en reste, menant

¹¹⁴ *Sponse Christi, servus ejusdem*, in *Lettres d'Abélard et Héloïse*, Éric Hicks/Thérèse Moreau (éds), Paris, Livre de poche, 2007, 29b, 158-166, p. 198.

parfois grand train grâce aux revenus de la dîme et des terres concédées par les seigneurs. Il suffit de lire les *Fabliaux* pour constater que la vie des hommes d'Église était parfois fort peu édifiante. Abélard fut confronté en tant qu'abbé réformateur au dérèglement de la vie de ses moines. Élu à l'unanimité abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys en Bretagne, dans le diocèse de Vannes, avec l'accord du seigneur du lieu, il décrivit son expérience dans l'*Historia calamitatum*. C'était une terre barbare dont il ignorait la langue, affirme-t-il. Les moeurs corrompues des moines, ainsi que leur caractère rebelle étaient connus de tous. Les gens de la terre étaient sauvages et incultes, poursuit-il. La situation était telle qu'il craignait pour sa vie, s'il obligeait les moines à vivre selon une règle qu'ils avaient pourtant fait vœu de suivre. Par ailleurs, il courait à la damnation s'il ne faisait tout son possible pour les y amener. En outre, l'un des plus puissants seigneurs du lieu, profitant du désordre ambiant, s'attribuait toutes les terres contiguës au monastère et pressurait les moines d'impôts plus lourds que les droits exigés des juifs tributaires. Les moines harcelaient Abélard pour les nécessités de la vie car ils ne possédaient aucun bien en commun qu'il aurait pu administrer en leur faveur. Chacun vivait de ses propres deniers en pourvoyant aux besoins de ses concubines, de ses fils ou de ses filles. Ils volaient et emportaient tout ce qu'ils pouvaient, s'amusant de voir leur abbé se démener pour eux et espérant qu'il oublie la discipline ou qu'il abandonne tout. Il n'était pas plus en sécurité à l'extérieur du monastère, étant la proie du tyran du lieu et de ses hommes de main¹¹⁵. Certes, on peut supposer que cette situation n'était pas la plus répandue, mais elle n'en révèle pas moins les difficultés de moines qui, poussés par la nécessité, enfreignaient la loi. Comme d'autres administrés, ils se retrouvaient victimes de la cupidité de certains seigneurs. Les communautés monastiques dépendaient en grande partie des legs et des dons de la noblesse pour leur vie matérielle. Si ces derniers venaient à manquer, les moines se retrouvaient parfois dans une quasi misère. Les injonctions de l'Église n'avaient alors plus de sens. La recherche des moyens de subsistance primait sur toute autre considération. Par conséquent si l'Église voulait maintenir une

¹¹⁵ *Abelardi ad amicum suum consolatoria*, in *Lettres d'Abélard et Héloïse*, op. cit., 14 b, c, d, 1118-1241, p. 110-112.

vie de communauté dans les monastères, il lui fallait veiller d'abord aux nécessités matérielles de cette vie. Le mariage des prêtres était relativement toléré malgré son interdiction plusieurs fois réitérée. L'idée du célibat des sages était ancienne si l'on en croit Héloïse dans sa plaidoirie contre le mariage, rapportée par Abélard. Elle décrit la situation des époux en opposant la vie du philosophe à la vie domestique. Devant les doutes d'Abélard, elle rappelle les conseils de l'Apôtre et les recommandations des saints sur les servitudes du mariage. Puis, elle ajoute qu'il devait écouter les philosophes et considérer ce qu'ils avaient écrit ainsi que ce qui avait été écrit sur eux. Elle reprend alors les conseils de Jérôme au livre I du *Contre Jovinien* citant Théophraste, qui après avoir détaillé une bonne partie des abominables souffrances du mariage et de ses tourments, conclut que le sage ne doit pas se marier. Elle poursuit en demandant quel est le rapport entre les élèves et les nourrices, les écritoires et les berceaux, les livres ou les tablettes et les quenouilles, les stylets, les calames et les fuseaux. Quel homme voué à la méditation philosophique ou théologique supporterait les cris des nourrissons, les berceuses chantées par les nourrices pour les calmer ou encore la foule turbulente des domestiques, valets et servantes ? Puis elle donne en exemple la vie des grands philosophes de l'Antiquité et les conseils de Sénèque à Lucilius (*Epist ad Lucil.*, LXXII)¹¹⁶. Elle ajoute que dans chaque peuple, païen, juif ou chrétien, il s'est trouvé des hommes qui se distinguaient par la pureté de leur doctrine ou de leurs mœurs et qui se détachaient de la foule par une abstinence ou une continence inhabituelle¹¹⁷. Ces mises en garde révèlent qu'Abélard avait le choix entre le mariage et le célibat, malgré son état de clerc. En dépit de cette longue tradition de dénigrement du mariage, certains hommes d'Église menaient une vie conjugale et fondaient des familles. Cette vie aurait été souvent bâtie sur le choix réciproque des partenaires, alors que la plupart des unions dans la noblesse et dans la bourgeoisie montante étaient organisées selon les intérêts de leurs parentèles. En revanche, le concubinage était fortement condamné. La réforme grégorienne au XI^e siècle était destinée à endiguer les débordements

¹¹⁶ Idem, 6a, 432-458, p. 66-68.

¹¹⁷ Idem, 6d, 479-484, p. 70.

cléricaux pourtant dénoncés et punis depuis le haut moyen âge¹¹⁸. L’indissolubilité du mariage et le consentement des époux sont progressivement institués¹¹⁹. Ce qui rendait la répudiation des épouses beaucoup plus difficile. Les abbés, quand ils n’étaient pas eux-mêmes accompagnés de concubines, tentaient de réformer les mœurs de leurs moines avec plus ou moins de succès. Abélard se trouvait donc confronté à une situation difficile, dans une contrée qui lui était étrangère et dont il ne connaissait pas la langue. Ce dernier point laisse supposer qu’il parlait en latin avec les moines et le seigneur qui le tyrannisait ou qu’il se faisait traduire leurs propos. Par conséquent, une partie des échanges lui échappait, l’éloignant encore plus de ses frères en religion. Abélard était considéré comme l’un des plus grands dialecticiens de son époque, sinon le plus grand. Il avait connu à la fois la gloire et la jalousie de ses rivaux. Cependant, malgré toute sa science en matière de dialectique et de théologie, il n’a pu engager un dialogue constructif avec sa communauté, pourtant composée de Bretons, comme lui. Il était, en effet, originaire d’une bourgade appelée Le Pallet située à huit milles (approximativement 13 km) environ à l’est de Nantes¹²⁰. En dépit de cela, il s’est senti étranger dans un monastère qui n’était pourtant pas très éloigné de son lieu de naissance. Ce récit montre qu’un brillant intellectuel latinophone pouvait se trouver en échec, lorsqu’il ne connaissait pas la langue de la région et qu’il n’adhérait pas aux mœurs de son environnement. Par conséquent, être savant en théologie et dans les arts du langage, ne suffit pas à emporter l’adhésion des auditeurs. Car, outre la langue du lieu, il faut connaître son histoire, ses coutumes, ses traditions et partager la vie des habitants, afin de créer une connivence avec les auditeurs. Or Abélard exprime plutôt un certain mépris envers les habitants de la région. En revanche, les turpitudes des moines, si elles

¹¹⁸ Jacques Voisenet, « Figure de la virginité ou image de la paillardise : la sexualité du clerc au Moyen Âge » in *Le clerc au Moyen Âge*, Senefiance 37, Presses universitaires de Provence, 1995, p. 569-578.

¹¹⁹ Philippe Ariès, « Le mariage indissoluble » in *Communications*, 35, 1982, p. 123-137.

¹²⁰ *Abelardi ad amicum suum consolatoria*, in *Lettres d’Abélard et Héloïse*, op. cit., 1a, 9-15, p. 42.

les éloignaient d'une vie monacale, les rapprochaient des laïcs, dans le sens où ils étaient confrontés aux mêmes difficultés, ainsi qu'aux problèmes posés par l'éducation des enfants. Leur vie ne se déroulait pas seulement à l'abri du monde et de ses remous, mais aussi avec une famille. En revanche, les religieux obéissant à la règle, pouvaient être de moins en moins sensibles aux difficultés des laïcs au fur et à mesure des années passées dans un monastère ; surtout si le monastère en question était riche et prospère. Quant aux brillants intellectuels que les XII^e et XIII^e siècles ont connus, le développement de la scolastique, les traductions, l'exploration des divers domaines de la science, ainsi que leurs charges d'enseignants des universités, d'abbés ou d'évêques, les ont souvent tenus à l'écart des difficultés des plus humbles. Ils recevaient généralement soit un bénéfice ecclésiastique pour leur subsistance, soit un salaire fourni par les étudiants ou les pouvoirs civils.

Les idées cathares se répandent dans le Midi de la France au moment où la théologie catholique atteint des sommets en matière de pensée spéculative. Au fur et à mesure de cette diffusion, l'Église catholique déploie ses ressources intellectuelles pour les vaincre. Cependant, la dialectique censée écarter toute contestation n'est pas toujours la solution adéquate, comme le révèle l'exemple d'Abélard qui n'a pas réussi à convaincre ses propres moines. Cet échec et bien d'autres révèlent les failles de la défense catholique. Failles qui surgiront au fur et à mesure des contestations doctrinales. Mais surtout, elles révèlent que la prédication ne peut pas être l'affaire des seuls savants qui en ordonnent le contenu et la forme. Pour être entendue, elle doit s'ancrer dans un territoire avec sa langue, ses coutumes, son histoire. Or les prédicateurs, surtout ceux des ordres mendians, parcouraient les contrées, envoyés par leurs supérieurs ici et là. Il en était de même pour les abbés, les évêques, les enseignants des universités et parfois les maîtres d'école. En revanche, ceux qu'on appelait les curés de campagne avec un certain mépris, étaient souvent mieux écoutés, même si leur vie n'était pas exempte de turpitudes. Néanmoins, celles-ci, même ridiculisées, les rapprochaient de leurs paroissiens.

La confrontation entre Izarn et Sicart

Las novas del Heretje révèle que Sicart de Figuieras était un connaisseur en matière de théologie. En effet, Izarn l'inquisiteur aborde plusieurs questions théologiques dont celle de la création de l'homme par le diable qui aurait été avancée par l'évêque cathare. C'était la pierre d'achoppement des controverses, car elle remettait en cause l'un des principes fondamentaux de la théologie catholique. Izarn la réfute¹²¹, pour la reprendre ensuite¹²² afin de mieux la combattre. Cette idée fort ancienne, s'oppose à la création de l'homme par Dieu à son image et à sa ressemblance (Gen, I, 26-27) qu'Izarn rappelle¹²³ et qui fut largement commentée au cours du moyen-âge. Les théologiens médiévaux n'ont cessé d'y revenir et de la réinterpréter en excluant tout pouvoir de création par le diable, y compris celle du monde matériel, qui est une idée gnostique majeure. Le diable, ange déchu, ne peut avoir les prérogatives de la puissance divine. Cette question, liée au double principe, a suscité des controverses indéfiniment reprises et discutées. Les propos de l'inquisiteur suggèrent que Sicart de Figuieras connaissait cette

¹²¹ Aital falsa crezensa non vuelh yeu ni la cre
c'om sia fil de diable, ni de tan mala re.

Las novas del heretje in *Contributions à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques*, op. cit., II, v. 34-35, p. 76.

¹²² Ar pauzem o aisi com tu dizes que fo,
que t'aia fach Diable del cap tro al talo,
carn et osses e membres d'entorn e deviro,
falsamen as mentit e yeu dirai te co :

Idem, III, v. 46-49, p. 77.

¹²³ Veramen, fetz Dieus home a semblansa de se,
Formavit Deus hominem ad ymagine et similitudinem
E.y mes son esperit e.l det poder de be,
Et inspiravit in faciem eius spiraculum vite.
e promes li sa gloria per ar e per jasse.
Idem, II, v. 36-48, p. 76.

tradition transmise en latin. Ce qui laisse supposer que l'évêque était au fait de la théologie catholique et qu'il était capable d'en débattre, en occitan et en latin, même s'il n'est pas autorisé à le faire lors de cet interrogatoire. Le reste du texte confirme cette connaissance. L'inquisiteur abordera plusieurs thèmes fondamentaux des controverses théologiques avec les hérétiques : les sacrements, le mariage, la résurrection, la métapsychose, le retour en grâce des anges déchus... Du reste, Sicart de Figuieras précisera que sur les neuf questions présentées et prêchées par Izarn, il est prêt à les croire toutes et davantage, si l'inquisiteur en démontre d'autres. Cela à cause des bons témoignages apportés et des preuves présentées¹²⁴. L'inquisiteur serait donc un bon dialecticien auquel il convient de donner l'opportunité de poursuivre son discours. Cela, après qu'Izarn ait reconnu son relatif échec face à son interlocuteur¹²⁵. Par conséquent, le plus habile des deux n'est pas l'inquisiteur. Sicart, malgré sa position de réprouvé, garde l'avantage. Il dira par la suite que s'il se convertit, il demande que l'inquisiteur lui en soit gré et le reçoive comme un homme honoré¹²⁶. Il rappelle qu'il n'a été amené à se

¹²⁴ De las .viii. questios que denan me pauzatz
e.m prezicatz tot jorn, me soi acocelhatz
que totas las creirai e mai, si m'en mostratz,
per los bos testimonis que vos me amenatz
e per la guerentias que denan me pauzatz.

Las novas del heretje in *Contributions à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques*, op. cit., X, v. 620-624, p. 94.

¹²⁵ Heretje, .viii. veguadas t'ai proat e vencut,
d'ueg mals de descrezensa t'ai messorguier rendut
per bonas guerentias, que son de lonc crezut
d'apostols, de prophetas, mais petit m'an valgut,
que tot cant y semeni obri ma perdit.

Idem, IX, v. 443-446, p. 89.

¹²⁶ E s'ieu la vuelh giquir, car conosc qu'es peccatz,
e prenc la fe de Roma, vuelh que m'o graziscatz
e que sia receuputz coma us homs onratz.

présenter ni par la faim, ni par la soif, ni par quelque misère connue d'Izarn¹²⁷ et qu'il aurait pu être fait chevalier¹²⁸. C'est également un homme qui vit dans une grande aisance. De riches et opulents amis lui confient leurs deniers ou leur argent et il pourvoit aux besoins des autres¹²⁹. Il appartient donc au groupe social qui assure la survie des ecclésiastiques et des religieux par des dons et des legs. En ce sens, il est difficile à Izarn de l'envoyer au bûcher, sans s'attirer des représailles de la part de ses riches amis cathares et de ses cinq cents adeptes. Il valait donc mieux obtenir le retour de l'évêque dans l'Église catholique – suivi de dons – plutôt que de le condamner. Sicart le sait et peut ainsi négocier ce retour qui pourrait n'être qu'apparent. Outre leur maniement de la dialectique, les cathares possédaient, dans certains cas, les armes du pouvoir politique et économique. Par ailleurs, leur protection s'étendait aux plus humbles. Par conséquent, les inquisiteurs, au cours des interrogatoires, pouvaient se trouver contraints de négocier avec les suspects. *Las novas del hetetje*, sous l'apparence d'un interrogatoire, révèle donc une véritable confrontation dont Izarn est loin d'être sorti vainqueur. Ce texte serait donc l'expression d'une volonté de pouvoir de l'Église, plutôt que celle d'un réel pouvoir. La grande majorité des écrits qui nous sont parvenus sur les églises chrétiennes dissidentes proviennent de catholiques soucieux d'imposer une doctrine qu'ils peinent parfois à faire passer auprès de populations plus ou moins bien disposées à

Idem, X, v. 609-611, p. 94.

¹²⁷ Mai tot en primaria vuelh be que sapiatz
qu'ieu per fam ni per cet nomi soi presentatz,
ni per lunha paubreyra que vos y sapiatz.

Idem, X, v. 559-561, p. 92-93.

¹²⁸ Ermengaut de Figuieras fo mon pair' apelatz ;
cavayer pogr'ieu esser, si astres m'en fo datz,
e s'ieu no soy el segle garnitz ni esparatz,
vuelh o esser de Dieu, mas vos m'o cosselhatz.

Idem, X, v. 612-615.

¹²⁹ Idem, X, v. 579-609, p. 93-94.

leur égard. Il leur faut donc l'affirmer avec force. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils aient tous réussi ou même persévétré dans leur entreprise. Ils ont pu lâcher prise lorsqu'ils se sentaient impuissants ou menacés. La résistance cathare à l'Inquisition a été forte et déterminée. Les situations étaient certes différentes selon les régions et les époques, mais certaines constantes se dessinent. Le pouvoir politique et économique se trouvait majoritairement entre les mains des souverains et des seigneurs qui détenaient la force publique, les terres, les revenus fournis par les taxes et les impôts ainsi que la plupart des moyens de production. Ils protégeaient ou du moins étaient censés protéger les personnes vivant sur leurs terres, ainsi que leurs biens. Les ecclésiastiques et les religieux ne pouvaient, en principe, prendre les armes, ou lever des armées. Ils faisaient donc partie de leurs obligés, vivant sur les terres qui leur avaient été octroyées. Peu d'ordres religieux ont atteint l'autonomie financière et la richesse des cisterciens. Cette situation de dépendance était compensée par le pouvoir moral et intellectuel que l'Église s'évertuait à exercer dans les cours royales et seigneuriales, ainsi que dans les campagnes et les villes. Par ailleurs, elle formait les différents administrateurs dont les tâches étaient indispensables au maintien du pouvoir politique. En outre, elle dirigeait l'éducation des princes et devenait leur principale conseillère lorsqu'ils accédaient au trône¹³⁰. Néanmoins, les conflits entre la papauté et les souverains¹³¹ furent

¹³⁰ Alcuin, Suger, Vincent de Beauvais, Nicole Oresme et bien d'autres furent emblématiques de ce rôle que complétaient les Miroirs des princes (textes destinés à leur éducation politique et religieuse) comme ceux de Dhuoda (*Manuel pour mon fils*), de Jonas d'Orléans (*Le métier de roi*), d'Al Ghazâli (*Le miroir du prince et le conseil au roi*), de Jean de Salisbury (*Policaticus*) ou de Gilles de Rome (*Du gouvernement royal*).

¹³¹ Un exemple de ces conflits nous est fourni par l'affrontement entre Philippe le Bel et le pape Boniface VIII : « Le 5 décembre 1301, Boniface VIII promulga trois bulles : *Salvator mundi* et *Asculta, fili*, adressées à Philippe le Bel ; et *Ante promotionem nostram* envoyée au clergé français. *Salvator mundi* suspendit tous les priviléges papaux dont jouissait le roi, tandis que dans *Asculta, fili*, le pape accusa le roi d'être un administrateur de justice faux, partial et arbitraire ; d'avoir saisi les biens et les droits des ecclésiastiques de son royaume, d'avoir lésé l'Église de Lyon ; d'avoir abusé du droit de régale sous prétexte de protéger la propriété et les personnes ecclésiastiques ; d'avoir gêné l'exportation des biens ecclésiastiques

nombreux et parfois longs. Les souverains se sont souvent fermement opposés à l'influence ecclésiastique, menant leurs actions politiques comme ils l'entendaient. L'Église en la personne du pape, a donc été contrainte de mener des négociations pour défendre ses droits pendant de longues périodes, comme dans la querelle des investitures¹³². Il lui a également fallu, en certaines circonstances, se plier à la volonté royale ou seigneuriale. Cela même si, de conciles en bulles pontificales, d'excommunications en clémences, elle a réussi à imposer un certain nombre de décisions. Si d'un côté elle a œuvré en faveur de la paix et de la limitation de la violence, d'un autre côté, en voulant imposer la doctrine catholique, elle a conduit à des exactions dont le souvenir se perpétue. Les hérésies n'en ont pas pour autant été éliminées. Le seul fait que nous en parlions, étudions leurs textes – ou ce qu'il en reste – réécrivions indéfiniment leur histoire, montre qu'elles restent vivantes, liées aux souffrances infligées à leurs adeptes. Par la suite, d'autres courants chrétiens tels le luthéranisme ou le calvinisme, ont donné naissance à de nouvelles églises, recréant une diversité analogue à celle des débuts du christianisme. En dépit des terribles répressions, dont leurs fidèles ont été les victimes, elles

et par conséquent de leur avoir infligé le joug de servitude ; et enfin d'avoir mué la monnaie...

...Comment réagir ? Le 7 octobre 1302, pour montrer sa volonté de négocier avec le pape, Philippe envoya au Latran l'évêque d'Auxerre, Pierre de Mornay, et le banquier Musciatto. Afin de manifester son dévouement à la réforme, entre les 20 et 24 octobre il expédia à travers le royaume des enquêteurs-réformateurs pour corriger ses officiers. En même temps, il prit des mesures contre les partisans du pape. Le 21 octobre, il ordonna la saisie des biens des ecclésiastiques partis pour Rome - bien sûr pour les protéger. Au commencement de novembre, alléguant les attaques des ennemis du royaume, il interdit l'exportation des *victualia*. Le 8 novembre, il rejeta l'autorité du pape comme arbitre en personne privée entre la France et l'Angleterre. » in « *Uncus ad executionem justitie* : Philippe le Bel, Boniface VIII et la grande ordonnance pour la réforme du royaume (du 18 mars 1303) » Elisabeth A. Brown in *Le roi fontaine de justice Pouvoir justicier et pouvoir royal au Moyen Âge et à la Renaissance*, Silvère Menegaldo/Bernard Ribémont (éds), Paris, Klincksieck, 2012, p. 145-168 ; p. 150-154.

¹³² Uta-Renate Blumenthal: *The Investiture Controversy Church and Monarchy from the Ninth to the Twelfth Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1995.

se sont développées et se sont imposées, soutenues par les monarques et les princes qui leur étaient favorables. Le catholicisme a alors perdu une partie de son influence politique en Europe. L'Église a dû peu à peu pactiser avec ses adversaires et parfois se plier à la volonté de souverains acquis à ces églises nouvelles, en acceptant la fondation de lieux de cultes, d'écoles, d'universités liés aux nouveaux courants religieux et en se retirant de certaines administrations. Des tentatives de réunion des églises chrétiennes seront ensuite régulièrement amorcées, sans grand succès.

Brigitte SAOUMA

COMPTE-RENDU

Lucia Lazzerini, *La fée et la diablesse histoire d'une hantise poétique et mondaine de Flamenca à Calendau et Pinocchio jusqu'à La Recherche du temps perdu*, Carrefour Ventadour, 2018.

L'étude de Lucia Lazzerini s'appuie sur un nombre important de textes. Des secrets parfois profondément enfouis ont été exhumés des archives et examinés à la loupe. Les références littéraires sont nombreuses et revues dans la perspective des deux *topoi* mentionnés dans le titre. L'auteur a compulsé divers documents : romans, chroniques, gazettes, rapports de police, correspondances, mémoires, pamphlets, traités ésotériques... On regrette l'absence de bibliographie qui aurait permis de montrer l'étendue de cette documentation.

L'ouvrage est divisé en huit parties :

- 1-Une visite à Maillane À la découverte de *Calendau*
- 2-*Calendau*, le Moyen Âge provençal et le roman de *Flamenca*
- 3-Les félibres, l'Agape et la coupe
- 4-La *Serenissimo febrilesso*. « Fée bonheur » ou sorcière des poisons ?
- 5-La Dame énigme, hantise des écrivains
- 6-Le Félibrisme jacobin, l'allégorie et la dissimulation
- 7-La tradition ésotérique en Provence
- 8-Pinocchio et la petite fée aux cheveux bleus.

Le livre s'ouvre sur l'écriture de *Calendau* inlassablement retravaillée par Mistral à l'instar des poésies de troubadours. Le résumé qu'en a fait Alphonse Daudet dans son reportage fictif : « Le poète Mistral » est jugé approximatif par l'auteur. Alors que Daudet exprime son pessimisme quant à la survie des dialectes et de l'ancienne vie paysanne chantée par Mistral, *Calendau* est sévèrement critiqué, entre

autres par Mallarmé, mais très apprécié de Zola, en tout cas sur le plan poétique. Ce serait un ouvrage inspiré de la franc-maçonnerie, contenant « des fermentes idéologiques militants – sans exclure, comme nous le verrons ci-après, quelques épaves de singulières expériences ésotériques – et des questions d'actualité » (p. 15). Le ton est donné.

La rencontre de Paul Meyer et de Mistral est à cet égard significative. Elle a eu lieu en 1862, dans le Midi, alors que Paul Meyer dressait l'inventaire des archives de Tarascon et achevait l'édition de *Flamenca*. Mistral écrivait *Calendau*. Ils entretiendront une correspondance dans laquelle Mistral formulera des remarques linguistiques sur l'édition de Paul Meyer. L'auteur en soupçonne des « interférences significatives » (p. 20) qu'elle confirme après un examen des romans de *Flamenca* et de *Jaufré* : « ...On peut dire cependant que l'affinité de *Calendau* non seulement avec *Flamenca*, mais aussi avec le roman de *Jaufré* est un fait incontestable. » (p. 49). *Flamenca* et *Esterello* sont deux mal mariées qui ont échappé à « leur amère destinée grâce à l'audace et à l'abnégation d'un amant jeune et vaillant » (p. 54). Néanmoins les préoccupations mistraliennes ne se bornent pas à des emprunts thématiques. *Ésterelle* représente la Provence enchaînée et persécutée. Quant à *Jaufré*, c'est un héros messianique.

Après un rappel de l'histoire de la naissance des félibres et de la *coupo*, Lucia Lazzerini dresse un portrait sans complaisance de Marie-Laetitia Bonaparte-Wyse dont la principale biographie en français a été réalisée par Magda Martini : *Une reine du Second empire : Marie-Laetitia Bonaparte-Wyse*, Genève, Droz, 1957.

La vie de Marie-Laetitia Bonaparte-Wyse s'est déroulée dans la société aristocratique, bourgeoise et cosmopolite du XIX^e siècle. Sœur du poète félibréen, William Charles Bonaparte-Wyse, fille de la princesse Laetitia Bonaparte (nièce de Napoléon I^e) et de Sir Thomas Wyse dont elle porte le nom sans en être la fille biologique, elle suit certaines conventions de son milieu social en tenant salon. Ce qu'elle

continuera à faire dans son exil savoyard, à Aix-les-Bains, aidée en cela par la pension annuelle que son cousin, l'empereur Napoléon III, lui versera. Cependant, elle fait fi d'autres conventions en provoquant nombre de scandales. Écrivaine, voyageuse infatigable, plusieurs fois mariée, ayant eu des amants dont Eugène Sue, soupçonnée de tentative d'assassinat, accusée d'espionnage, de vol de papiers, de meurtre par empoisonnement, opposante politique à Napoléon III... Elle défraie la chronique, tout en fascinant jusqu'à ses détracteurs, à la fois diablesse et fée. Il est difficile de démêler le vrai du faux dans les récits de cette existence tumultueuse, mais Lucia Lazzerini s'y est employée en recoupant divers types de documents. Elle souligne des turpitudes plus ou moins réelles et des faits parfois occultés. Malgré l'intérêt que peut susciter leur exhumation, on regrette cependant que l'auteur n'ait pas davantage hiérarchisé les sources et les évènements, mettant sur un même pied un premier mariage célébré sur un coup de tête et des sympathies pour des organisations subversives (p. 94). Exilée de France par son cousin Napoléon III dont elle exécrat le coup d'État, puis surveillée par plusieurs polices européennes, elle n'en a pas moins mené une vie sociale, mondaine et intellectuelle brillante. En outre si Lucia Lazzerini confronte le roman de Catulle Mendès (*La maison de la vieille*) – qui fut le collaborateur, le secrétaire et dit-on, le prête-plume, de Marie-Laetitia Bonaparte-Wyse – à d'autres sources, elle s'y appuie à plusieurs reprises. Il était, certes, bien informé, mais on peut s'interroger sur la véracité et la pertinence de propos instillés par la haine qui se révèle dans « le portrait le plus sulfureux, le plus implacablement perfide... » (p. 96) qui soit. La vie de Marie-Laetitia Bonaparte-Wyse a inspiré nombre d'autres romanciers, dont Proust et Zola ainsi que des chroniqueurs qui lui ont été plus ou moins favorables. Lucia Lazzerini précise que « Scandale après scandale, la presse fut à plusieurs reprises envahie par les multiformes prouesses de la « grande dame », dont la renommée était tellement retentissante que partout, en Europe, il y avait un journal ou un roman qui parlait

d'elle » (p. 228). Femme de lettres, poétesse, journaliste, auteur de comédies, de pièces de théâtre, de nouvelles et de traductions, fondatrice de revues, Marie-Laetitia Bonaparte-Wyse a été comparée à George Sand. Cependant, lorsque Lucia Lazzerni cite sa production pourtant respectable, elle y ajoute souvent des critiques acerbes, comme celles de deux pamphlets adressés à son ouvrage *Le Portugal à vol d'oiseau* (p.106). Ailleurs, elle écrit que « Le goût du défi railleur et le délire d'omnipotence face à l'imbécillité de la plupart des gens ressortent souvent des pages de la « princesse », comme le montre le passage de son livre *Le Portugal à vol d'oiseau* où pour expliquer les décès à répétition dans la famille royale portugaise, elle oppose à l'opinion banale des savants qui ont diagnostiqué le paludisme, sa lugubre hypothèse du *serial killer* empoisonneur caché dans le palais royal de Lisbonne. » (p. 155). Cependant, le « Machiavel en jupon » comme on l'a surnommée aurait eu une réelle influence politique, que non seulement son rang social, mais aussi ses mariages successifs avec Urbano Rattazzi, premier ministre du royaume d'Italie, et avec Don Luis Rute y Gines, sous-secrétaire d'état et maire de Cortes (Navarre), ont favorisé. Elle a contribué à l'éclatement des carcans imposés aux femmes de la « bonne société » en vivant selon ses choix. On regrette que Lucia Lazzerini n'ait pas davantage insisté sur cet aspect ainsi que sur l'œuvre de la femme de lettres.

L'ouvrage se poursuit avec les influences ésotériques exercées sur *Calendau* où l'auteur discerne au moins deux niveaux de lecture : « Au-delà du sens littéral, deux niveaux au moins y sont reconnaissables : le premier est politique, chargé d'implications sociales et linguistiques évidentes ; l'autre dévoilé par les symboles parsemés dans l'œuvre, a un caractère ésotérique... » (p. 250). Si les influences de la littérature des troubadours sont manifestes, Lucia Lazzerini se borne à les évoquer. En revanche elle détaille les influences qui auraient été exercées sur l'œuvre de Mistral par le compagnonnage, la franc-maçonnerie et l'alchimie. « Calendau est

donc le nouvel Hiram, ou pour mieux dire l'*ouvrier* qui réunit en lui les deux Hiram de l'Écriture ; le fait qu'il commence son œuvre par la coupe des arbres est un signe qui renvoie explicitement au texte biblique sous-jacent. » (p. 257). L'auteur poursuit : « Les arbres abattus par Hiram-Calendau, emblème de la nature sauvage qui doit céder à la culture pour que l'édification du Temple (c'est-à-dire de l'Homme nouveau) soit possible... » (p. 257-258). L'origine du compagnonnage remonterait à la légende de l'édification du temple de Salomon. L'auteur précise que si la franc-maçonnerie en est distincte, elle a lui emprunté quelques-uns de ses symboles, ainsi que la tradition d'initiation et de secret. Quoiqu'il en soit, Calendau sera initié par les épreuves de la terre, de l'air, de l'eau et du feu. L'auteur poursuit avec un examen de la tradition ésotérique en Provence. Elle commence par opposer l'ère des encyclopédistes et des philosophes Voltaire, Diderot, d'Alembert, incrédules et critiquant toute métaphysique, à celle des prophètes et des thaumaturges tels Swedenborg, Joachim Martinès de Pasqually, Louis-Claude de Saint-Martin, Cagliostro, Mesmer (p. 277).

Lucia Lazzerini poursuit en affirmant qu'Avignon « fut au XVIII^e siècle l'un des principaux foyers de la franc-maçonnerie » (p. 277). La loge *Saint-Jean*, fondée en 1736 ou 1737 par le marquis de Calvière – initié par Aryhurst Elphinstone lord Balmerino, Grand Maître de toutes les loges anglaises – a eu pour adeptes tous les aristocrates avignonnais. Cette loge, et celles qui ont suivi, ont été condamnées par le pape Benoît XIV ; condamnation diffusée dans son encyclique du 16 mars 1751, *Providas Romanorum Pontificum*. Néanmoins elle ne mit pas fin à la tradition maçonnique qui se poursuivra, entre autres avec Antoine-Joseph Pernety et Joachim Martinès de Pasqually fondateur de l'ordre des Chevaliers maçons Élus Coëns de l'univers, ordre maçonnique constitué dans les années 1760. Lucia Lazzerini pose la question d'influences sur *Calendau* de *L'homme de désir* (1790), ouvrage composé par Louis-Claude de Saint-Martin, disciple de Joachim Martinès de Pasqually dont il a théorisé les propos. Le

chemin initiatique de Calendau, la rencontre avec Estrello-Isis, fée vindicative, sagesse incarnée et enfin Amour, seraient parsemés d'indices indiquant, selon l'auteur, que Mistral connaissait et utilisait les arcanes de l'ésotérisme. Les influences de la littérature alchimique seraient également présentes, notamment dans le chemin de l'*ouvrier* qui le conduira à conquérir le miel du Roucas. L'auteur examine ensuite plusieurs figures féminines de la littérature du XIX^e siècle et revient à la fée de Nerval, Marie-Laetitia Bonaparte Wyse.

Le texte de Lucia Lazzerini est très documenté. Il nous renseigne avec précision sur ces courants ésotériques, leurs fondateurs, leurs textes et leur contexte. Les détails qu'elle donne révèlent le soin méticuleux avec lequel elle a mené ses recherches. Pourtant, si elle lève le voile sur tout un pan de la pensée occulte, on reste dubitatif devant certaines de ses propositions. Cela d'autant plus qu'elle juge parfois sévèrement les textes ésotériques, comme *Le traité de la Réintégration* de Joachim Martinès de Pasqually. En effet, elle écrit à son propos : «...Le malheureux qui s'adonne aujourd'hui à ces pages indigestes reste sidéré par la confusion mentale, la quantité de bêtises et de balivernes débitées par l'auteur et se demande comment on a pu prendre au sérieux les bavardages pseudo-théosophiques d'un exalté se croyant inspiré. » (p. 279). Mistral, dont la culture était encyclopédique, aurait-il puisé dans de telles élucubrations ?

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à Pinocchio qui, comme Calendau subit la purification par la terre, l'air, l'eau et le feu, mais dans un ordre différent. Lucia Lazzerini rappelle le nombre important d'interprétations de ce conte philosophique et établit des similitudes avec Calendau : « Tous deux entreprennent un parcours d'initiation sur lequel veille une fée mystérieuse et mutante » (p. 330). La Fée de Pinocchio, successivement fillette, gentille jeune dame aux cheveux bleus, petite chèvre à la laine bleue, apparaîtra à la fin, lors de la métamorphose du pantin en garçon. Pinocchio changé en âne, suggère à l'auteur une filiation avec le *Lucius* des *Métamorphoses* d'Apulée. La Dame aux cheveux bleus serait Isis/Sophia (p. 335). Elle poursuit

en comparant le texte avec la *Fée aux miettes* de Charles Nodier et conclut : « ...La Fée aux miettes, Esterello, la Fée aux cheveux bleus nous dévoilent leur parenté. Elles ne sont que des variantes d'une même Entité. » (p. 336). Les sources italiennes et françaises de Collodi sont répertoriées, mettant ainsi en lumière la circulation des idées et la richesse de l'inspiration de l'auteur des aventures de Pinocchio.

Les prises de position de Lucia Lazzerini n'emportent pas toujours l'adhésion. Cependant, elle a fait un travail important de recherche et de recouplement méticuleux des sources parfois tombées dans l'oubli ou ignorées. Ce qui donne un livre foisonnant, relatant des faits soigneusement dissimulés qui révèlent la face cachée de sociétés bien pensantes.

Brigitte Saouma

VIENT DE PARAÎTRE

Éditions et traductions

BARTHÉS Henri/RICKETTS Peter†/BILLY Dominique/BANCAREL Gilles (trads) *Matfre Ermengaud de Béziers (1288) Le Bréviaire d'amour*, Cazouls-lès-Béziers, Éditions du Mont, 2018, 512 p.

BONNET Marie-Rose/GAUTIER DALCHÉ Patrick/RIGAUD Philippe (éds), *Bertrand Boyset Chronique*, Turnhout, Brepols, 2018, 202 p.

COLURA Alessio (éd.), « *Sens e razos d'una escriptura* » *Il vangelo occitano di Nicodemo*, Roma, Nuova Cultura, 2018, 436 p.

FABRE Paul, *La Cançon de la Crosada de Guillaume de Tulède 1208-1213* (éd./trad.), Gilbert Jaccon, 2019, 292 p.

MANETTI Roberta (éd.), *Joufroi de Poitiers Romanzo francese del XIII secolo*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2018, XLII-386 p.

MARTÍNEZ GARCIA Paula (éd.), *La poesía de Gonzalo de Torquemada*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2018, VI-222 p.

MATORANO Antonella (éd.), *Pons de Chaptoil*, Corpus des troubadours 06, Firenze, SISMEL, Edizioni del Galluzzo, 2017, LXIV-419 p.

ROSSI Claudia/LECCO Margherita (eds), *Due testi medievali sull'amor cortese En aquel temps c'om era jays Frayre de Joy e sor de Plazer*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2018, VI-122 p.

WUNDERLI Peter (éd.), *Éléments de l'Ancien Testament en occitan Rédaction du 15^e siècle Ms BNfr. 2426*, vol. 1 : *Introduction et édition critique* ; vol. 2 : *Analyse de la langue lexique et index des noms*, Tübingen, Francke Verlag, Romanica Helvetica vols 140 (412 p.) et 141 (179 p.), 2019.

Études

ANTONELLI Roberto/GLESGEN Martin-Dietrich/VIDESOTT Paul (éds), *Atti del XXVIII Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza* Roma 18-23 luglio 2016, Paris ELIPHI, Éditions de linguistique et de philologie, 2018, XXXVI-1723 p.

ASLANOV Cyril, *New Perspectives on the Sacred and the Secular in Old French and Old provençal Poetry*, Cambridge Scholars Publishing, 2019, 183 p.

BARBIERI Alvaro/BONAFIN Massimo/CAPRINI Rita (éds), *L'Imagine riflessa Testi, Società, Culture Gli archetipi e i testi : modelli metodi interpretazioni* 1-2 (Gennaio-Dicembre) 2018, Alessandria, Edizioni dell'Orso, X-230 p.

BINGEN Nicole, *Aux escholles d'outre-monts Étudiants de langue française dans les universités italiennes (1480-1599) : Français, Frans-Comtois et Savoyards*, 3 tomes, Genève, Droz, 2019, XIV-3098 p.

BURLE-ERRECADE Élodie/GALLY Michèle/MANZANI Francesca (éds), *Modernités des troubadours*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2018, Senefiance 65, 194 p.

Cahiers de Fanjeaux, n° 53 *Corps Saints et reliques dans le Midi*, 2018, Toulouse, Privat, 511 p.

CHAMBODUC de SAINT-PULGENT Diane/DEJOUX Marie (éds), *La fabrique des sociétés médiévales méditerranéennes*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018, 544 p.

Convivium 5.2 (2018) Exchanges and Interaction in the arts of Medieval Europe, Byzantium and the Mediterranean, Turnhout, Brepols, 2018, 168 p.

CORRAL DIAZ Esther (éd.), *Voces de mujeres en la Edad Media Entre realidad y ficción*, Berlin, De Gruyter, 2018, 527 p.

DE COURCELLES Dominique, *Les formes laïques de la philosophie Raimond Lulle dans l'histoire de la philosophie médiévale*, Turnhout, Brepols, 2018, 256 p.

GHIDONI Andrea, *L'eroe imberba Le enfances nelle chansons de geste : poetica e semiologia di un genere epico medievale*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2018, VIII-440 p.

GLESGEN Martin/KABATEK Johannes/VOLKER Harald (éds), *Représenter la variation linguistique Actes du colloque DIA IV*, Zurich (12-14 sept 2016), Paris, Boccard, 2019, 258 p.

JAMES-RAOUL Danièle/LAURENT Françoise (éds), *Poétique de l'octosyllabe*, Paris, Champion, 2018.

LAZZERINI Lucia, *La fée et la diablesse Histoire d'une hantise poétique et moderne de Flamenca à Calendau et Pinocchio jusqu'à La Recherche du temps perdu*, Cahiers de Carrefour Ventadour, 2018, 379 p.

LETT Didier (éd.), *Statuts communaux et circulations documentaires dans les sociétés méditerranéennes de l'Occident*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2018, 264 p.

NEF Anniese/BAGNERA Alessandra (éds), *Les bains de Cefalà (X^e –XIX^e siècle) : pratiques thermales d'origine islamique dans la Sicile médiévale*, Paris, Boccard, 2018, 640 p.

PELOUX Fernand, *Le légendier de Moissac et la culture hagiographique méridionale autour de l'an mil*, Turnhout, Brepols, 2018, 580 p.

PEPIÓ BERTRAN Vicenç/MARTÍNEZ ROMERO Tomàs/CAPDEVILA ARRIZABALAGA Irene (éds), *Ramon Llull, els trobadors i la cultura del segle XIII*, Firenze, SISMEL, Edizioni dell Galluzzo, 2018, XII-272 p.

Quaderni di semantica Rivista internazionale di Semantica teorica e applicata Prospettive della semantica, 3-4, 2017-2018, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 748 p. (t.1), 744 p. (t.2).

THIOLIER-MÉJEAN, *Voici l'arbre d'amour Nature et culture dans la poésie médiévale d'Oc*, Paris, L'Harmattan, 2018, 480 p.

UHLIG Marion, *Barlaam et Josaphat ou l'art du recueil*, Paris, Boccard, 2018, 552 p.

VEYRENCHÉ Yannick, *Chanoines réguliers et sociétés méridionales L'abbaye de Saint-Ruf et ses prieurés dans le sud-est de la France (XI^e-XIV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2018, 1060 p.

COLLOQUES, CONGRÈS, JOURNÉES D'ÉTUDE

Les Pays Catalans et la Provence : regards croisés

Colloque international, université d'Aix-en-Provence, Centre Aixois d'Études Romanes (CAER-EA 854)/Association Française des Catalanistes, 10-12 octobre 2019.

XXIXe congrès international de linguistique et de philologie romanes

Société de Linguistique Romane, université de Copenhague, 1-6 juillet 2019.

Minuscules et capitales systèmes graphiques des Langues de France et d'ailleurs

Colloque, université Paul Valery, RedÒc-LLACS (EA 4582), Montpellier, 4-5 avril 2019.

Le monachisme féminin dans l'Europe méridionale au Moyen Âge

Journée d'étude, université Jean-Jaurès/CNRS, UMR Framespa et Traces, Toulouse, 4-5 avril 2019.

Journée d'Étude jeunes chercheurs

Université Jean-Jaurès, laboratoires Patrimoine Littérature Histoire (PLH EA4601), Cognition Langue Langage Ergonomie CLLE UMR 5263 et les *Joves cercaire en domine occitan*. Toulouse, 29 mars 2019.

XVIII^e congrès d'onomastique

Société Française d'Onomastique, Congrès permanent de la lenga occitana, université Jean-Jaurès (CLLE-ERSS UMR 5263), Toulouse, 17-20 jan. 2018.

Rencontres, conflits, échanges : l'espace méditerranéen au Moyen Âge

Université de Montréal, Centre d'Études Médiévales, 23-24 mars 2018.

Simon de Montfort († 1218) : le croisé, son lignage et son temps

Colloque international du Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, Poitiers, 3-4 mai 2018.

Transferts culturels franco-italiens au Moyen Âge/Transferts culturali italo-francesi nel contesto medievale europeo

Colloque organisé par *Società Italiana di Filologia*, la Société de Langue et Littérature d'Oc et d'Oïl et la Société de Linguistique Romane.

École Pratique des Hautes Études/Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Sorbonne, Paris, 20-22 septembre 2018.

Gouverner et administrer les principautés en France méridionale à la fin du Moyen Âge (fin XIII^e -fin XV^e siècle)

Colloque de l'université de Pau et des pays de l'Adour, Pau, 7-9 novembre 2018.

Recherches archéologiques sur l'art roman des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » dans le Midi français et en Espagne

Colloque international du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée, Université d'Aix-Marseille/CNRS (AMU-LA3M), Saint-Gilles du Gard, 8-10 nov. 2018.

Ac To Acolhir e tornar Les Humanités numériques et l'occitan médiéval

CIRDOC, Béziers, 15-16 novembre 2018.

TABLE DES MATIÈRES

<p>Avant-propos</p> <p>Suzanne Thiolier-Méjean</p> <p><i>In memoriam Cyril Hershon (1937-2019)</i></p> <p>Suzanne Thiolier-Méjean, Marie-Jeanne Verny, Marie-Rose Bonnet, Viviane Cunha, Lucilla Spetia, Martí Aurell, Naohiko Seto, Luc de Goustine, Michel Costantini, Jean-François Costes, Gérard Ligozat, Brigitte Saouma</p> <p>Récits de vie</p> <p>Cyril P. Hershon</p> <p>Les Anglais aux yeux des troubadours (1133-1272)</p> <p>Viviane Cunha</p> <p>Sancie de Navarre : une miraculée au XII^e siècle</p> <p>Brigitte Saouma</p> <p>Les arts du langage et la prédication contre les païens et les hérétiques</p> <p>Compte-rendu</p> <p>Vient de paraître</p> <p>Colloques, congrès, journées d'étude</p>	<p>p. 5</p> <p>p. 7</p> <p>p. 15</p> <p>p. 53</p> <p>p. 205</p> <p>p. 219</p> <p>p. 277</p> <p>p. 284</p> <p>p. 287</p>
--	---